

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Faculté des Sciences Sociales
كلية العلوم الاجتماعية

Département de Sociologie
قسم علم الاجتماع

**Thèse de Doctorat
en Sociologie**

Option : Sociologie Urbaine

**La Dimension socioculturelle dans l'espace urbain tlemcénien
de l'ère coloniale à nos jours**

(Sur les formes d'appropriation socioculturelle de l'espace urbain)

Présentée par :
Houcine RAHOUI

Sous la direction du Professeur :
Ahmed-Mahoud LALAOUI

***COPIE
C.S.F.***

Année Universitaire 2009-2010

Introduction Générale

1. Champ Epistémologique et Environnement Thématique de la Recherche

A l'heure de la Mondialisation des systèmes de Production, d'Echange et de Communications multiformes et de la Globalisation aux niveaux économique, social et culturel, et les politiques qu'elles sous tendent, les espoirs pour un lendemain meilleur s'effritent devant les inquiétudes que pose le développement inégal entre les diverses nations du monde.

La logique et le rythme imposés par les nations les plus fortes aux nations démunies matériellement semblent d'ores et déjà menacer les équilibres fragiles des nations dites, à tort ou à raison, sous développées et/ou en voie de développement.

Parmi les craintes ressenties, il y a le risque de perte de l'identité culturelle locale et régionale au détriment d'un modèle de Pensée, de Production et de Consommation Occidental.

La résistance au *changement dénaturant* des Sociétés en développement, elles mêmes en mutation, sera fonction du niveau de conscience de soi même, de la capacité de creuser dans le terroir et de rénover, et/ou recycler, ce qui ne peut s'intégrer de lui même dans le processus de l'évolution globale de la Société Humaine, au niveau planétaire.

C'est pourquoi, il nous a paru important d'approfondir la réflexion dans une partie que nous jugeons très sensible du Patrimoine National, à savoir : le Patrimoine Architectural et Urbain, en vue d'une meilleure compréhension de sa genèse, de son fonctionnement et, par conséquent, d'une meilleure prise en charge, comme valeur identitaire et comme cadre référentiel pour, d'abord notre mémoire collective et, ensuite, pour nos futures projections en matière d'aménagement, d'urbanisme, ou à défaut, d'architecture signifiante adaptées à notre culture, notre environnement, nos moyens et à notre mode de vie.

La présente Recherche fait suite à une thèse de Magister soutenue au Département de Culture Populaire, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines et Sociales, Université Abou Bekr BELKAID, Tlemcen.

Cette thèse est intitulée : La Relation entre l'Espace Physique (Urbain) et l'Espace Socio-culturel dans la Ville Arabo-Islamique ; Etude de cas : la Médina de Tlemcen.¹
Et, c'est donc dans l'esprit de la continuité d'une réflexion plus approfondie dans cet axe de Recherche que s'inscrit le présent Projet de recherche de niveau Doctoral.

Certes, la présente recherche ne prétend pas investir un champ nouveau d'investigation, mais se propose modestement d'ajouter une pierre à l'édifice construit, ou plutôt, en cours de construction, dans cette thématique.

En effet, nous pouvons citer une série interminable de travaux sur les médinas, avec des approches toutes aussi variées que complémentaires : d'une part, les études s'intéressant à la forme architecturale, la typologie, le fonctionnement, la structure, les matériaux et techniques de construction, niveaux de confort (climatique, acoustique...) etc..., et de l'autre, des études portant sur les structures sociales économiques et culturelles et les réalisations et représentations spatiales qui en découlent.

Cependant, nous nous permettons modestement de remarquer, à la limite des sources bibliographiques que nous avons consulté jusque là, que les approches que nous avons eu l'habitude de rencontrer dans nos lectures, et dans la thématique que nous comptons traiter, versaient généralement dans un académisme certes, *élégant et respectable*, car mené de main de maître, avec des méthodes appropriées, mais qui s'enfermaient dans une optique d'Ecole et de Spécialité, ce qui découlait sur des conclusions spécifiques, partielles, donc difficilement généralisables.

En Sciences Sociales, à la différence des Sciences de l'Ingénieur, des Sciences Exactes et Expérimentales, la démarche se veut souple, conciliante ; elle tente, en jetant les ponts entre les disciplines étudiant les mêmes objets, de mettre en relation et/ou en évidence les liens existants, apparents et / ou cachés, entre des phénomènes donnés.

¹العنوان الاصلي : العلاقة بين النسيج العمراني والفضاء الاجتماعي الثقافي في المدينة العربية الإسلامية : مدينة تلمسان العتيقة

La réflexion sur la ville remonte à la plus haute antiquité. Les grecs, les romains et, à leur suite, les arabes ont produit / écrit des traités entiers sur la cité.

La « Cité Idéale », en tant que concept et projet socio urbain, est l'une de ces tentatives rééditées et renouvelées inlassablement à chaque tournant de l'Histoire de l'Humanité.

De la *cité carrée* occidentale, à la *cité circulaire* orientale, du *famillistère* (ou *phalanstère*) à la *cité-jardin*, de la ville fonctionnelle à la ville durable, la réflexion sur la ville, tant au niveau des techniciens, praticiens, politiciens, qu'à celui des académiciens a pris plusieurs chemins d'approche.

La ville est à la fois Une et Multiple. Elle est Une et indivisible, par le regroupement, la densité et la compacité de ses éléments construits, et par la population qui y réside et les réseaux qui y sont tissés. Elle est Multiple, par la diversité des fonctions qu'elle remplit, les formes d'occupations des sols, la panoplie des conflits, les ségrégations socio spatiales et des divers cloisonnements qui en découlent.

De ce fait, rendre compte de l'environnement thématique sur les travaux effectués sur la « Ville », n'est pas chose aisée. Il y a autant de visions que de concepts sur la question urbaine. Cela tient de la place que l'on occupe socialement, de notre formation, de nos paradigmes et de la perception que l'on a de l'espace.

Pour Kevin Lynch¹, la ville est une image... et chaque ville à son image particulière, qui reflète son identité. Ainsi pour ce dernier, la perception de la ville est essentiellement *visuelle*.

Pour Le Corbusier, la ville est une « *machine à habiter* » déterminée par ses fonctions essentielles irréductibles : *travailler* ; *habiter* ; *se reproduire* et *se détendre*. C'est une perception fonctionnaliste de l'espace d'où découle une fonctionnalisation extrême de l'espace construit.

Françoise Choay² développe et nourrit la dimension sociale... et sociologique, de l'espace urbain en introduisant les éléments et méthodes d'analyse sémiotique de l'espace et des relations socio spatiales (ou rapport Espace//Société).

Lamizet B., Roncayolo M. et P. Sanson, renforcent les liens entre, les sciences humaines et sociales en général, et la sociologie, en particulier, et les autres

¹ Kevin Lynch : L'Image de la Cité, Dunod, Paris, 1961
Voir et Planifier, Dunod, Paris, 1982

² Françoise Choay : Le Sens de la Ville, Seuil, Paris, 1969
Urbanisme,Utopies et Réalités, Seuil, Paris, 1979

disciplines, qui partagent à des degrés divers le même objet et les mêmes centres d'intérêt¹.

Un peu plus tard, dès les années 80 (1980), Jean Cousin² met l'accent sur l'espace vécu ; un espace vivant fréquenté au quotidien. L'espace produit, dans ce cas, n'a de sens que s'il a valeur d'usage en prenant chaque jour, ses contenus sociaux et culturels ses charges symboliques,.

En Algérie, la réflexion sur l'urbain est dominée, sans exclusive, par trois courants, qui sont autant de disciplines :

- les géographes, qui privilégient l'approche territoriale, physique de l'espace.
- Les architectes qui donnent la primauté à la composition de l'espace bâti et aux formes architecturales
- Et enfin, les sociologues urbanistes, en herbe, et qui développent la dimension sociale de l'espace.

En ce qui nous concerne, par rapport à notre objet d'étude, nous avons constaté, sous toutes réserves, qu'il y a peu de travaux et thèses qui relient l'architecture, l'urbanisme et la géographie, explicitement à la sociologie.

Nous pouvons citer en substance, quelques articles et travaux signés de sociologues, qui ont éclairé notre problématique, tels que Rachid Sidi Boumediene, Saïd Belguidoum, Abdelkader Lakjaa, Mohamed Madani, El Djounaid Hadjidj, Z.Boumaza, Ahmed Mahmoud Lalaloui, A.Merdaci, L. Ichebouden, M. Safar-Zitoun, D. Lesbet et autres, ... et la liste n'est pas très longue.

¹ Lamizet B.: Le sens de la ville, L'Harmattan, Coll. "Villes et entreprises"), Paris, 2002

Lamizet B., M Roncayolo M. et P Sanson éd.: Les langages de la ville, Parenthèses, Marseille, 1997.

² Jean Cousin : L'Espace Vivant, Moniteur, Paris, 1980

Problématique et Objectifs :

Le passage de l'Homme du stade de la Cueillette à celui de la Pêche et, enfin, à celui de l'Agriculture, première phase de sa sédentarisation, marque en fait son passage de l'Etat de Nature à celui de l'Etat de Culture.

Cette période décisive de l'évolution de la société humaine a connu la naissance de centres de regroupements humains qui vont donner, après des stades, ou phases, morphologiques d'évolution ⁽¹⁾, des villes plus ou moins viables.

La Ville qui est devenue par la suite, de fait, le centre de gravité de contrôles multiples et espace de rayonnement sur de vastes territoires, s'est imposée, au fil du temps, comme le haut lieu de l'Argent, du Pouvoir et de la Culture.

La concentration des Capitaux et, par conséquent, des activités et des services, en permettant l'offre d'emplois, de logements, mais aussi de sécurité et de confort, va drainer une population de plus en plus nombreuse, en déséquilibrant les rapports Villes-Campagnes, d'une part, et consacrer, de plus en plus, une approche incontournable de prise en charge d'une Société éminemment Urbaine, d'autre part.

Dans cette optique, le Citoyen-Citadin va désormais s'inscrire dans la ville, à la fois, comme objet et comme sujet, et développer avec cette dernière des rapports de communications multiples, entre autres, un rapport de représentation mentale d'éléments symboliques, d'objets matériels ou matérialisés.

Ces objets vont constituer, en quelque sorte, les repères nécessaires de reconnaissance du temps et des lieux ; c'est aussi une écriture implicite, mais lisible de l'Histoire et de la Société.

Si les Villes Nouvelles, qui ont une Histoire plus ou moins récente, semblent résulter de plans de masse ingénieux et de coups de crayons savants signés de mains de maîtres, suite, souvent, à des décisions politiques, tel n'est pas le cas pour les villes dites historiques, et dont la fondation remonte bien loin dans le temps.

En effet, ces dernières, qui ont été édifiées dans un long processus historique, laissent apparaître des signes d'intelligence qui se recoupent avec les us et pratiques sociales et les niveaux de conceptualisation et de technologie atteints par les générations qui se sont succédées sur ces espaces urbains.

C'est pourquoi, nous considérons d'emblée que les Villes Historiques requièrent une importance capitale dans le maintien du fil conducteur entre l'Histoire et la Société. A ce titre, Tlemcen, appelée: Ville d'Art et d'Histoire fournit un des exemples les plus significatifs de la Ville où il y a imbrication et maintien entre les anciennes réalisations architecturales et urbaines, en déperdition, et les nouvelles, en effusion, difficilement

¹ MUMFORD Lewis : La Cité à travers l'Histoire, éditions du Seuil, Paris, 1961.

contrôlables, malgré l'existence de textes à caractère législatif et normatif visant à protéger le Patrimoine, Historique en particulier.

Donc, à l'instar des villes historiques algériennes, l'espace urbain de Tlemcen offre un champ d'étude idéal pour le chercheur. Ceci tient de la richesse patrimoniale du cadre bâti qui s'y trouve et qui permet, grâce à la lecture des signes qu'il contient de suivre, et de relever à la trace, les techniques de construction, les niveaux technologiques atteints par les différents occupants de la ville, dans l'Art de bâtir, au fil du temps, des styles et représentations multiformes, ainsi que des relations qui se sont établies entre l'espace produit et la société qui a présidé à sa mise en œuvre et à sa production.

Il est vrai que pour l'ingénieur, la ville est un ensemble de réseaux et de viabilités. Pour l'Economiste, c'est l'espace privilégié des opportunités économiques et financières et de la spéculation (foncière, entre autres...). Pour l'architecte c'est l'espace vital, l'habitable de l'Homme. Et ainsi de suite..., chacun voit la ville, ou l'espace urbain, selon un angle précis, certes juste, mais qui est, en dernière analyse, incomplet, car la ville, qui est une réalité complexe, est aussi et surtout l'espace étendu dans lequel l'homme vit, s'exprime, s'épanouit, s'identifie et se transmet aux générations futures... C'est pourquoi, son approche doit être cohérente, interdisciplinaire, en ce sens qu'elle ne doit pas occulter les dimensions intrinsèques telles que l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, l'archéologie, la psychologie et l'environnement, entre autres disciplines...

En partant des résultats de notre thèse de Magister, où nous nous sommes attaché à montrer que l'espace physique, ou cadre bâti urbain, n'est finalement que la projection matérialisée de la pensée et des pratiques sociales, nous tenterons de développer la dimension sociale de l'espace...

C'est donc en pensant et en vivant d'une certaine manière que nous concevons et construisons notre espace ; lequel espace, à son tour, façonne dans une large mesure notre comportement et génère en nous une vision et une perception nouvelles de notre environnement dans un mouvement, si nous osons dire, Pendulaire entre l'Objet et le Sujet.

Parfois l'espace produit est conçu consciemment et volontairement, mais dans la majeure partie des cas c'est l'inconscient collectif qui s'érige et s'impose à nous comme modèle intuitif de manière informelle, mais perceptible quand il est ré analysé avec des paramètres scientifiques et des normes techniques.

En ce qui nous concerne, dans la modeste recherche que nous projetons de mener, nous allons, non sans risques bien entendu, faire appel simultanément, ou ponctuellement, aux méthodes des Sciences Sociales et Humaines et des Sciences de l'Ingénieur (Architecture et Engineering du bâtiment, surtout) pour tenter de mettre en évidence les types de relations qui existent entre l'Espace Physique de la ville de

Tlemcen et son Espace Social, aux deux échéances temporelles que nous nous sommes fixé; à savoir l'ère coloniale et l'ère postcoloniale.

1.1. Définition Spatiale et Temporelle de la Recherche

1.1.1. Délimitation du Périmètre d'étude :

Le périmètre d'étude que nous avons choisi, plus par souci méthodologique que spatial, englobe :

- a) la ville dite intra-muros, parce qu'elle contient l'essentiel de ce qui reste comme espace urbain viable pré-colonial,
- b) les sous espaces contenant les sites historiques d'Agadir, Sidi El Haloui, Sidi Daoudi, Sidi Yacoub, et autres, situés dans le prolongement immédiat de l'espace Urbain,
- c) ainsi que ceux situés en rupture spatiale de la ville, tels que Mansourah et El Eubbad (Sidi Boumediène).
- d) les espaces intra et extra muros produits pendant la période coloniale.
- e) Le reste des espaces produits de l'indépendance à nos jours.

Ainsi, la superposition et la juxtaposition, de modes d'organisation spatiale et de styles architecturaux qui se sont faites dans l'espace urbain tlemcénien, au cours de l'évolution historique de cette dernière, nous permettent de saisir les variations et/ou les ruptures dans la pensée et dans les actes, aux niveaux architectural et urbain.

Ces variations et ruptures, qui sont dues à la mise en présence conflictuelle de deux civilisations aux repères culturels différents, entre autres considérations, nous allons tenter de les saisir à travers deux époques significatives : la période coloniale et la période postcoloniale.

1.1.2. Périodes considérées ou délimitation temporelle :

Bien que l'histoire de Tlemcen remonte à la préhistoire ⁽¹⁾ et se prolonge à nos jours, d'une manière ininterrompue, nous avons limité l'espace temporel de notre projet de recherche à deux Périodes qui se suivent chronologiquement mais qui représentent deux modèles de sociétés sous-tendant deux conceptions du Monde différentes.

Le choix de ces deux périodes historiques nous permet de faire ressortir les particularités de chacune de ces dernières, en tirant quelques conclusions partielles, et

¹ مبارك بن محمد الميلي: تاريخ الجزائر في القديم والحديث. ج 1 .

المؤسسة الوطنية للكتاب، الجزائر: دار الغرب الإسلامي، بيروت، لبنان، 1987

faire ensuite une comparaison entre ce qui a été programmé, imposé, de gré ou de force, (interventions et Lois) par le colonisateur français (période coloniale) et les tentatives de réappropriation de l'espace urbain tlemcénien de l'indépendance à nos jours.

Dans cet esprit, nous soutenons que deux formations sociales différentes, aux pensées et aux pratiques différentes ne peuvent générer que la différence.

Par période coloniale, il est entendu : la période allant de 1830 à 1962.

Par période postcoloniale, il est entendu : la période de 1962 à nos jours.

Cependant, il nous a paru nécessaire de présenter succinctement les caractéristiques socioculturelles et urbanistiques principales de la médina de Tlemcen à l'ère précoloniale ; et ceci, pour mieux appréhender les changements opérés durant la période coloniale au sein de cette dernière.

2. Hypothèses et Méthodologie

2.1. Les Hypothèses (préétablies) :

Ces deux périodes historiques nous amènent à établir trois (03) hypothèses fondamentales.

2.1.1. Première Hypothèse :

La période précoloniale, malgré les aspects régressifs d'une société en décadence sur le plan politique, (effritement d'un pouvoir central en des royautes sans grande envergure et présence turque/ottomane), garde fortement son identité et ses repères socioculturels qui apparaissent nettement dans ses productions intellectuelles et matérielles.

La première hypothèse est ainsi formulée :

« La Médina de Tlemcen, à l'ère précoloniale, reflétait une parfaite symbiose entre le cadre bâti (et ses composants) et la société qui y vivait, car ce cadre bâti a été réalisé selon des principes canoniques (religieux) et en rapport avec un mode de vie dicté par les us et les usages de cette même société ».

2.1.2. Deuxième Hypothèse :

Le colonisateur français, qui ne s'est pas établi paisiblement en s'adaptant aux données socio-spatiales existantes à son arrivée à Tlemcen, mais en imposant de force sa vision du monde, a mis en contradiction et en conflit, dès le départ, une culture colonialiste dominante et une culture locale mise en position dominée.

Ceci nous amène à formuler la seconde hypothèse comme suit :

« Parmi les conséquences négatives de la présence française à Tlemcen, dues à l'intervention sauvage sur les espaces urbain et péri-urbain pré-coloniaux, il y a perte de cohérence dans la production du cadre bâti local et imposition brutale d'un modèle urbain étranger à la pensée et aux usages de la population originelle de la Médina. Modèle qui se voulait être représentant de la symbolique coloniale et, par extension, de la symbolique occidentale ».

2.1.3. Troisième Hypothèse :

Afin de rendre compte de la situation actuelle (postcoloniale), une troisième hypothèse est formulée comme suit :

« La période postcoloniale maintient le discours du cachet architectural arabo-musulman et l'exprime dans quelques réalisations publiques, mais consacre totalement la fonctionnalité occidentale des infrastructures architecturales et urbaines ».

2.2. démarche méthodologique :

Comme toutes les autres productions littéraires, artistiques, musicales, etc... la Recherche Scientifique se conforme à des règles méthodologiques et des techniques en rapport avec l'objet de recherche et au domaine auquel cette dernière s'intègre.

La démarche logique et la pertinence démonstrative, dans ce type d'étude, sont nécessaires pour observer, saisir les phénomènes et les analyser, dans le but d'arriver à présenter des résultats totaux ou partiels dans un contenu et sous des formes acceptables.

Et, pour atteindre cet objectif, il nous paraît impératif de nous appuyer, avec maîtrise, sur un ensemble de théories et de manipuler une série de techniques, à chaque stade d'évolution de la dite recherche. Cela impose aussi une articulation des concepts et catégories théoriques dans la mise en œuvre fonctionnelle de ces derniers.

Pour que cette tâche fastidieuse soit menée dans les règles de l'art, nous nous attacherons mettre en relation dialectique et complémentaire Quatre (04) Pôles ¹ :

2.2.1. Le Pôle Epistémologique qui constitue le cadre référentiel du domaine de connaissance auquel appartient le présent thème de recherche ; et, c'est à ce niveau s'élabore et se détermine sa problématique générale.

2.2.2. Le Pôle Théorique dans lequel sont posées les hypothèses et où sont dégagés les concepts-clés de

¹ Selon Herman LEY in : Clés pour la Sociologie.

consolidation théorique du sujet de recherche et des théories (ou courants théoriques) auxquels ces concepts appartiennent.

2.2.3. Le Pôle Morphologique où se côtoient les apports théoriques et où s'articulent les concepts. C'est aussi l'instance où s'organisent, de manière logique, les parties physiques (chapitres, sections, illustrations...) constituant le corpus de la recherche.

2.2.4. Le Pôle Technique où sont mobilisés et mis en place les moyens techniques d'observation, de collecte de données et des outils de mesure, d'analyse et de présentation synthétique des résultats.

En partant de là, et vu la nature du sujet de recherche (problématique posée) et aux champs de connaissances auxquels il fait appel, nous préconisons à priori, de mettre en fonction, de manière privilégiée, mais non exclusive, les théories suivantes :

- *la Théorie de l'Evolution Cyclique de la Société humaine*, d'Abderrahmane Ibn KHALDOUN
- *la Théorie Stucturo-Fonctionnaliste*
- *la Théorie Générale des Systèmes*

ainsi qu'un certain nombre de concepts et catégories théoriques tels que:

- Evolution – Mutation - Changement Social - Formation Socio-Spatiale - Formation Socio-Economique - ... etc.

Comme nous comptons exploiter des fonds documentaires écrits, graphiques, photographiques, en appui des techniques d'observation, des relevés sur terrain, de prises de vues et de mener une (ou des) enquête(s) sur échantillons représentatifs.

Par ces moyens, nous examinerons :

A - La morphologie du tissu urbain

- a) Les différentes voies de desserte et de communication, dans leur hiérarchie et leurs fonctions.
- b) Les Espaces libres, Espaces verts et Enclaves.
- c) Les Equipements (composants et structurants) : leur positionnement et leurs rôles.

d) Les constructions à usage d'habitation, leur distribution et leurs caractéristiques.

B - La conception architecturale

1. la Forme, le Volume, la Typologie, le Style et les Fonctions.

C – Les Techniques et matériaux de construction.

D - Compositions géométriques, représentations décoratives, et symboles.

Et d'autres éléments d'approche et d'analyse que le cours de la recherche aura rendus nécessaires.

3. Intitulé et Contenance de la présente thèse :

A cet effet, la présente thèse est intitulée :

**La Dimension Socio-Culturelle dans l'Espace Urbain Tlemcénien,
de l'ère coloniale à nos Jours**
(Sur les Formes d'appropriation socioculturelle de l'Espace Urbain)

Elle est constituée de :

3.1. Une Introduction Générale

Dans laquelle la problématique sera exposée, les hypothèses formulées et les instruments méthodologiques, théoriques et techniques, qui seront mis en œuvre pour traiter cette problématique et vérifier ces hypothèses, présentés.

3.2. Deux (02) Parties :

3.2.1. La Première Partie constituera le niveau de l'approche conceptuelle et théorique du thème de Recherche.

3.2.2. La Deuxième Partie contiendra les niveaux Descriptif et Analytique du phénomène urbain étudié, appuyé par des données réelles du terrain d'étude.

3.3. Une Conclusion Générale :

Dans laquelle sera présentée, d'une manière succincte, une Note de Synthèse et des Recommandations Générales.

Le corpus de la thèse sera, donc présenté sous forme de Chapitres, contenus dans deux parties, avec une Introduction Générale et une Conclusion Générale.

4. **les Annexes, la Bibliographie classée et le Sommaire**, viennent en dernière position

PREMIERE PARTIE

(Approche Conceptuelle et théorique)

CHAPITRE I :

APPROCHE CONCEPTUELLE

1. Le Champ Epistémologique du Thème de Recherche.

Inscrit pour l'obtention d'un Doctorat en Sociologie, Spécialité « urbain », à l'Université Es-Sénia, Oran), ce thème de recherche s'inscrit immanquablement dans le champ épistémologique de la Sociologie en tant que domaine spécifique de connaissance, mis en relation étroite avec l'Architecture, l'Urbanisme, la Géographie, l'Histoire, l'Anthropologie et leurs champs politique, économique, social et culturel, en privilégiant le développement de l'impact de la dimension socio spatiale sur la conception, la production et l'usage de l'espace urbain.

C'est pourquoi nous tenterons, chaque fois que nécessaire, de réaliser les consolidations théoriques qu'imposent les liens interdisciplinaires entre ces disciplines précitées et l'Architecture en tant qu'art de concevoir l'espace, d'une part, et technique de réalisation de ses formes et manifestations, d'autre part.

L'appréhension de l'évolution des arts et le découpage diachronique qui en découle dans des appellations selon les époques et les styles tels que l'Art Roman, l'Art de la Grèce ancienne, l'Art Romain antique, le Moyen age et le style gothique, la Renaissance et le Baroque (...et sa forme *attardée* le Rococo), pour ne citer que ceux-là, se trouvent imbriqués, dans l'axe synchronique, aux évènements et moments significatifs de la civilisation humaine : le Classicisme antique et la Cité Idéale, la chute de l'empire romain et la recomposition de l'espace urbanisé au Moyen age, la Renaissance avec le retour réfléchi et ré approprié du Classicisme, et les styles qui ont en découlé, le Modernisme avec sa technologie *de verre et de fer* et le Post Modernisme avec le souffle du Néoclassicisme, la dématérialisation de l'objet et l'Architecture Conceptuelle.

Dans cette optique, notre recherche se trouve, pour ainsi dire, embrigadée dans l'Histoire de l'Art au même titre que la Sculpture, la Peinture, la Musique où sont cités côte à côte Michel-Ange, Raphaël, Léonard de Vinci, Mozart, etc...

Cependant, cette vision peut être mieux éclairée si l'on rattache la *Production urbaine* aux conditions politiques, économiques, sociales et culturelles de sa production.

C'est ainsi que le champ théorique d'approche de cette thématique pourra s'élargir aux domaines de connaissances précitées en empruntant, dans les phases où il s'avère nécessaire, les concepts et les démarches appropriées.

2. Définitions de quelques concepts de base

L'étude de l'**espace urbain** tlemcenien, qui nécessite la **lecture** et l'analyse de ses composants **physiques** et **socioculturels** et des **signes** intelligents et/ou porteurs de significations, interpelle, entre autres champs de connaissance, l'usage de la **sémiotique** en tant que science partagée entre la signification et la communication des objets.

C'est pourquoi les définitions restreintes et/ou étendues des termes comme : lecture, sémiologie, sémiotique, espace, urbain, socio spatial, et autres ..., et qui sont autant de notions et concepts opératoires, nous semblent nécessaires tant au niveau de la description des phénomènes, qu'à celui de leur analyse.

2.1. Définitions restreintes

2.1.1. Lecture¹ : action matérielle de lire, de déchiffrer (ce qui est écrit)

Donc : **Lire** veut dire déchiffrer des signes intelligents ordonnés (ou désordonnés), ayant un sens. C'est déchiffrer une écriture obtenue par une mise en présence judicieuse de caractères (lettres, symboles ou autres signes) conventionnels, transmissibles.

Il y a deux types de lectures :

- Une lecture explicite : c'est une lecture littérale des mots, symboles, ou signes.
- Une lecture implicite : c'est beaucoup plus une *interprétation d'un sens, d'un message* qu'une simple lecture. En ce sens que lorsque l'on dit : lire entre les lignes, cela veut dire essayer d'entrevoir le sens caché, ou sous entendu, d'un message (connotation, métaphore, parabole...).

2.1.2. Sémiologie² : ce terme a été employé pour la première fois en médecine pour étudier les signes apparents (ou à détecter) des diverses affections... Ensuite ce concept a été étendu à d'autres domaines de connaissance et défini généralement comme la Science étudiant les systèmes de signes (langage et autres systèmes).

¹ Le Robert méthodique : Dictionnaire Méthodique du Français Actuel, Paris, 1989, p : 801

² même source, p : 1305

Actuellement ce concept connaît des applications multiples dans les Sciences de l'Ingénieur comme la Sémiologie Graphique (en Cartographie) qui s'intéresse aux formes de représentations graphiques, en tant que signes intelligents et conventionnels de communication d'informations, ainsi que dans les domaines variés de l'audiovisuel et de la communication.

2.1.3. Sémiotique¹ : Théorie Générale des Signes dans toutes leurs formes et leurs manifestations (...) la Sémiotique étudie un domaine plus large que la sémiologie.

2.1.4. Jugement sémiotique : jugement qui affirme quelque chose de prévu par les codes linguistiques et socioculturels

2.1.5. Espace² : Milieu, Étendue, Portion plus ou moins déterminée de ce milieu (...)

2.1.6. Urbain³ Découle de la racine Urbs : et signifie ville - Urbain : relatif à la ville

2.1.7. Urbaniser : donner le caractère urbain, transformer en ville.

Donc « **Lire la dimension socioculturelle dans l'Espace Urbain** tlemcénien » signifie d'une manière générale, simplifiée : « *L'action de lire, déchiffrer, traduire, interpréter les signes et significations intelligibles et/ou intelligents, apparents et/ou cachés, contenus dans / et sur l'espace urbain et ses composants bâtis dans la dimension des valeurs culturelles, héritées, produites et pratiquées par la société tlemcénienne aux échéances temporelles fixées par la présente recherche* ».

2.2. Définition étendue du Concept : Espace.

Littéralement, l'espace est généralement défini comme étant une étendue, une portion de territoire, plus ou moins délimitée.

Quand il s'agit d'un territoire administratif, d'une propriété, l'espace est défini, circonscrit et limité avec exactitude (bornage).

Cependant ce concept prend des sens différents, selon le contexte dans lequel il est utilisé :

¹ même source, même page

¹ idem, pp : 512-513

² ibidem : p : 1470

- En imprimerie, l'espace, c'est **le blanc laissé entre deux mots**.
- Il exprime la **distance**, lorsque l'on dit, par exemple, **l'espace entre deux bornes kilométriques, entre deux points**.
- Il exprime le **temps** dans l'expression : **l'espace d'un regard**.

Donc, le concept « *Espace* », s'il n'est pas circonscrit dans un contexte précis et défini par rapport à son objet d'étude, il peut s'avérer n'être qu'une « *notion vague* » : c'est, à la fois / ou tantôt, une étendue, une durée, une distance ; combien même le terme « Distance » peut, lui aussi, renvoyer à d'autres sens.

Par exemple, « Pour l'Historien, la **distance** ne se définit pas seulement dans la précision d'une unité abstraite. Elle appelle d'autres mesures plus humaines, plus concrètes. Comme le temps, elle a son épaisseur, sa densité : distance parcourue, distance vécue. Elle peut être légère, rapide, aisée, comme elle peut être lourde, lente, interminable, dans un encombrement d'obstacles et de périls. Cette distance est une somme de peines, de fatigues, de délais, de dépenses »¹. Cette distance a plusieurs significations, dont la signification économique, en dernier lieu.

- **L'espace** peut être une surface plane, un volume défini (espace habitable), un volume indéfini, illimité (espace sidéral).
- **L'espace urbain** : c'est donc l'espace territorial incluant les édifications architecturales et urbaines contenues dans ce dernier.
- **L'espace social** : c'est la représentation de la population résidente et évoluant sur cet espace, avec son mode de vie et ses pratiques sociales.
- **Etudier l'espace social** : c'est étudier les caractéristiques sociales d'un groupe social, d'une entité, d'une population donnée sur une aire géographique donnée, ou un espace défini.
- **Etudier la dimension socio-spatiale** : c'est étudier les différents types de relations entre un espace physique et la société qui vit sur cet espace. La relation qui en découle est alors appelée la **relation Socio-spatiale**.

C'est pourquoi, l'espace n'est pas seulement une *entité neutre* sur laquelle se déroulent les phénomènes, ou un simple réceptacle des événements, mais aussi un « *Fait social* » selon Emile DURKHEIM, un « *Reflet de la société* » pour Milton SANTOS une « *Assiette matérielle* » d'après Pierre CHAUNU, une « *Instance éminemment sociale* » selon Henri LEFBVRE (in : la production de l'espace), etc. ...

¹ Pierre CHAUNU, Richard GASCON

Histoire Economique de la France, Tome 1 : de 1450 à 1660 : l'Etat et la Ville (Premier Volume)

Cote : (9.1.2 / 1), Bibliothèque Centrale EPAU-El Harrach ; chap II, p : 377

2.3. Définition étendue du Concept : Sémiotique.

La Sémiotique, en tant que discipline scientifique, et traduite comme la science de la Signification, est dominée par deux courants théoriques principaux desquels découlent plusieurs Ecoles régionales et continentales : le courant du philosophe américain Charles Sanders Peirce et celui du linguiste suisse Ferdinand de Saussure.¹

Sur les plans historique et épistémologique, la sémiotique aussi bien européenne qu'américaine est l'héritière d'une grande tradition philosophique qui remonte aux travaux philosophiques de Husserl et Carnap sur les modes de signification et de désignation, ainsi que ceux de Locke, Leibniz et Montague.²

2.3.1. La Sémiotique américaine

Elle consiste d'une manière générale en la saisie du **signe** comme élément indépendant externe et logique.

Selon Charles Sanders *PEIRCE*, un signe n'est un signe que dans la mesure où il se manifeste comme tel (*Véhicule*), qu'il réfère à un objet autre que lui-même (*Designatum*) et qu'il trouve, dans la conscience de celui qui le perçoit et le décode, un équivalent cognitif (*Interprétant*). L'interaction de ces trois paramètres Véhicule – Designatum – Interprétant a donné naissance à la sémiosis ou acte de signifier.

Plus tard, Charles MORRIS ajouta deux autres paramètres: l'*Interprète* et le *Contexte*. En plus de ses applications dans les domaines de la Linguistique, la Psychologie, particulièrement du comportement (*Béhaviorisme*), la Sociologie, l'Anthropologie, pour ne citer que ces disciplines, la sémiotique américaine va servir aussi le développement des codes formels, de la cybernétique et de l'informatique, et s'imposer comme un élément incontournable dans les domaines variés de la communication (Publicité tous supports et Audiovisuel, en particulier).

¹ [http://www.arthist.lu.se/kult sem / pdf / syshist.pdf](http://www.arthist.lu.se/kult%20sem/pdf/syshist.pdf)

² Roland Barthes : *L'Aventure Sémiologique*. (Recueil posthume de textes publiés par l'auteur).
Editions du Seuil Paris, 1985

2.3.2. Les Ecoles de sémiotique européennes,

Tout en se ressourçant dans la pensée de *Ferdinand de Saussure* et de ses continuateurs comme *R.Jakobson*, *L.Hjelmslev* ou *E.Benveniste*, elles véhiculent en profondeur l'héritage philosophique d'*Aristote*, de *Saint Augustin*, des *Stoïciens* et de *Thomas d'Aquin*.

Au départ, à la suite de l'héritage Saussurien et du développement significatif de la linguistique structurale, la sémiotique s'est constituée à partir du signe, compris dans son acception linguistique, c'est-à-dire comme le produit d'un signifiant et d'un signifié. Lorsque le signe devient porteur d'une *intention explicite de communication*, il est reconnu comme un *signal*; et lorsqu'il est constaté cette *absence d'intention de communication*, il est compris comme un *indice*.

Cette interprétation du signe, selon le critère de l'intentionnalité de communiquer, a engendré deux tendances de la sémiotique européenne:

- La Sémiotique de la Communication
- et la Sémiotique de la Signification.

De ces tendances principales, ont découlé un certain nombre d'Ecoles, dont les plus importantes, à notre avis, sont :

- L'Ecole de Sémiotique de la Communication avec E.Buysens, J.L.Prieto, G.Mounin et J.Martinet.
- L'Ecole de Sémiotique " fonctionnelle " avec J.Molino et J.J.Nattiez .¹
- L'Ecole de Sémiotique de Paris, qui s'est agglutinée autour de A.J.Greimas.²
- L'Ecole de Sémiotique de la Signification (ou de la Connotation) avec R.Barthes et J.Baudrillard.
- L'Ecole sémiotique de Tartu, avec Y.Lotman et les sémioticiens soviétiques. ³

¹ Voir : *Langages*, 35, 1974 : *Problèmes et méthodes de la sémiologie*,
(sous la direction de J.J.Nattiez).

² Cf : A.J.Greimas et J.Courtés (1979) *Sémiotique*.
Dictionnaire Raisonné de la Théorie du Langage. Paris,
Hachette.

³ Cf : *Ecole de Tartu* (1976) *Travaux sur les systèmes de signes*
(sous la direction de Y.M. Lotman). Bruxelles, éditions Complexe.

A titre informatif, nous présentons succinctement deux Ecoles de Sémiotique en tentant de tracer leurs tendances et leurs principales préoccupations : l'Ecole de Sémiotique de Paris et l'Ecole sémiotique de Tartu.

2.3.2.1. L'Ecole de Sémiotique de Paris

Avec A.J.GREIMAS (Ecole de Paris), l'intérêt de la sémiotique s'est déplacé du *signe* vers la *signification*. En ce sens qu'il était apparu plus important de focaliser l'attention et le faire méthodologique du sémioticien sur les divers modes et manifestations de la signification que de décoder les signes et de réactualiser les relations qui se tissent entre les différents signes d'un même système.

A partir de cette approche, il serait plus aisé de définir, d'une manière simplifiée, la sémiotique de la Signification comme une perspective qui consiste à se demander *comment* les choses deviennent-elles porteuses de signification ? Ainsi, la tâche de la sémiotique serait, entre autres, de déterminer des critères qui peuvent aider à différencier des types variés de signes et d'autres genres de signification.

Dans cet esprit, la sémiotique s'est redéfinie comme la théorie générale de la signification en se proposant de décrypter la signification et de la formaliser par les moyens méthodologiques et instruments appropriés.

2.3.2.2. L'Ecole sémiotique de Tartu, avec Y. Lotman et les sémioticiens soviétiques,

Elle fut lancée lancée dans les années " 70 " dans le but surtout d'arriver à une interprétation des faits de l'histoire russe, fut ensuite développée, particulièrement, par les sémioticiens allemands et nord américains avec une vision de type culturaliste (sémiotique de la culture).

Actuellement, l'intérêt principal est porté vers l'application d'une approche critique des différences entre les formes de transmission sociale dans le sens le plus large de ce terme, ainsi qu'à la manière dont celles-ci peuvent être modifiées dans le temps et par les évènements, comme par exemple :

- L'expression spatiale des formes de transmission (forme de la ville et formes architecturales)
- L'impact des mass médias.

Les différences formelles entre les potentialités du langage verbal et des images dans la transmission de l'information. Cet intérêt est actuellement poursuivi, en partie dans le sens d'une révision de la rhétorique visuelle, et également comme une étude des différentes potentialités des moyens imagiers et verbaux.

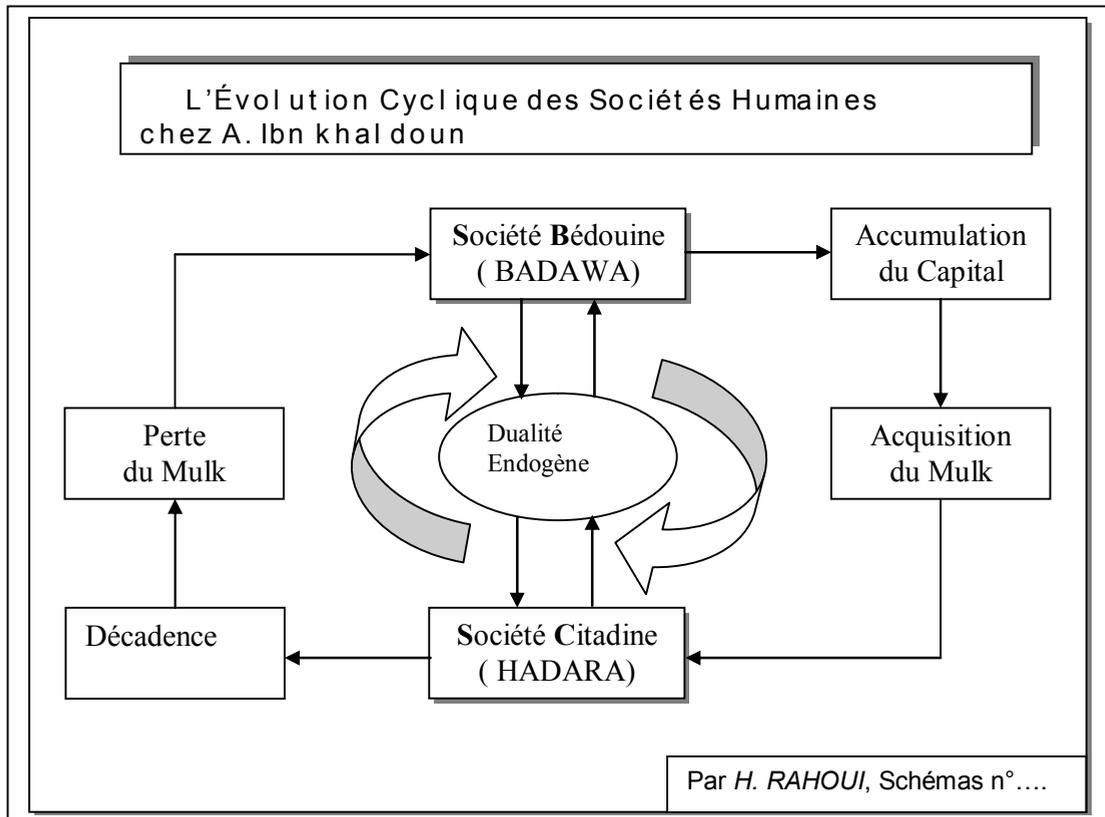
3. Définition et délimitation des champs d'application de quelques théories de base.

Parmi les théories que nous allons mettre, le plus en œuvre pour mener à bien notre modeste contribution, nous présentons :

3.1. La théorie de l'Evolution Cyclique de la Société chez A. Ibn Khaldoun

Ibn Khaldoun (1332-1406), a étudié l'évolution des sociétés humaines en général, et la société maghrébine en particulier, et a analysé les rapports des dynasties au sol, ce qui lui a permis de mettre en évidence les rapports socio spatiaux et relevé la dichotomie rural // urbain - Badw (Burnous) // Hadar (Botr) - dans une dynamique où le rural aspire à l'urbanité qui serait l'aboutissement, la finalité de l'évolution de la société rurale convoitant le « Mulk », donc une forme de vie sédentaire, citadine, confortable et raffinée.

Sur cette base, il va définir les fondements de leurs pouvoirs politiques et leurs activités socioéconomiques et démontrer que la société humaine fonctionne et évolue sur la base d'une dualité endogène **Badw // Hadar** (Rural // Urbain)¹ dans un cycle perpétuel, dont la finalité convoitée est nécessairement : la Cité, ou société Urbaine.²



¹ lire :Montreuil, spécialiste et traducteur des œuvres d'Ibn Khaldoun, notamment la " Moukaddima ".

² Les détails de cette théorie seront développés dans une présentation ultérieure d'Ibn Khaldoun et son œuvre

3.2. La Théorie Structuro - Fonctionnaliste :

Est née de l'interdépendance entre les concepts « Structure » et « Fonction ».

3.2.1. Le Structuralisme : d'abord qu'est qu'une structure ?

La notion de structure découle de deux sources *épistémologiquement distinctes* :

A - La linguistique : (structure du langage, structure grammaticale, locution, discours, idéologies,...).

La structure de la langue, par exemple, est, selon Ferdinand de Saussure ¹, une collection finie d'éléments distincts dont la valeur significative est différentielle comme les pièces d'un échiquier. De ce fait, les structures linguistiques ont plusieurs niveaux d'articulation :

a - Phonologique : ensembles de phonèmes, permettant la locution

b - Morphologique : ensembles lexicaux de mots.

c - Enonciatif : ensembles de phrases, propositions.

d - Discursif : ensemble de discours, textes.

Aussi,

- **b** - sont des systèmes de signes (cf. : sémiotique de la signification)
- **d** - sont des *instruments de communication* (cf. : sémiotique de la communication).

B - Les mathématiques : la mathématique moderne a, dans les années 60-70, axé ses recherches sur l'*axiomatisation des objets*, c'est à dire tenter de poser comme axiome des objets mathématiques, et les subordonner à l'idée de structure, particulièrement dans l'étude des ensembles².

Dans le même ordre d'idées, Jean PIAGET ³ distingue, ou dégage, trois structures mères qui caractérisent l'architecture des mathématiques :

- Les structures algébriques de *groupe*
- les structures d'*ordre* (treillis)
- les structures *topologiques*

Plus tard dans les sciences sociales telles l'ethnologie, l'anthropologie, la sociologie, etc... qui naquirent à l'ombre du colonialisme⁴ et se développèrent au lendemain de la

¹ Ferdinand DE SAUSSURE : cours de Linguistique Générale, 1915

² J.L. KRIVIN : la théorie axiomatique des ensembles, 1969

³ Jean PIAGET : le Structuralisme, 1969

⁴ cf : Fernand LECLERC : Anthropologie et Colonialisme ; Editions Fayard, Paris

seconde guerre mondiale ¹, le structuralisme, sans se départir des deux sources précitées, définit *la structure* comme un ensemble d'éléments munis de certaines relations entre eux. Le concept de « *structure* » est formel car il s'applique à des ensembles d'éléments dont la nature n'est pas préalablement spécifiée. Ces éléments et leurs relations sont spécifiés et/ou interprétés en fonction du *référentiel* de l'étude ou de la recherche ; c'est à dire, à partir (et en fonction) du champ d'intérêt propre à chaque discipline ; car chaque discipline, ou groupe de disciplines même si elles / ils découlent d'un fondement épistémologique commun, ont chacun(e) ses méthodes et instruments propres.

3.2.2. Le Fonctionnalisme :

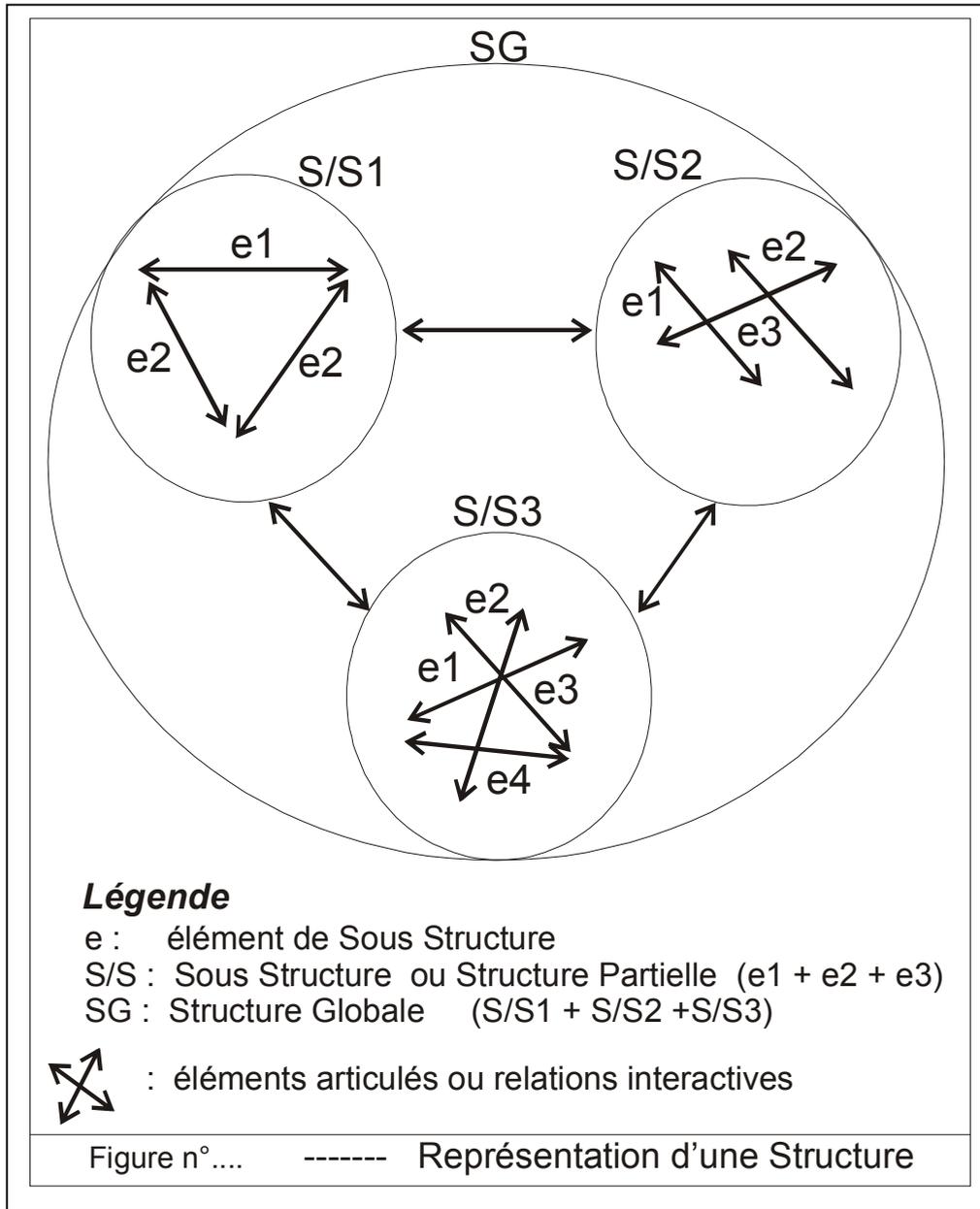
L'apport académique de la sociologie américaine (U.S.A.), après la seconde Guerre Mondiale, avec des chercheurs en ethnologie et en anthropologie sociale et culturelle, comme B.MALINOWSKI ² et plus tard, P.SOROKIN, Talcotti PARSONS et R.MERTON, le concept de « *Fonction* » émergea et fut, d'abord, interprété en termes de besoin et d'utilité ; Exemple simplifié : Pour fonctionner, une voiture (voiture = utilité) a besoin d'énergie (énergie = besoin).

L'étude des rôles et comportements, avant la définition des règles et normes d'une entité sociale donnée, doit faire ressortir et / ou faire valoir les fonctions précises remplies devant amener à l'établissement de ces règles ou normes sociales. L'ensemble des fonctions doivent amener, quant à eux, la cohérence dans un système donné, ou dans ce cas, la cohérence dans la structure.

Ainsi, le structuro - fonctionnalisme en empruntant, d'abord, les concepts du structuralisme, lui même puisant dans la théorie générale des systèmes, tend à définir les éléments, ou sous systèmes, d'une structure *comme autant de Fonctions* permettant et validant la cohérence de cette *structure*.

¹ Cf : Pierre BOURDIEU : l'Algérie des Anthropologues

² B.MALINOWSKI : Freedom and Civilization, 1942



3.3. La Théorie Générale des Systèmes

L'étude d'une, ou dans, une formation socio-économique et politique, ou formation économique et sociale (FES), ne se fait pas sur un plan global, c'est à dire qu'elle ne touche pas la société d'une manière globale, mais elle touche des domaines ou secteurs, plus ou moins précis, de cette dernière, en fonction de l'objectif, ou des objectifs, recherché(s). L'on parle souvent de *système* économique, à une échelle macroscopique, ou de *système* de gestion d'une entreprise économique, à une échelle microscopique ; ou encore : de *structure* de population, de *catégorie* socioprofessionnelle, de *fonction* sociale ...etc.

Autant de termes que de concepts pour définir, parfois, une seule et même réalité. Ce qui a permis aux structuralistes et fonctionnalistes de se compléter par des emprunts de concepts et de méthodes (exemple structuro -fonctionnaliste) et de puiser même dans le champ épistémologique des courants qui ont donné naissance à *la théorie générale des systèmes*¹.

Les tenants de cette théorie considèrent que la société humaine, dans toutes ses formes et niveaux d'organisation, est constituée d'un *ensemble de systèmes* articulés entre eux. Ces mêmes systèmes peuvent être formés par l'articulation de *sous systèmes* qui leur sont dépendants. Chaque système se doit d'être *fonctionnel* ; sinon, dès qu'il cesse de l'être, il n'est plus un système. Donc la condition première pour un système est de : *fonctionner*. C'est pourquoi l'on parle souvent de *système fonctionnel*.

3.3.1. *Qu'est ce qu'un système ?*

Selon M.BUNGE², *le système est un objet complexe qui échange de l'information, de l'énergie, et de la matière avec l'environnement dans lequel il existe, et où il évolue. Il est matériellement, ou virtuellement, structuré, mais évolue en fonction des fluctuations ou changements qui s'opèrent dans son environnement.*

Généralement, il y a deux types de systèmes :

- **Le système fermé** qui n'entretient ses échanges, et d'une manière stable, qu'avec l'environnement immédiat auquel il appartient.
- **Le système ouvert**, dont les relations vont au delà de son environnement d'attache et, qui doit constamment se réguler, ou réguler ses échanges variables, en fonction des paramètres changeants, dans le but de réaliser les équilibres nécessaires. Les systèmes sociaux sont, à ce titre, des systèmes ouverts. Aussi, les changements qui s'opèrent constamment en leur sein, n'autorisent ni de conclure, ni de prévoir, un état futur du système. Ce qui revient à dire que chaque état, ou moment, n'est significatif qu'en lui même, mais qui peut être comparé à d'autres moments sur une base de constat d'évolution (tendance générale, flux, mesure, etc...). Cependant l'intervention sur les variables ou/et paramètres, qui sont dépendants les uns des autres, peuvent affecter, ou modifier, l'équilibre fonctionnel d'un système donné.

¹Jacques HERMAN : les langages de la sociologie, Presses Universitaires de France, Paris, 1983, p: 66

² M. BUNGE : Treatise on basic philosophy, vol.4, 1979 + Scientific Research, vol.1, 1967

La théorie des systèmes, elle aussi, n'exclue pas ses liens d'interdépendance et de complémentarité avec le structuro- fonctionnalisme.

Les structuro - fonctionnalistes définissent la fonction par rapport à la structure et dans un système donné.

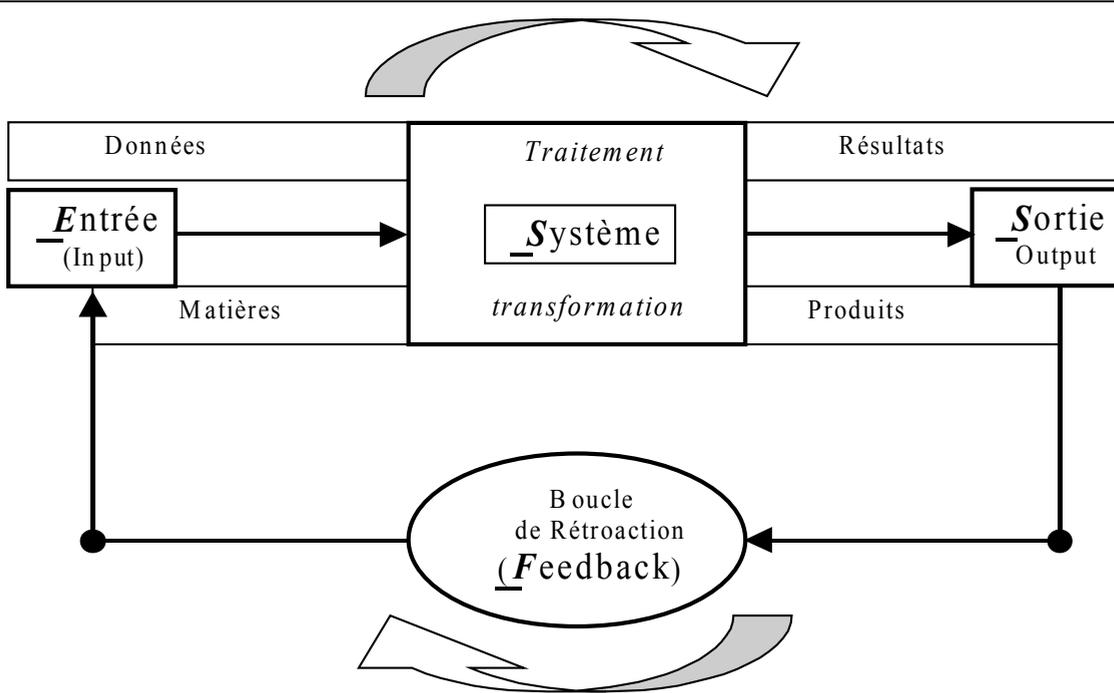
L'un des objectifs à réaliser, avec la fonction mathématique dans les sciences exactes, par exemple, est d'arriver à modéliser les cas de figure, sur la base des interdépendances (ex : Théorie des Ensembles), en un système de variables ou facteurs quantifiables¹.

La notion mathématique de *système fonctionnel* est à la base des modèles socio-économiques de V.Paretto à T.Parsons, nous dit Jacques HERMAN (1983).

- **En sciences sociales**, cette approche fonctionnelle tend à quantifier, mettre en rapport harmonique les éléments, ou sous systèmes, constituant un système donné.
- **En biologie**, la fonction principale d'un organe, par exemple, est de participer, en relation avec d'autres organes, à l'équilibre d'un organisme complexe donné dans son milieu et à sa viabilité dans son environnement. Son milieu interne constitue son système, son milieu externe constitue son environnement.
- **En cybernétique**, science du contrôle par excellence, par exemple la schématisation d'un système est très aisée, et peut être citée en tant qu'exemple didactique. En effet, le système est conçu comme une machine dont le fonctionnement se mesure et se contrôle à partir de ses entrées et ses sorties.

En partant de là, et d'une manière générale et non exclusive, un système fonctionnel peut être schématisé et commenté comme suit :

¹ B. walliser : Systèmes et Modèles, 1977



<u>E</u>	: entrée du système	(Input)
<u>S</u>	: sortie du système	(Output)
<u>Sys</u>	: système	(system)
<u>F</u>	: retour d'information et / ou de matières	(feedback)

Nous prenons, à titre d'exemple, un projet d'architecture ou d'urbanisme :

- E : entrée du système (Input)
 1. *Présentation de scénarios d'aménagement, sur base de données*
- Sys : système (system)
 2. *Débats et concertations (sur le fond et sur la forme)*
- S : sortie du système (Output)
 3. *Choix d'une variante, avec réserves*
- F : retour d'information (feedback)
 4. *Elaboration du plan d'aménagement, avec levée des réserves*

Notons cependant qu'il y a deux types de rétroaction :

- *La rétroaction négative (ou boucle de rétroaction négative) qui indique la régulation du système (équilibre) ; donc bonne fonctionnalité du système.*
- *La rétroaction positive (ou boucle de rétroaction positive) qui indique la dérégulation du système (déséquilibre) ; donc recherche d'un rééquilibre, ou nouvel équilibre.*

CHAPITRE II :

LE FAIT URBAIN DANS LA SOCIÉTÉ HUMAINE

1. Sociétés Humaines et Formes Urbaines.

Entre rêve et réalité, Histoire et légendes, archéologues, anthropologues, historiens, urbanistes et théologiens se sont évertués à découvrir, et/ou affirmé avoir découvert, la première habitation et/ou cité construite par telle communauté, tel monarque ou prophète.

Certains ont remonté le temps jusqu'à l'ère du Néolithique, où ils ont édifié les hypothèses les plus plausibles, et pour certains les plus folles, sur la base de reconstitutions à partir de foyers de restes de matériaux et d'ossements humains (et autres..) et de divers vestiges signifiants, ou considérés comme tels¹.

D'autres (les théologiens, en particulier) ont tenté de démontrer, à travers les textes sacrés, que Jéricho, en Palestine, fut la première cité construite dans le Monde.

Aussi, le prophète Adam, sur lui le Salut, père de l'Humanité, dans les religions monothéistes, fut le constructeur de la première demeure, à l'endroit de l'actuelle Kaaba (Mecque, Arabie Saoudite); et que le prophète Ibrahim, sur lui le Salut, a dû reconstruire à son tour, avec les mêmes matériaux de la demeure originelle, tombée en ruines.

Dans la préface de l'ouvrage collectif intitulé "L'Homme Préhistorique : Image et Imaginaire ", rédigé sous la direction d'Albert et Jacqueline Ducros, et publié aux éditions L'Harmattan, (290 pages), nous pouvons lire ce qui suit : « l'image de l'homme fossile "reste prisonnière des contextes d'une époque, de la situation des acteurs, de leurs convictions philosophiques ou religieuses, quand ce n'est pas de leur position personnelle, de leurs rivalités, de leur sexe, voire de leur nationalité. Effectivement, qu'il s'agisse de la recherche du chaînon manquant du Darwinisme, ou de l'appropriation par un pays ou un continent du berceau de l'humanité, la quête des origines n'est qu'accidentellement neutre. Au XIXe siècle, le scientisme imprégné des thèses de Darwin instrumentalisait l'archéologie préhistorique contre l'Eglise catholique, laquelle, face aux attaques conjuguées de l'extérieur et de l'intérieur, s'arc-boutait sur l'anti-modernisme. Au XXe siècle, le mythe de l'Eve noire, liée à Homo

¹ CHALINE Jean : Le Quaternaire – L'Histoire Humaine dans son Environnement – DOIN Editions, Paris VI°, 1972, p: 221

Habilis, et la course effrénée des Chinois sur les traces du Sinanthrope (...) démontrent toute l'actualité de la charge politico-philosophique qui accompagne ces recherches. Au-delà des seuls cercles scientifiques, les tentatives de vulgarisation ont toujours représenté les témoignages de ces rivalités nationales ou intellectuelles : hier le faux de Piltdown donnait à la Grande-Bretagne une longueur d'avance, aujourd'hui "reconstituer Lucy avec des cheveux crépus ou lisses n'est pas dépourvu d'arrière-pensées ... ».

Cet ouvrage, en s'inscrivant dans la lignée du "Numéro Spécial de 1989 des Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris", tente de positionner le débat de l'origine de l'Homme et de sa destinée hors des champs politiques et idéologiques, nocifs à toute approche scientifique constructive.

1.1. L'Habitat Primitif :

Il fut depuis longtemps admis que la première habitation de l'homme était la caverne, d'où l'appellation « l'Homme des Cavernes » ; homme représenté comme un être mi-humain, mi-animal, rude à l'extrême, ne communiquant avec ses semblables qu'à coups de massues et poussant des grognements à l'image des animaux.

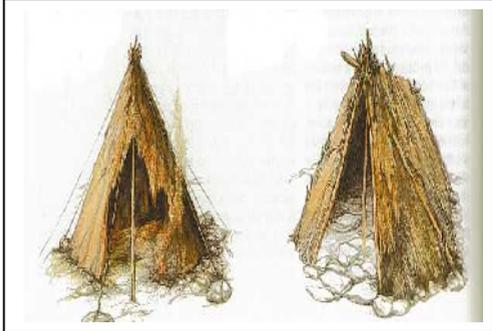


Ces idées reçues du 19^e siècle, et antérieurement, se sont peu à peu effacées de notre imaginaire collectif grâce aux investigations plus performantes avec des moyens technologiques de plus en plus sophistiqués, menées sur la base d'observations et déductions objectives.

Certes l'homme du **Paléolithique** a trouvé dans les cavernes des abris inespérés, mais force est d'admettre que dans beaucoup de régions du monde, comme les vastes steppes de l'Asie Orientale et des étendues sahariennes, pour ne citer que ces types de territoires, il n'y avait pas, ou peu, de cavernes ou grottes.

Alors comment l'homme préhistorique se protégeait-il des dangers potentiels constitués par les animaux de toutes espèces et des conditions climatiques rudes à l'extrême de cette époque ?

Les branchages, les ossements, défenses de mammouths et plus tard, après l'extinction de ces derniers, les cornes de rennes, les fourrures et peaux d'animaux, constituaient les premiers matériaux de construction.

	
<p>De nombreuses huttes d'habitation du Paléolithique supérieur sont fabriquées à l'aide d'ossements de mammouths et de rennes. Ces habitations sont de forme circulaire et leurs dimensions sont variables.</p>	<p>Les armatures de ces huttes sont généralement composées sur la partie inférieure de grands os et de crânes de mammouths. Souvent, deux crânes avec leurs défenses constituent l'entrée dont le linteau est obtenu au moyen d'un os creux long qui unissait les défenses comme un double manche. Ce sont surtout des bois de rennes qui servent à la construction du toit.</p> <p>Source : Albert et Jacqueline Ducros <i>L'homme préhistorique : Image et imaginaire - L'Harmattan</i></p>

L'homme du paléolithique, au quotidien et selon le cycle des saisons, se déplaçait dans des territoires plus ou moins vastes, au gré de la disponibilité de sa nourriture (cueillette et chasse, principalement) et des conditions climatiques plus ou moins

clémentes. Dans les zones relativement chaudes ou tempérées, il préférait se mettre sous les feuillages et/ou passer ses nuits à la belle étoile.

Les foyers, et restes divers, découverts tour à tour par des géologues et des archéologues permettent de conforter ces hypothèses. Il y a eu également des découvertes d'outils rudimentaires en pierres, certes, mais elles attestent que les hommes du paléolithique avaient amorcé le processus de fabrication de leurs outils. Par ailleurs, la découverte dans les galeries souterraines, grottes et cavernes, de *Gravures Rupestres* montre qu'à cette période de l'histoire, l'homme n'était pas cet animal abruti, fraîchement descendu de l'arbre.



La période ultérieure à celle-ci, dénommée l'ère du « **Néolithique** » est caractérisée par le passage de l'usage des cavernes, grottes et abris de fortune aux tentatives de plus en plus perfectionnées d'habitations plus commodes.

L'évolution de l'habitat préhistorique a connu deux étapes principales :

a - Pendant le Paléolithique, l'Homme qui devait vivre en petits groupes isolés de chasseurs nomades a dû améliorer ses campements en consolidant le sol avec blocs et en installant des foyers et dresser des huttes soutenues par des poteaux de fortune et recouvertes de peaux et de branchages.

b – Avec la révolution Néolithique, l'homme agriculteur- éleveur devient sédentaire. Là, apparurent les premières cabanes, puis les premiers villages, centres de regroupement et d'implantation humaine significative, lieux privilégiés de rencontres et d'échanges.¹

¹ Idem, p: 229.

1.2. Structures Sociales et Structures spatiales

Dans les ouvrages de Malinowski ¹, M. Mead ², L. Strauss et autres anthropologues, force est de constater la mise en relation directe de l'organisation sociale des sociétés dites primitives (anthropologie), avec leurs outils et objets de travail, vestimentaires et de parure (ethnographie) et leurs rapports avec l'espace sur lequel ils sont établis.

Structure Sociale, Fonction Sociale et Rôle Social ont été les concepts-clés opératoires (presque inévitables à l'époque) d'analyse et de compréhension du fonctionnement de ces sociétés.

En ce qui nous concerne, c'est la relation Espace/Groupe Social (ou Société, par extension) qui nous intéresse.

En effet, nous remarquons que l'organisation spatiale a toujours été - et demeure - dans toutes les sociétés humaines, le reflet de l'organisation sociale.

Dans les sociétés dites primitives, la distribution des rôles (responsabilités) dans les fonctions sociales impliquait, d'une manière presque automatique, une distribution dans l'occupation de l'espace.

A cet effet, le positionnement des éléments construits au sein d'une communauté (tribu, clan sédentaire, village, etc.....) ne se faisait pas au hasard, mais selon des usages sociaux qui se sont érigés en normes et principes fondamentaux d'organisation sociale de l'espace (H.RAHOUI, 2001).

La représentation suivante, d'ailleurs, tellement reprise dans les romans et films, s'est imposée, au fil du temps, comme une image qui frise le stéréotype.

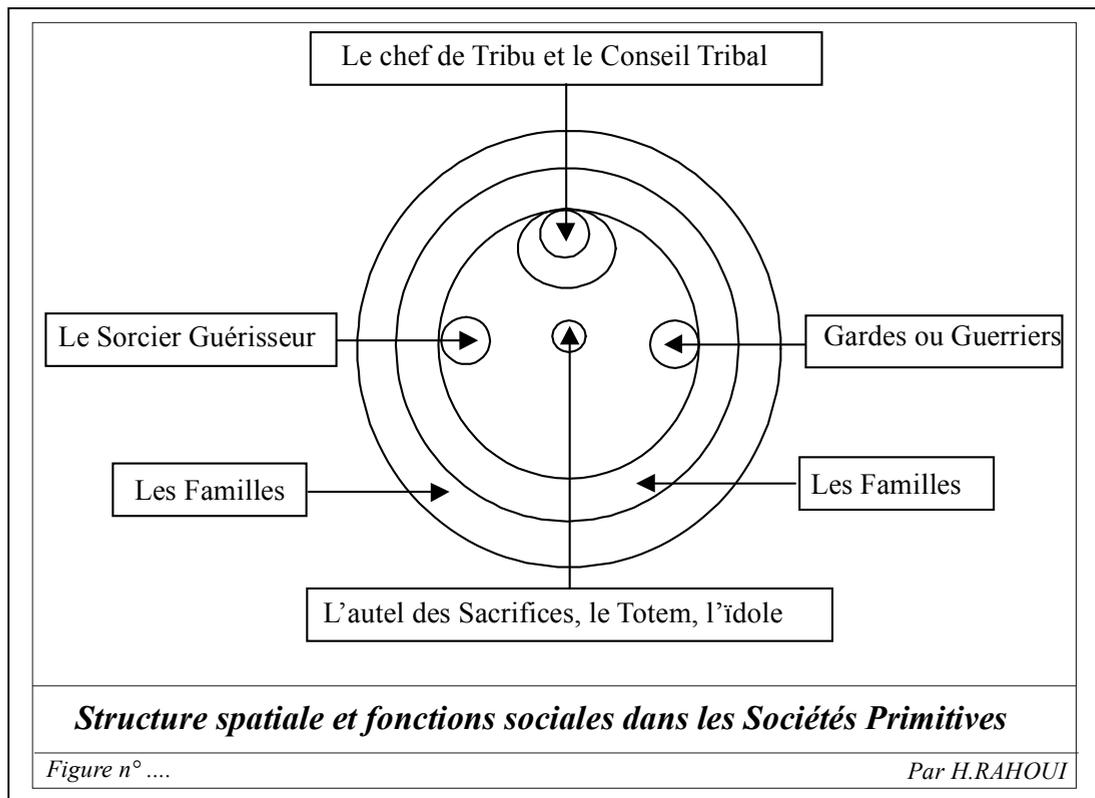
- D'abord, au centre de l'espace élu est fiché le Totem ou Idole de la tribu. Ce dernier représentera le symbole sacré de la tribu (ou communauté) qui va régir sa vie sociale et spirituelle.

¹ Bronislaw Kaspar MALINOWSKI (1967) : *Journal d'ethnographie*, (trad. fr. 1985), Editions du Seuil, 302 p.

² Margaret MEAD :

- *Une éducation en Nouvelle-Guinée (1973)* (Growing Up in New Guinea), Traduit de l'Anglais par Alain Gazio. Collection Bibliothèque scientifique, Paris, Éditions Payot, 310 pp. Collection Bibliothèque scientifique.
- *Mœurs et sexualité en Océanie (2001)*, Collection : Terre Humaine, éditeur Pocket, 606 pages.

- Autour du Totem vont s'articuler les autres éléments construits, en allant du Sacré vers le Profane, et du Particulier vers le Général.
- Cette dissémination va induire un positionnement ramassé en familles mais hiérarchisé en fonction du rôle et de la fonction de chacun, ou chaque groupe, dans la communauté.



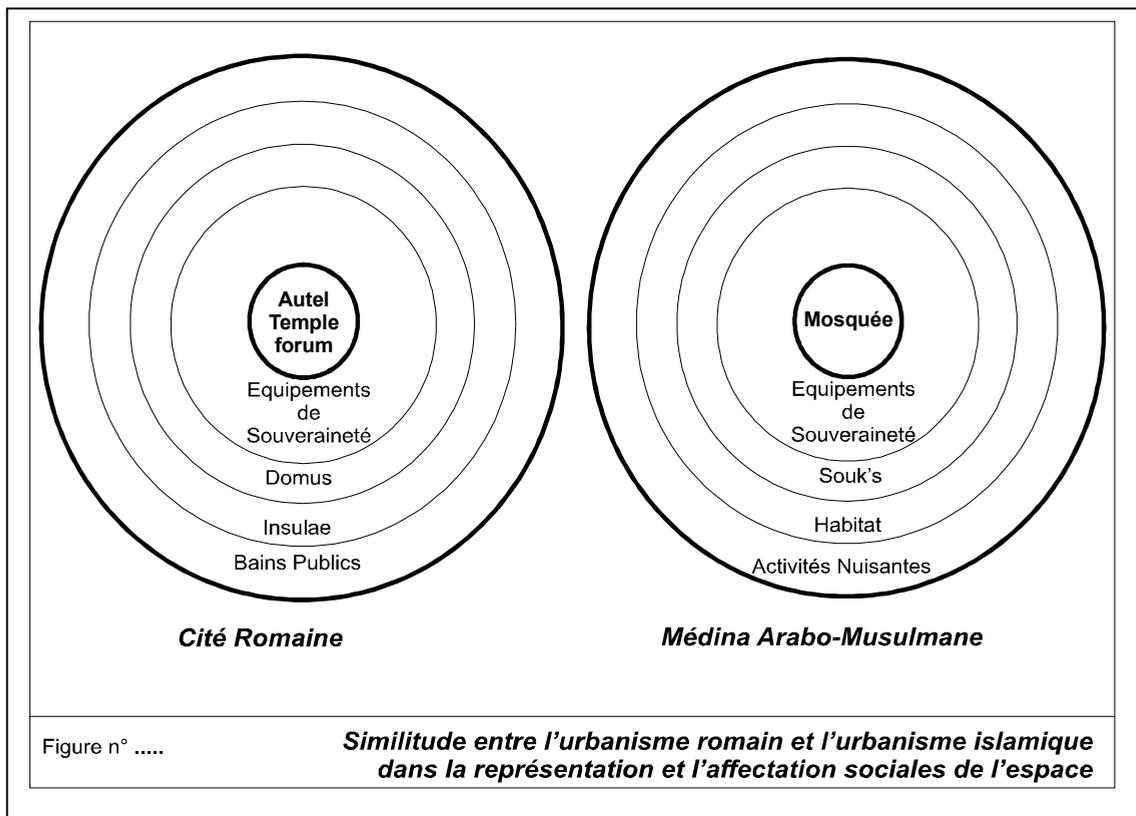
A partir de là, et d'études antérieures¹, nous avons dégagé trois principes fondamentaux régissant l'organisation spatiale des sociétés humaines.

- **Le Principe de Centralité** : Le Totem, l'Autel des Sacrifices et/ou le Temple constituent l'élément central autour duquel graviteront les autres éléments édifiés.

¹ Houcine RAHOUI : Evolution de la relation entre l'espace physique et l'espace socioculturel dans la Médina arabo-musulmane. Cas de Tlemcen. –

- **Le Principe d'Unicité** : Ce regroupement ramassé, c'est-à-dire, non dispersé dans l'espace, autour du temple exprime une recherche d'unicité, d'appartenance à la communauté, mais procure aussi un sentiment de sécurité .
- **Le Principe de Hiérarchie** : même dans l'unicité, il y a un respect, ou plutôt un ordre établi, de la Hiérarchie qui apparaît de manière claire, sans équivoque, à travers le positionnement du Temple , au centre, puis directement, les édifices de la Souveraineté et du Commandement, enfin les familles constituant la tribu.

Ces mêmes principes, comme nous le verrons ultérieurement, vont continuer à déterminer le noyau initial de structuration de l'espace urbain, aussi bien dans l'urbanisme antique gréco-romain que dans celui des médinas arabo-musulmanes.



CHAPITRE III :

LA PENSEE URBAINE DANS LA CIVILISATION ARABO-MUSULMANE

1. Le fait urbain dans la société Arabe antique

La société arabe antique avait une longue tradition urbaine fondée sur le trafic caravanier et pastoral. Les exemples de l'édification d'Albatra (Petra), qui fut la capitale des Nabatéens du VI^e siècle, avant Jésus Christ, au II^e Siècle, après l'ère chrétienne (six siècles durant) et des cités comme Tadmor (Palmyre) au III^e Siècle et Hatra au IV^e siècle, bien avant l'avènement de l'Islam, attestent d'une tradition urbaine arabe très ancienne, bien ancrée dans les mœurs de cette dernière.

Les réseaux commerciaux qui ont transité, pour la plupart, par le désert, comme raccourci et/ou comme passage obligé, ont induit le développement et la transformation de modestes Oasis en de véritables « Métropoles du Désert », selon l'expression de J.PELLETIER. Les points d'eau et la position de carrefour par rapport aux établissements humains, ont permis d'en faire des cités-étapes, relais et marchandes.

*« Mais c'est de l'association durable et réciproquement profitable des sédentaires, des bédouins caravaniers et des pasteurs nomades qu'ont résulté la création et l'enrichissement des cités ».*¹

En effet, Située entre l'Afrique et l'Asie, la péninsule Arabique, qui est un sous continent aride, s'est développée pendant des siècles en autarcie, comme une île, isolée d'une part, par la mer, et de l'autre, par le désert, d'où l'appellation consacrée en arabe « l'île Arabique = الجزيرة العربية ».

De cette terre aux conditions naturelles rudes et difficile d'accès, les arabes ont fait, d'abord un refuge sûr, puis un important carrefour de relations commerciales et culturelles incontournables.

En effet, ses déserts septentrionaux, qui la protégeaient des incursions militaires des grandes armées telles que celles de l'Egypte pharaonique et de la Mésopotamie, pour ne citer que ces dernières, ont, de par la sécurité qu'ils offraient, permis le

¹ J. PELLETIER et Ch. DELFANTE : Villes et Urbanisme dans le Monde,

développement sécurisé de réseaux commerciaux continentaux et inter continentaux (et, par conséquent, d'une diffusion culturelle) d'une grande importance.

A partir du réseau de communications entre les différents points d'établissements humains, se sont développées et maintenues durablement dans le temps, deux routes commerciales principales :

- La première, à l'Ouest, et qui s'étend du Yémen jusqu'au pays de la Syrie, en passant par les contrées du Yémen et du Hidjaz.
- La deuxième, à l'Est, et qui s'étend de Aman (Jordanie) jusqu'à Baghdad (Iraq). Et, bien qu'elle soit de moindre importance que la première, cette route assurait le transit des marchandises du Yémen, de l'Inde et de la Perse

Le fonctionnement des relations sociales, basé sur la dualité endogène : Sédentaire // nomades (//), a permis une complémentarité harmonieuse qui a vu le développement d'une armature urbaine de plus en plus consistante à travers les différentes étapes historiques et que l'Islam, en tant que civilisation naissante a capitalisé, remodelé et redéployé ¹.

Dans les oasis, au confort rendu plus convivial, et dans les zones du Sud, aux conditions climatiques plus clémentes, et où les chaînes de montagnes bénéficient des pluies plus ou moins conséquentes (de la mousson), la pratique des cultures a permis aux sédentaires de réaliser des excédents de production et de faire des échanges fructueux avec les nomades. Les uns (sédentaires) fournissaient aux seconds (nomades et bédouins) des dattes, des vêtements et les divers objets manufacturés dont ils avaient besoin, en échange du bétail, bêtes de somme, animaux divers et sous produits (laine, peaux, etc..), d'une part, et l'assurance d'une protection par ces derniers, des voies de communications, des caravanes, et contre les raids éventuels d'autres entités belliqueuses, d'autre part. Les nomades, qui avaient une connaissance parfaite des itinéraires, servaient à la fois de guides et d'escortes.

C'est pourquoi, si les Sédentaires et les Nomades sont matériellement et économiquement solidaires et dépendants, la ville, ou milieu urbain, va devenir une nécessité de survie, car la disparition du sédentaire entraînerait celle du nomade qui a besoin de cette installation fixe, stable, accueillante, pour s'approvisionner et commercer ; et la disparition du nomade, de même, mettrait en péril celle du

¹ رحوي حسين : العلاقة بين النسيج العمراني والفضاء الاجتماعي الثقافي في المدينة العربية الإسلامية ، مدينة تلمسان العتيقة نموذجاً. رسالة ماجستير، جامعة تلمسان، سبتمبر 2001 ، ص:

sédentaire, devenu sans protection des dangers pouvant venir, principalement, de l'extérieur.

La mémoire collective de cette entité sociale et culturelle qui tire sa sève des branches généalogiques, des mariages et des filiations aux origines communes (rapports de lignage) constitueront pour longtemps des éléments d'équilibre et de stratégie érigés en un système de valeurs immuables qui réglaient les rapports sociaux et réajustaient les rapports de force sur la base de la « Açabiya », telle que l'a définie A.IBN KHALDOUN dans sa théorie sur l'évolution de la société humaine, en fournissant des exemples pratiques sur les formes d'organisation de la société humaine, en général, et arabe, en particulier.

2. Présentation de quelques cités arabes antiques :

Ces populations citées et les réseaux commerciaux qu'ils ont développé, à partir de points d'eau et d'oasis, plus ou moins viables, ont donné naissance à des espaces urbanisés, ou cités, dont les traces matérielles et l'histoire transcrite et/ou orale, ne laissent aucun doute sur leur existence et leur importance.

À titre d'illustration, et pour rendre compte, d'une manière succincte de cette réalité, nous tenterons, ci-après, de présenter certaines cités arabes antiques, que nous jugeons représentatives.

2.1. MA'RIB : Capitale du royaume de Saba

L'histoire de la reine de Saba, doublement célèbre, par sa visite (selon la Bible) et son déplacement instantané (selon le Coran), auprès du Roi-Prophète Souleiman, évoque l'existence d'un royaume opulent que les historiens situent, dans la succession de plusieurs royaumes, entre 1000 à 750 av. J.C. et 550 apr. J.C. .

Certaines recherches archéologiques en cours (2004), avancent même la localisation du site du barrage de Ma'rib, par satellite. C'est dire toute l'importance accordée à cette cité « *enfui dans le temps et sous le sable* ».

Cet espace qui correspond, en grande partie, à l'actuel Yémen, était réputé par l'existence d'un grand ouvrage Hydraulique : le barrage de Ma'rib, et l'émergence de la cité de Ma'rib, autour desquels s'organisait la vie économique et sociale.

Les grands aménagements hydrauliques ont permis, grâce à la mise en place d'un système d'irrigation de périmètres agricoles, de faire des récoltes qui excédaient les besoins de consommation locale ; d'où exportation de produits spécifiques tels que : la Myrrhe, la cannelle, les aromates et l'encens, entre autres produits qui transitaient par

Ma'rib. Ces produits étaient acheminées vers la Méditerranée, principalement la l'Egypte (médecine et embaumement des momies), la Grèce et l'Asie (Inde) pour usage cosmétique, médical et pour la pratique des rites religieux.

Le Coran nous révèle, à travers Sourat Saba' (n° 34), Versets 15 &16, entre autres versets, (القرآن الكريم . : - : 34- آية : 16 15), l'existence de la cité de Ma'rib, du barrage, de jardins, de l'abondance prodiguée par Allah et de sa chute provoquée par l'inondation du barrage.

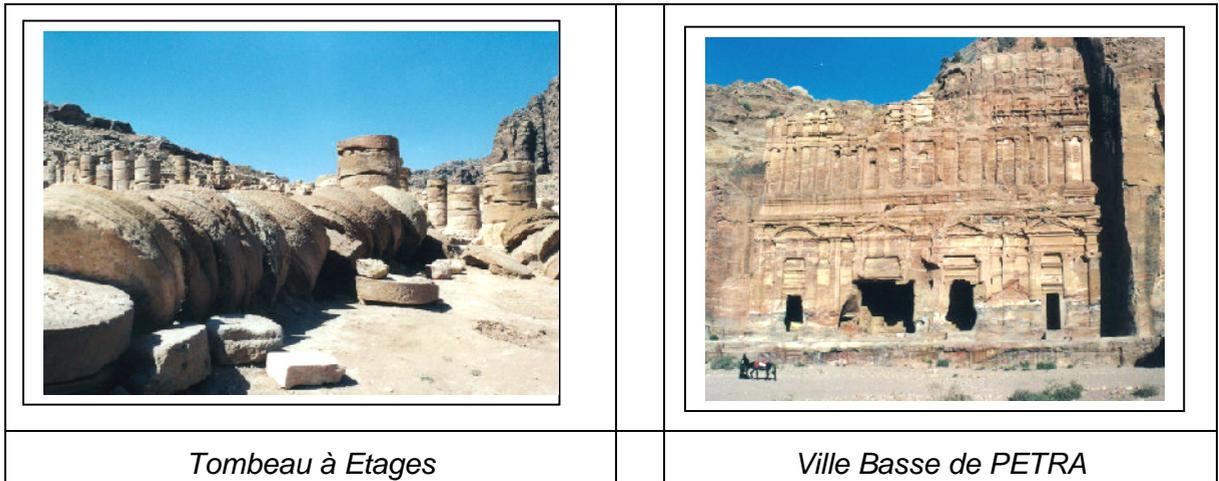
Sourat Saba' (n° 34), Versets 15 &16	القرآن الكريم - سورة : - رقم : 34 آية : 16 15
<p>Il y avait assurément, pour la tribu de Saba un Signe dans leurs habitats : deux jardins, l'un à droite et l'autre à gauche. « mangez de ce que votre Seigneur vous a attribué, et soyez-lui reconnaissants : une bonne contrée et un Seigneur Pardonneur ». Mais ils se détournèrent. Nous déchaînâmes contre eux l'inondation du Barrage, et leur changeâmes leurs deux jardins en deux jardins aux fruits amers, tamaris et quelques jujubiers ».</p>	<p>بسم الله الرحمن الرحيم لقد كان لسبأ في مسكنهم اية جنتان عن يمين وشمال كلوا من رزق ربكم واشكروا له بلدة طيبة ورب غفور < 15 > فاعرضوا فارسلنا عليهم سيل العرم وبدلناهم بجنتيهم جنتين ذواتي اكل خمط وائل وشيء من سدر قليل < 16 > . صدق الله العظيم</p>

C'est à travers les chroniques des guerres qui ont eu lieu au temps du roi Assyrien Sargon II (722-705 av. J.C.) que les sources écrites les plus anciennes font mention du peuple Sabéen qui avait une forte armée, prête à défendre ses espaces vitaux : sa cité, ses riches terres irriguées et ses voies commerciales. La puissance de cette armée nous est rapportée également par le Coran, dans Sourate En-Neml (les fourmis n° 27, Verset 33), « القرآن الكريم . : - : 33- آية : 33 »

Sourate En-Neml (les fourmis n° 27, Verset 33)	القرآن الكريم - سورة : النمل - رقم : - آية : 33
<p>« Nous sommes détenteurs d'une force et d'une puissance redoutable. Le commandement cependant t'appartient. Regarde donc ce que tu veux ordonner ».</p>	<p>بسم الله الرحمن الرحيم قالوا نحن اولوا قوة واولوا باس شديد والامر إليك فانظري ما تامرين < 15 > . صدق الله العظيم</p>

2.2. ALBATRA : Capitale du royaume des Nabatéens.

« PETRA » est aussi le nom, fréquemment utilisé pour nommer cette cité, et qui, en Grec veut dire *Pierre*. C'est un site antique qui appartient à l'actuelle Jordanie, où est apparue et s'est développée la civilisation Nabatéenne, que l'on situe entre le quatrième siècle av. J.C. et l'an 106 apr. J.C.



Deux récits rapportent des données sur l'évolution de la société, ou civilisation, Nabatéenne :

- Le premier récit se situe vers la fin du 4^e siècle av. J.C., où Diodore de Sicile, en se basant sur les récits de Hiéronyme de Cardia, présente les Nabatéens comme une modeste communauté bédouine de près d'une dizaine de milliers de personnes menant une vie de nomades, ne pratiquant pas de d'agriculture, mais l'élevage de chameaux et petit bétail, et le commerce caravanier.¹ Pétra apparaît plutôt comme un refuge imprenable, incrusté dans une profonde anfractuosité rocheuse identifiée sous le nom de « Oum El Biyyarah ».
- Le deuxième récit, fait par le géographe Strabon entre 63 av.-19 apr. J.-C, à partir du témoignage oculaire du philosophe Athénodore, présente Pétra comme « une véritable ville aux maisons en pierres luxueuses, bien gouvernée et agrémentée de jardins ».²

¹ Bibliothèque historique, XIX, 94-100

² même source

Loin d'être un axe commercial stratégique incontournable, ou un site particulièrement accueillant, Pétra s'est imposé plutôt comme un refuge idéal.

Les accès limités, étroits, les passages tortueux, serpentant au fond des encastremements, plus ou moins profonds, ont fait de Pétra un site naturellement protégé, imprenable, permettant un contrôle aisé de la circulation des biens et des personnes ...et troupes, comme l'a souligné Diodore de Sicile.

Cette situation topographique particulière a déterminé une configuration originale de l'espace urbain. En effet, bien qu'elle ait évolué, parallèlement dans le temps, à coté de la civilisation Hellénistique et côtoyé, plus tard, les apports Gréco-romains et Byzantins ; et, loin d'être une vaste nécropole destinée aux morts, ou un sanctuaire édifié exclusivement à la gloire des divinités, comme l'ont infirmé récemment bon nombre d'archéologues et d'architectes, etc..., Pétra a été bel et bien une Ville, dans le sens urbanistique du terme, édifiée dans un environnement, certes contraignant, mais sécurisant.

Son organisation, nous dit-on, n'obéit pas aux schémas classiques de fondations des cités de l'époque et des zones d'influence gréco-romaine, et par extension, du Bassin Méditerranéen, car l'on ne relève pas de plan géométriquement clair et régulier, ni de voirie organisée : tout se limite à une adaptation au Sol..

La seule, et principale, voie de pénétration, dénommée « Silk »¹, qui se fait par l'Est, est moins une voie de circulation ordinaire, normalisée, qu'une sorte de voie processionnelle desservant sur son passage Niches et Divinités taillées dans les Parois Rocheuses.

Si cette voie originale permet la desserte de la partie basse de la cité, l'accès aux bâtisses flanquées sur les hauteurs, se fait par des Cols, plus ou moins, étroits taillés dans la roche.

Quant à l'Habitat, deux types essentiels ont été identifiés et attestés à Pétra :

- **Un habitat maçonné plus répandu dans la ville basse**, c'est à dire au fond de la cuvette et ses alentours. Les fouilles ont mis à nu des demeures, pour le moins, vastes avec une dimension générique de 21m de large par 25m de Long, contenant une

¹ Silk : Mot sans doute dérivé de Meslek (مسلك) qui signifie Passage - (interprétation personnelle)

douzaine de Pièces étalées sur un seul niveau, avec un toit en terrasse et des puits de lumière remplaçant les fenêtres. Certains sous sols de pièces de services sont pourvues de canalisations d'eau acheminée et récupérée de plusieurs manières (captage de sources, eau de ruissellement, eau pluviale etc..).

- **Un Habitat dit « Rupestre »**, en raison de son incrustation en profondeur dans la roche, dans les sites d'Abou Olleiquah et Wadi Es-Sayyagh (أبو عليقة ووادي السياغ). Ce sont des ensembles habitables, d'une à plusieurs pièces, de 03 à 12 pièces, dont certaines sont décorées de peinture, à l'exclusion de sculptures et ornements spécifiques aux autels et temples.

L'exemple le plus représentatif de ce type de maisons serait celle appelée « *Maison de Dorotheos* », dont l'inscription gravée à l'intérieur de cette dernière, sur une banquette, mentionnerait le nom de son propriétaire (située vers le 1^{er} siècle a.v. Jésus Christ).

Les monuments et sanctuaires édifiés à la gloire des Dieux sont, eux aussi, de deux types : les temples maçonnés et les temples rupestres.

Le « *Trésor du Pharaon* – » est le monument célèbre du tombeau (ou cénotaphe) d'un roi nabatéen, d'une envergure de près de 40 m de hauteur et 25 m de largeur, taillé dans un grès rosâtre, à l'entrée d'un imposant défilé donnant accès au site.

Enfin, Le site d'ALBATRA est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'U.N.E.S.C.O. depuis 1985. Il contient plus de 600 tombeaux taillés dans le grès et quelques 3 000 monuments rupestres, auxquels s'ajoutent des bâtiments publics et privés construits à partir de blocs extraits sur place dans des carrières.

2.3. TADMOR (Palmyre) :

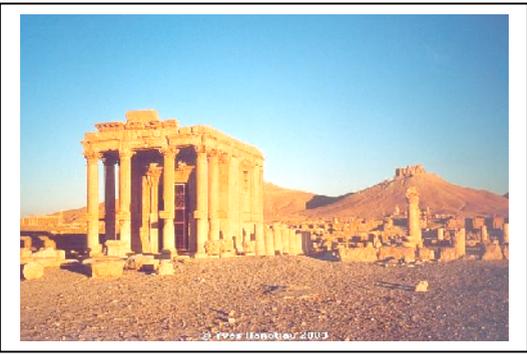
La Mésopotamie a connu, elle aussi, une civilisation très ancienne qui s'est épanouie particulièrement durant les quatrième et troisième millénaires avant J.C. le long de la vallée de l'Euphrate.

Tadmor, appelée aussi Palmyre¹, et qui veut dire dans l'ancienne langue Gréco-Latine Latine « *Cité des Palmiers* », est l'un des joyaux de la civilisation Mésopotamienne (Syrie Antique) qui s'est épanouie et développée le long de la vallée de l'Euphrate.

Les « vestiges de Mari » constituent, avec les découvertes qui s'en sont suivies plus tard, les preuves matérielles de l'existence au II^e millénaire déjà d'une florissante cité-carrefour politique économique et culturelle, avec une maîtrise parfaite de l'art de bâtir et de l'écriture, entre autres particularités.

Contrairement à Albatra (Pétra), Tadmor occupe une position géostratégique privilégiée, dans un environnement naturel hospitalier. En effet, elle se trouve à presque égale distance entre les points les plus importants de la région où elle est érigée, avec les plaines du Croissant Fertile, la plaine du Hauran, l'Oasis de Damas, la plaine d'Alep et la vallée de l'Euphrate ; mais aussi, la trouée (passage) de Homs, à travers la chaîne montagneuse côtière, qui permet une liaison aisée entre la plaine de l'Oronte et le Littoral.

C'est pourquoi, en plus de sa vocation première de carrefour caravanier dont elle partageait et disputait, par moments, le leadership avec Albatra (Petra), ses eaux abondantes, son arrière pays, avec une steppe bien nourrie, permettant de pratiquer l'élevage, lui valurent bien des convoitises et d'interminables dominations multiformes : Phéniciens, Araméens, Egyptiens, Chaldéens, Perses, et Romains l'ont, tour à tour, divisée, morcelée, annexée, chérie à tel point qu'ils en firent, pendant de longues périodes un centre urbain économique et militaire important et une capitale régionale de la méditerranée orientale

	
<p>Palmyre : (ou Tadmor, perle du Désert de Syrie) Arche Monumentale</p>	<p>Palmyre : Temple de Baal Shamen et château</p>

¹ Tadmor = Palmyre en Syrie; Albatra= Pétra en Jordanie.

Après avoir sombré dans l'oubli, Tadmor fut redécouverte, avec surprise, le 14 Mars 1751 par le voyageur anglais Robert WOOD, dans une oasis du désert de Syrie.

Ce sont les fouilles entreprises par les français, les suisses et les polonais, et plus tard par les syriens eux mêmes, qui vont faire mieux connaître l'urbanisme de cette ville marquée par de grandes voies à colonnades, des temples et des tombeaux, témoins d'une architecture et des sculptures originales qui remontent dans leur majeure partie aux II^e et III^e siècles après Jésus Christ, moment où la ville était devenue, selon l'expression empruntée par les archéologues et historiens « le Boulevard de l'Empire en Orient. », mais aussi une plate-forme militaire de premier ordre, avec toujours un statut et des privilèges particuliers.

L'originalité de cette civilisation urbaine réside dans les emprunts harmonieusement combinés au monde classique gréco-romain et à l'environnement local, dominé par une culture et des pratiques sémitiques alliant la simplicité bédouine et le confort raffiné citadin.

L'espace urbain de Tadmor s'ordonne autour d'éléments architecturaux grecs tels que l'Agora, vaste cour de 71mètres sur 84, avec des portiques ornés de plus de 200 statues représentant les personnages signifiants de la vie sociale de l'époque (caravaniers, militaires et fonctionnaires).

À l'ouest, la rencontre de la route de **Homs** avec celle de **Damas** sur une voie à colonnade, de plus d'un kilomètre (1100 m) marquée par un arc tétrapode, permet de pénétrer majestueusement dans la ville, en débouchant sur une vaste place ovale.

Non loin de ces ouvrages proches du style grec, se dresse le théâtre (II^e siècle) au modèle typiquement romain.

Comme Albatra, Tadmor avait aussi ses divinités, dont « Bêl » ou Bâal, auquel les Palmyréniens ont édifié vers 129 le temple de Baalshamîn (بعل شمين). Un peu plus tard le sanctuaire de Bêl est rebâti par Hadrien.

L'ampleur des nécropoles mises à jour indique l'importance de la place tenue par le culte des morts. Le tombeau d'Elahbêl (103 apr. J.-C.) qui comprend un caveau, au-dessus duquel s'élevaient cinq étages encombrés de sarcophages et aux parois garnies de loculi est assez édifiant à ce sujet.

Après avoir, vécu ses moments de splendeur, comme centre militaro-économique, avec ses Fondouk et Khans (hôtelleries de marchands) où l'on achetait l'encens et les aromates de l'Arabie et de l'Inde, le poivre du pays Tamoul et la soie de la Chine ; et après avoir occupé de fortes positions sur les bords de la mer Rouge, et en exploitant les voies fluviales du Nil ; et après avoir été un partenaire fidèle des Parthes et des Romains et un régulateur des flux commerciaux et des tensions fréquentes qui naissaient entre eux, Tadmor retomba au statut de ville ordinaire.

A la fin du III^e siècle, Dioclétien en fit un élément du limes qui défendait l'Empire face aux Perses.

Au VI^e siècle, Justinien relève encore les remparts avant que la conquête arabe, en 634, ne fasse retomber dans l'oubli Palmyre, redevenue Tadmor.

2.4. MEKKA EI Moukarrama (LA MECQUE)

Enfin, pour conclure, nous présenterons la ville significative à plus d'un titre, qui a marqué d'une manière irréversible le passage d'une Arabie Païenne à une Arabie Musulmane porteuse d'une foi séculaire renouvelée et d'un projet social nouveau. Il s'agit de Mekka (la Mecque).

Ancienne cité située à l'Ouest du territoire de l'Arabie Saoudite actuelle, dans le Hedjaz, à proximité du port de Djeddah, Mekka () est le haut lieu de Pèlerinage de l'Islam.

« Elle se trouve placée au carrefour des grandes voies naturelles mettant en communication l'Inde, la Perse et l'Extrême Orient avec l'Europe ; l'Asie Mineure et la Mésopotamie avec l'Egypte, l'Ethiopie et l'Afrique Centrale », nous dit SOUALAH Mohammed (1935).

Elle est mentionnée dans le Coran ; le commerce caravanier est cité dans sourate Koraych (...). Deux voyages par An y sont mentionnés : Rihlat Ech-Chita et Rihlat Es-Sayf, c'est dire toute l'importance et la place que tenait l'activité caravanière pour Mekka et sa région.

Le géographe égyptien Ptolémée la mentionne aussi dans ses écrits et l'appelle Makoraba au II^e siècle apr. J.-C.

L'Histoire de Mekka remonte, elle aussi, loin dans le temps. Elle est célèbre, non seulement par la Kaâba (), mais aussi par le fait qu'elle fut un grand centre d'échanges commerciaux, principalement caravaniers, et où se déroulaient aussi les manifestations culturelles et sportives.

Selon les récits anciens, la tradition orale et la croyance musulmane, la Kaâba fut construite, ici-bas, par le père de l'Humanité Adam et serait, de ce fait, la première édification maçonnée sur Terre (clin d'œil aux architectes !). Elle fut reconstruite une seconde fois, après le Déluge, par le Prophète Ibrahim (إبراهيم الخليل), aidé de son fils Ismaël, ancêtres des Arabes.¹

¹ SOUALAH Mohammed : l'Islam et l'Evolution de la Culture Arabe
2^{ème} Edition , P & G Soubiron, Alger, 1935 ; P : 17

La Kaâba avait réuni plus de trois cents soixante (360) Idoles représentant les divinités des tribus d'Arabie.

Le Pèlerinage, institué depuis la haute antiquité, réunissait (ou plutôt charriait) les différentes tribus et clans () qui s'agglutinaient autour de la Kaâba sous l'œil vigilant et bienveillant des principales familles, avec à leur tête le groupement de Koraych qui avait acquis de longue date une grande notoriété dans le règlement des conflits, le commerce et surtout la garde et l'entretien des divinités placées à l'intérieur de la Kaâba.

Aux alentours de Mekka, se trouvait le sanctuaire de Menât (). Un Temple consacré à Ossa () s'élevait dans la vallée de Nakhla (). Près de Taïf (), il y avait le temple de Lât ().

C'est dire que ce territoire qui revêtait un caractère éminemment sacré ne pouvait qu'appeler aux regroupements et aux activités humaines les plus diverses.

C'est ainsi que Okkadh, petite bourgade située entre Mekka et Nakhla devenait chaque année, à trois (03) semaines du Pèlerinage de Mekka (La Mecque), « le Grand Souk ouvert aux Tribus du Désert » venues de toutes parts.

Cette Foire, appelée « Souk Okkadh – » était à la fois :

- Un grand marché à ciel ouvert
- Un lieu où se tenaient les Congrès Littéraires qui regroupaient les figures illustres des Poètes tels que :

Imr'Oul Kay's, Zoheir , El Harith etc (... الحارث إلخ).

Et, où se mettaient en compétition les productions littéraires, accompagnées de Joutes Oratoires, récits passionnants d'histoires, de légendes et de hauts faits et actes des tribus et des Hommes.

Un espace de communications multiformes : Nouvelles des Arabes et des Nations ().

Un lieu et une occasion privilégiés pour déposer les armes et régler les litiges entre tribus et personnes.

Une opportunité pour l'organisation de tournois sportifs et jeux d'adresse.¹

Enfin, en plus de Okkadh, il y avait aussi « Souk Majanna » et « Souk Doul'Majâz », entre autres souk.

¹ SOUALAH Mohammed ; même source ; pp : 19-20

a - Sur les plans politique et social :

La Cité (Mekka) et son aire d'influence sont gouvernées par un Sénat délibératif et non exécutif, analogue au conseil des anciens de la tribu nomade.

Le groupement des Tribus et Clans se réclamant d'un ancêtre commun, Koreich sont liés par des rapports de lignage, des intérêts économiques

La langue et l'histoire communes, la coexistence sur un même territoire et l'adoration des mêmes divinités ont fini d'instaurer une certaine unité et une stabilité durables.

b -Sur le plan Economique :

Mekka, vivant du transit caravanier, est une importante place financière dont les habitants pratiquent, dans leur majorité, des opérations de crédit, de spéculation et de négoce de différents produits et marchandises, ainsi que de leur accueil et leur acheminement vers leurs destinations respectives. La sécurisation du transport des produits se faisait par des familles, ou plutôt des tribus, aguerries et rompues à ce genre spécifique d'activité.

Conclusion Partielle :

Ces quelques exemples de cités et civilisations anciennes, donnés à titre d'illustration, montrent que le fait urbain dans la société arabe antique, et anté-islamique, est un fait établi et que l'image de l'arabe nomade, vivant dans le désert, ou tout au plus, en rase campagne, rude et ignorant, n'est qu'une fabrication d'Orientalistes en mal de civilisation, ou de colonisateurs qui prétendaient porter la foi, le progrès et la civilisation là où elles leur semblait manquer, voire absente, avec un esprit avéré de missionnaires désintéressés.

C'est pourquoi, les territoires arabes et leur environnement ne peuvent en aucun cas être une zone perdue ou une zone d'oubli, au vu des différentes civilisations qu'elle a porté en son sein et celles avec lesquelles elle a été mise en contact (Egypte Pharaonique, Mésopotamie, Civilisation Assyrienne, Babylonienne, Sabéenne, Hellénistique, Gréco-romaine, Persique, Indienne, etc...) pour ne citer que ces dernières.

Autre fait, très important : la quasi totalité des religions monothéistes (Judaïsme, Christianisme et Islam), et des Prophètes qui ont transmis le Message Divin à l'Humanité, sont issus de cette zone géographique Prodigieuse.

Ainsi, c'est en suivant les étapes d'évolution de la société arabe dans ses formes d'organisation sociales et spatiales que l'on comprendra la genèse de la pensée sociale chez les arabes et des facteurs déterminants qui ont en fait d'eux les porteurs potentiels du flambeau de l'Islam, en tant que foi et en tant que Projet Social cohérent.

C'est dire, enfin, que la recréation des villes dans l'ère islamique n'est pas, comme généralement présentée, une sorte de génération spontanée, mais plutôt une réadaptation et un remodelage d'un capital urbain (ou citoyen) préexistant, antérieur l'avènement de l'Islam, comme nous nous attacherons à le montrer dans le chapitre destiné à cette question.

3. Les fondements théologiques de l'Islam, la pensée sociale arabe et la ville Arabo-Musulmane

3.1. Qu'est ce que l'Islam ? ¹

Le mot « Islam », issu du verbe « Aslama », en arabe, (إسلام -) veut dire « se soumettre à Allah ». Celui qui croit en Allah, comme unique divinité, est un « Croyant - » ; celui qui croit et pratique l'Islam est un « Musulman - ».

La Religion Musulmane a été révélée au prophète Mohammed, sur lui le salut et la Paix, entre 600 et 632.

La foi musulmane consiste à croire en l'unicité de Dieu (الإيمان بالله), à ses Anges (وملائكته), ses Livres révélés (وكتبه), ses prophètes (ورسوله), en la prédestination (le Bien et le Mal) (خيريه وشره) et au Jour du Jugement Dernier (وباليم الآخر).

C'est une religion monothéiste *synchrétique* car elle établit un lien indéfectible entre tous les fils et descendants d'Ibrahim (Abraham), pratiquants du Judaïsme, du Christianisme et de l'Islam, (par ordre chronologique des révélations célestes). Elle est intemporelle, et non nouvelle, car elle restaure la révélation qu'*Allah* avait précédemment faite aux prophètes et que les hommes, dans le temps et dans les faits, ont altérée.

L'Islam se définit et se présente comme une religion « Dîn - دين », un système de gouvernement « Dawla - دولة » (Islam politique) et un mode de vie qui dicte, sinon oriente, chaque instant du quotidien dans le monde d'ici-bas « Dounyâ - دنيا ». Il incarne à la fois : une instance spirituelle et religieuse, un projet social de portée Universelle, un mode réglementé d'existence et une culture.

Ses sources sont :

La parole sacrée d'Allah, révélée au prophète Mohammed, Sur Lui le Salut et la Paix, « le Coran – القرآن الكريم »

L'Enseignement et la vie du Prophète « la Sunna - سنة ».

¹ *Réf. A* : Mohamed ARKOUN :

- Pour une critique de la Raison islamique ; Maisonneuve-Larose, 1984
- l'Islam dans l'Histoire ; in : Maghreb- Machrek , 1983, n° 102, pp : 5-24
- les Sciences de l'Homme et de la Société appliquées à l'étude de l'Islam ; in : Colloque sur les sciences sociales aujourd'hui ;CREDO / Département de Sociologie, Oran, du 26 au 29 mai 1984 ; O.P.U.- Alger, 1986 ; pp : 275-299
- *Réf. B* : Mohammad Khalid MASUD : Islamic legal Philosophy ; a study of Abû Ishaq El Shatibi's life and thought ; Islamabad, 1977
- *Réf. C* : Dictionnaire Encyclopédique 2002 (C.D.).

De ces sources découle « la Sharî'a – الشريعة » qui est le corpus des règles religieuses. Sur les 6236 versets qui constituent le Coran, 214 sont des Lois ; une vraie législation ordonnancée qui constitue la base du droit civil, pénal et commercial (*Dictionnaire Encyclopédique- 2001*).

En appui du Livre sacré et de la Sunna, viennent :

« El Ijmâ" - إجماع » qui est le *consensus* obtenu par l'avis unanime de la communauté des Savants.

Le « Kiyas – القياس » qui est l'application par *analogie* des lois coraniques à des cas nouveaux, éventuellement, similaires à d'autres déjà traités.

Le « Fiqh - الفقه » qui représente la méthodologie d'interprétation du Droit Islamique.

3.2. L'Islam : une religion « Dîn - دين ».

L'islam est une religion à observances : les prescriptions règlent, à la fois, la vie privée et communautaire. Cinq domaines vitaux en sont couverts :

- La définition dogmatique des Croyances,
- Les Convenances et Usages,
- Les Principes Ethiques,
- Les Pratiques Cultuelles
- Et les Règles Sociales.

A partir de là, il y a une codification précise des Obligations, de ce qui est permis, de ce qui ne l'est pas, et des Interdits majeurs.

Les Obligations « Fard - فارد » vont des pratiques liées aux règles de pureté rituelle, à l'établissement et le maintien de la Justice, de la Solidarité, de l'égalité, de l'Amour du prochain et de la Paix.

Les Interdits et les permissions vont des principes et des manifestations de la croyance, aux relations sociales et commerciales, à la vie domestique, la morale sexuelle, la pudeur, la nourriture, la boisson, la magie et la sorcellerie, jusqu'aux relations de respect et de bienveillance avec les non-musulmans (أهل الذمة). Le plus grand péché étant la pratique concomitante du polythéisme « le Chirk – شرك ».

3.2.1. Les piliers de l'Islam sont au nombre de cinq (05) :

- La Croyance qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mohammed, *sur lui le salut et la Paix*, est son Prophète « les deux Chahadates – الشاهدتان »
- La Prière « 05) « ركعة fois par jour).
- L'Aumône Légale « 01)« زكاة fois par An).
- Le Carême du mois de Ramadhan « 01) « صيام fois par An)
- Le Pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam « حجة » pour ceux et celles qui le peuvent, (une fois dans la Vie).

Les théologiens « Oulémas - », qui sont des Jurisconsultes, et les « Imams – », chargés d'expliquer la pratique quotidienne de la foi, d'interpréter les actes, de faire des prêches et diriger la prière, ne sont nullement des interfaces d'Allah auprès des Hommes, pourvus du Pouvoir d'Absolution, et autres attributions...

Dans la Communauté Musulmane « El Oumma – », tous les croyants sont égaux entre eux, seul leur degré de piété les distingue aux yeux d'Allah () -Verset n°13, Soura n°49) .

3.3. L'Islam : un système de gouvernement « Dawla - » ?

L'Etat islamique pas de forme spéciale de gouvernement ; mais sa conception, inspirée du Coran, de la Sunna et de la tradition repose sur :

- « L'Imamat – » ; l'Imam, étant le guide spirituel et religieux, c'est le Commandant des Croyants (أمير المؤمنين)
- Et le Principe de Consultation de la Communauté Musulmane « la Choura – ». L'imam détient le pouvoir Exécutif et Judiciaire. Quand au Pouvoir Législatif, il est prédéfini par la « Charî'a ».

4. La Pensée socio-urbaine Islamique à travers quelques Penseurs :

La *Cité arabo-musulmane*, objet de notre recherche, et la cité islamique par extension, ne sont pas nées spontanément, mais sur la base d'une lente évolution dans le temps qui a pris en compte les paramètres de la pensée et des pratiques préexistantes, d'une part, et de l'avènement de l'islam, qui a révolutionné les conceptions antérieures du monde, d'autre part.

Afin de comprendre la spécificité de la **Cité** (ou **Ville**) Arabo-musulmane, il faudrait la mettre au diapason des fondements socioculturels et philosophiques qui la sous-tendent. Pour cela, il nous a paru opportun de présenter certains des Penseurs, que nous pensons être représentatifs, de la pensée socio-urbaine arabe aux étapes charnières (significatives) de son évolution, et en rapport avec les espaces territoriaux et les systèmes socio-politiques différenciés dans lesquels ils ont vécu.

Parmi les penseurs musulmans qui ont développé des réflexions, non exclusives, sur les établissements humains (sociétés bédouines, sociétés citadines, territoires, cités, règles d'usage des Sols,...etc), nous présentons succinctement :

4.1. El Farabi

El Farabi est un penseur et philosophe du moyen âge qui conciliait entre la théologie, comme fondement céleste, et la logique, comme mode de pensée rationnelle basée sur la démonstration et l'argumentation.

Il a ventilé la connaissance (en son temps) en huit (08) disciplines :

- La Science des Langues
- La Logique
- Les Mathématiques
- La Science de la Nature
- La Théologie
- La Politique
- La Jurisprudence (El Ijtihad – الاجتهاد)
- (Et) L'Art Discursif

Comme il a étudié les sciences anciennes, particulièrement celles émanant de la Grèce antique, telles que la philosophie, la musique, les mathématiques, etc ... dans un questionnement fécond qui lui a permis, entre autres, en opérant un rapprochement entre les pensées de Platon et d'Aristote sur la question de la *Cité Idéale*, de présenter une nouvelle synthèse dans la pensée sociale arabe, particulièrement en ce qui concerne les formes d'organisation de la société humaine.

A cet effet, El Farabi scinde les sociétés humaines en deux catégories : les *Sociétés Achevées* et les *Sociétés Inachevées*.

4.1.1. Les sociétés achevées sont hiérarchisées en trois entités :

- Les grandes entités constituant le peuplement de la planète.
- Les entités moyennes constituant le peuplement de territoires plus ou moins vastes (nations, royaumes etc....).
- Les petites entités constituant le peuplement des cités (villes).

4.1.2. Les sociétés inachevées (ou en formation),

Ce sont celles constituant les villages, bourgs, l'habitat épars dans les zones rurales, et les regroupements familiaux dans les foyers (maisons).

Ces sociétés inachevées sont, sous toutes leurs formes, rattachées à la Cité (ville) autour de laquelle elles gravitent.

Cette vision hiérarchique de la société humaine est représentée schématiquement comme suit :

<ul style="list-style-type: none"> • Sociétés achevées 	
Peuplement au niveau planétaire (sur les continents)	1
Peuplement au niveau territorial (nations, royaumes)	2
Peuplement au niveau urbain (cités)	3
<ul style="list-style-type: none"> • Sociétés inachevées (ou en formation) 	
Regroupement dans les villages, bourgs et en zones rurales	4
Regroupement familial (habitation familiale)	5

Ramenée au niveau urbain (la Médina), cette vision hiérarchique apparaît également dans les rôles et fonctions sociales, inter-individuelles et individuelles où tout groupe et tout individu se positionne dans la cité selon ses compétences, ses capacités et sa volonté.

Dans cet esprit, El Farabi propose, à la place de la Cité Idéale (المدينة المثالية), la Cité Vertueuse (المدينة الفاضلة) dans laquelle se concrétise le bonheur par la Justice, la Liberté et la Prospérité..

Par opposition à cette Cité, il y a :

a - La Cité Païenne **المدينة الجاهله**

La Cité Païenne dans laquelle les habitants ne connaissent que la jouissance matérielle et sensorielle immédiates, mais pas le Bonheur.

Ce bonheur qui ne peut être procuré que par la discipline du corps et de l'esprit, pour permettre à l'âme une existence future éternelle, et qui devrait être bien meilleure que celle menée ici-bas. La vie spirituelle existe sous une forme attachée à la jouissance.

b - La Cité Perverse **المدينة الفاسقه**

La Cité Perverse est celle dont les habitants ont les mêmes croyances et convictions que ceux de la Cité Vertueuse, mais en transgressant les enseignements et la morale que prône celle-ci, tombent dans les pratiques des habitants de la Cité Païenne.

c - La Cité Egarée **المدينة الضاله**

la Cité Egarée dont les habitants, qui ont une fausse idée de la divinité et de la vérité, s'en remettent à leurs sorciers ou gouvernants qu'ils croient investis de pouvoirs

suraturels et/ou divins (El Faraby cite l'exemple du Pharaon). Les habitants, ignorants, vivront et mourront égarés.

4.2. Ibn Sina (Avicennes)

Ibn Sina est une véritable encyclopédie qui a marqué son temps dans des domaines variés tels que la philosophie, la théologie, les mathématiques, les sciences de la Nature et la médecine.

La plupart de ses œuvres ont été traduites dans plusieurs langues ; certaines sont encore d'actualité, puisqu'elles ont connu des applications à l'ère contemporaine, notamment dans le domaine de la médecine.

Concernant sa conception de la cité, Ibn Sina considère que le regroupement de l'espèce humaine (l'établissement humain) dans la cité doit d'abord reposer sur des critères de bonne moralité (vertu) et sur la Justice.

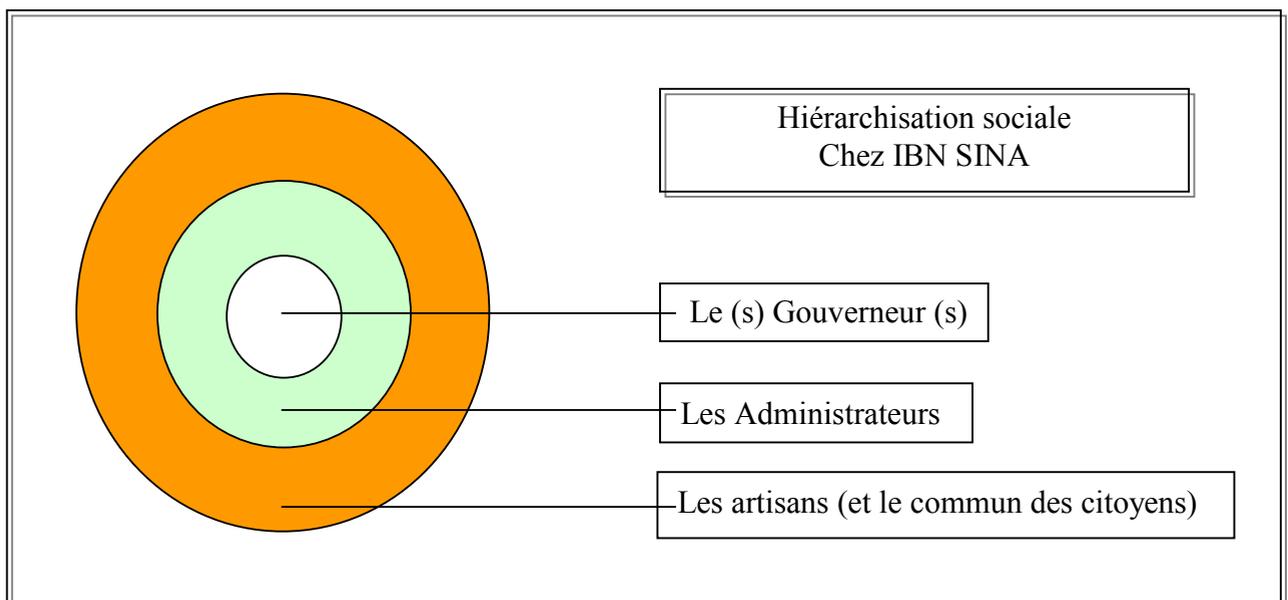
Ibn Sina parle tantôt de Cité de Justice (المدينة), tantôt de Cité Vertueuse (المدينة).

Ce parallèle qu'il fait, invariablement, de l'emploi de ces deux concepts signifierait- il sans doute qu'il ne saurait y avoir de vertu sans justice ? surtout que le système de production antique était basé sur la force de travail des esclaves (Mode de Production esclavagiste), et non sur un consensus d'égalité des droits et de justice tels que prônait la doctrine musulmane à son age d'Or.

Comme El Faraby, Ibn Sina développe lui aussi le principe de hiérarchisation sociale par les fonctions (*prémices d'une approche fonctionnaliste des systèmes sociaux ?*).

La Cité doit être socialement composée :

- Des Gouverneurs ()
- Des Conservateurs ou Administrateurs ()
- Des Artisans ()



Les Gouverneurs, (Penseurs, Sages), sont ceux qui prennent en charge les destinées de la cité. Ce premier niveau hiérarchique, au sommet de la pyramide, est constitué du Calife, Emir, ou Wali et de son entourage immédiat constitué par le Mufti, les conseillers, le commandant des forces armées, et les Visirs (ministres), en général.

Viennent en seconde position, intermédiaire, les administrateurs et inspecteurs, qui sont les gestionnaires directs du quotidien. Ce niveau hiérarchique est important du fait qu'il constitue la courroie de transmission, le lien, entre le citoyen et les tenants du pouvoir.

Au niveau commun, viennent les maîtres artisans des diverses corporations, ou corps de métiers, leurs artisans et apprentis, et le reste des citoyens.

A l'inverse, de la philosophie gréco-romaine qui présente la hiérarchisation sociale comme une fatalité naturelle héritée à la naissance, ou acquise suite à un acte de réduction à l'esclavage de prisonniers de guerre, la hiérarchisation sociale et des fonctions dans la société musulmane se fait sur la base des critères de capacités, de compétences, de moyens financiers et de moralité, telles que définies par la « chariaa » Islamique.¹

✓ واوتوا الناس زلهم
 ✓ هل يستوي الدين يعلمون والدين لا يعلمون ؟
 ✓ كيف استعبدتم الناس وقد ولدتهم امهاتهم احرارا ؟
 ✓ لا فرق بين عربي ولا عجميا إلا بالتقوى (حديث نبوي شريف)
 ✓ الخ... ✓

Ceci, sur le plan structurel, et sur le plan fonctionnel, la Cité Vertueuse (ou de Justice) doit reposer sur :

- La famille qui constitue le noyau essentiel de la société et qui a pour fonction principale la perpétuation de l'espèce et par conséquent, la durabilité de la cité.
- Le mariage par lequel se constitue la famille et se tissent les liens de parenté. Ces liens qui développent et renforcent l'esprit de solidarité et de cohésion sociale. Comme le mariage permet de transmettre l'héritage et d'organiser la division du travail.

¹ ابن سينا : كتاب السياسة

- Le Travail qui est bénéfique non seulement pour celui qui l'effectue mais aussi pour l'ensemble des habitants de la cité. Pour Ibn Sina, l'oisiveté et le chômage sont à bannir de la *Cité Vertueuse*.¹
- L'entraide, ou coopération, que nous appelons communément « la Touiza », doit être une action banale, qui s'instaure au quotidien, pour aider surtout les plus faibles et les plus démunis à réaliser leurs objectifs.
- La célébration des fêtes est également importante aux yeux d'Ibn Sina car elle permet aux habitants de la Cité et aux invités de se connaître, et se reconnaître, dans le regroupement. Cela constitue un élément essentiel pour développer la *Cohésion Sociale* ()².

4.3. Abderrahmane Ibn Khaldoun

4.3.1. Présentation de l'auteur

Après avoir longtemps vécu dans le giron des royautes du Maghreb et du Machrek, en occupant des postes de responsabilité divers (administration, finances, diplomatie, etc..., Abderrahmane IBN KHALDOUN a bien observé et étudié les systèmes de gouvernement et les formes d'organisation sociale politique et économique de son époque.

En quittant, les cercles de Pouvoir (cours), où l'on se donnait toutes les peines pour le retenir, Abderrahmane IBN KHALDOUN, abandonna la vie de luxe en se contentant d'une grotte aménagée en habitation sommaire, près de Tahert (Tiaret), pour s'adonner presque totalement à la recherche qui a abouti à la naissance d'une œuvre monumentale de quatorze (14) tomes.

Il s'agit de **la Moukaddima** () et **les Prolégomènes** (), entre autres élaborations intellectuelles.

De cette œuvre, qui jaillit comme une lumière dans une époque où les arabes amorcèrent de manière irréversible leur cycle de décadence, ressort un contenu

¹ الدكتورة نجوى قصاب حسن : التفكير الاجتماعي عند العرب

مطبوعات جامعة دمشق، سوريا، 1989 ، ص: 44

² ابن سينا : الشفاء - تقديم ومراجعة : إبراهيم مذکور

الجمهورية العربية المتحدة، القاهرة، 1960 ، ص : 451

nouveau qui jeta les bases d'une discipline « socio-historique » que beaucoup rattachent à « l'Histoire » et à « la Sociologie », aux Sciences Humaines et Sociales, par extension.

4.3.2. *Présentation de l'œuvre*

Montreuil, spécialiste et traducteur des œuvres d'Ibn Khaldoun considère que ce dernier sort du lot de ses contemporains par la manière dont il perçoit la réalité, l'analyse et la transmet. Ibn Khaldoun fait une nette différence entre l'historiographie, l'histoire événementielle et l'histoire sociologique, ou de la société.

Dans le chapitre relatif à l'Espace et la Société, il met en relation les établissements humains et leurs répartitions dans les espaces géographiques, le climat ...et bien d'autres facteurs pour la compréhension des phénomènes sociaux.

A ce niveau, Ibn Khaldoun considère que la société humaine fonctionne et évolue sur la base d'une dualité endogène **Badw // Hadar** (Rural // Urbain).

- **La société rurale (ou bédouine)** vigoureuse et alerte aspire à la richesse et au pouvoir (**Mulk**), et de ce fait, elle déploie tous ses moyens et arrive à s'imposer, en tant que nouvelle force économique et militaire, en supplantant la société urbaine affaiblie par l'oisiveté et le luxe, et dont les liens organiques avec les tribus, boucliers de protection et bras de dissuasion, sont devenus de plus en plus fragiles et inconséquents.
- **La société urbaine déchue**, en cédant (sous quelle forme que ce soit) ses biens matériels, tombe dans la *Badawa*. Elle doit réapprendre la vie de la *Badawa*, se développer, renforcer ses assises matérielles et humaines, consolider ses liens, sur la base de la **Açabiya**, avec les tribus auxquelles elle se rattache par alliances multiples (lignage, parenté, intérêts mutuels, etc. ...) et aspirer de nouveau au Melk, au détriment du maillon le plus faible qui se présentera dans le futur.

Et, c'est dans ce cycle perpétuel qu'Ibn Khaldoun voit l'évolution de la société humaine, dont la finalité convoitée est nécessairement : la Cité, ou société Urbaine.

Dans une approche de type économiste, M.L.BELHACINE ¹ met en avant le concept de « Maâch » qui trouve son équivalence socio-linguistique dans le terme de « Rente » et conceptuelle dans celui de « Capital ».

Cependant nous dirons simplement, pour éviter, au moins, de déformer un concept qui a été forgé par Ibn Khaldoun, dans une époque différente à plusieurs égards de la notre, que le Maâch pourrait être l'activité de subsistance par laquelle, et par le fait de la productivité, des divers prélèvements (rançons, dîmes de passage et de protection des caravanes, etc...) et du niveau modeste et simple de consommation de la société bédouine, il se dégage un *surplus* () qui permet une *accumulation du Capital* qui sera, à son tour, réinvesti hors de la campagne, c'est à dire dans la Cité.

Par ailleurs, Pour IBN KHALDOUN, l'homme est sociable par nature. Ainsi, le regroupement humain () dans la cité (المدينة), dans le sens urbain () est une nécessité imposée par le fait de son incapacité à pourvoir seul à ses besoins multiples, qui sont la nourriture, la protection mutuelle, la sécurité, ... et qu'il faudrait élire un chef (Wazi =) capable de régler les différents entre les individus et groupes sociaux et établir la justice par la sagesse et la force.

4.4. Ali Abou El Hassan EL-MAWERDI :

Abou' l-Hassan ' Ali Ben Mohammed Ben Habib EL-MAWERDI naquit en 972 J.C. (364 H) à *El Basra* et mourut en 1058 J.C. (450 H) à *Baghdad*, en Irak, âgé de 86 ans². Après avoir été un professeur confirmé et respecté de ses pairs, il fut nommé Doyen des Cadis ()³.

Il remplit également plusieurs missions diplomatiques pour le Khalifa El Ka'im () en 422, 428, 434 et 435 de l'Hégire ⁴ ; comme il jouissait précédemment d'une haute considération auprès du Khalifa El Kâdir (الخليفة) de 381 à 422H.

4.4.1. Présentation de l'œuvre

¹ محمد لخضر بن حسين : دراستان في الفكر الاقتصادي عند عبد الرحمان ابن خلدون في المقدمة

سلسلة الاديب،الشهاب،الأوراس، مطابع عمار قرفي، باتنة

² ENGER : De Vita et Scriptis Mawerdii commentatio ; 1851

³ ابن الصبحي : طبقات الشافعية الكبرى، الجزء الثالث ، ص: 303

⁴ Ibn EL Athir : Livre X ; Chap 18.

La liste des ouvrages qui nous sont parvenues est édifiante à plus d'un titre du statut de cet Homme de Science hors du commun. Nous reproduisons ci-après, simplement, les titres présentés (dont certains traduits) par E.FAGNAN pour donner une vue sur ces productions :

- Un Commentaire du Coran
- Un Traité développé de Droit (), dont Ibn Es- Sobki expose et discute quelques extraits.
- Un Traité synthétique de Droit ().
- Un Recueil de Proverbes et Maximes ().
- Un Traité Grammatical ().
- تعجيل النظر وتسهيل الظفر
- العيون ف + النكت والعيون
-
- أدب الدنيا والدين
- Tractatus Parœneticus de Virtutibus Moralibus ()
-
- سياسة الملك
- نصيحة الملوك
- Les Statuts Gouvernementaux. (الاحكام السلطانية)

Ces ouvrages qui traitent du Droit Musulman, du Droit Public et Administratif, de l'Organisation Etatique et des différentes Fonctions administratives et politiques, des Statuts Personnels, la Littérature et la Grammaire, entre autres domaines non moins importants, montrent la variété et l'étendue des domaines de connaissance d'El-Mawerdi.

Mais en ce qui nous concerne, c'est plutôt, le dernier ouvrage, dans lequel il édicte les règles d'usage des Sols et des Ressources des différents espaces ruraux et urbains et des règles d'édification urbaine et architecturale, en rapport avec les us et les fondements religieux, que nous allons exploiter le plus, dans le cadre du présent travail.

El-Mawerdi, qui édicte les lois d'usage des sols, en tant que Cheikh (Professeur) et Imam (Homme de Foi), s'appuie en même temps sur les usages en cours, en son temps, mais en rapport avec les préceptes religieux, notamment le Livre Sacré (le Coran) et la Sunna (Paroles et Faits du Prophète, sur lui le Salut et la Paix) ainsi que sur le Kî'yyas (Comparaison des faits et situations) et l'Ijtihad (Jurisprudence). Ceci en

vue de permettre d'une part, une acceptation tacite, par tous, des règles édictées, et une mise en harmonie entre la Loi, la Foi et les Activités Humaines, d'autre part.

4.4.2. En ce qui concerne l'approche de l'Espace ou du Territoire :

El Mawerdi répartit les Pays d'Islam en trois (03) types :

Le Territoire Sacré, le Hedjâz et Tout ce qui est en Dehors de l'un et de l'autre.¹

De ces répartitions, qui ne sont pas fortuites, découle des formes appropriées d'administration des territoires ou provinces.

- **Pour ce qui est du territoire sacré**, ou *Haram*, par exemple, qui est clairement délimité physiquement, tout individu qui y pénètre :

Doit se mettre dans en « état pélerinial », pour une visite pieuse (Pèlerinage ou Omra), c'est à dire : coupe de cheveux, tenue vestimentaire appropriée, ...etc.

Ne doit pas combattre les habitants, parce que la religion l'interdit.

Doit renoncer à la chasse qui est interdite (aucun sang ne doit être versé). Si cela arrive par inadvertance, ou erreur, le contrevenant en doit réparation.

Doit s'abstenir de couper tout arbre qui pousse naturellement.

Enfin, aucun des adversaires de la foi musulmane, non musulman et polythéiste ne peut pénétrer dans le territoire sacré. Celui qui le lui permet, en outre, sera sanctionné.

- **Pour ce qui est du Hedjâz :**

La visite motivée des non musulmans et polythéistes est réglementée (trois jours par lieu, renouvelable, si nécessaire) ; un Permis de Séjour, ou Visa, fut permis à ceux qui y viennent en qualité de marchands ou d 'artisans.

Cette disposition prise par Omar Ibn El Khattab fut établie sur la base du dernier précepte (HADITH) du Prophète, *Sur lui le Salut et la Paix*, rapporté par son épouse *Lalla Aïcha* : « *Que deux religions n'existent pas simultanément dans la Presqu'île Arabe* »².

Si certains de ces derniers venaient à mourir, ils doivent être enterrés en terre profane, sauf cas de force majeure, ils seront inhumés dans les cimetières préislamiques, exhumés après décomposition des corps et ré inhumés hors des sites sacrés.

¹ EL MAWERDI : Les Statuts Gouvernementaux (ou Règles de Droit Public et Administratif)
-Trad. E. FAGNAN - Chap XIV: Conditions différentes des diverses régions ;
p : 333 ; O.P.U. ; Alger ; 1984

² Traduction du Hadith par E. FAGNAN

Médine et ses dépendances, comme la Mecque (Mekka), jouit elle aussi du statut de territoire sacré où s'appliquent les mêmes règles (dispositions et interdits).

- **Pour tous les autres pays en dehors du territoire sacré et du Hedjaz :**

Ils se divisent en quatre (04) catégories :

a - Les Territoires dont les habitants, en se faisant musulmans, ont conservé la propriété du sol ; qui est devenue juridiquement : Terre de Dîme.

b - les Territoires que les musulmans ont vivifié (terre qui était Morte, ou réputée comme telle, auparavant). C'est une terre de dîme également.

c - Les Territoires conquis et acquis à l'Islam. Ils sont assujettis à la Dîme.

d - Les Territoires dont les habitants ont été admis à composition. Ces territoires constituent des « FEY »; le Fey est, à ce titre, frappé de : *KHARADJ*.

Le *Kharadj* et la *Dîme* sont des prélèvements calculés sur production et en rapport avec la superficie cultivée (conçédée), une taxe sur le foncier et le produit. A ne pas confondre avec la *Zakât*, qui est l'Aumône Légale Annuelle.

4.4.3. Sur la Vivification des Terres :

En se référant aux Imams Abou Hanifa (أبو حنيفة) et Châfé'î (), la vivification des sols se fera impérativement sur les Terres Mortes, car il ne faut pas la confondre avec des terres délaissées, et celles antérieurement vivifiées.

D'après Châfé'î: « *Est terre morte, tout ce qui n'est ni cultivé ni formant les dépendances (Harim) d'un autre lieu cultivé, encore que se trouvant contigu à ce dernier* ». Aussi, celui qui vivifie une terre morte en devient propriétaire et ce, sur la base du Précepte (Hadith) du Prophète Mohammed, Sur lui le Salut et la Paix qui dit : « Celui qui Vivifie une terre morte, cette terre lui appartient ».

El Mawerdi, nous informe, par ailleurs, pour lever les éventuelles équivoques que « *Quand une terre préalablement vivifiée, devient l'objet d'un colonat partiaire au profit de quelqu'un qui s'y emploie à y faire faire les labours et les ensemencements, le vivificateur est propriétaire du sol, et celui qui l'a mis en œuvre est propriétaire de l'exploitation* ». ¹

Celui qui a commencé par marquer une terre morte en la délimitant est le plus qualifié pour la vivifier.

¹ EL MAWERDI : Les Statuts Gouvernementaux (ou Règles de Droit Public et Administratif)
-Trad. E. FAGNAN - Chap XV: De la Vivification des Terres et de la mise au jour des Eaux ;
p : 381 ; O.P.U. ; Alger ; 1984

4.4.4. Concernant la Propriété :

Elle est définie comme un bien, appartenant à une ou plusieurs personnes, sur lequel sont acquis de manière irréfutable les droits de vivification, d'exploitation et de vente, en un mot, selon le jargon actuel « le Droit de Jouissance en toute Propriété ».

A la Propriété, définie comme un *espace intrinsèque*, est adjoint le « **Harim** », terme qu'il ne faut pas confondre avec le « **Haram** » qui est un espace sacré (ex : Haram = بيت الله) ; ni avec le « **Harem** », terme développé par les Orientalistes, et qui fait référence aux appartements (et dépendances) d'un Palais, où sont logées, et/ou vivent, les femmes, compagnes et/ou concubines de personnalités de haut rang social, généralement.

Le « **Harim** » désigne 'les dépendances nécessaires et alentours', intégrées dans un but d'habitation ou de culture, est constitué par ce qui leur est indispensable en fait de chemin, de dépendances immédiates (*FIND*), et de cours d'eau nécessaires pour la consommation humaine et animale, et l'arrosage des plantations.

Le Harim d'une terre de culture, d'après l'Imam Chafé'i, s'étend jusqu'à une distance assez éloignée pour que l'eau de cette terre ne parvienne pas à une terre contiguë.

El Mawerdi a également traité, entre autres, les questions suivantes :

- Les Droits d'usage, de distribution et de propriété des Eaux (rivières, cours d'eau naturels, sources, fonçage de Puits, etc...).
- Les formes d'occupation des espaces, en définissant les espaces privés, les espaces communs et les espaces publics, ainsi que les statuts d'occupation.

Les études pluridisciplinaires sur l'œuvre monumentale de cet éminent savant sont loin d'être épuisées et nécessitent une plus grande attention de la part des juristes, des administrateurs, économistes et urbanistes, particulièrement.

4.5. Ibn Er-Rami (ابن الرامي)

Une des œuvres du Penseur arabe Ibn Er-Rami, dont une copie du manuscrit, nous dit-on, est déposée à la Bibliothèque Centrale de l'Université de Rabat (Maroc), est riche en informations sur les règles et procédés de construction.

N'ayant pu être en mesure de consulter cette œuvre intitulée :

Énoncé des Règles de Construction ¹ (الإعلان باحكام البنيان) , nous nous sommes penchés sur l'étude synthétique, non moins importante, menée par le chercheur Abderrahmane Ben Salah El Atram ().

Cette étude académique menée dans le cadre d'un Magister présenté à la faculté de la Char'â, Université Imam Mohammed Ibn Saôud, a eu la particularité de mettre à jour et classer les principales questions traitées dans cet ouvrage par Ibn Er-rami, à son époque, sur les procédés de construction, en exposant, notamment les droits d'usage des sols, dans le respect de la mitoyenneté, du voisinage, des préceptes religieux et moraux, et, sur la base des règles d'urbanisme en vigueur à cette époque là, et des affaires dans lesquelles les Malékites avaient énoncés des « Fetwas » en guise de règles à suivre.²

Ces règles ont été établies sous des formes diverses, (Fetwas, Ordonnances, Décrets = ...) touchant aussi bien les équipements et espaces publics, tels que les Mosquées (Position, Orientation, Dépendances, espace de Prière, d'Enseignement, de Résidence, l'espace particulièrement nuisant des salles d'eaux pour Ablutions, etc...), les Palais, les points d'eau, les ponts et passages aménagés, que les activités (en tenant compte des nuisances qu'elles peuvent engendrer), et les constructions à usage d'habitation (vue directe, vis à vis, hauteur des constructions, ensoleillement, etc...).

Ces mesures, qui éliminaient à la source les actes irréfléchis et aléatoires en matière de construction en particulier, et d'urbanisme en général, visaient à éviter le développement de conflits interindividuels et collectifs, et maintenir un équilibre harmonieux entre l'espace physique (l'aspect matériel) et la société qui y vivait (l'aspect spirituel). Comme ils permettaient de gérer de manière appropriée « le portefeuille foncier et les vastes espaces » acquis par suite de la conquête de l'Islam

¹ ابن الرامي : الإعلان باحكام البنيان،
يق: عبد الرحمن بن صالح الاطرم ، رساله ماجستير مقدمه لكلية الشريعة، جامعه الإمام
محمد بن سعود، 1403

² <<...>> والكتاب فريد من نوعه، فقد جمع كل المسائل المتعلقة بالبنيان واحكامه التي افنى
وحكم فيها فقهاء المالكي <<...>>

Conclusion partielle :

Ces quelques penseurs que nous venons de présenter succinctement, et qui ne reflètent pas un caractère particulièrement exclusif, ne peuvent pas en éclipser d'autres, dont nous n'avons pas simplement eu la possibilité d'avoir accès à leurs Œuvres qui se trouvent notamment éparpillées dans les pays Arabes, en Europe (Grande Bretagne, Allemagne, France, Turquie, particulièrement) et quelques pays d'Asie.

Nous pouvons citer à titre informatif, et non exclusif, les auteurs et /ou penseurs suivants :

- عيسى بن موسى التطيلي: كتاب الجدار
- الطبري : تاريخ بغداد
- تاريخ الرسل والملك
- (تحقيق ابو الفضل إبراهيم، القاهرة، 1968م)
- المفريزي : المواعظ والاعتبار بذكر الخطط والاتار
- دار صادر، بيروت، طبعة مصورة عن طبعة بولاق.
- المقدسي: احسن التقاسيم في معرفة الاقاليم
- (طبعة لندن ، 1906م.)
- ابن الازرق: بدائع السلك في طبائع الملك
- تحقيق د. محمد عبد الكريم، نشر الدار العربية للكتاب، 1977م
- اليعقوبي : البلدان
- البلاذري : فتوح البلدان، دار الكتب العلمية، بيروت.
- ابن دقمان : الانتصار لواسطة عقد الامصار، بيروت

Comme nous l'avons dit plus haut, **la pensée sociale arabe** durant la période préislamique, pendant et après l'avènement de l'Islam, n'est pas née d'une génération spontanée, mais s'est inscrite dans un double processus de **Continuité** et de **Rupture**.

1. **La Continuité** s'est développée dans les domaines qui n'entraient pas en contradiction avec les préceptes de l'Islam. El Faraby et Ibn Sina, par exemple, continuaient la réflexion sur la *Cité Idéale* de Platon et faisaient l'analyse comparative entre la pensée de ce dernier et celle d'Aristote, en aboutissant sur la proposition de la *Cité Vertueuse* et de la *Cité de Justice* comme modèles adaptés à la société musulmane.

Tous les domaines de connaissance de l'époque, ou presque, en contact avec l'espace islamisé grandissant, ont été systématiquement appropriés par la ferveur des savants et penseurs musulmans dont la volonté d'apprendre et de comprendre n'avait d'égal que les préceptes de l'Islam qui incitaient à la connaissance et à l'investigation scientifiques.

Le premier Verset du Coran ordonne au prophète Mohammed, Sur Lui le Salut et la Paix, de lire : « Lis au Nom de ton Dieu = »

Un Hadith du Prophète Mohammed, Sur Lui le Salut et la Paix, dit clairement :

« Demandez la Connaissance (la Science) du Berceau au Tombeau =

" اطلبوا العلم من المهد إلى اللحد ";

Un autre Hadith encore dit :

« Demandez la connaissance même en Chine = اطلبوا العلم ولو في الصين ».

C'est dans cet esprit que la Science et les Hommes de Science, honorés, ont porté haut le flambeau de l'Islam en tant que religion et en tant que civilisation à caractère universel.

Le Professeur Mohammed SOUALAH nous décrit l'ambiance qui y régnait comme suit :

« Dans un Institut d'Interprètes de Baghdad, on traduit des œuvres étrangères ; on introduit ainsi dans le domaine intellectuel des opinions et des idées grecques, persanes, syriaques, nabatéennes, hébraïques, latines, indiennes, etc... On se passionne pour les ouvrages d'histoire, de géographie, d'astronomie, de médecine, de mathématiques, de philosophie, d'alchimie. Dès lors, les libraires et les copistes se multiplient. L'effervescence des esprits gagne les provinces. Des centaines de livres

*sont composés dans tous les genres à Médine, à Cordoue, à Séville, à Damas, à Coufa, à Ispahan, à Marrakech, etc. Partout, les Princes et les Gouverneurs, suivant l'exemple du Souverain et de ses Ministres, prodiguent des largesses aux poètes et aux savants ».*¹

Les sciences, toutes branches confondues, ont eu l'intérêt et l'attention qu'elles méritaient. Ainsi, dans cet Age d'Or, de grands progrès pour l'Humanité dans divers domaines scientifiques ont été accomplis.

2. **La Rupture**, quant à elle, s'est affichée de manière catégorique dans le mode de vie, le comportement et la conduite de la société musulmane.

Une codification claire des interdits et des actes louables et recherchés dans la morale sociale a donné naissance et forme à une nouvelle configuration socio-spatiale qui apparaissait dans les mœurs (effets vestimentaires, transactions commerciales, nourritures et boissons, vie conjugale, etc) et dans les réalisations architecturales et urbaines.

C'est dans ce cadre dualiste, si l'on peut se permettre le terme, que la re-crédation de la ville, sous les dynasties arabo-musulmanes, s'est faite sur les territoires conquis à l'Islam.

¹SOUALAH Mohammed : même source ; p : 73

5. *Recréation des villes et fondation des Médinas sous les dynasties musulmanes*

Le fait urbain dans la société arabo-musulmane s'inscrit, comme nous l'avons dit, dans une double logique de *rupture* et de *continuité* par rapport à ce qui a été produit précédemment à l'ère Islamique.

Nous avons d'une part, les cités anciennes, antérieures à l'avènement de l'Islam, et d'autre part, les nouvelles cités ou « Médinas » fondées dans le cadre de l'expansion territoriale découlant de la conquête et des besoins nouveaux imposés par la nécessité d'administration des nouveaux territoires et de la profession de foi.

Si dans le premier type de cités, nous remarquons l'ajout des Mosquées, Medersas, Palais et Dépendances à un urbanisme préexistant plus ou moins fonctionnel, dans le deuxième type de cités, qu'on nomme désormais « Médinas », c'est un urbanisme islamique nouveau, intimement lié aux besoins immédiats de la *Hadara* (dans le sens Khaldounien) qui surdétermine la structure des espaces urbains et architecturaux.

Le concept « Médina », qui a été plusieurs fois cité dans le Coran et les Hadiths, et la cité de Yathrib qui a pris le nom de « *El Madina El Mounaoura* », c'est à dire la *Cité Illuminée*, en raison du choix de l'établissement en son sein du Prophète Mohammed, *sur Lui le Salut et la Paix*, et la conversion massive de ses habitants à l'Islam (Ansar), a consacré le terme de *Médina* (en référence à Médine) pour désigner la *Cité Islamique*, en tant qu'espace urbain citadin. D'autres termes ont été utilisés pour désigner des espaces plus ou moins urbanisés et habités tels que Balad (Bled =) ou village (قرية). Pour preuve de ces affirmations, nous nous sommes référés au Coran qui dénomme la cité de la Mecque « Oum El Kora = » , c'est à dire : la Mère des Cités ; et encore dans sourate le Figuier, 95, verset 3 : « Par cette cité où règne la sécurité = وهذا البلد الأمين ¹ »

J.Pelletier et Ch. Delfante pensent que Yathrib est le premier modèle de la cité islamique dans la mesure où le Prophète Mohammed, *sur Lui le Salut et la Paix*, a vécu dans l'espace de Médine (Madinat El Nabi) et « *qu'il y a, en quelque sorte, modelé les espaces et les lieux, mais surtout parce qu'elle est (Madinat El Nabi) l'expression spatiale de cette civilisation... et où... la charia définit avec précision la vie sociale dont découle l'habitation ...* » ² ; espaces, lieux, habitations qui sont devenus

¹ D.MASSON : Essai d'Interprétation du Coran (Inimitable) = ترجمة معاني القرآن الكريم
revu par Dr. Sobhi El-Saleh ; Ed.Gallimard/Dar El Kitab Al-Lubnani ; 1980
Sourate : 95 ; Verset : 3

² Jean PELLETIER et Ch. DELFANTE : Villes et Urbanisme dans le Monde
Chapitre V : les villes Islamiques ; Edition Masson, Paris ; p : 120

par la force des choses, et par le temps, un modèle d'inspiration pour la fondation d'autres cités.

Certaines civilisations, comme celles des Mongoles (Asie mineure) ou des Esquimaux (Pole Nord), qui n'ont pas laissé des traces notables sur le paysage (urbanisme ou architecture particulières), n'ont pas moins existé et laissé un legs culturel appréciable. En ce qui concerne, l'arabe, et précisément le musulman arabe, présenté par beaucoup d'Orientalistes à torts comme un nomade, sans domicile fixe, l'établissement dans un espace fixe urbanisé, reconnu depuis la nuit des temps, était déjà dans la période anté islamique une nécessité pour ses activités commerciales et ses pratiques socio-économiques et culturelles et qu'il fallait consolider avec l'avènement de l'Islam, car la Médina (ville) devenait le centre de rayonnement des activités économiques, de la profession de Foi et du contrôle des nouveaux territoires conquis.

C'est pourquoi la consolidation des cités préexistantes ¹ et l'édification de nouvelles cités (ou Médinas) s'avéraient comme une nécessité imposée par plusieurs facteurs, dont nous citons, à ce niveau, ceux qui nous paraissent les plus importants :

La Médina, ou cité, était une place forte nécessaire qui servait de relais dans un espace territorial qui s'étendait de plus en plus et dans toutes les directions. L'édification et le développement de « Ribbat - » et « Cités-Garnisons- » se démultipliaient au fur et à mesure de l'avancée de l'Islam dans de nouveaux espaces. Par le fait de faire cinq (05) fois la prière par jour, de se regrouper dans la Mosquée autant de fois, avec le prêche solennel (hebdomadaire) obligatoire, chaque Vendredi, la Médina en devenait le lieu privilégié ; car comme on dit, à juste titre : « *On ne prêche pas dans le désert* ». Ce qui a amené les populations résidentes autour des noyaux urbains (Villages, Oasis, etc..) de s'y établir.

Enfin, la Médina est une nécessité du Pouvoir Central qui se trouvait dans l'obligation technique et matérielle de déléguer, à chaque fois, une partie de ses pouvoirs, autant qu'il s'étend géographiquement ; et qu'il devient impossible de commander et d'administrer les affaires de la «Oumma = الأمة الإسلامية », c'est à dire la *Nation Musulmane*, à distance. C'est sans doute, pourquoi l'on assiste, du moins dans l'espace maghrébin, que nous connaissons un peu mieux, à la fondation des premières cités qui furent d'emblée des capitales politiques.

Nous citons à titre d'exemple :

Tihert (Tiaret)	1 ^{ère} médina Islamique	Capitale Rostémide
Tilimcen (Tlemcen)	1 ^{ère} médina Islamique	Capitale Zianide
Bejaia (Bougie)	1 ^{ère} médina Islamique	Capitale Hammadite

¹ LAPIDUS I. M. : Middle Eastern Cities ;

in : a Symposium on Ancient Islamic and contemporary Middle Eastern Urbanism ; Berkeley, University of California Press, U.S.A., 1979 ; P : 5.

Et ce, indépendamment de leurs états structurels et fonctionnels d'avant l'ère Islamique.

À la fonction politique, *Abdallah LAROUÏ* adjoint la fonction commerciale, condition, *sine qua non*, de la prospérité de la cité et de sa pérennité ; et, c'est pourquoi, la cité est presque toujours inscrite dans un réseau de communication dense, et sur les principales voies commerciales.

Des cités relais, ou étapes, de moindre importance, ou secondaires, sont disséminées le long, ou aux alentours, des cités Principales (cités Politico-économiques, est-on tenté de dire).

5.1. La cité arabo-musulmane : Image et Structure

5.1.1. L'image stéréotypée de la cité arabo-musulmane :

Quand la Médina (cité ; ville) arabo-musulmane est observée et/ou citée, il y a une image stéréotypée, imprimée dans notre mémoire sur la base d'images et d'idées reçues, qui s'installe instantanément et confortablement dans notre esprit :

Il y a d'abord, la « Mosquée », avec son minaret qui s'élance majestueusement vers le ciel, à côté de laquelle s'impose le Palais de « l'Emir », représentant du pouvoir temporel terrestre et gardien fidèle et légitime de l'Enseignement céleste divin (أمير المؤمنين).

Un « souk » de forme quadrangulaire et/ou des voies commerciales quadrillant les espaces centraux (Kessaria - القيسرية) dont le mot dérivé de César (Césarien/ne), nous dit Nadir MAROUF¹, réfère, sans doute, aux types de « marchés linéaires » qui se sont développés le long des axes urbains durant la présence romaine au Moyen Orient et que la tradition arabe (et arabo- musulmane) avait reconduit et adapté.

Des pénétrantes et voies, aux fonctions hiérarchisées, structurant les sous espaces d'habitat en les découpant en quartiers, plus ou moins, homogènes (Houma-), avec leurs activités et services de proximité (Hammam - Four banal – Mosquée / Moceillah / espace d'enseignement coranique – artisanat, etc...).

Des portes d'accès percées dans des murailles, plus ou moins imposantes, en fonction des conjonctures liées aux temps de paix et de guerre et du sentiment de sécurité.

Dans une Vue Horizontale (terrestre) : à l'exception de la Grande Mosquée de la médina et du Palais, le tout est édifié à une échelle humaine, laissant apparaître une volumétrie modeste, homogène, dépassant rarement le réez de chaussée.

¹Nadir MAROUF : in Actes du 1^{er} Séminaire Maghrébin sur les Médinas – Tlemcen, sept 89.

Dans une Vue Aérienne : elle apparaît comme une ruche dont les alvéoles représentent autant d'espaces ouverts au cœur d'espaces clos (introversion des constructions) dans une « répétitivité et une régularité quasi religieuses ».

Enfin, les matériaux de construction, prisés dans la pierre, les argiles et la flore, du site même sur lequel est érigée la médina (bois et branchages divers), et utilisés dans leur état presque naturel, vont donner une homogénéité dans les tons et couleurs, qui permet une intégration harmonieuse au paysage dans lequel elle s'inscrit (camouflage ?).

Mais au-delà de cette « typification simpliste », ou image simplifiée, il y a des différenciations notables liées, notamment, aux conditions et moyens de production des cadres bâtis, aux différentes époques, aux aires géographiques, au climat, à la topographie des sites et des cultures locales (faire le parallèle entre : Ghardaia // Tlemcen // Marrakech).

Ainsi, il n'y a qu'à voir, à titre d'exemple, les différences existantes entre les minarets réalisés au Maghreb et en Andalousie et ceux produits au Moyen Orient, en Afrique et en Asie (volume, forme, taille, technique et matériaux de construction) pour se rendre compte des échelles et niveaux de variations qui se dégagent.

5.1.2. L'image réelle (corrigée et/ou réinterprétée) de la cité arabo-musulmane

Dans bon nombre d'ouvrages spécialisés et manuels didactiques deux médinas ou villes arabo-musulmanes sont données comme exemples représentatifs de l'urbanisme arabo-islamique :

a - Andjar (عين الجر) de forme carrée, située au Liban. Elle est considérée comme un prolongement réapproprié du plan romain et/ou oriental (Orient Ancien) et s'inscrit dans la continuité formelle des anciennes cités antéislamiques.

b – Bagdad (ou Baghdad) () appelée « la Cité Ronde d'El Mansour », en raison de sa forme circulaire, s'inscrit, par contre, dans la double rupture structurelle et fonctionnelle, par rapport aux réalisations urbaines antérieures à l'Islam, car cette dernière fut pensée et projetée, au départ, par le Calife El Mansour, dans un esprit nouveau qui tenait compte des principes religieux, sociaux et des fonctions politiques et administratives qu'elle devait remplir.

Cependant, au delà des descriptions littéraires et des reconstitutions de tous bords, l'image réelle de ces cités demeure quelque peu floue car beaucoup de modifications ont été apportées au fil du temps aux plans initiaux de ces dernières.

Aussi parmi les rares documents fiables, qui nous sont parvenus de cette époque historique et qui nous décrivent d'une manière on ne peut plus précise le plan d'édification d'une cité islamique, nous citons un passage inédit du précieux ouvrage d'Abou'L'Hassan Ali El Mawerdi (السلطانية), cité plus haut, et dont nous commenterons succinctement le contenu.

La fondation de la ville de Basra par Otba Ben Ghazouane sur Ordre du Khalifa Omar Ibn El Khattab en l'An 14 de l'Hégire (634 J.C)	
<p>« À l'époque d'Omar, les Compagnons fondèrent Basra, qu'ils partagèrent en quartiers destinés aux membres de leurs tribus respectives, et ils donnèrent à l'artère principale qui lui sert de grand' place, <i>Mirbed</i>, une largeur de soixante (60) coudées, aux rues ordinaires une largeur de vingt (20) coudées, et aux ruelles une largeur de sept (07) coudées ; au milieu de chaque quartier ils installèrent une place spacieuse destinée à servir d'écurie pour les montures et à recevoir les sépultures, et ils se logèrent dans des habitations qui se touchaient. Ils n'agirent pas ainsi sans s'être mis d'accord après examen ou sans un texte indiscutable. Bechir Ben Kaâb rapporte, d'après Abou Horeyra, que le Prophète, <i>Sur Lui le Salut et la Paix</i>, a dit : « <i>Quand des gens sont en désaccord à propos d'un chemin, qu'on le fasse de sept (07) coudées</i> ».</p>	<p>وبدات هذه المدن بالبصرة، التي أسست كمعسكر حربي سنة 14 هـ / 634 م. أسسها عتبة بن غزوان بأمر من الخليفة عمر، وبدأ بتخطيط المسجد الجامع باعتباره نواة المدينة، وبجواره عن قرب دار الإمارة، تم افطعت القبائل خططها حول المسجد، وخطت الشوارع فجعلوا عرض أروعها الأعظم ستين < 60 > دراعا، وجعلوا عرض ما سواه من الشوارع عشرين < 20 > دراعا، وجعلوا عرض كل زقاق سبعة < 07 > أدرع، وجعلوا وسط كل خطة رحبة فسيحة لمربط خيلهم و قبور موتاهم، وتلاصفوا، ولم يفعلوا ذلك إلا عن رأي اتفقوا عليه، أو نص لا يجوز خلافه.</p>
<p>Référence : EL MAWERDI : Les Statuts Gouvernementaux (ou Règles de Droit Public et Administratif) -Trad. E. FAGNAN - Chap XV: De la Vivification des Terres et de la Mise au Jour des Eaux ; p : 386 ; O.P.U. ; Alger ; 1984</p>	<p>على اساس المرجع الاصيلي : الماوردي : الاحكام السلطانية ، ص : 203</p>

De ce texte, explicite de lui même, nous tenterons ici de mettre en évidence les idées-forces suivantes :

Premièrement : la cité de Basra (Irak) ne s'est pas développée d'une manière spontanée, c'est à dire au gré des fixations de populations, mais sur la base d'un plan réfléchi et d'une vision clairement définie de l'occupation des sols.

Les composants de structure sont ci-après édictés :

D'abord est tracée la grande Mosquée de la Cité comme noyau central structurant, et à sa proximité immédiate le Palais du Calife et autour d'eux se sont établis, en plans organisés par la voirie (quartiers), les Tribus.

>>... وبدا بتخطيط المسجد الجامع باعتباره نواة المدينة، وبجواره عن قرب دار الإمارة، تم افنطعت القبائل خطتها حول المسجد، وخطت الشوارع <<.

Deuxièmement : la Voirie est hiérarchisée : la voie principale a une largeur de soixante (60) coudées, c'est à dire, 30 mètres, qui est une véritable avenue, qui n'envie rien en dimension aux grandes artères urbaines de notre temps. Les rues secondaires ont eu une largeur de vingt (20) coudées, soit une emprise de 10 mètres. Quant aux ruelles, elles sont fixées à un seuil minimal de sept (07) coudées, soit une emprise de 3,5 mètres, conformément au Hadith du Prophète Mohammed Sur Lui Le Salut et la Paix, qui dit : « *Quand des gens sont en désaccord à propos d'un chemin, qu'on le fasse de sept (07) coudées* ».

Troisièmement : la cité est partagée en quartiers, aux dimensions régulières, au centre desquels est aménagée une vaste place aux fonctions multiples « destinée principalement à servir d'écurie pour les montures et à recevoir les sépultures, entre autres usages ».

« وجعلوا وسط كل خطه رحبة فسيحة لمربط خيلهم و قبور موتاهم »

Quatrièmement : les constructions sont accolées -- « et ils se logèrent dans des habitations qui se touchaient » -- c'est à dire, que ce ne sont pas des habitations éparpillées / éparses comme c'est le cas en zone rurale, mais selon un principe de

mitoyenneté et de contiguïté acceptés après accord ou sur la base de textes juridiques (Nawazils et Fetwas) existants, comme stipulé ci-après :

<< وتلاصقوا، ولم يفعلوا ذلك إلا عن رأي اتفقوا عليه، أو نص لا يجوز >>.

Ce texte est traduit par E. Fagnan comme suit : « *ils se logèrent dans des habitations qui se touchaient. Ils n'agirent pas ainsi sans s'être mis d'accord après examen ou sans un texte indiscutable* ».

Cinquièmement : la répartition spatiale est, avant tout, une répartition, ou distribution, sociale, car chaque quartier est occupé par une tribu. Ceci a pour but d'harmoniser les rapports de voisinage, de maintenir la cohésion sociale et en même temps l'intimité des proches (Maharim =), et permettre de réduire les conflits et/ou de les régler à l'intérieur des familles.

Par ailleurs, l'occupation des espaces n'est pas fortuite car elle répond à une réglementation stricte, telle qu'elle est stipulée par les textes à caractère juridique, dont nous présentons deux extraits, à titre d'exemple :

a - « *Une impasse installée entre propriétaires voisins devient une propriété commune, et nul n'y a un droit privatif* » El Mawerdi, p :388. ¹

b - L'Imam **Malek Ibn Anas**, qui est une référence irréfutable, et duquel se revendique un courant qui porte son nom ' le Malékisme', relève sans équivoque la différence entre une Pratique d'usage recommandable (au seuil de la tolérance) et un Droit reposant sur la Loi. Il tranche sur la question comme suit : « *Quand un individu est connu comme occupant un emplacement et que le fait est notoire, son droit est supérieur à celui d'un autre individu, ce qui a pour conséquence de couper court à toute discussion et d'éteindre la compétition. Telle est la décision à prendre, encore qu'elle semble nuire à l'intérêt général en [avantageant un individu] transformant en un droit de propriété ce qui n'est qu'une tolérance* ». ²

¹ El Mawerdi même source ; p : 388.

² L'Imam Malek et l'occupation de l'espace cité par El Mawerdi, P : 404

Conclusion : ces quelques extraits de textes originaux nous permettent, à ce niveau, d'affirmer qu'il n'y avait pas seulement des cités qui se sont développées spontanément, mais aussi et surtout des cités dont le plan a précédé et/ ou accompagné leurs fondations et dans ces cas, la ville ou médina islamique a été faite (édifiée) à l'image de la philosophie et du mode de vie dictés par l'Islam.

5.2. La Médina est un signe culturel de l'intérieur

Si la cité romaine est considérée comme un élément, ou maillon, inscrit dans un réseau interurbain, et ne se définissant que par rapport à lui, ce n'est certainement pas le cas pour la médina arabo-musulmane qui s'impose d'emblée aux espaces environnants, comme centre de rayonnement, culturel, économique et politico-administratif.

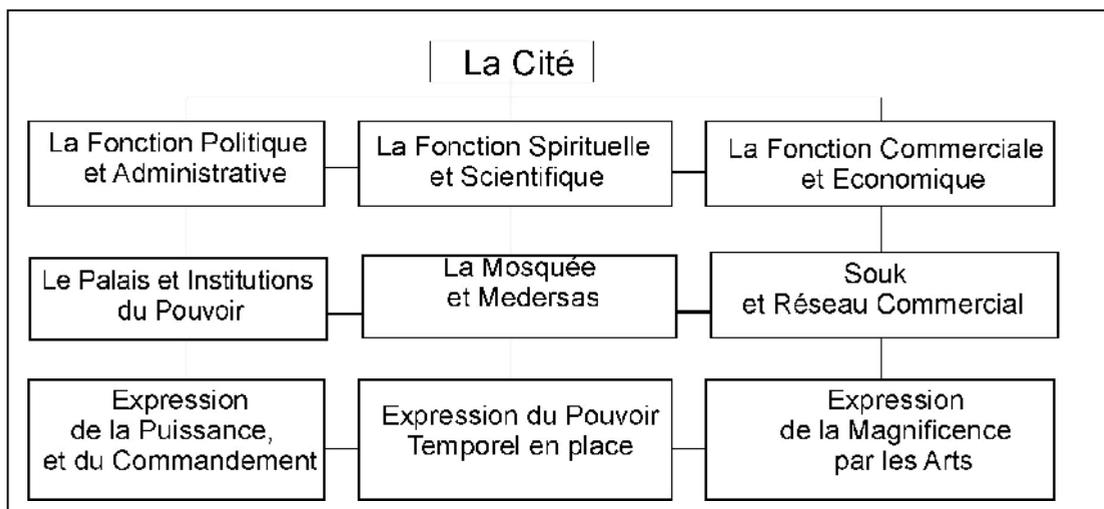
Ses fonctions principales, indissociables de son existence même, projetées dans l'espace urbain, sont le reflet fidèle de son espace socioculturel.

A ce titre, Denis GRANDET nous dit que : « la société arabo-musulmane se construit au cours des siècles à la fois comme espace des institutions sociales et comme espace de la construction urbaine de manière indissociable ». ¹

De ce fait, et pour d'autres raisons que tenterons d'élucider au fur et à mesure de l'évolution de ce travail, la configuration spatiale de la ville arabo-musulmane en une structure physique cohérente découle de trois fonctions principales :

- La Fonction Politique (ou Administrative)
- La Fonction Economique (ou Commerciale)
- La Fonction Spirituelle (ou Religieuse)

Nous pouvons schématiser la structure type de la cité arabo musulmane comme suit :



¹ Denis DRANDET : Architecture et Urbanisme Islamiques

Ainsi, les différentes fonctions seront représentées dans l'espace urbain comme suit :

- **La fonction politico-administrative** sera représentée par le Palais, les édifices du Pouvoir et de l'administration tels que la *Mahkama* (Tribunal), le commandement Militaire, *Bayt El Mel* (Trésor Public), etc....
- **La fonction spirituelle (ou religieuse)** va donner lieu à l'édification de la Grande Mosquée – principale - (), des mosquées de quartiers (), ainsi que des Medersas et écoles coraniques.
- **La fonction commerciale et économique** sera représentée par le Souk, la *kayssaria* (القيسرية), les axes commerciaux et les espaces d'exposition, de stockage et de distribution.

C'est dans cet esprit que le Palais sera l'expression de la Puissance (par les armes), la Mosquée l'expression de la Légitimité du Pouvoir en place, car le Calife ou Prince, détient le titre de *Commandeur des Croyants* (أمير المؤمنين).

La fonction commerciale est, quant à elle, la digne génératrice des richesses, de l'opulence et de la Magnificence qui va s'exprimer par les Arts et la construction urbaine ().

A ces éléments structurants, qui vont hiérarchiser l'espace de la Médina, la fonction Habitat va se disséminer discrètement à travers les quartiers (ou Hais).

5.3. Les Fondements Canoniques présidant à la conception Architecturale et à la configuration de l'Espace Urbain.

Comme nous l'avons dit et présenté (*dans le Point 1.3. , ci-dessus*), l'islam à travers ce qui est permis, ce qui est toléré et ce qui est interdit **filtre** ce qui doit être accepté socialement, tant aux niveaux des manifestations du comportement individuel et collectif qu'à celui des réalisations matérielles.

Découlant de cette vision du monde, la conception architecturale de l'habitation familiale, des équipements et, par voie de conséquence, l'approche de l'espace urbain, vont prendre comme référentiel les fondements canoniques.

Parmi les principes directeurs qui constituent le prisme à travers lequel vont s'exprimer les réalisations matérielles, nous abordons succinctement les points suivants :

5.3.1. *Dématérialisation et Abstraction : l'Islam gomme l'image au départ.*

Pas de Statue, pas d'Image... (Démolition des Idoles, Totems et Statues).

Ibrahim, *Sur Lui le Salut*, et Mohammed, *Sur Lui le Salut et la Paix*, ont, parmi leurs actes premiers à la Mecque, détruit les totems, les idoles et toutes les formes de représentation similaires... c'est dire toute l'importance de ces gestes, ou plutôt de ce geste répété, qui constitue une rupture avec les croyances du Passé, y compris celles des religions dites monothéistes

Aussi, parmi les principales recommandations réitérées, plus tard, par le savant et érudit religieux « *Ibn Tumert* » aux Almohades (الموحدين), il y a celle qui suit :

« *occupez vous d'apprendre le Tawhid (التوحيد), car c'est la base de votre religion, afin de repousser loin du Créateur toute comparaison ou toute association, toute idée d'imperfection, de diminution, de limite, de direction ; car le Très-Haut existe avant les lieux et les directions ! Celui qui le situe en un lieu ou une direction, lui donne une forme corporelle ; et celui qui en fait une créature est comme l'adorateur d'une idole. Et celui qui meurt avec ces croyances restera éternellement dans l'enfer* ».¹

Dématérialisation et Abstraction sont deux concepts indissociables d'une seule et même réalité : *l'Islam gomme l'Image au départ*. Le Créateur élève ses créatures au niveau des perceptions Sensorielle et Extrasensorielle.

C'est désormais par les Sens et la Logique que l'Homme doit réapprendre à comprendre l'Essence de son existence sur Terre et des liens indéfectibles qui le lient à son Créateur : Allah.

Ce n'est plus le temps, ou plutôt la phase temporelle, des grandes démonstrations de la puissance divine par la production des grands miracles, comme ce fut le cas du temps du prophète Moïse où la Mer Rouge s'ouvrait par la volonté divine ne laissant passer que Moïse et son Peuple et engloutir le Pharaon et son imbattable armée² ; et où le Prophète Jésus rendait la vue aux aveugles et ressuscitait les morts³, entre autres manifestations de la puissance divine, pour ne citer que ces deux exemples.

¹ LEVY-PROVENÇAL : Documents Inédits d'histoire Almohade,
Librairie Geutner, Paris, 1928, pp :7-8

² CORAN : Soura : ; Verset :

³ CORAN : Soura : ; Verset :

5.3.2. *Le Symbole remplace l'Image* *ou : la suprématie de l'Esprit sur la Matière.*

L'image est une fixation d'un moment de mouvement, d'où l'expression « Arrêt sur Image ». Elle exprime un espace cadré, délimité, focalisé, si on veut dire ; qui invite à la concentration, et par extension, à l'adoration de la chose, ou de l'être figé, représenté. Or, l'islam invite à une pensée contemplative qui ne se focalise pas sur l'objet, mais qui erre dans l'espace incommensurable et infini de la création divine, où Allah est omniprésent, mais non désigné, comme l'a soulevé Ibn Toumert, en un lieu ou une direction, ni dans une forme. C'est pourquoi, l'Islam prône et /ou exprime dans ses manifestations extérieures, par des symboles ou signes porteurs de signification, la suprématie de l'Esprit sur la Matière. En effet si la matière est palpable, mesurable, l'esprit ne s'inscrit ni dans l'espace ni dans le temps ; et comme on dit « *On peut toujours emprisonner le Corps de quelqu'un, mais jamais sa Pensée* ».

C'est pourquoi, nous sommes portés à dire que l'art de l'islam, libéré du carcan de la *représentation iconographique (Iconoclasme dans l'art liturgique)* qui a dominé durant toute la période antérieure à l'ère islamique, dans la société arabe et les nations islamisées, va désormais s'épanouir en rendant implicitement et explicitement hommage à la grandeur d'Allah « *le Seigneur des Cieux et de la Terre* » dans la libre contemplation de ses créations ().

L'Islam, donc, considère l'homme comme un humble serviteur d'Allah, malgré les nobles charges qu'il assume (خلي) et le rang auquel il fut élevé -au dessus des Anges - (سورة البقرة، آية -).

C'est l'environnement créé par Allah pour l'Homme qui est matière à réflexion. C'est, autrement dit, aux manifestations et phénomènes extérieurs à lui que le musulman s'intéresse le plus. « *L'aniconisme n'amoindrit pas cette qualité, bien au contraire, car en excluant toute image qui invite l'homme à fixer son esprit sur quelque chose en dehors de lui-même, à projeter son âme en une forme "individualisante", il crée un vide (...). La prolifération de l'ornement dans l'art musulman ne contredit pas cette qualité de vide contemplatif. Au contraire, l'ornement à formes abstraites la corrobore par son rythme continu ou son caractère sans fin : au lieu de capter l'esprit et de l'entraîner dans quelque monde imaginaire, il dissout " les fixations mentales ", de même que la contemplation d'un cours d'eau, d'une flamme, ou d'un feuillage frémissant dans le vent peut détacher la conscience de ses " idoles " intérieures* » ¹

¹ Titus BURCKHARDT : l'Art de l'Islam, Langage et Signification

Editions Sindbad, Bourges, 1985 ; pp : 67 & 68

5.3.3. L'Art et les réalisations Matérielles :

Expression de la « Hadara = » , l'Art va trouver toute la latitude de s'exprimer hors du champs de l'image corporelle (homme & animal), des statues et diverses figurines. Les formes géométriques, Arabesques, représentations florales et nature morte, qui peuvent, de manière différente, elles aussi, rendre compte de la beauté, de l'équilibre et de l'harmonie, vont offrir des possibilités illimitées d'expression.

La composition architecturale, l'art décoratif, la calligraphie, vont, de ce fait, connaître un élan sans précédent avec l'avènement de l'islam, mis en contact avec des sociétés aux cultures locales diverses et variées.

L'architecture et l'espace urbain existants vont être mis en conformité avec les préceptes de l'Islam ; quand aux nouvelles édifications architecturales et/ou fondations de cités, elles vont être réfléchies au départ pour répondre aux besoins matériels et spirituels de la société islamique.

C'est ainsi que la *superstructure juridico-politique et idéologique*, à l'inverse de la pensée marxiste, va déterminer l'infrastructure, ou base matérielle de la société.

C'est parce que nous pensons d'une certaine manière, que nous construisons et vivons notre Environnement et notre cadre de vie de cette même manière.

5.3.4. La Pudeur, la morale sexuelle et la conception architecturale :

L'Islam prône le respect de la personne Humaine tant au niveau de son esprit qu'à celui de son corps. Il protège l'intimité de l'individu, interdit l'agression sexuelle sous quelque forme qu'elle se manifeste, interdit le suicide, la mortification corporelle, le tatouage, et d'autres actes similaires blâmables...

La vie de couple et conjugale ne peuvent être conçues que dans les règles clairement définies du mariage.

De ce fait, la mixité sexuelle hors de ce cadre est prohibée ; ce qui amène inéluctablement à la séparation des sexes (*و فرقههم في المضاجع*), et par conséquent à une pré définition de l'espace d'usage en deux sous espaces : l'espace Masculin et l'espace Féminin.

Sur le plan de la distribution fonctionnelle de l'espace habitable, les Ottomans par exemple, appellent ces deux sous espaces :

- **Le Haram-lek** : qui est l'espace féminin, du « *Harim* », où la gent féminine se déplace en toute quiétude hors du champ de vision des hommes.
- **Le Salem-lek** : qui l'espace de circulation et de séjour masculins
Généralement cet espace qui reçoit les voisins, amis, hôtes et parfois les parents éloignés qui ne sont pas des Maharims () est situé au réez de chaussée avec entrée commune, et parfois entrée séparée, avec le système de Skifa (chicane) constituant un *angle aveugle*, interdisant une vue directe sur l'espace central de la maison.

La maison arabe, tournant le dos à l'extérieur, et s'ouvrant à l'intérieur sur le patio « *Wast Eddar* » qui régleme et hiérarchise les espaces domestiques, se voile des regards indiscrets, à l'image du voile porté par la femme musulmane.

Le système d'enclos érigé en règle générale, tant au niveau architectural qu'à celui de l'urbanisme, aura donc pour finalité de préserver l'intimité et inciter au recueillement, dans une existence tournée vers l'intérieur (introvertie). Cet esprit de l'Arabe, à la fois épris de liberté et jaloux de son intimité, va se retrouver baignant dans un nouvel environnement où la codification des actes et attitudes est dictée par les préceptes religieux auxquels il a pleinement adhéré.

Le Patio en regroupant fréquemment les membres de la même famille en son sein, en l'absence des étrangers, permet de renforcer le lien familial. L'ouverture du patio vers le ciel, en plus de l'éclairage et de la ventilation qu'il dispense, est une invitation à la méditation.

5.3.5. Unité et unicité dans l'islam : taille, volumétrie et aspect des constructions

Les préceptes de l'Islam contenus dans Coran, le Hadith, la Chariaâ et les us prônent la modestie et l'humilité, comme ils demandent instamment aux musulmans d'être solidaires et unis.

La construction d'une habitation en milieu urbain doit donc se plier aux exigences techniques, sociales et morales.

En ce sens, qu'elle ne doit ni subir, ni faire subir, au voisinage aucune nuisance de quelque nature qu'elle soit (مبدأ لا ضرار ولا ضرر).

Ceci va induire le constructeur à s'aligner sur son voisinage aussi bien en volumétrie (تجنب التطاول في البناء)¹ pour, à la fois, éviter de masquer le soleil et la lumière, que dans celui de l'aspect général des façades mitoyennes pour éviter la *concurrence à la magnificence* et la ségrégation visuelle, indices extérieurs de la richesse et de la pauvreté (دير كي جارك وإلا حول باب دارك)².

L'intérieur des habitations peut-être cependant décoré selon les moyens et goûts des propriétaires, mais dans les limites et le respect des règles sociales et morales en vigueur.

D'une manière générale, l'habitation familiale individuelle se caractérise par la simplicité. Les plus belles décorations et chefs d'oeuvre d'architecture sont dédiés aux lieux de culte (présent à Allah) car la mosquée est la Demeure d'Allah pour les musulmans (بيت الله). Les équipements de souveraineté et espaces sont édifiés à l'image du niveau d'opulence de la dynastie au Pouvoir.

¹ Traduction : éviter l'édification en hauteur

² Traduction : fait comme ton voisin ou change de porte (de Seuil), c'est-à-dire : Construis ailleurs !

CHAPITRE IV :

LA PENSEE URBAINE DANS LA CIVILISATION OCCIDENTALE.

La pensée sociale occidentale remonte, elle aussi, bien loin dans le temps, si bien que la réflexion sur les modes d'organisation de la vie sociale, ou en société, dans un espace public urbanisé, politisé, organisé et socialisé : ' Cité – Polis ', et un peu plus tard 'Urbs', nous revient de la très haute antiquité en se reconfigurant et en se théorisant d'une manière qui se précisera dans la civilisation grecque, et plus tard, romaine.

C'est pourquoi, l'Occident, et particulièrement l'Europe, qui a tiré, ou puisé, l'essentiel de sa pensée sociale des sciences et de la philosophie gréco-romaine va penser et réaliser ses espaces architecturaux et urbains conformément aux principes généraux d'édification urbaine nés aux époques grecque et romaine et aussi... byzantine ; et qu'il va, au fur et à mesure de son évolution, faire des remodelages plus ou moins réussis.

Pour soutenir cette affirmation et pour rendre compte du fait urbain dans la société occidentale, nous prendrons comme point de départ quelques éléments forts de la pensée sociale greco-romaine (grecque, puis romaine) en tentant de "remonter le temps", avec des haltes ponctuelles sur les périodes charnières : Moyen Age, Renaissance, Siècle des Lumières (ère pré-industrielle) et enfin la période contemporaine.

Nous commencerons par Platon et la Cité Idéale : « Callipolis ».

1. Platon et la Cité Idéale

1.1. *Qui est Platon ?*

Platon est né à Athènes vers 428-427 av. J.-C. et y meurt, en 348 ou 347 av.J-C., âgé de 80 ou 81 ans.

Son père, Ariston, avait pour ancêtre le légendaire roi Codros (dernier roi qu'Athènes ait connu) ; et sa mère, Périctionè, se rattachait à l'illustre Solon, qui fut un réformateur avisé dont les lois, dès le début du VIe siècle av. J.-C., engagèrent Athènes sur la voie de la démocratie.

Issu d'une famille noble et aisée, Platon, comme tous les jeunes gens de famille aristocratique, se destinait à suivre une grande carrière politique ; seulement, suite à plusieurs évènements qu'il serait superflu de citer ici, il va se détourner de l'action politique, et préférer la réflexion philosophique.

A l'âge de dix-huit (18) ans, Platon suivit les leçons de l'héraclitéen Cratyle et reçut une solide éducation artistique et littéraire, et manifesta, ensuite, un intérêt pour la politique de la cité, surtout avec Socrate qu'il rencontre à vingt (20) ans et dont il devient le disciple. La philosophie de Platon sera irrémédiablement empreinte de l'enseignement socratique, si l'on peut se permettre le terme

À sa naissance, la cité athénienne, à la tête d'une confédération, est encore au sommet de sa puissance et de son prestige. Mais peu à peu, il va assister à la période de déclin de la démocratie athénienne, déclin dont il semble avoir été très conscient et qui va le marquer de son empreinte.

La Guerre du Péloponnèse qui a commencé en 431 entre la confédération dirigée par Athènes (au pouvoir démocratique) et celle dirigée par Sparte (au pouvoir oligarchique) allait remettre en cause la quiétude des cités.

En effet, presque toutes les cités grecques y sont engagées et il ne s'agit pas seulement d'une guerre entre deux ligues, mais aussi et surtout d'un conflit entre démocrates soutenus par Athènes et oligarques soutenus par Sparte, à l'intérieur des cités.

Platon y trouvait sans doute matière à relancer la réflexion sur la Démocratie, l'Oligarchie et la Tyrannie comme formes de gouvernement concomitantes à son époque, et sur ce que devait être la cité en tant qu'espace de vie communautaire, centre du Pouvoir et de gouvernement des Hommes.

La Cité Idéale "Callipolis " allait prendre une place de choix dans son œuvre.

Platon ouvra à Athènes en 387 son école dans les jardins d'Académos. Elle prend le nom d'Académie (du nom d'un gymnase dédié au héros Academos). Cette dernière contenait une bibliothèque et des pièces où les élèves suivaient des cours. Cette institution, devenue vite célèbre, forma des philosophes, des savants, des hommes d'État (Aristote, Démosthène, Eudoxe de Cnide) et survécut longtemps à son fondateur.

Enfin, Platon consacra les dernières années de sa vie à enseigner à l'Académie et à écrire.

1.2. La Cité Idéale :

Inspiré de la pensée de Socrate sur la cité, et témoin d'une décadence politique et morale des cités de son époque, Platon va, à la fois, discuter les propositions de son maître Socrate, de ses prédécesseurs et contemporains, et présenter dans la « Cité Idéale », les types de cités existantes, leurs défauts et limites, d'une part et la Cité Modèle qui, par son organisation politique, économique et sociale, sera une cité où règne la justice et le bonheur.

L'homme, étant sociable par nature, il vit en société et a, de ce fait, des droits et des devoirs envers ses semblables. Ce qui le met, ou le place, dans une position sociale donnée dans la cité, en fonction de sa naissance et ses compétences, entre autres qualités et critères.

Incapable de subvenir seul à tous ses besoins, mais aussi capable de produire des excédents qui dépassent ses besoins, l'homme, selon Platon, mais aussi Socrate et Aristote, doit s'inscrire par rapport à ce qu'il donne et reçoit en retour dans l'organisation de la cité qu'il propose.

Platon propose, à cet effet, une structure hiérarchisée de la cité reposant sur trois ordres :

1.2.1. L'Ordre des Sages.

C'est l'Ordre Dominant, correspondant à la partie intelligible de l'âme et de la raison. Cet Ordre place les philosophes à la tête de l'état et en haut de l'échelle sociale par le fait que ce sont des esprits doués dont le rôle est d'appliquer et faire observer les lois de la cité établies sur le modèle de l'Ordre Divin.

Socrate les appelle les « **Caractères d'Or** ».

1.2.2. L'Ordre des Gardiens.

C'est l'Ordre des Guerriers, dont les caractéristiques principales sont la sensibilité de l'âme, le courage, l'abnégation et le sacrifice suprême pour assurer la sécurité et l'unité de l'Etat et défendre le Corps Social. Ils constituent un corps solidaire et doivent tout mettre en commun et ne rien posséder en privé, car leur tâche est d'assurer la prospérité de la cité et non la leur. Le courage est leur vertu.

Socrate les qualifient de « **Caractères d'Argent** ».

1.2.3. L'Ordre des autres Citoyens.

C'est l'Ordre des Producteurs, des Artisans, des Commerçants et des Paysans qui doivent assurer l'approvisionnement de la communauté. Ils ont pour fonction de produire les biens de première nécessité et satisfaire les appétits. Bien qu'ils se situent au bas de l'échelle sociale, leur vertu s'accomplit par la réalisation de leur tâche essentielle : nourrir la cité entière. Socrate les appellent les « **Caractères de Bronze** ».

Enfin, une fois les fonctions distribuées, nous dit Platon, « chacun devra garder la place qui lui aura été assignée et s'efforcer de réaliser la vertu propre de sa classe; l'Obéissance et la Tempérance pour les Caractères de Bronze, le Courage et l'Honnêteté pour les Caractères d'Argent, la Sagesse et le Commandement pour les Caractères d'Or. La cité, alors, sera juste ».

Le cheval de bataille de Platon c'est l'éducation de l'Homme, particulièrement l'homme destiné à gouverner. Cet homme, Platon le veut 'Philosophe', c'est à dire, un 'Philosophe-Roi', ou à défaut un 'Roi- philosophe', c'est à dire un Roi Savant qui a l'esprit tourné vers les idées du monde intelligible ; donc capable d'élaborer les meilleurs lois possibles afin d'établir un ordre à l'intérieur duquel chaque citoyen puisse prétendre à une existence libre et juste.

En soumettant cette pensée à une appréciation avec les concepts d'approche actuels, nous dirons que Platon a opté pour une société de classes hiérarchisées dans laquelle l'élite intellectuelle dirige le gouvernement, car selon lui, la démocratie qui remet le destin de la cité aux mains des citoyens, mène à l'anarchie et à un avenir incertain.

Aussi, la communauté des biens, tant matériels que des femmes et des enfants, qu'il prône, dépasse de loin l'idée d'un communisme totalitaire, globalisant, intégrateur, sommes-nous portés à dire ; car c'est d'un embrigadement social qu'il semble s'agir : une Utopie qui en vaut d'autres, et que l'humanité n'aura de cesse d'imiter, de repenser, comme nous le verrons, plus tard, sous d'autres formes avec les utopistes français et anglais, particulièrement.

2. Quelques éléments sur la Civilisation Urbaine Grecque :

L'art architectural et la civilisation urbaine grecs sont, certes, nés en Grèce, mais ils se sont étendus aux contrées environnantes (frontalières) et sur les rives de la Méditerranée et de la mer Noire. Ils peuvent être sommairement circonscrits dans la côte occidentale de la Turquie, l'Italie du Sud, (ou Grande-Grèce), et la Sicile, ainsi que le Proche-Orient (colonies, pendant les trois derniers siècles de son expansion territoriale).

Cette civilisation, qui ne s'est pas développée en autarcie, nous disent les tenants de la théorie diffusionniste, a dû influencer son environnement, comme elle a dû, elle aussi, être perméable à leurs influences.

Son évolution s'est faite sur quatre (04) périodes essentielles :

A - La période géométrique ou orientalisme (1050-700 av. J.C), qui est assez mal connue. C'est, nous dit-on, l'époque des premiers apprentissages de l'art de concevoir l'objet architectural et les ensembles urbains cohérents.

B - La période archaïque (625-480 av. J.C), qui est une période de maturation de la pensée philosophique et de mise en œuvre des réalisations artistiques. C'est la période dite, aussi, Pré-classique.

C - La période classique (480-323 av. J.C), c'est l'époque marquée par d'intenses activités artistiques, scientifiques et philosophiques et où Athènes est à l'apogée de sa splendeur. Les œuvres des grands penseurs s'inscrivent dans cette période d'Or et de Lumière, si l'on peut se permettre d'emprunter cette belle expression

La République de Platon et la cité Idéale s'inscrivent dans cette période, ainsi que bon nombre de penseurs, philosophes et savants.

L'établissement humain, les formes de gouvernement, la politique, les lois et l'édification urbaine tiennent une place de premier ordre dans la vie sociale et culturelle de cette époque.

D - La période hellénistique (323-31 av. J.C), en raison de l'immense expansion territoriale qu'a connu le monde Grec, avec les conquêtes d'Alexandre, s'est caractérisée par un net ralentissement des réalisations architecturales et urbaines, mais aussi dans les arts et la culture en général. Et, nous pouvons dire que ce qu'elle

a gagné en territoires, elle l'a perdue en intensité et en capacité d'intégration sociale. C'est l'époque, nous dit-on, « où l'architecture et l'art reflètent la diminution du sens communautaire lié à la cité » et où les guerres intestines d'intérêt font ravage dans les cités.

2.1. La cité grecque : structure et fonction

Aristote déclarait que " l'Homme est, par nature, un être destiné à vivre en cité " ; Platon confirmait ce caractère urbain de la civilisation grecque en portant son intérêt sur la formation des Hommes, l'organisation de la Cité et l'élaboration des Lois régissant les institutions.

A l'époque classique, c'est à dire au sommet de leur gloire, les Grecs distinguaient et opposaient deux (02) types d'habitat : l'Habitat Urbain édifié dans l'Asty (la ville / la Cité) à l'Habitat Rural construit dans les Komai (les Villages).

La Cité (Ville), structurée, fortifiée commande la Campagne (le Territoire), qui est, par rapport à la cité, dépourvu de fortifications et de structuration spatiale et sociale claire.

Le passage du statut de village à celui de ville (Cité) impose l'existence préalable d'un certain nombre de fonctions politiques, économiques et religieuses, auxquelles correspondent des constructions, bâtiments et espaces spécifiques, socialement identifiés par leurs aspects, volumes, positions et destinations.

C'est ainsi que la structure de la cité grecque, qui se présente généralement comme suit, repose physiquement sur :

- **L'Agora** qui est une place publique située au cœur de la cité. Elle remplit les fonctions d'un centre politique, économique, culturel et religieux, en abritant et en disséminant autour d'elle des salles de réunion destinées aux assemblées et équipées de gradins, des tribunaux, d'un théâtre, une bibliothèque, un gymnase, un marché, des boutiques, des temples et des autels. L'Agora est souvent entourée de portiques.

- **Les Rues** qui sont disposées en damier (découpage régulier).
- **L'Habitat** qui se confine à l'intérieur d'îlots géométriquement réguliers, est intégré aux différentes installations culturelles, commerciales et militaires, dans une disposition réfléchie des bâtiments publics qui donne à la Cité une impression d'équilibre esthétique.
- **L'Acropole** qui comporte une citadelle et des lieux de culte est un ensemble architectural spécifique qui surplombe généralement la Cité, à l'image, si l'on se permet la comparaison, de Notre Dame d'Afrique qui se dresse sur les Hauteurs d'Alger, ou encore la Chapelle de Santa Cruz, sur le Mont Murdjadjo, surplombant la ville d'Oran.

L'exemple le plus connu d'acropole dans la cité grecque est l'Acropole d'Athènes, qui surplombe d'une centaine de mètres la ville basse.

- **Les temples, les sanctuaires, nécropoles, ...etc,** tenaient une place importante dans la vie des grecs. Ils se caractérisaient par une architecture monumentale et une décoration riche et variée. L'art funéraire, par exemple, à lui seul faisait appel aux meilleurs sculpteurs pour réaliser les bas-reliefs, les stèles, les statues et les vases funéraires en pierre. Ceci exprimait clairement la place d'honneur que tenaient les morts de la culture des Grecs.
- **Les matériaux de construction :** L'architecture grecque utilisait essentiellement le marbre, le calcaire, le tuf, le bois pour les charpentes et la terre cuite ou le marbre pour les tuiles. C'est pourquoi, les artisans étaient nombreux dans les cités grecques: sculpteurs sur pierre, forgerons, menuisiers, bâtisseurs, mais aussi, des bijoutiers, des cordonniers, des selliers et autres artisans, dont les ateliers se trouvaient généralement au centre de la cité, sur la place du marché : l'Agora, et où les habitants venaient faire leurs achats, et commandes, et les paysans négocier leurs fruits et légumes.

Certains corps de métiers étaient regroupés par quartiers en fonction de leurs activités. À titre d'exemple, il y avait à Athènes un Quartier des Potiers, du nom de Céramique.

Dans ces quartiers se trouvaient également des petites boutiques avec accès sur rue.

Notre objet d'étude étant limité à donner une simple idée de l'urbanisme grec, nous ne pouvons pas rendre compte en quelques lignes d'une aussi prestigieuse civilisation qui a transcendé le temps et s'est étalé sur de vastes espaces.

3. Quelques éléments sur la Civilisation Urbaine Romaine :

L'Art et la Civilisation Urbaine Romains sont fortement influencés par les Etrusques et les Grecs. L'aire d'expansion / et d'influence, de l'Art romain a pris naissance, d'abord à Rome, puis s'est étendue aux autres colonies, allant, sommairement, de l'Espagne à la Grande-Bretagne, puis de l'Afrique du Nord au Moyen- Orient (la Carte du Monde Romain donne plus de détails à ce sujet).

Nous pouvons circonscrire l'espace romain dans le temps: - de 509 av. J.C., date qui marque le terme de la domination étrusque et l'avènement de la République à 476 ap. J.C, qui correspond à la chute de l'Empire d'Occident.

Deux périodes principales, marquant l'art de construire, sont distinguées par les historiens et les archéologues : l'Art Républicain, auquel succède l'Art Impérial après l'avènement d'Auguste en 27 av J.C.

3.1. La Cité Romaine : Image, Structure et Fonction

3.1.1. Les romains et la vision du monde:

Comme les grecs, les romains dégagent deux entités spatiales principales : la ville « URBS ou URBI » et la non-ville « ORBI ».

« Urbs » est l'espace urbain clos de la cité construit et habité par les hommes, sous le commandement et la souveraineté de l'Empereur (mortel). Et, « Orbi » serait alors le vaste monde extérieur, l'Univers avec ses planètes, étoiles et autres contrés, qui est le domaine divin impénétrable, situé hors de la portée de l'Empereur. De ce fait, la fondation des cités et la multiplication des réseaux de communication est perçue, à la fois, comme une conquête faite pour le bien l'humanité et une expansion du pouvoir impérial temporel.

La prière « Urbi et Orbi » qui veut dire : à la Cité et à l'Univers, encore prononcée par le Pape aujourd'hui, revient de l'ère chrétienne Romaine, mais peut-être sur une vision du monde antérieure au christianisme (sous toutes réserves).

3.1.2. Les types de cités romaines :

Deux types sont historiquement connus :

- *Les cités qui ont connu une évolution spontanée*, avec un urbanisme qualifié de « chaotique » en raison de l'absence évidente d'une géométrie régulière de ses espaces (tracé de voies, alignement et volumétrie), dont Rome, à l'instar de certaines agglomérations, fournit l'exemple le plus spectaculaire. Ces agglomérations se sont développées, d'une manière organique, au gré des conditions socio-économiques démographiques et politiques des différents moments historiques signifiants.
- *Les cités dont la fondation a été préalablement réfléchi*e et réalisée, dans la plupart des cas, sur plan et d'un seul tenant. C'est le cas des garnisons ou « CASTRUM » dont le plan carré, avec une voie centrale imposante et une grande place, qu'on nomme actuellement « Place d'Armes », contenant des îlots quadrangulaires réguliers. C'est, sans doute, cet urbanisme militaire qui inspira un urbanisme civil, ordonné à son image, chez les romains qui avaient préalablement assis un dense réseau de communications liant les colonies à Rome - tous les chemins mènent à Rome, comme dit le dicton - et pacifié la majorité des territoires conquis.

Et, ce n'est pas Rome, ni les cités traditionnelles romaines, qui représentent le modèle de l'Urbanisme romain, mais c'est bien THAMUGADI « Timgad, Algérie » qui en est le dépositaire. Timgad, appelée « La Sentinelle de l'Empire » représente, de par son tracé, son architecture et ses équipements, l'ingéniosité des architectes bâtisseurs l'opulence, la magnificence et la puissance de l'Ordre impérial.¹

3.1.3. Comment se présente la cité romaine ?

Donc, le modèle de l'urbanisme romain est à rechercher, non dans les cités traditionnelles qui ont hérité de l'art étrusque seulement, mais aussi, dans l'apport grec, dans une certaine mesure, et surtout dans les colonies, d'une manière spécifique. Car dans les colonies la fondation des cités a été réfléchi pour répondre aux besoins de défense, de contrôle territorial et d'expression de l'Ordre Impérial.

Ce modèle (qui est reproduit dans la plupart des manuels didactiques) représente et décrit la cité romaine comme un ensemble compact de forme carrée, entouré d'une enceinte et structuré par deux voies principales axiales le Cardo, d'une largeur de six (06) mètres, orienté Nord-Sud et le Décumanus, large de douze (12) mètres et orienté

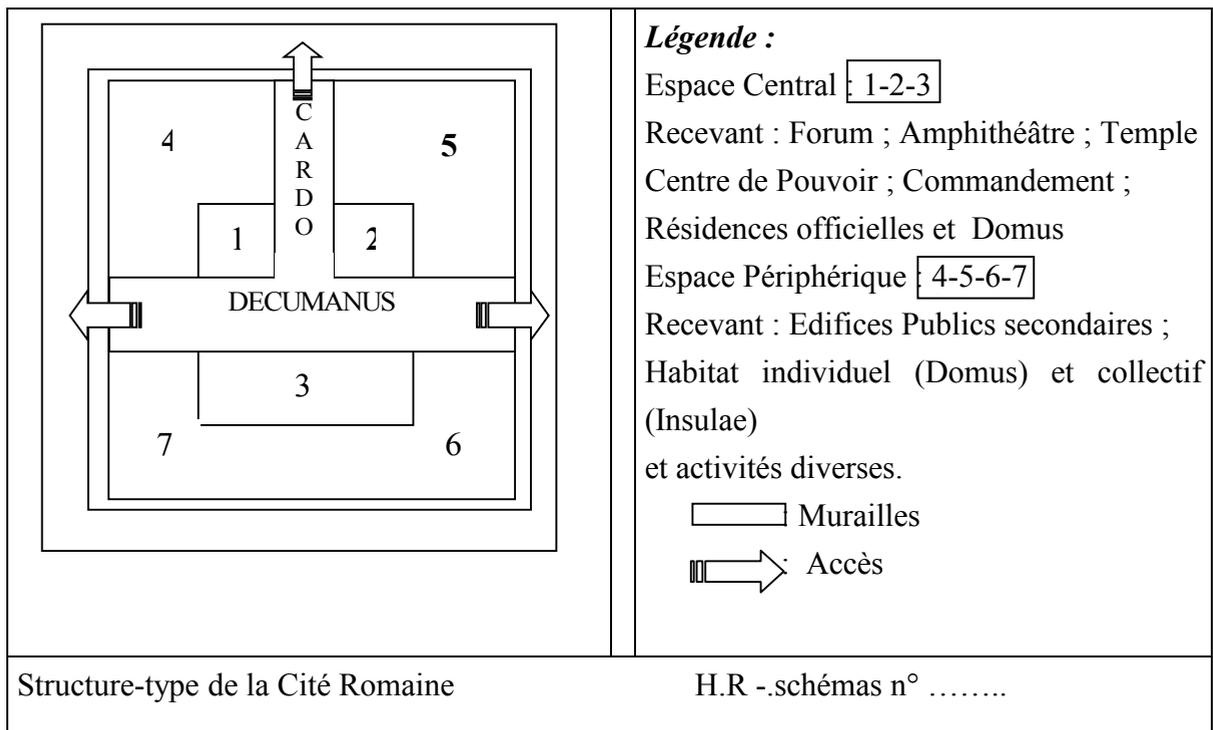
¹ MEMO Larousse Encyclopédique – Paris, 1990, Page : 682.

« Timgad représente le modèle de la ville romaine dans sa perfection ».

Est-Ouest ; ces deux voies prennent naissance aux portes d'accès à la cité et se rejoignent, en son centre, en formant un « T ».

Des rues secondaires, parallèles aux premières, découpent l'espace de la cité en îlots réguliers où sont édifiées des constructions à usage d'habitation collectives (Insulae), des habitations individuelles, ou maisons de maître (Domus) et des bâtiments et édifices publics.

Le Forum, équivalent de l'Agora chez les grecs, occupe les îlots centraux situés au niveau de l'intersection des deux grands axes (Cardo et Décumanus). Il constitue, à la fois le Centre d'affaires juridique, politique et commercial, mais également une scène (aire idéale) pour les jeux publics, les représentations théâtrales, les combats de gladiateurs et les courses.

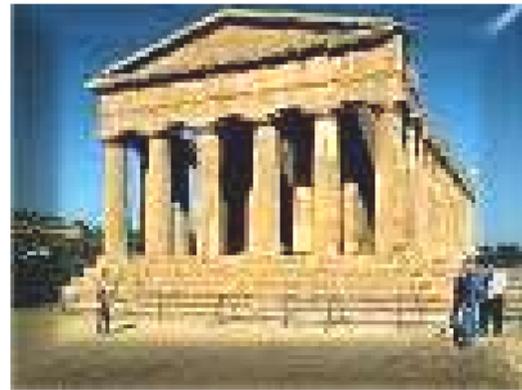


On y trouve aussi édifié, le temple utilisé aussi bien pour le culte, que pour des réunions politiques (à l'exemple du Temple de la Concorde à Rome où se tenaient les réunions du Sénat) ou faisait office de Trésor Public (comme le Temple de Saturne à Rome qui abritait les registres financiers de l'Etat).



Exemple de Forum – F/Castor

WWW.ac-Nancy-Metz.fr/.../Webitalie/.../Fforum



Temple de la Concorde :

Érigé entre 450 et 550 avant J.-C. C'est le mieux conservé des temples doriques de Sicile. Entouré de 34 colonnes, il est long de 42 mètres et large de 19m50.

WWW.ac-Nancy-Metz.fr/.../Webitalie/.../Temples

Les Thermes et les édifices (ou équipements) de spectacles (Stades, Amphithéâtres) qui sont omniprésents dans l'urbanisme romain, sont généralement construits à la périphérie de la cité.



Amphithéâtre : Epi d'Or

C'est une réplique aménagée du théâtre romain de Pompeï, dénommé : l'Épi d'Or, pour rappeler l'amphithéâtre de l'Epidaure de la Grèce, œuvre d'Épiclète (construit en 450 avant J.C.). D'une capacité de 2 700 personnes, il accueille annuellement des festivités culturelles (concerts)

Les travaux hydrauliques (aqueducs, canaux d'irrigation et d'alimentation en eau potable, bornes-fontaines, ... etc.) ont également connu un essor chez les romains.

Les résidences officielles et les maisons d'importance possédaient un réseau d'alimentation en eau potable privé, avec système de pompage, nous dit-on. Les eaux usagées étaient également reversées dans un collecteur souterrain déversant, à son tour, hors de la cité.

En ce qui concerne les matériaux de construction, les romains ont utilisé essentiellement la pierre taillée, le marbre et le tuf, mais aussi la terre cuite et la brique.

Matériaux et techniques de construction se sont diversifiées au contact des colonies

Conclusion

En conclusion, nous rendons hommage à A.C. Nancy, pour la riche documentation qu'elle a généreusement mise sur site Web, et en reproduisant quelques points pertinents de sa conclusion.

« De l'art byzantin en Orient (...) jusqu'au XIXème siècle en passant par la Renaissance ou l'époque baroque au XVIIème siècle, l'art grec et romain a constitué une source féconde d'inspiration. (...) les villes romaine et grecque sont des exemples d'harmonie et de mise en œuvre de recherche de la perfection esthétique (...) Mais aussi une illustration de la puissance de la cité ou de l'empire (...) c'est un outil de civilisation et de puissance qui engendre et organise, partout dans les colonies ou dans l'empire, un mode de vie .

*L'urbanisme des civilisations grecque et romaine traduit la volonté d'organiser l'espace et les relations entre les habitants, bref une volonté d'imposer un modèle de vie, un modèle de société ».*¹

¹ [www.ac-Nancy-Metz.fr /.../](http://www.ac-Nancy-Metz.fr/.../)

CHAPITRE V :
LA VILLE OCCIDENTALE : DU MOYEN AGE A LA RENAISSANCE
(Quelques repères)

1. Le Moyen-âge

L'occident, et particulièrement l'espace européen, après avoir hérité de la civilisation gréco-romaine, mais aussi byzantine, car l'art byzantin n'est pas des moindres, s'est inexorablement acheminé vers le développement d'entités territoriales plus modestes, comparativement aux vastes espaces territoriaux impériaux antiques.

Le moyen âge, que l'on nomme aussi Période Post-antique, va maintenir, au début (bas moyen âge), le rapport social Maître - Esclave et s'appuyer sur l'activité agricole, avec une dépendance de la cité de son arrière pays (campagne).

A cette période, où l'on est à la sortie de la Cité Politique " Callipolis", va succéder la Cité Marchande. Cette période marque la promotion des petites bourgades et villages en centres urbains, plus ou moins, actifs de collecte des produits agricoles et manufacturés, et en centres de transit et de négoce de marchandises et produits divers ; mais aussi une fondation de nouvelles cités (ou villes) sur les voies commerciales et sites stratégiques.

Ainsi va se tisser un réseau inter urbain dense et organisé, dont le système sera fondé sur la mise en place d'un urbanisme de structuration du territoire, avec des villes aux échelles et typologies qui varient selon les données topographiques et le rôle qu'elles vont jouer à l'échelle locale ou/et régionale.

Il y va sans dire que la civilisation islamique – et pré-islamique -, à cette période historique, avait depuis longtemps déjà maîtrisé ce système d'organisation économique et commercial, qui a fait de la ville commerciale une plaque tournante, et qui s'est appuyé sur les réseaux interurbains, et substitué la Valeur d'Echange à la Valeur Rente-agricole.

Des changements des rapports ville-campagne, vont se distinguer, notamment, par l'apparition du Servage, qui est un affranchissement partiel de l'esprit de l'individu,

mais pas celui de son corps, qui demeure au service du seigneur jusqu'à acquittement de ses dettes...qui se transmettent souvent de père en fils.

Sur l'espace (physique) vont coexister trois éléments structurels indissociables : le Manoir ou Château du Seigneur, les dépendances et terres du Seigneur et le groupement d'habitat des Serfs travaillant la terre. Le développement de cet espace, structure de base, va donner au fil des événements socio historiques, naissance à des bourgades, villages et plus tard des villes.

Sur le plan architectural, la période allant du X^e au XII^e siècle connaîtra l'avènement de l'art et l'architecture romanes en contact avec l'art byzantin.

L'art Byzantin est défini dans l'Encyclopédie Larousse (année: 1990) comme suit : « Hellénisme, Orientalisme et Romanité sont les fondements de cette civilisation dont l'art essentiellement spirituel est tout à la fois garant du dogme et propagateur de la foi »¹ .

Ainsi, l'on voit pousser des églises et cathédrales d'une grande majesté, qui vont influencer leur environnement par leur style particulier et leur allure austère.

La période allant de la fin du Moyen Âge au début de la Renaissance s'est caractérisée par une économie, basée sur l'agriculture, l'artisanat et le négoce, en ascension (accumulation), une accélération de la croissance démographique et une meilleure maîtrise des techniques de construction : des données qui concourent au développement des centres urbains ou, comme on dit « incitent à fonder de nouvelles villes, petites et soumises à l'autorité des grandes villes, plus anciennes » qui sont pour la plus part, les sièges de Pouvoirs Politiques.

A partir du milieu du XII^e siècle, un nouveau système de conception et de réalisation d'œuvres de toutes dimensions, se référant à un cadre géométrique en trois dimensions étendu, aux combinaisons infinies, prend naissance et se diffuse rapidement à l'échelle européenne.

L'architecture sacrée, sous l'impulsion du christianisme va générer l'Architecture Gothique – opus francigenum – qui sera à la fois un nouveau style de construction des cathédrales et monuments importants et un référentiel pour l'édification urbaine.

¹ MEMO Larousse Encyclopédique – Paris, 1990, Page : 688.

La Basilique de Saint-Denis, construite de 1140 à 1144, constitue l'exemple d'un édifice de style Gothique à sa première phase d'évolution, dénommé « Gothique primitif », auquel va succéder le « Gothique Classique » avec les édifices tels que les Cathédrales de Laon (1160) et Chartres (rebâtie entre 1194 et 1220 environ), et enfin le « Gothique Rayonnant » caractérisé par plus de légèreté des structures porteuses et plus de lumière et de transparence.

Les Anglais distinguent, quand à eux, dans l'évolution du style gothique trois phases : le Gothique Primitif (Cathédrale de Salisbury, bâtie de 1220 à 1265), le Gothique Décoré (Cathédrales d'Exeter et de York) et le Gothique Perpendiculaire (Cathédrale de Gloucester, Chapelle de King's College à Cambridge). Le Gothique dans tous ses types et manifestations va s'étendre à travers l'Europe et se développer à la Renaissance en Suisse, Allemagne, Sud des Pays bas, Espagne, Portugal et en Italie, un peu tardivement.

Le gothique, avec une meilleure maîtrise des matériaux et techniques de construction, a d'abord maîtrisé l'emploi des voûtes sur croisée d'ogives, puis systématisé l'emploi des arcs-boutants chargés de canaliser la poussée des voûtes - perpendicularité et clé de voûte en sont les principes de base - dans une unité spatiale harmonieuse, aux murs partiellement dénudés au profit de vitrages, fenêtres et roses, laissant filtrer la lumière (dans tous ses sens) et les couleurs au cœur des édifices.

Le recueillement dans des espaces chargés (peinture murale et sculptures) et sombres (atmosphère lugubre) laissera place à des espaces, certes encore austères et majestueux, mais dégagés et mieux éclairés.

L'accroissement de la population et l'expansion économique sont des vecteurs qui vont relancer le développement des bourgs et villages et la fondation de nouvelles cités.

On voit alors éclore, presque partout et en même temps, des centres urbains, dont nous présentons sous forme de tableau (sans commentaire) ceux qui nous apparaissent les plus significatifs.

Les Planted Towns	Sud de l'Angleterre et du Pays de Galles	Salisbury, Win Chelsea, Flint, Caravan, Beamers, Speed
Les Bastides	Sud de la France	Montauban, Aigues-Mortes, Carcassonne, Sainte-Foy-la-Grande, Villeneuve-sur-Lot, Monpazier, Mirande, Montségur, Cadillac
Les Nuevas Ciudades	Espagne	Bilbao, Briviesca, Villeréal, Castellón de la Plana, Guernica
les borghi franchi	Italie	San Damiano d'Asti, Gattinara, Cherasco, Borgomanero, Castel Franco Veneto, Cittadella, Massalombarda, Castel Bolognese, Pietrasanta, San Giovanni Valdarno, L'Aquila
les villes de fondation moyenâgeuse	Pays-Bas	Nieuport, Oostende, Vianen
	Suisse	Neukirch, Morau
	Europe orientale	Francfort-sur-l'Oder, Dantzig, Rostock, Varsovie, Thorn, Breslau, Pilsen, Budweis

En puisant dans l'esprit géométrique de l'Antiquité classique, mais avec une vision renouvelée, la ville (ou cité) de la fin du moyen âge, à l'image des cathédrales, châteaux et monuments publics, va reconduire l'organisation de l'espace central construit, ou espace urbain central, selon deux axes orthogonaux principaux, mais avec un esprit empirique et combinatoire qui tient compte de la topographie des sites et des servitudes dans le calibrage des lots et des îlots. En ce qui concerne les lieux signifiants, leur majesté n'apparaît pas seulement au niveau de l'échelle (monumentalité) mais aussi à celui de « l'étirement libre de la troisième dimension jusqu'à la flèche de l'Eglise, Gratte-Ciel de Dieu », selon l'expression de Le Corbusier.

Du XII^e au XIV^e siècle, l'Europe a développé ses villes avec une diversité qui va du grand « S » du Grand Canal de Venise au Double Eventail de Bologne, ou encore le Tissu Ovoïde de Bruges, pour ne citer que ceux-là, comme cas d'école.

2. *La Renaissance*

Alors que la tendance générale, à l'échelle européenne, tendait vers un développement accru des centres urbains ou, au moins, pour certaines aires périphériques de moindre importance, à une consolidation des acquis et à un rééquilibrage des rapports ville / campagne, survint la Grande Peste du milieu du XIV^e siècle. Événement qui pesa durablement de tout son poids sur les plans démographique et économique.

Les projets urbains en cours avortèrent. De nombreuses villes retombèrent au statut de villages, d'autres se vidèrent, et dont certaines d'entre elles, ne connurent une renaissance des cendres que vers la fin du XIX^e Siècle, grâce, notamment, à la relance de l'activité commerciale et l'accumulation des capitaux (pour ne pas dire du Capital) des colonies d'outre-mer.

Sur le plan des idées, en général, et de la pensée urbaine, en particulier, la période de la Renaissance, s'étalant du XV^e au XVI^e Siècle, la construction et/ou la consolidation du cadre bâti existant s'inscrivirent dans le répertoire de la Qualité (par opposition au critère de Quantité qui prédominait à l'époque moyenâgeuse).

Les questionnements féconds de la Renaissance placèrent les débats d'alors dans une nouvelle culture humaniste qui tirait sa sève d'un classicisme renouvelé.

Les formes géométriques pures, la perspective conique (Léonard de Vinci, 1492), la proportionnalité et les allées et jardins des Palais et édifices publics, qui se continuaient dans l'espace urbain, allaient remodeler les espaces signifiants centraux de la ville, et du même coup servir de modèles aux espaces environnants.

Et, si l'on n'est plus à la frénésie de réalisation des villes, l'on cogite et l'on projette beaucoup sur papier et dans de longs traités où la philosophie de la cité idéale tient allègrement la main à l'esprit artistique et technique des artistes-peintres, sculpteurs (Raphaël, Michel-Ange), et architectes constructeurs en herbe.

Cependant, malgré la crise sociodémographique et économique engendrée par la Grande Peste, l'Europe, à partir d'un mouvement intellectuel né à Florence (Italie), puis répandu à l'échelle européenne, « durant la période historique allant du XIV^e ou du XV^e s. à la fin du XVI^e s. va faire un retour aux idées, à l'art antiques gréco-latins ». La nouvelle Esthétique de la Renaissance « va succéder à l'Esthétique Médiévale, caractérisée par le retour aux canons artistiques et aux thèmes gréco-latins, la perspective classique ».¹

¹ Le Petit ROBERT : Dictionnaire de la langue Française ; Nouvelle Edition 2002 (CD Rom)

2.1. Quelques auteurs et ouvrages de la Renaissance

Parmi les auteurs et ouvrages de la Renaissance, il y a lieu de citer en substance :

- **Léon Batista Alberti** qui écrit le traité *De Re-aedificatoria* vers le milieu du XVe siècle, dans lequel il définit la ville comme « objet permanent », omniprésent dans l'aventure humaine ; il raconte sa fondation comme un fait lointain, là où l'histoire se confond avec la légende. C'est en quelque sorte une relance de l'idée quelque peu renouvelée de la Cité Idéale.
- **Filarète** imagine (ou propose) et décrit entre 1460 et 1465 « Sforzinda » : une ville avec un tracé radioconcentrique, à l'image de la Rose des Vents, qui est un ancien symbole représentant le Cosmos.
- **Francesco di Giorgio**, entre 1470 et 1480, décrit et critique les divers tracés urbains et propose des techniques d'édification et de fortification de murs et murailles contre les différents tirs auxquels ces derniers peuvent soumis.

Mais sur le terrain, mise à part l'extension de Ferrare conçue par **Ercole d'Este** en 1490 qui semble suffisamment cohérente et riche d'invention pour créer un nouvel organisme urbain de dimensions appréciables, aucune cité réfléchie comme un ensemble urbain cohérent et fonctionnel, dans l'esprit d'en faire une ville nouvelle, modèle de la Renaissance, ne prend corps.

Parmi les extensions urbaines remarquables du sud de la Méditerranée, mais qui ne sont en fait que des développements architectoniques cohérents de villes médiévales préexistantes, il y a lieu de citer : Penza, Urbino, Corte maggiore, Santa Fe de Granada et Valbonne, développées entre la fin du XVe siècle et le début du XVIe.

D'une manière générale, le renouveau apporté dans l'art de la construction urbaine par la ré appropriation du legs gréco-romain, roman et byzantin, va se limiter à l'application de la perspective, qui ne se révélera applicable qu'à l'échelle de l'architecture, où l'on voit l'érection de nouveaux édifices monumentaux et palais qui, certes, dominent le décor urbain mais qui demeurent subordonnés aux tracés hérités du Moyen âge, avec une limitation des effets du relief et de la troisième dimension aux seuls niveaux architecturaux. En d'autres termes, la perception de l'espace urbain dans sa globalité ne se fait qu'à partir des unités architecturales disséminées dans cet espace.

A première vue, Crise démo-économique et Renaissance ne sont pas faits pour se côtoyer, mais telle était la situation de l'époque : des poches vides et des têtes pleines. Cette situation amena l'ère de découverte de nouveaux horizons (dans tous les sens de l'expression), avec des percées maritimes en Asie, découverte de l'Amérique,

développement de comptoirs commerciaux, qui seront le prélude au XVI^e Siècle à l'aventure du colonialisme européen.

Les Portugais s'installèrent d'abord sur les côtes Africaines et en Inde, avant d'emboîter le pas aux Espagnols sur les vastes territoires qu'ils se partageront sur le continent américain.

L'extrême Orient, l'Afrique Australe et l'Amérique du Nord seront les terres de prédilection des Hollandais, Français et Anglais.

L'Asie résistera mieux aux assauts et ne cède que quelques ports d'attache (Gao, Macao, etc....).

Dans la plupart des cas, le contact avec les populations autochtones a été brutal et violent. Et, au lieu d'une cohabitation pacifique avec ces dernières, les colons sont allés jusqu'à les repousser hors de leurs terres d'origine (Amérique Latine et Amérique du Nord, particulièrement) et prendre leur place.

Inscrite dans la durée, cette colonisation a imposée la création et l'improvisation de nouveaux systèmes d'occupation du sol.

Les disponibilités foncières (vastes territoires encore vierges) et financières (grande accumulation de capitaux), offraient l'occasion, ratée ou manquée en Europe, de construire de nouvelles villes, tracées sur plan, sur une grande échelle.

Chaque nation tentait, dans cet effort d'appropriation de l'espace, de reproduire le modèle de la mère-patrie et projeter en même temps les rêves refoulés de l'idée de 'sa Cité Idéale', si l'on peut se permettre l'expression.

Ainsi, chez les Portugais, São Paulo de Luanda, Bahia, Rio de Janeiro et Natal vont être édifiés sur des hauteurs escarpées dominant des baies.

En Algérie, les Espagnols vont construire et positionner dans le même esprit Santa Cruz à Oran ; et Notre Dame d'Afrique, va, elle aussi, l'être sur les hauteurs d'Alger.

Les Hollandais vont, de leur côté, reproduire la circulation sur canaux parallèles pénétrant l'espace urbain ; et, en s'adaptant à la topographie du site et en tirant avantage de la stratégie du lieu, ils vont fonder des villes qui seront de grandes métropoles, encore importantes et fonctionnelles de nos jours, telles que : New York, Le Cap, Djakarta, etc....

Les Espagnols, à la hâte et dans un esprit Militaro-bureaucratique, vont adopter systématiquement le Plan en Damier (Damero) et l'appliquer d'une manière monotone et répétitive, à l'échelle du continent Américain.

Par la suite, cette Matrice servira de modèle pour la projection et la réalisation d'un nombre important de grandes villes telles que Mexico, Lima, Oaxaca, Buenos Aires, Santiago, Quito et Bogota, en Amérique du Sud (ou Latine).

Il y a lieu de rappeler, qu'à part l'importation des symboles forts et des schémas stéréotypés, l'esprit de la culture européenne n'a pas pu être insufflé suffisamment par

des pionniers qui n'avaient pas les compétences des artistes, architectes et maîtres d'œuvres européens, restés dans leurs pays d'origine. Et, c'est bien plus tard, au Siècle des Lumières (XVIIIe siècle), que le Damer Colonial sera plus intelligemment réinterprété et appliqué pour l'urbanisation à grande échelle des Etats Unis d'Amérique.

3. *Le Siècle des Lumières et les villes de l'âge baroque*

À part les nations qui ont pu tirer des profits conséquents directs, ou indirects, des vastes colonies, encore sous leur autorité, le reste des nations européennes sont restées jusqu'aux XVIIe et XVIIIe siècles à l'heure de la Renaissance, avec une stagnation économique et démographique et des luttes intestines de frontières et de Pouvoir.

C'est pourquoi, contrairement au rythme maintenu de la construction urbaine dans les colonies, le patrimoine urbain européen, en général, n'a pas subi de modifications ou de mutations profondes. Cependant, les villes en contact avec les colonies d'outremer, portuaires, surtout, vont connaître une continuité dans les processus d'urbanisation, soutenue par le flux des activités commerciales (fret, transit, échange, négoce, etc....). Les gouvernants et monarques absolus des grandes nations, bien que riches, dotés de moyens et entourés de compétences confirmées (Colbert, France) optèrent pour des résidences suburbaines, sans doute moins problématiques et réalisables à terme pour leurs prestige, bonheur et confort immédiats restreints.

Ainsi, la réalisation d'un nouvel environnement urbain avec les moyens et la méthodologie exclusifs de l'architecture a abouti inéluctablement à la réalisation de Cités-Parcs, comme ce fut le cas de Versailles où le Roi-Soleil préféra s'établir, au détriment de Paris, dont la transformation, proposée par Colbert, fut considérée comme coûteuse, à tous points de vues, et lente à réaliser.

Résultat : Les villes conserveront les caractéristiques morphologiques majeures du moyen âge, les Palais et résidences officielles, par contre, vont se développer jusqu'à acquérir des dimensions urbaines et prendront de nouvelles allures, en rapport avec le renouveau culturel de la Renaissance et du Siècle des Lumières. Le changement, par glissement des styles sera perceptible aux niveaux de l'architecture et des arts (conception, distribution, maîtrise d'œuvre, peintre, sculpture, etc..). Le Baroque, qui est défini comme « l'Art d'effacer les Frontières », va à la fois arrondir les angles, combler les vides et valoriser les effets de relief. Les accès, les ouvertures et les plafonds seront mis à l'honneur ; le travail sur Bois, la Ferronnerie et le Verre suivront ce style en complément harmonieux.

Les colonies, en contact avec des cultures locales, et contextes différents des métropoles, vont souffler, elles aussi, ce style dans des variantes infinies qui vont jusqu'au seuil de l'extravagance.

4. Les villes européennes à l'ère industrielle

La fin du XVIIIe siècle est généralement considérée comme une période charnière entre, d'une part, le foisonnement de nouvelles idées en matière d'organisation politique, économique et sociale sur la base d'une grande accumulation de capitaux, de savoir et d'expériences acquises au contact d'autres civilisations, notamment la civilisation arabo musulmane, dont elle a commencé d'une manière irréversible à prendre le relais, et leur mise en application progressive sur le terrain, d'autre part.

La diversification des marchés et des produits, l'élargissement des aires d'échanges, l'accroissement des niveaux de consommation, et d'autres facteurs, dont le facteur démographique, qui a connu un certain relèvement, ont été les vecteurs d'accompagnement d'une courte période dite pré industrielle (fin XVIIIe) à laquelle succéda l'ère dite de la « Révolution Industrielle » à partir du début du XIXe siècle.

Manufacture, machinisme, usine, organisation du travail, etc... deviennent les concepts d'approche incontournables d'un monde en mouvement. Le rapport Ville // Campagne bascula définitivement en faveur de la ville qui devint le régulateur des flux.

Les tissus urbains créés à la fin du Moyen Age, stoppés à la veille de la Renaissance par la Grande Peste et maintenus tels quels du XIVe au XVIIIe siècle, et le système qui en a découlé par voie de conséquence, ne vont plus pouvoir contenir les espaces d'activités industrielles qui s'épandirent en taches d'huile, d'une part, et les besoins multiples de populations drainées vers les villes et centres urbains en quête d'emplois et de logements, d'autre part.

En l'absence d'instruments juridico-politiques et de règles techniques et normatives, la ville éclate à l'intérieur et se profile anarchiquement aux horizons périphériques : les usines et les maisons des ouvriers (souvent de fortune) se côtoient et /ou se disséminent à la périphérie des grandes villes industrielles, posant problèmes et menaçant les équilibres sociaux, sanitaires et autres...

Les idées pré et post révolutionnaires vont propager davantage la démocratie et générer des mouvements idéologiques divers, allant de la bourgeoisie sacrant la propriété privée et le système économique l'accompagnant, au collectivisme prôné par

les socialistes utopistes, en passant par les mouvements anarchistes.

Ces mouvements, desquels découleront des théories et pensées sociales, vont proposer des modèles urbains à même de pallier à l'anarchie qui semble régner dans les formes des établissements humains dans les zones urbaines, qui se développeront à des rythmes insoutenables, incontrôlables.

Villes Nouvelles, Cités Ouvrières, plans d'organisation et spécialisation spatiale, etc..., vont être élaborées, vantées comme des solutions adaptées aux situations de l'Heure. Parmi les tenants de ces nouvelles idées, nous citons en substance :

4.1. Charles Fourier Besançon 1772 - Paris 1837.

C'est un théoricien socialiste français. Il va proposer « **les Phalanstères** » ou « Familistères » qui sont de petites unités urbaines autonomes fondées sur une organisation sociale de type collectiviste ou communautaire.

Il définit théoriquement cette unité urbaine (la phalange) dans " *Le Nouveau Monde Industriel*" et *Sociétaire* en 1829 et dans la Revue " *la Réforme Industrielle ou le Phalanstère*" de 1832 à 1849¹.

Le phalanstère de Fourier est en fait un édifice monumental où un groupe défini de personnes (1 600 environ) déploie ses diverses activités selon un programme minutieux. Il est défini, en outre, par le Petit Dictionnaire Larousse (2001) comme étant une « *Vaste association de production au sein de laquelle les travailleurs vivent en communauté, dans le système de Fourier* ».

4.2. Etienne Cabet : Dijon, 1788 - Saint Louis (USA), 1856

C'est un théoricien du Communisme Idéal. Il écrit en 1842 le " *Voyage en Icarie*". Il émigra en Amérique et tenta vainement de bâtir là bas de petites communautés à l'exemple dans de la cité *Icarie* , une utopie dont qu'il décrivit, longuement et dans les moindres détails, le plan, les fonctions vitales et même le nombre d'habitants, dans leurs relations communautaires.

Françoise Choay en fait une présentation synthétique, que nous reproduisant ci-après : « *Cabet, dont Marx, fut l'inventeur du « communisme utopique » développe la vision d'un socialisme étatique dans le Voyage en Icarie (1840) dont il affirmait l'année de sa*

¹ Le Petit Larousse Copyright © Larousse / VUEF 2001

mort, que « c'est en réalité une description de l'organisation sociale et politique de la communauté ; c'est un traité scientifique et philosophique ».

Le VOYAGE décrit longuement la capitale, Icara, et l'aménagement des autres villes. Louis MUMFORD a pu y voir justement une projection de l'œuvre administrative et centralisatrice de Napoléon, et une idéalisation de Paris. Cependant, Icara symbolise bien davantage les idées progressistes de l'époque. Elle est au premier chef une conséquence de la révolution industrielle dont découlent les principes de rationalisation, d'hygiène, de classement ; et elle doit être rapprochée des modèles d'Owen (dont Cabet avait d'ailleurs subi l'influence en Angleterre), de Fourier, de Considérant. Comme chez ces auteurs, l'idée d'efficacité et de rendement joue un rôle important, et plus qu'un césarisme inconscient, c'est elle qui justifie la sévérité des systèmes de contrainte et de répression proposés par Cabet.

Celui-ci passa les dernières années de sa vie aux états unis où il tenta de réaliser, avec les émigrés européens, des communautés communistes construites sur le modèle de son Icarie »¹.

4.3. Pierre Joseph Proudhon 1809 – 1863

C'est un penseur idéaliste qui a, lui aussi épousé les thèses utopistes militant pour des établissements humains basés sur le travail productif en communautés organisées socialement et spatialement. Il tenta de consigner ses idées dans un ouvrage intitulé : « *Du principe de l'Art et de sa destination sociale* » ; mais sa rédaction fut interrompue par sa mort. L'ouvrage (traité) fut repris par un autodidacte.

4.4. Victor Considérant Salins, Jura, 1808 - Paris 1893

Théoricien et homme politique français, **Victor Considérant est un** disciple de Fourier. Dans son ouvrage édité en 1845 sous le titre de : « *Théorie du droit de propriété et du droit au travail* », il précisa la notion de droit au travail qui est l'une des idées-forces de la révolution de 1848 à laquelle il participa activement, nous dit-on. Il se rallia à la Commune de Paris et adhéra à la 1^{ière} Internationale de 1871.

4.5. Robert Owen Newton 1771 - id. 1858

C'est un riche manufacturier et théoricien socialiste britannique qui s'intéressa au trade-unionisme naissant. Il créa, en précurseur, les premières coopératives de

¹ Françoise Choay : L'urbanisme, utopies et réalités (*Une anthologie*)
Collection : points, Editions du Seuil, Paris, 1965 ; page : 120

consommation pour les travailleurs en milieu urbain. Ses idées ont imprégné le *Mouvement Chartiste et les systèmes coopératifs*.

4.6. Saint-Simon - Paris 1760 - id. 1825

Claude Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon est un Philosophe et économiste français qui n'hésita pas à rompre avec son état nobiliaire (titres de noblesse) dès l'avènement de la Révolution Française. En idéaliste convaincu, il prit part à la guerre de l'Indépendance américaine. Se basant sur les nouvelles théories et données scientifiques et techniques en herbe, il milita en faveur de la constitution d'une nouvelle classe d'industriels. Il tenta de définir un socialisme planificateur et technocratique. Son ouvrage intitulé « le Catéchisme des Industriels, 1823 – 1824 », a eu une grande influence sur certains industriels du second Empire, tels que les frères Pereire, F. de Lesseps).

4.7. Ebenezer Howard

Ce dernier poursuit le rêve d'un espace convivial conciliant environnement naturel (ou proche de la nature) et environnement laborieux de travail productif.

Il propose à cet effet, « les Cités-Jardins de Demain »¹ et inspire des questionnements qui se feront après lui ; comme par exemple l'option de construire la *ville dans la ville* ou *hors de la ville* ? C'est à dire consommer la rupture Ville / Campagne en '*autonomisant*' à outrance la ville ou bien, au contraire, insérer l'espace urbain en îlot aéré, organisé et de taille maîtrisable, dans la campagne ?

Deux cités ont été construites sur ce modèle en Angleterre.

4.8. HAUSSMAN et la transformation de Paris

Le Baron Georges Haussmann, administrateur français est né à Paris en 1809 et mourut en 1891. Il fut nommé Préfet de la Seine de 1853 à 1870.

À l'inverse des Idéalistes et théoriciens de tous bords, il fut un homme pratique.

Pour lui, la ville se doit d'être un organisme aéré, quadrillé, maîtrisable, fluide et hygiénique. De ce fait, il dirigea les grands travaux qui transformèrent Paris.

¹ Ebenezer HOWARD : les Cités-Jardins de Demain
Éditions DUNOD,

5. Architecture Contemporaine, Modernisme et Post Modernisme.

A ce stade, tout au long de son évolution, l'architecture marquera son passage de l'objet architectural à l'ensemble architectural, puis à celui de composant urbain.

D'abord, durant l'antiquité, indépendamment de la construction urbaine, l'édifice monumental dédié aux Dieux (Panthéon), se détachait avec majesté des autres ensembles construits. Ceci est aussi valable pour les civilisations antérieures (les Pyramides d'Egypte ancienne) et ultérieures (Tajmahal).

Ensuite, au moyen age, c'est l'ensemble architectural, qui en se développant immensément, avec ses dépendances, jardins et voies (château de Versailles) va se définir comme ensemble, à la fois, structurant et composant, induisant la configuration de l'espace urbain.

Enfin, l'architecture va se conformer aux normes urbaines en matière d'alignement, de prospect, de volumétrie et de typologie, en composant désormais avec elles, pour ne citer que ces niveaux réglementaires restrictifs de base, indépendamment des lois, sans cesse améliorées, et des cahiers de charges spécifiques à chaque ensemble construit.

Suite aux différentes expériences vécues en matière de conception et de réalisation du cadre bâti, notamment au contact des cultures locales des colonies, de l'innovation technologique, de la standardisation des procédés et d'une demande de plus en plus pressante en logements, notamment après la seconde guerre mondiale, de nouveaux courants d'architecture, se disant novateurs, apparurent à la surface. Ils vont supplanter l'**Eclectisme** du 19^{ème} siècle qui empruntait aux diverses traditions architecturales sans en inventer de nouvelles, se limitant à des imitations, plus ou moins réussies. Il en fut de même pour l'**Art Nouveau**¹ qui s'est développé vers 1900, exhibant son goût pour le décor médiéval et tentant de maîtriser tous les détails des bâtiments conçus comme une oeuvre d'art (brique, ferronnerie, ornement de façades, courbes fleuries, végétales), avec une tendance à l'abstraction.

5.1. Le fonctionnalisme.

Le fonctionnalisme va, d'abord, dès la fin du 19^{ème} siècle mettre en rapport la forme et la fonction en architecture : "*la forme suit toujours la fonction ; telle est la loi*"² . À l'école du Bauhaus, les bâtiments vont être découpés en monoblocs fonctionnels distincts. Aujourd'hui, la large diffusion du fonctionnalisme a conduit à son

¹ "Art 1900", "modern-style", "jugendstil", représenté notamment par Guimard et Viollet-Le-Duc

² Sullivan, architecte américain

dépassement : certains bâtiments se voulant neutres par rapport à l'usage (ou fonction), vont permettre théoriquement des utilisations multiples et diverses comme, par exemple, le Centre Beaubourg.

L'entrée au Modernisme est passée par une phase transitoire, ou intermédiaire, dans les années 1920 à 1930, où l'Architecture intègre certaines formes modernes, avec des jeux de volumes, mais reste encore allergique au béton qui sera recouvert, autant que se peut, de brique, de grès et de carrelage (Sauvage, Madeline, Roux-Spitz).

5.2. L'Architecture Moderne

Les années 1950-1960 vont voir se développer et mûrir le mouvement de l'Architecture Moderne qui va se caractériser par la rupture avec le passé, notamment avec le néo-classicisme et l'éclectisme du 19^e s. et qui va, aussi, encore puiser dans le fonctionnalisme et asseoir les assises des CIAM (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne, 1928-1959) en s'étendant à l'urbanisme, en mettant en parallèle " Architecture fonctionnelle" et "Ville fonctionnelle" (Congrès d'Athènes 1933). La définition des principes d'organisation universels va découper l'espace urbain en quatre fonctions majeures séparées dans la ville (zonage): Habiter, Travailler, Circuler, se Délasser.

Quand aux principes conceptuels, ils seront au nombre de cinq (Le Corbusier) : Toit Terrasse - Pilotis qui libèrent le sol pour la circulation et la végétation - Fenêtres en longueur ou "en bandeau" - Façade rideau - et Plateaux Libres.

Cette pensée en vogue est galvaudée par la nécessité de construire en grand nombre et dans des délais courts. ¹

5.3. Le Post-Modernisme

Dès les années 1970, cette uniformisation a commencé à être remise en question, ce qui a conduit à l'abandon de plusieurs projets.

La rupture avec une obéissance stricte des principes du mouvement moderne est engagée en 1974.

A partir des années 1980, la plupart des architectes vont renouer avec la rue, l'alignement des façades et la prise en compte du contexte bâti.

Le post-modernisme constitue l'actuelle critique des excès du rationalisme universaliste avec un retour aux formes pures, simplifiées, dénudées et une recherche d'un urbanisme humanisé, durable.

¹ Wikipédia : [www: architecture /.../ Histoire de l'Architecture.](http://www.architecture/.../Histoire%20de%20l'Architecture)

Commentaire contextuel ¹ :

Nous espérons que ce court passage en revue des courants de la pensée sociale, architecturale et urbaine dans les civilisations arabo- musulmane et occidentale nous permettra d'avoir un éclairage assez suffisant pour aborder la description, puis l'analyse, des composants architecturaux et urbains de Tlemcen, dans l'espace délimité méthodologiquement et aux échéances temporelles que nous nous sommes fixé, ainsi que de leurs relations avec les sociétés qui les ont produits et vécus.

Les concepts et théories que nous avons évoqués tout au long de nos exposés dans cette partie permettront aux lecteurs d'avoir un éclairage suffisant pour l'appréhension de la ville de Tlemcen, tant du point de vue de son histoire que durant sa lente évolution durant les siècles passés.

C'est dire que l'approche de l'urbanité et, à fortiori, de l'urbanisme met en jeu plusieurs facteurs d'ordre historique, socio anthropologique et économiques.

En plus de l'action des hommes, les acteurs institutionnels et de pouvoir jouent également un rôle déterminant dans le développement des villes.

¹ Commentaire nait d'un débat entre le doctorant (Houcine Rahoui) et le Directeur de la présente thèse (Pr.Ahmed Mahmoud Lalaoui).

DEUXIEME PARTIE

(Niveau analytique)

CHAPITRE I

PRESENTATION DE L'ESPACE TLEMCENIEN

(Aire d'Etude)

1. Présentation Physique

Située au Nord-Ouest de l'Algérie Occidentale, Tlemcen est le chef lieu de la wilaya dont elle porte le nom. Elle a une superficie de 9 020 Km², représentant une très grande variété de paysages, piémonts côtiers, plaines et plateaux, montagnes et steppe.

Elle est située par 3° 70' de Longitude Occidentale et 34° 95' de Latitude Septentrionale, à 60 Kilomètres au sud de la Mer Méditerranée et à 800 mètres d'Altitude, entre la vaste plaine d'Hennaya, au nord, située en contrebas, et le plateau de Lalla Setti ¹qui domine au sud à une altitude de 1000m, au delà duquel les Monts de Tlemcen culminent, au niveau du barrage El Mefrouch, à plus de 1200m.

1.1. Le territoire de la wilaya est constitué de quatre unités physiques

A - Au Nord, le Massif des Traras longe la Méditerranée sur 80 km de côte. L'oued Kiss et la Tafna délimitent à l'ouest et au sud cet ensemble complexe aux formes lourdes, composé essentiellement de calcaires, de marnes et d'argiles. L'érosion des versants donne à cette région un aspect tourmenté et raviné. La forte occupation humaine s'est traduite par un morcellement intense des parcelles. Les pluies ne favorisent guère le couvert végétal composé de boisements, et de cultures annuelles.. Le point culminant de ce massif est le Djebel Fillaoucène 1136 m près de Nedroma.

Les Traras continuent vers l'Est par les Monts de Sebâa Chioukh. La rupture de cette chaîne est provoquée par la vallée de la Tafna.

B - Les plaines intérieures de Maghnia à Sidi Abdelli occupent la vaste dépression drainée par les Oued de Tafna et Isser. C'est cette zone qui donne à la wilaya de Tlemcen l'essentiel de sa vocation agricole. La plaine de Maghnia avec son périmètre aménagé de 4500 ha et la vallée de Tafna où l'irrigation se fait au fil de l'eau constituent les zones agricoles les plus riches.

¹ C'est la fille de Sidi Abdelkader El Djillani, dont l'ascendance remonte au prophète Mohammed sur lui le Salut et la Paix). C'est la cadette de ses soeurs ayant vécu entre le 6^{ème} et 7^{ème} siècles de l'hégire (12^{ème}, 13^{ème} siècle), venue de Baghdad, s'établir à Tlemcen. Avait plusieurs dons (karamates) et autour de laquelle sont tissés de nombreux contes populaires. Après sa mort elle fut enterrée au lieu où elle méditait : au plateau qui porte son nom.

C - Les monts de Tlemcen qui occupent plus d'un tiers du territoire de la wilaya ont une altitude moyenne de 1200 m. Le point culminant est du Djebel Tchenoufi 1843 m au Nord de Sidi Djillali.

La constitution géologique donne aux monts de Tlemcen un grand pouvoir de rétention de l'eau au point où les hydrogéologues leur attribuent l'appellation de château d'eau de l'Ouest. Ils comportent :

- Hafir et Tsarifet qui constituent un massif boisé de près de 11000 ha avec une végétation associant chêne liège et chêne vert

La présence de plusieurs micro-climats dans les fonds de vallées des monts de Tlemcen a engendré une grande variété de paysages très pittoresques.

- Les gorges de l'Oued Khémis et de la Tafna avec ses jardins.
- La cuvette de Terny qui est une curiosité de la nature
- Vers le Nord, les contreforts septentrionaux des monts de Tlemcen se prolongent par un palier inférieur, le plateau de Lalla Setti (1025 m) et en contre bas un second pallier (806 m) sur lequel s'est établie l'ancienne ville de Tlemcen.

D - La zone steppique occupe toute la partie Sud de la Wilaya. C'est une immense étendue plate, élevée à 1170 m d'altitude parsemée de quelques monticules Djebel Mekaidou et même de dépressions telle que Dayet El Ferd. C'est le domaine des terres pastorales et alfatières. Le surpâturage et la sécheresse sont les deux menaces de dégradation de ces terres de parcours.

1.2. Quelques données climatiques

Le climat de Tlemcen de type méditerranéen, est caractérisé par deux saisons :

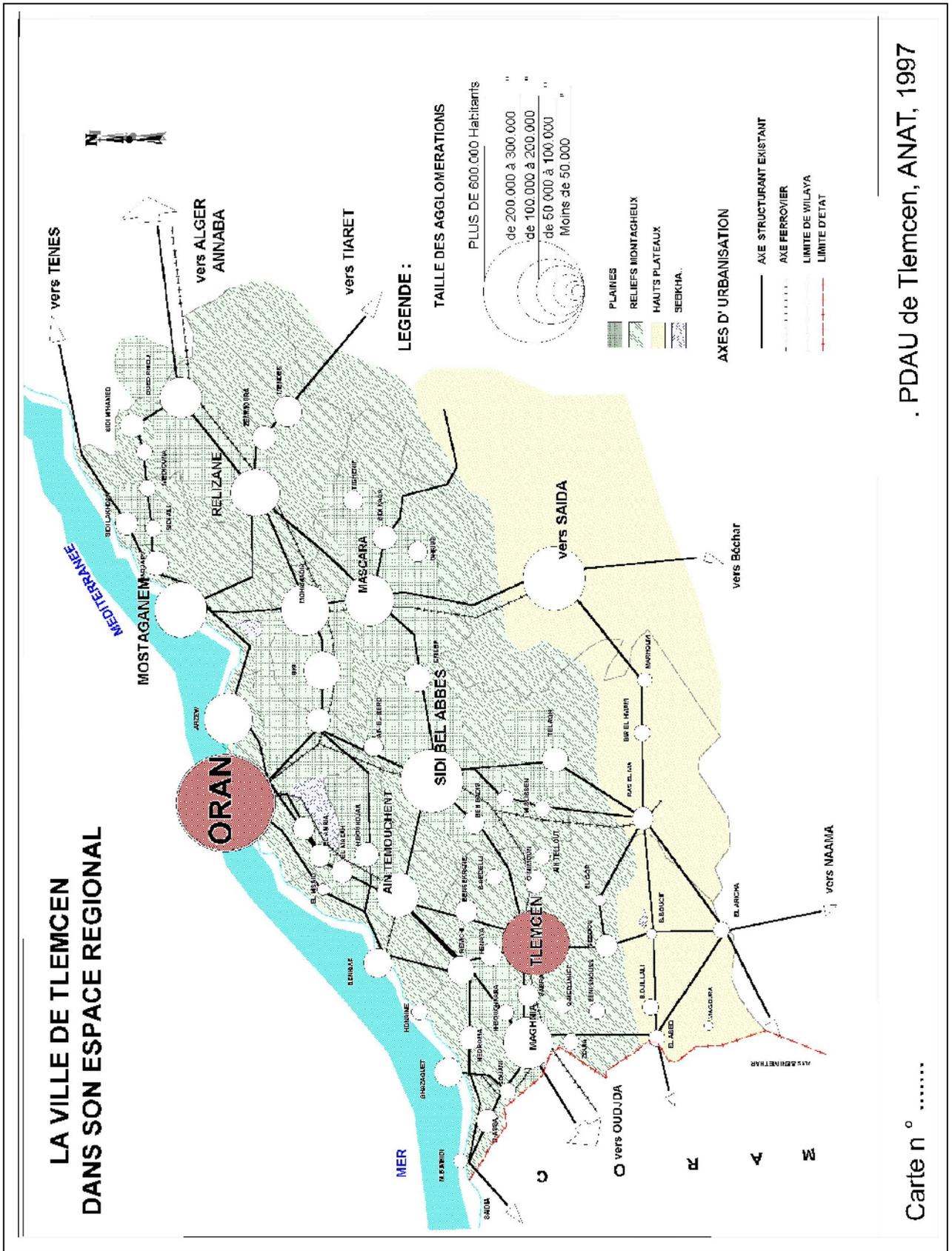
- **Une saison humide** : qui s'étend d'Octobre à Mai avec des précipitations irrégulièrement réparties sur le territoire de la Wilaya. Si la moyenne de la pluviométrie de la wilaya se situe autour de 400 mm, ce chiffre peut atteindre 850 mm dans les Monts de Tlemcen et moins de 300 mm au Sud de Sebdou.

La température moyenne oscille -6° et 10°. Les hivers sont assez rigoureux, avec vent, neige et gel.

- **Une saison sèche** : allant de Juin à Septembre. La température moyenne de cette saison oscille autour de 26° avec un maximum pouvant atteindre 40°.

- **La température moyenne annuelle** est de 18°.

La situation géographique, les différences d'altitudes rendent le climat plus complexe par la création de nombreux micro climats et confèrent à la région de Tlemcen une richesse floristique endémique tant rupicole, messicole que sylvicole.



2. La Dimension démo économique.

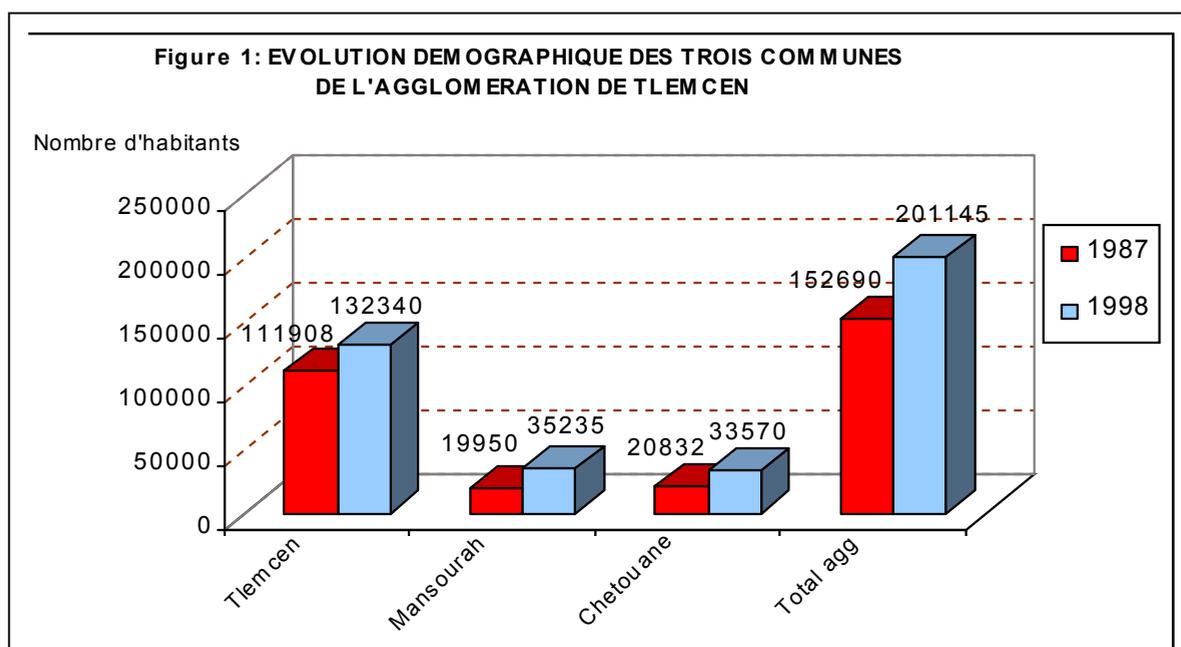
L'espace tlemcénien est constitué par le groupement de trois communes:

- La commune - mère Tlemcen formée par le noyau historique de la médina, la ville coloniale et les extensions postcoloniales.
- La commune de Mansourah qui s'est développé, à coups de programmes, en continuité spatiale à l'Ouest de Tlemcen.
- Et la commune de Chetouane (ex: négrier), ancien village colonial en expansion, développé, au Nord de Tlemcen, en rupture spatiale par rapport à elle, malgré le fait d'une urbanisation tentaculaire amorcée par le lotissement de Ain Defla et la fameuse zone industrielle Tlemcen-Chetouzane, au Sud, et la prolifération d'un habitat linéaire, au Nord de Tlemcen, au niveau de Sidi Said et Feden Es-Sebaa.

2.1. Population

Il aurait été intéressant de voir l'évolution démographique de /et dans/ cet ensemble sur trente ans, c'est-à-dire depuis le recensement de 1977, mais cela est rendu problématique en raison des modifications des limites administratives intervenues en 1984.

La seule comparaison plausible qui permet de saisir l'évolution démographique à l'intérieur du groupement et la répartition de la population à travers les entités agglomérées qui le constituent demeure les deux recensements - RGPH - de 1987 et 1998.



Comme il est constaté ci-dessus, les évolutions par commune sont très différenciées. Mansourah qui n'avait que 2959 habitants en 1977, a connu un accroissement brutal, en passant de 19950 habitants en 1987 à 33570 habitants en 1998, soit un gain de 13620 habitants et un taux d'accroissement de l'ordre de 4,79 % par an. Cela trouve son explication dans le découpage administratif de 1984 dans lequel Mansourah s'est taillée la part du lion en espace urbanisable et en programmes d'habitat et d'équipement, facteurs attractifs.

Chetouane aussi est passée de 20832 à 33270 habitants, soit un gain de 12438 habitants et un taux d'accroissement global (TAG) de l'ordre de 4,84 %. Son développement tout aussi spectaculaire était dû, en grande partie, à l'implantation de la zone industrielle, des infrastructures pédagogiques, administratives et résidentielles du Pôle Universitaire et de l'absorption de la population d'Ouzidane, Haouch El Ouaâr et Ain Defla qui ont urbanisé, d'une manière informelle, les piémonts et espaces interstitiels jusqu'aux limites du tissu urbain de l'A.C.L. Chetouane.

C'est dire que l'évolution démographique des deux communes a connu la même allure et le même rythme.

Tableau n° 1 – Evolution de la Population dans le groupement de Tlemcen (1987/1998)

		Disp.	1987	1998	Taux d'accr. 87/98
Commune de Tlemcen	Tlemcen	acl	107952	121557	1.07 %
	El koudia	as	2610	9555	12.38 %
	Z.Eparse	ze	1346	1228	-0.82 %
	Total Commune		111908	132340	1.52 %
Commune de Chetouane	Chetouane	acl	5110	14749	10 %
	M'dig Sidi Aissa	as	875	1991	7.68 %
	Hamri Ozidane	as	885	-----*	-----*
	Haouch El ouaâr	as	1532	-----*	-----*
	Ain Defla	as	1635	-----*	-----*
	Saf Saf	as	2038	2747	2.72 %
	Ain El Hout	as	4066	4613	1.14 %
	Ouzidane	as	2872	9217	11.06 %
	Z.Eparse	ze	1819	253	-16.26 %
	Total Commune		20832	33570	4.79 %
Commune de Mansourah	Mansourah	acl	19250	34235	5.31 %
	Attar	as	-----*	738	-----*
	Z.Eparse	ze	700	262	-8.46 %
	Total Commune		19950	35235	4.84 %
Total Groupement			152690	201145	2.51 %

Par ailleurs, Tlemcen a enregistré près du double des populations gagnées par chacune des deux autres communes (Mansourah et Chetouane) avec un T.A.G. de 1,52 %, alors que le taux d'accroissement naturel moyen était de 3.08 %.

Malgré cette nouvelle redistribution, où une masse importante de la population de la commune - mère s'est déplacée vers les deux nouvelles communes, les anciens quartiers, comme ceux de la médina, restent les plus peuplés avec une densité moyenne de l'ordre de 229 habitants /ha. Il en est de même pour le quartier populaire de Boudghène et ses fidèles appendices : Hai Moulay Mustapha et Riat.

2.2. Emploi et Activité :

En 1966, le nombre d'emplois était de 16432 dans l'espace de l'actuel groupement, représentant 26% de l'emploi total offert dans la wilaya. Entre 1966-1977, il s'est accru de 7550 emplois, soit un accroissement de 40%. En 1987, il grimpa à 35335 emplois, soit une augmentation de 47% par rapport à 1977.

Parallèlement à cela, le secteur primaire connut un net recul, en passant de 3168 emplois, en 1966, à 1917 en 1987, en chutant de 19% à 4% d'emplois du groupement, cédant graduellement la place au secteur tertiaire, puisque ce dernier, qui comptait 11 055 emplois en 1977, est passé à 24 261 en 1987, soit une augmentation de l'ordre de 120%.

Groupement de Tlemcen : Evolution et répartition de l'Emploi par secteur d'activité						
Secteurs	1966		1977		1987	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture	3168	19	1903	8	1917	5
Industrie	6058	37	7356	31	5939	17
B.T.P.	7206	44	3667	15	3218	9
Tertiaire			11055	46	24261	69
Total	16432	100	23981	100	35335	100
<i>Tableau n°</i>			<i>Sources : RGPH 66 -77- 87 + PDAU ANAT, 1994</i>			

3. Evolution Spatiale de la ville de Tlemcen

3.1. Les principales étapes d'évolution de la ville de Tlemcen

Théoriquement et logiquement l'histoire d'une ville se confond en principe avec l'histoire du lieu, mais en pratique, il arrive souvent que les traces matérielles de telle ou telle occupation spatiale s'effacent et laissent place à des hypothèses, suppositions et reconstitutions spatiales où se confortent et/ou se contredisent historiens archéologues et architectes, entre autres...

Aussi, **Amos RAPPOPORT** (1) nous dit que : « ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de traces matérielles d'une civilisation qu'on peut affirmer qu'elle n'a pas existé ». Pour soutenir cette affirmation, il s'appuie sur l'exemple des nomades et des mongoles en disant que toute leur existence d'errance reposait à dos de montures; il en est de même pour les esquimaux. Ces sociétés n'ont généralement laissé que des récits, des traditions orales et quelques objets d'usage domestique, bijoux et armes que la nature a souvent jalousement gardés. De ce fait, leur impact sur le paysage a été mineur.

C'est pourquoi, en abordant la question de l'évolution spatiale de la ville de Tlemcen, nous présumons avec prudence, qu'au-là des zones d'ombre, il y aurait des périodes où l'occupant a soit, consciemment ou inconsciemment, effacé les traces de son prédécesseur, soit n'a pas laissé de traces lui même.

Par ailleurs, dans l'histoire des civilisations nous distinguons des *stations principales* et des *stations secondaires*. Ce qui est important du point de social et culturel pour une société ce sont les stations principales qui permettent de maintenir le fil conducteur des événements et éléments signifiants dans l'Histoire d'une nation. Les stations secondaires sont des moments, certes relativement importants au niveau du détail, mais qui n'empêchent pas de faire une lecture correcte des temps et des lieux à un niveau macroscopique global.

A ce titre, pour Tlemcen, nous distinguons d'une manière générale, pour ne pas dire stations principales, de la préhistoire à nos jours, quatre (04) moments décisifs : l'ère préhistorique (avec les premiers établissements humains), l'antiquité (et la présence romaine), le moyen âge (avec le passage et l'établissement des dynasties arabo-musulmanes) et la période contemporaine qui a succédé à la présence ottomane et la colonisation française.

¹Amos RAPPOPORT : Pour une Anthropologie de la Maison, Ed. Dunod, Paris, 1972.

3.2. Les fonctions d'éclosion (et processus d'urbanisation) de la ville de Tlemcen

L'éclosion et l'évolution de la ville de Tlemcen à travers l'histoire est due à des fonctions qui ont joué tour à tour, et parfois ensemble, un rôle majeur, sinon déterminant, dans sa logique d'expansion urbaine et sa configuration spatiale.

Si la fonction écologique était déterminante pour l'établissement humain à l'ère préhistorique, c'est plutôt la fonction défensive, dans un site hospitalier, qui a décidé les romains de faire, d'abord, de Tlemcen un poste militaire de surveillance du *Limes Occidental* de la *Maurétanie Césarienne*¹, ensuite une cité civile : Pomaria, et qui veut dire « *Les Vergers* ».

Les arabes, à la suite des romains, découvrirent l'importance de ce lieu qui, en plus des avantages sus-cités, offrait la possibilité d'en faire une place forte commerciale portée à une échelle intercontinentale, liant l'Afrique à l'Europe.

Et, depuis ce temps là, en dépit de la présence Ottomane qui fit de Tlemcen une cité-garnison, et de l'occupation française qui en fit une sous-préfecture dépendant administrativement d'Oran, elle ne cessa de s'affirmer comme pôle commercial et culturel influent et actif, jusqu'à l'indépendance où elle s'illustra comme un chef lieu de wilaya qui occupe une place privilégiée dans l'armature urbaine nationale.

3.2.1. L'espace Tlemcénien à l'ère préhistorique et la fonction écologique

L'histoire de Tlemcen remonte à la préhistoire comme l'attestent de nombreuses découvertes qui ont eu lieu sur son site actuel, à sa périphérie et ses environs.

Aux lieux dits « Ghirane Boudghène », « Béni Boublène »² et « M'DIG, à Saf-Saf »³, nous pouvons encore voir, de nos jours, des grottes où il y avait jadis un habitat troglodyte, occupé jusque dans les années quarante (1940) par des autochtones, et qui fut utilisé, par la suite, comme habitations de fortune transitoire ou comme étables pour l'élevage et l'engraissement de troupeaux.

Les espaces environnants de Tlemcen comme Hennaya, Remchi et les grottes pittoresques de Beni Add (Ain Fezza) sont fréquemment cités comme sites préhistoriques importants.

Un nombre appréciable d'auteurs et chercheurs corroborent ces affirmations⁴.

¹ Limes= ce sont les limites du territoire délimité par les romains, dans un espace physique dénommé « Maurétanie Césarienne. Lire à ce sujet Mahfoud Kaddache sur l'Histoire antique de l'Algérie.

² Grottes et terrains vagues des Noms des Propriétaire de ces lieux.

³ Passage étroit encastré au fond d'une profonde vallée où coule Oued Saf-Saf (Sikak) à l'est de Tlemcen.

⁴ lire : Mohammed Mebarek El Mili, Amr Ben Mohammed Temmar, Georges et William Marçais, Louis Abadié, etc... , dont les références sont portées dans l'annexe bibliographique.

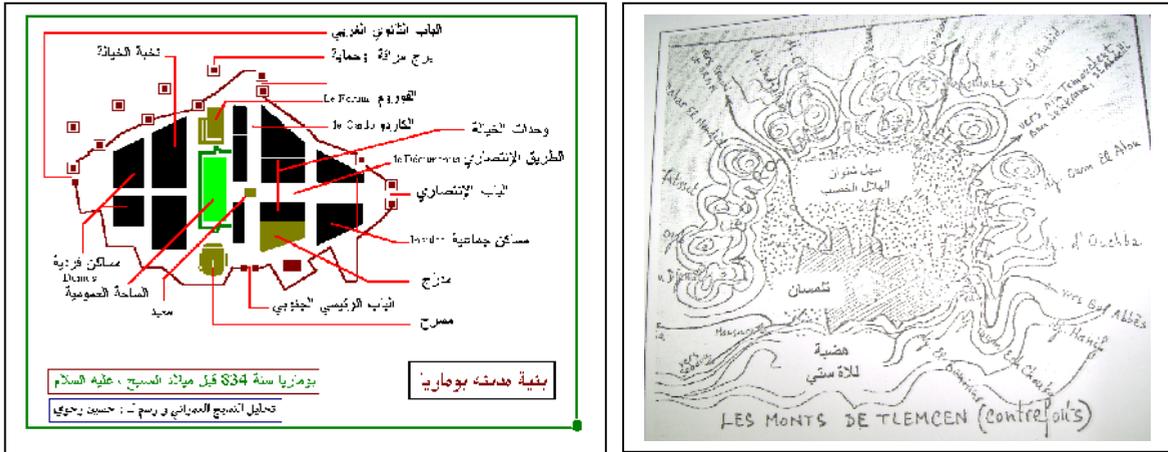
Le climat, la végétation et les ressources ont sans aucun doute été déterminants dans le choix premier de l'établissement humain dans cette zone géographique, où le facteur environnemental joue encore de nos jours un rôle attractif sur les populations en quête d'une sédentarité sereine et stable.

3.2.2. Tlemcen, Cité Romaine : Pomaria « les Vergers » et la fonction défensive

En plus d'un environnement rendu convivial par l'abondance des sources et cours d'eau, et d'une luxuriante végétation agrémentée d'arbres fruitiers, Tlemcen baptisée « Agadir » par ses habitants d'origine, les Berbères, et qui signifie « Le Rocher Abrupt », est aussi une place forte imprenable.

Au sud, nichée à plus de 800 m d'altitude, au pied de la falaise du plateau de Lalla Setti qui s'élève à plus de 1000 m, au delà duquel s'érige une deuxième protection constituée par les monts de Tlemcen qui culminent à 1200 m d'altitude, la Cité se trouve, à la fois protégée par les éventuels assaillants et contre les vents du Sud.

Au Nord, elle surplomb, la plaine qui porte son nom et le croissant fertile qui la ceinture d'Est en Ouest, en passant en contrebas par le Nord, au delà duquel sont disséminés des petits Djebels qui s'érigent en mamelons comme autant de tours de contrôle et postes de surveillance naturels.

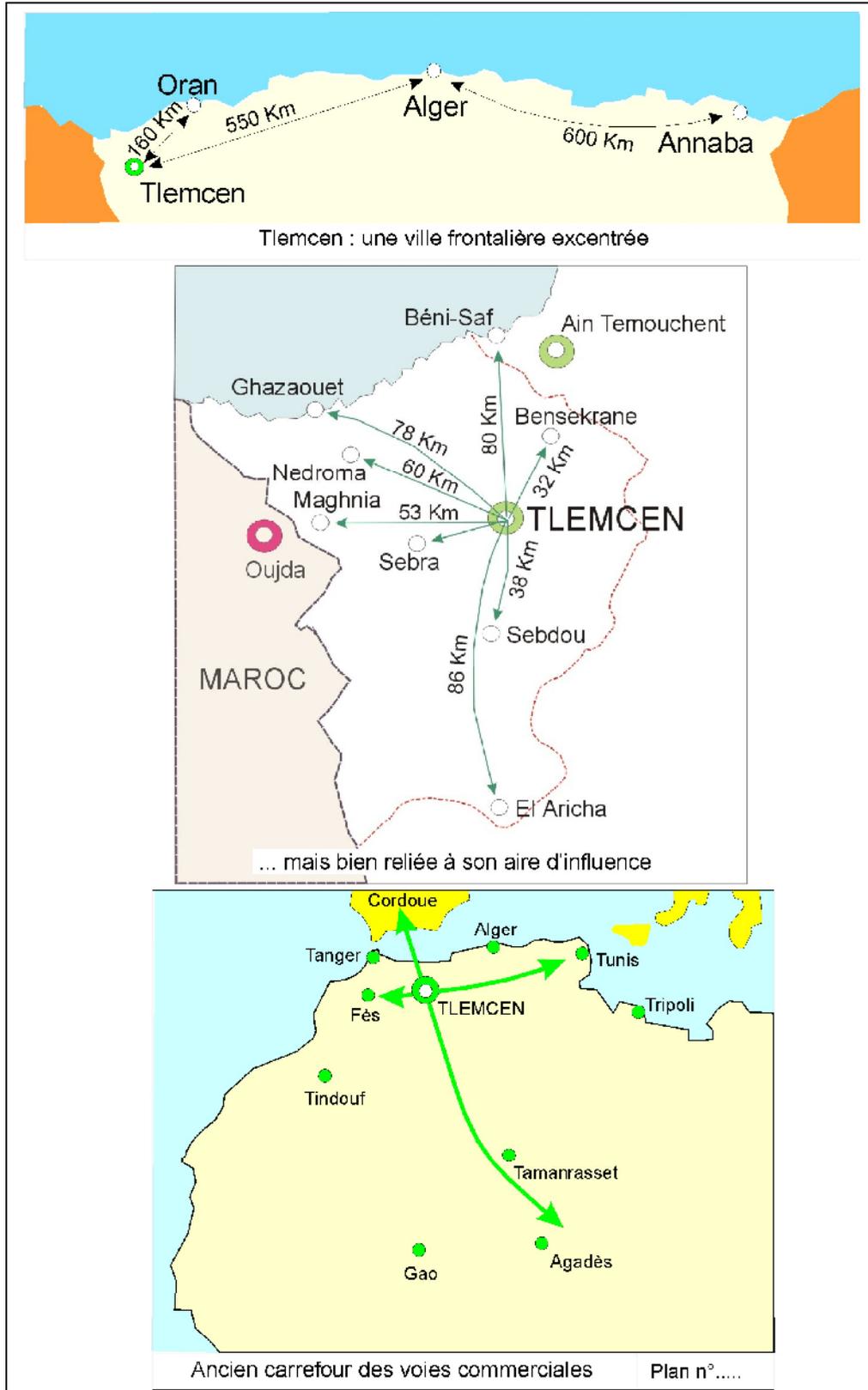


3.2.3. Tilimcen : Cité arabo-musulmane multi fonctionnelle (Fonctions : Politique, Spirituelle, Commerciale)

En plus des fonctions précitées, la cité de Tilimsen, qui s'est constituée par la juxtaposition d'Agadir puis de Tagrart, un peu plus tard, a fonctionnalisé et reconfiguré l'axe Est-Ouest Romain préexistant en reliant Kairouan à Fez (et aussi au monde islamique oriental), et développé l'axe Sud-Nord reliant Tlemcen à l'Afrique, via Sidjilmassa, et à l'Europe, via Almeria (Espagne) en en faisant les épines dorsales d'un

intense réseau d'échanges commerciaux. Ceci a consolidé ses fonctions de Capitale Politique du Maghreb Central et de centre de rayonnement culturel sur une échelle qui dépassait les limites du monde islamique.

Lorsque l'intensité du commerce maritime a dépassé les capacités de transit du Port de Honaine, Mers El Kébir (Oran), venu en appui, a connu un essor sans précédent.



3.2.4. Tlemcen : Cité Ottomane aux fonctions commerciale et militaire

La présence ottomane ne changea en rien la structure spatiale de Tlemcen, ni ne connaît, de l'avis de tous, de grands moments de construction, si ce n'est quelques habitations modestes éparses à usage d'habitation et des actions sporadiques de transformation (restauration, rénovation) sur états existants. Divers ouvrages signalent ça et là les travaux de réhabilitation et de rénovation de la mosquée de sidi Boumediene et de ses dépendances.

3.2.5. Tlemcen : ville coloniale

L'ère coloniale va maintenir le statut économique et administratif de la ville de Tlemcen. Elle va subjuguier militaires, hommes de science, religieux, poètes qui vont s'intéresser à son histoire, sa société, son architecture et la beauté de son site.

Les frères William et Georges MARÇAIS, Alfred BEL, l'Abbé BARGES et d'autres vont intervenir à la fois comme architectes, archéologues, anthropologues et sociologues par d'intéressantes études qui nous renseignent sur l'état des lieux à leur venue.

Les poètes de renom vont vanter sa beauté naturelle et la clémence de son climat :

J'aimerais mieux mourir ici
Et ce soir même
Parmi la verdure et les fleurs
Que vivre mille ans ailleurs !

Claude-maurice robert

Passer d'Oran à Tlemcen,
C'est... passer de l'Enfer au Paradis.

Henri de Montherlant

André LECOQ va créer une association citadine qui sera connue sous le nom de : « Les Amis du Vieux Tlemcen ». Cette dernière va éditer un certain nombre d'ouvrages sur la ville et son arrière pays.

C'est dire toute l'importance que revêtait la ville de Tlemcen, non seulement aux yeux de l'autorité occupante, mais aussi et surtout à ceux de la société civile de l'époque.

Cependant, Tlemcen va être confinée au rôle de centre commercial, d'abord artisanal, puis s'affirmer comme pôle agro-industriel régional, mais avec le modeste statut administratif de sous-préfecture dépendant d'Oran.

Sur le plan urbanistique, l'ère coloniale constitue une rupture par rapport aux modes d'appropriation spatiale antérieures. C'est désormais une force colonisatrice porteuse

d'un autre modèle de société qui va tenter, au départ, d'imprimer sa vision de l'espace. Elle va, de ce fait, tenter de déstructurer l'espace préexistant et le remodeler en fonction des paramètres occidentaux sur la base de la vision géométrique de l'espace.

Ce remodelage va toucher, à la fois, l'espace territorial, l'espace urbain et la conception architecturale.

La trame orthogonale va, à la fois, se juxtaposer, à l'Ouest, au tissu organique de la médina et s'imprimer sur son espace central. Les fonctions urbaines de la médina, intégrées fonctionnellement et socialement vont être éclatées en Zones spécialisées (Habitat - Equipements - Services).

La cellule de base introvertie va être concurrencée et dominée par un type d'habitat individuel et collectif extraverti.

3.2.6. Tlemcen : Chef-lieu de Wilaya

Après 1962, Tlemcen fut rehaussée au statut de chef lieu de Wilaya (Département), lors du premier découpage administratif post-colonial qui comptait treize départements, et qui fut suivi par deux autres, portant successivement à 31, puis à 48 le nombre des wilayas, et où Tlemcen occupe le sixième rang.

Tlemcen dont l'essentiel des fonctions, activités et services étaient circonscrits dans l'espace intra-muros et ses limites immédiates, est vite sortie de ses gonds pour s'étendre au-delà de ses limites communales ; d'abord en continuité urbaine, à l'Est, sur l'espace communal de Mansourah, puis, au Nord, sur celui de Chetouane (ex : Négrier) sur des terres, à haut rendement agricole, qui constituaient jusque là, le jardin potager du « *Grand Tlemcen* ».

En plus de l'attraction séculaire qu'elle exerçait sur les agglomérations et petites villes de sa wilaya, Tlemcen va dès 1970, avec la manne des plans quadriennal, quinquennal et triennal, l'implantation de la zone d'activité d'Abou Tachfine (35 ha), suivie de la zone industrielle de Chetouane (220 ha) et des chantiers qui ont en découlés, durant les phases de construction et de production, les emplois induits, les besoins en logements, équipements et moyens de prise en charge des besoins multiples, dont les transports urbain et interurbain et les mouvements pendulaires déclenchés à des rayons variant entre 30 et 50 km, se voir conférer un caractère de pôle ou centre de régulation des flux et de décisions, à l'échelle de la sous région Ouest, avec un développement des activités économiques et une extension spatiale spectaculaires.

CHAPITRE II

QUELQUES TRAITS FONDAMENTAUX DE L'ESPACE URBAIN TLEMCENIEN A L'ERE PRECOLONIALE

1. Lecture des composants physiques et symboliques des espaces urbain et architectural à l'ère précoloniale.

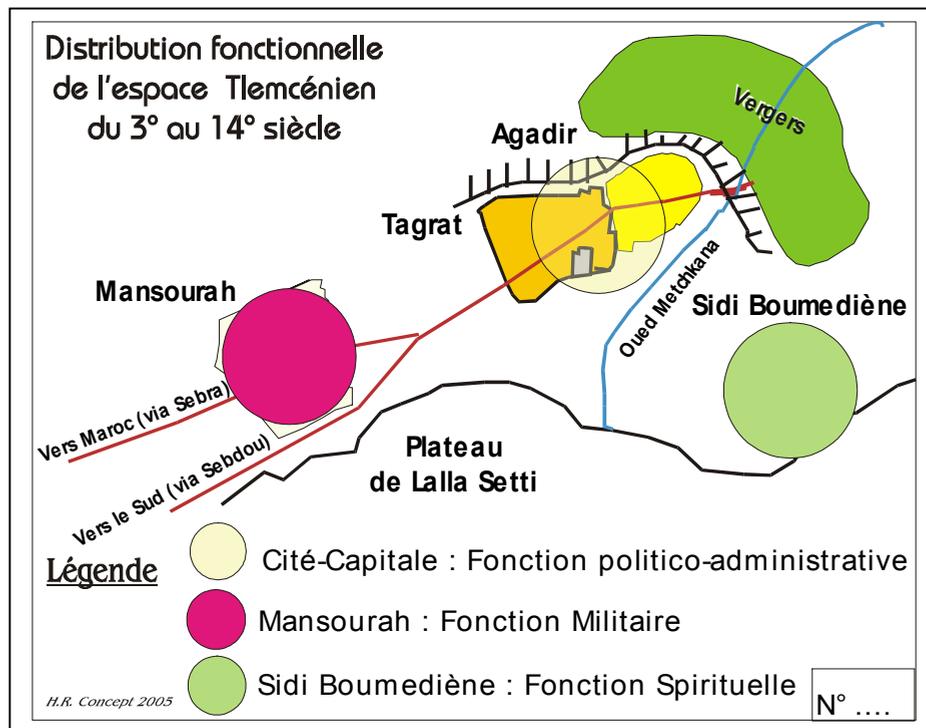
Pour mieux appréhender et comprendre les impacts multiformes du colonisateur français sur / et / dans l'espace urbain Tlemcénien, il est nécessaire de présenter les principales caractéristiques structurelles, morphologiques et fonctionnelles générales de la ville (ou médina) précoloniale et ses rapports aux fonctions sociales et culturelles (ou fonctions socioculturelles) liés aux us et pratiques de la population tlemcénienne originelle.

1.1. structure spatiale du Grand Tlemcen

L'espace urbain tlemcénien médiéval se composait de trois entités urbaines distinctes qui ont évolué, dans le temps, en rupture spatiale entre elles, mais souvent en vases communicants en temps de paix. Ces trois entités remplissaient trois fonctions différentes :

- à l'Est, il y a la médina qui est l'espace urbain principal, objet de notre étude ; et qui s'est développé d'Est en Ouest avec toutes les fonctions dévolues aux cités capitales du pouvoir politique.
- A l'Ouest, se dresse El Mahalla El Mansourah (Mansourah), la cité Militaire Mérinide ; érigée dans le but exclusif d'assiéger la cité de Tilimcen. Elle avait donc une fonction éminemment militaire.
- Au Sud-Est, dans la direction de la Kaâba, s'accroche le faubourg de Sidi Boumediène qui est un espace de prière et de recueillement et autour duquel s'agglutinent un nombre impressionnant de tombeaux de saints hommes (Sidi Abdelkader, Sidi Tahar, Sidi Abou Ishak, Sidi Ali Ben'Mguim, etc. .) ¹ .
Cet espace remplissait la fonction spirituelle.

¹ Détails supplémentaires sur les saints de Tlemcen, en annexe.



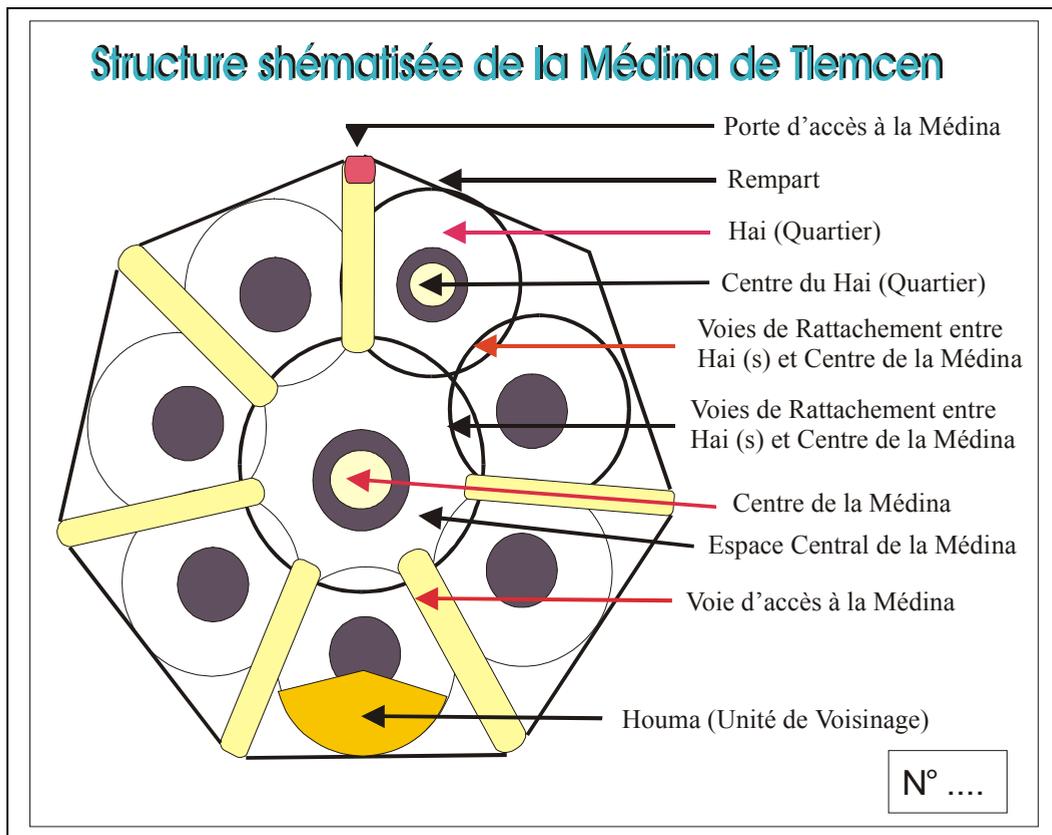
De cet ensemble, notre étude portera, comme nous l'avons signalé, sur l'espace de la Médina de Tlemcen. Cependant, les deux sous espaces précités peuvent être cités à titre d'illustration, si la nécessité de compréhension d'un phénomène ou les besoins de l'analyse l'imposent.

1.2. La structuration de l'espace urbain de la Médina de Tlemcen (Définition des espaces)

La Médina de Tlemcen n'échappe pas aux règles générales qui régissent les cités arabo-musulmanes, particulièrement, les cités maghrébines.

Les plans établis au siècle dernier¹, les descriptions et les relevés partiels du cadre bâti permettent de soutenir cette affirmation.

¹ Cf plans de : De Solms1836 et Germain SABATIER 1842



Tilimcen, dans sa phase de maturité, c'est à dire sous les Zianides, où elle connut le regroupement des deux cités mitoyennes Agadir et Tagrart, et son âge d'Or, était constituée d'un noyau central constitué par une grande place quadrangulaire dénommée « Place des Caravanes » et autour de laquelle où étaient érigés :

- La Grande Mosquée et la Médersa Tachfiniya) (fonctions spirituelle et scientifique),
- Ksar El Bali et Méchouar (fonctions politique et administrative),
- La Kessaria (Fonction commerciale).

Autour de cet espace structurant central s'organisaient les Hai (s), ou quartiers, avec une autonomie relative par rapport à ce dernier. Cette autonomie est décelée par la présence d'équipements et services de proximité de fréquentation quotidienne induite par les besoins immédiats de la « *hadara* », selon les termes khaldouniens ; tels que la Mosquée de quartier, l'Ecole Coranique, le Hammam, le Four Banal, etc....

Le Hai était, lui aussi, une sous structure organisatrice d'un espace plus restreint constitué de Houma(s), ou unité(s) de Voisinage ; et délimité physiquement et/ou

socialement par la voirie et/ou un élément bâti portant le nom d'un lieu et/ou d'un Saint Homme (marabout).

L'accès (ou le passage) du centre de la Médina aux Hai (s) et aux Houma(s) se faisait d'une manière, certes, fluide mais hiérarchisée structurellement et fonctionnellement, par des voies elles mêmes hiérarchisées par seuils allant de l'espace public aux espaces semi publics et privés [la voie principale ou At-Tarik, Ed-Derb, Ez-Zenka, l'Impasse... jusqu'à la maison (Ed-Dar) qui est l'espace exclusivement privé].

Cet ensemble était ceinturé par une série de remparts (Es-Sour) témoins des moments d'extension de la cité, et de repli sur elle même, en fonctions des aléas des temps de paix et de prospérité et des moments de guerre et de siège(s).

Les portes (*Bab*) de taille et de styles différents, étaient percées sur les principales voies commerciales régionales, nationales et internationales et celles permettant les accès à l'arrière pays, aux Fahs (banlieue) et aux Hawz (périphérie immédiate de la cité).

1.3. Les formes de rattachement des entités urbaines de la médina

Les différents composants physiques la médina de Tlemcen ne sont pas des éléments disparates et isolés disposés côte à côte au gré de l'extension du tissu urbain de la cité, mais un ensemble d'éléments, ou sous structures cohérentes, participant au maintien d'une structure globale fonctionnelle cohérente.

Les formes de rattachement sont de deux types : le rattachement organique et le rattachement fonctionnel.

A - Le rattachement organique :

Le rattachement organique des différentes parties de la médina se fait par le biais des voies de communication, ou parcours urbains. Leur cheminement qui se module par rapport aux espaces qu'il dessert, est semblable à des veines pénétrant et irriguant les différentes parties d'un corps, ou organisme, vivant. Ce qui a amené certains théoriciens à qualifier le tissu urbain des médinas de *tissu organique*, et, par voie de conséquence, comparer l'espace économique de poumon de la cité et l'espace spirituel de cœur battant de cette dernière.

Ce rattachement est physique car le lien entre les différents espaces urbains est obtenu par des éléments physiques (voirie).

B - Le rattachement fonctionnel :

Il se fait par le biais des fonctions motrices qui régissent le fonctionnement de la cité.

1.3.1. Le rattachement par la fonction spirituelle et scientifique

Le rattachement par la fonction spirituelle et scientifique des entités urbaines : Centre, Hai's et Houma's, entre elles, se fait d'une manière hiérarchisée, par le biais des Mosquées, Moceillah et salles de Prière.

Le positionnement, la taille, l'aire et le nombre de fidèles et d'*étudiants* sont les principaux critères de classement de ces équipements.

- **La grande Mosquée** haut lieu du culte et minbar (tribune) du prêche du Vendredi, positionnée au centre de la cité, fait face à la *Médersa Tachfiniya* qui est un équipement d'enseignement religieux et scientifique de niveau supérieur.

Elle est l'espace de recueillement et de ressourcement de tous les habitants de la cité et des voyageurs et étrangers.

Elle est l'équipement phare qui orchestre la vie spirituelle de la cité et qui entretient des rapports aussi bien avec Ulémas et fidèles qu'avec les autorités de la dynastie au pouvoir qu'elle légitime.

- **La Médersa Tachfiniya**, elle aussi, occupe une position centrale. Elle constitue le prolongement logique de la Grande Mosquée avec laquelle elle est fonctionnellement liée. C'est l'espace privilégié d'enseignement, mais aussi, de jurisprudence, de validation des Fetwas (ordonnances exécutoires) etc.. sur lesquelles vont s'aligner les autres espaces similaires.

- **La Mosquée de Sidi Brahim El Mesmoudi** : c'est un exemple de mosquée intermédiaire (secondaire) qui lie Hai de Sidi Brahim au centre de la Médina.

Située au Sud-Ouest, et à moins de trois cents mètres, de la Grande Mosquée, et à une centaine de mètres, à l'Ouest, d'El Méchouar, elle joue un rôle de véritable relais au centre. En plus de sa position privilégiée, son rôle est renforcé par la proximité de la Médersa El Yacoubiya.

- ***La Médersa El Yacoubiya*** : était tout aussi importante que la Médersa Tachfiniya avec les Uléma's et hommes de sciences qu'elle attirait des pays du Maghreb et de l'Andalousie
- **Les Moceillah's et Salles de Prière** : sont des mosquées qui officient à l'échelle de la Houma. Elles sont de taille modeste et s'intègrent harmonieusement à l'environnement dans lequel elles sont érigées.

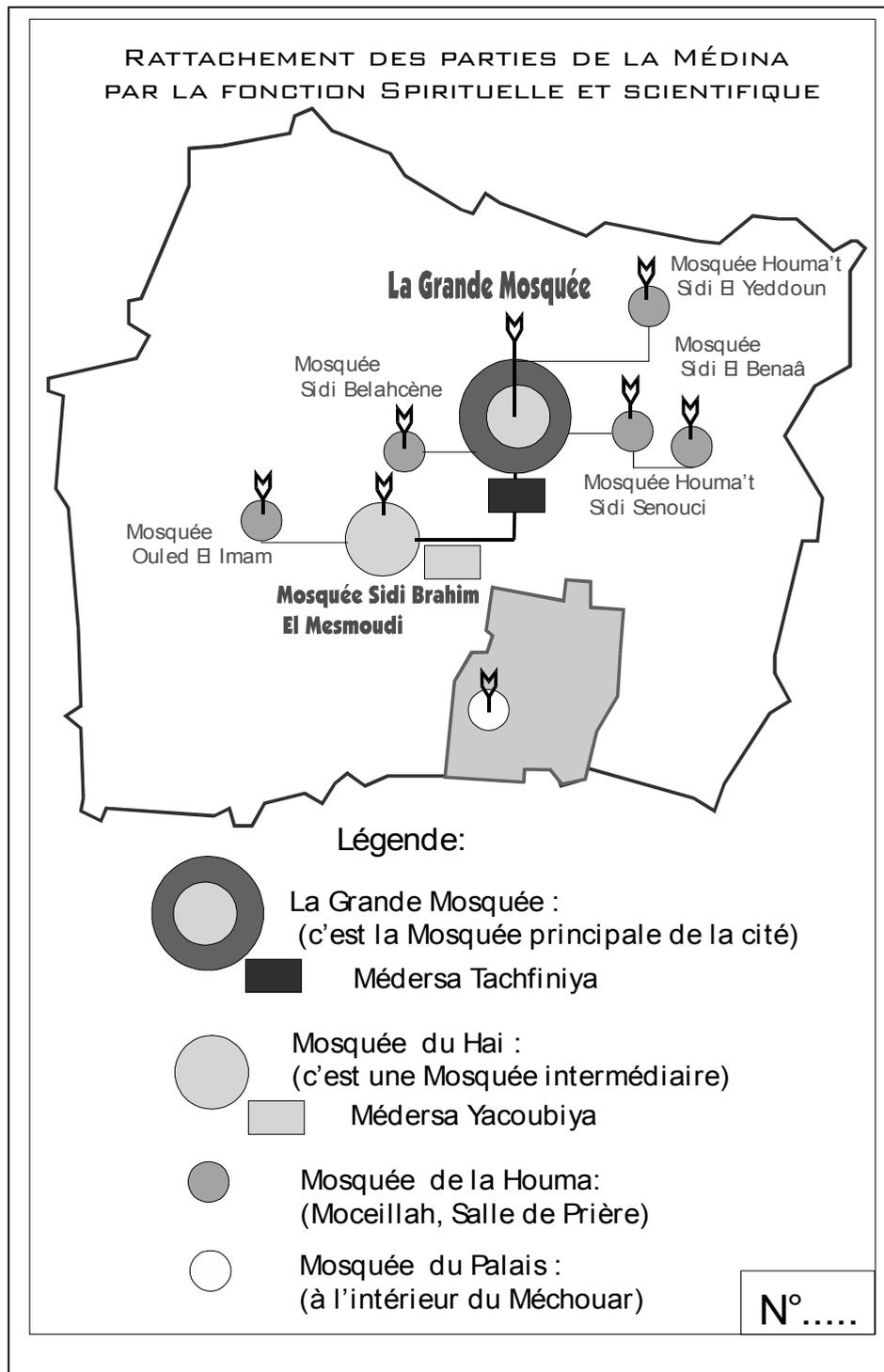
Ouled El Imam, Sidi Es-Senouci, Sidi El Bena'a et Sidi El Yeddoun offrent des exemples pertinents de mosquées et Moceillah's de houma's. Là, le Prêche du Vendredi et ceux de l'Aid ne sont pas pratiqués ; cependant, les cinq prières obligatoires et les Nafila's (prières facultatives) sont accomplies avec ferveur.

En plus de la prière, ces espaces remplissent la fonction d'Ecoles Coraniques. Les deux houma's « Kor'an Es- Seghir » et « Kor'an El Kébir », nous dit-on, devaient leur appellation à deux petites mosquées de proximité où était enseigné le Coran.

Il faudrait ajouter à cela le puissant rôle des Zaouias (Confréries religieuses) qui consolidaient les liens sociaux et combattaient pacifiquement les fléaux sociaux par l'insertion des adeptes aux pratiques soufies (pratiques mystiques) qui prônaient l'adoration d'Allah (le tout puissant) et le renoncement aux tentations mirobolantes du monde d'ici-bas.

La présentation succincte de ces mosquées et médersas, dans leur positionnement et leur hiérarchie, nous permet déjà d'entrevoir l'importance de leur rôle d'attraction sur la population citadine et d'articulation entre les parties de la cité.

Ce nombre impressionnant de mosquées disséminées dans l'ancien Tlemcen, ainsi que les mosquées extra-muros telles celles d'Agadir, Sidi Boumediene et Sidi El Haloui, et qui sont tout aussi importantes que nombreuses permet de se faire une idée plus précise sur la place que tenait la dimension socio-éducative et religieuse dans la médina de Tlemcen et confirme, par là même, l'importance de la population tlemcénienne (et de sa densité), estimée à plus de 200 000 habitants jusqu'à l'ère ottomane, et dont les français ne reconnaissent à leur venue que 120000 habitants, (statistiques militaires).

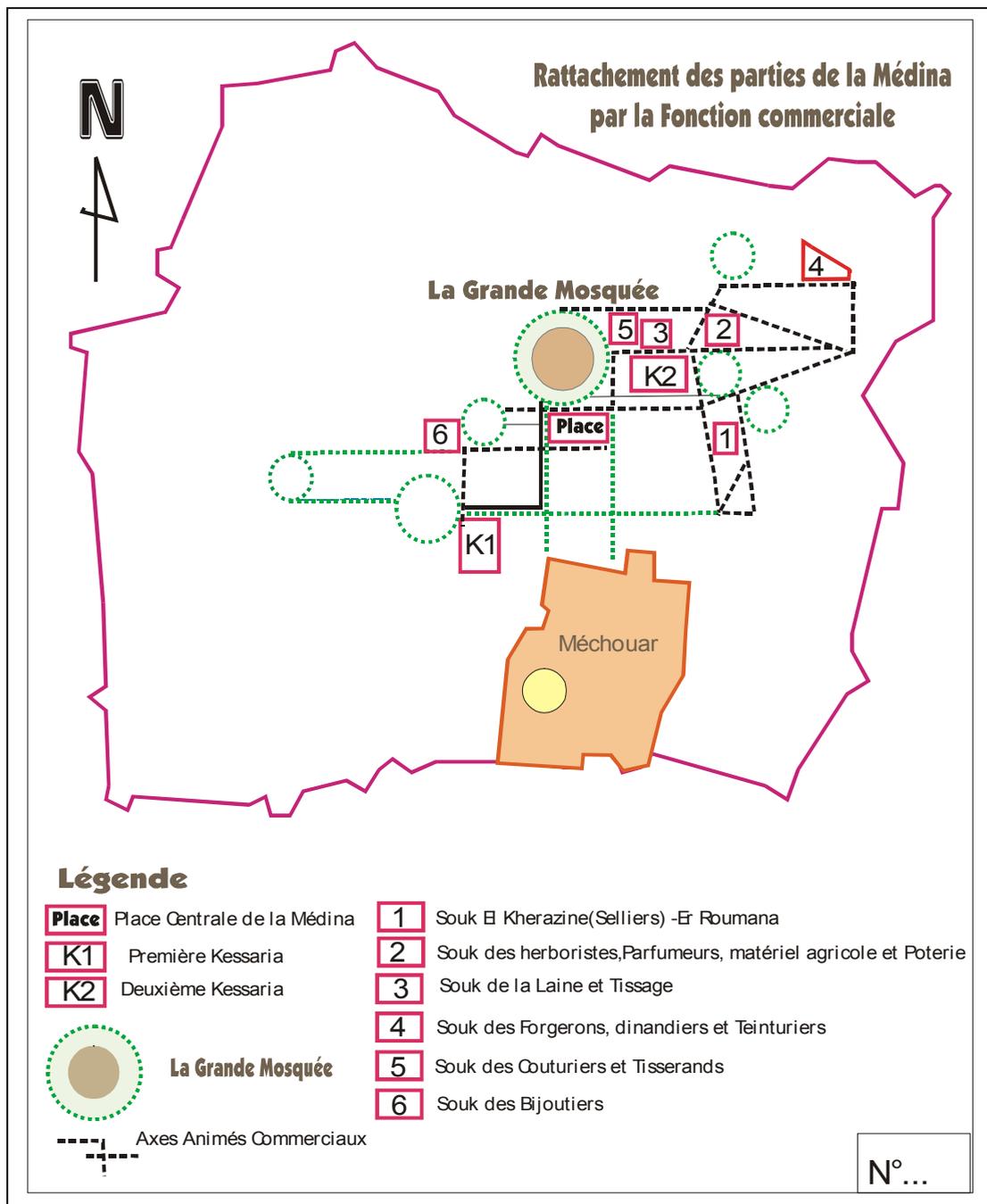


1.3.2. Le rattachement par la fonction économique et commerciale

Cette fonction, qui n'est pas des moindres, est mise en parallèle avec la fonction spirituelle. La superposition des deux cartes thématiques proposées (ci-contre) montre les liens indéfectibles entre ces deux fonctions.

Le quotidien du citoyen musulman se déroule, d'une manière pendulaire, entre le Souk, espace de spéculation, et la Mosquée espace d'obligation religieuse, que le muezzin rappelle du haut de son Minaret cinq fois par jour.

Donc, les parcours, stations et relais que le citoyen fréquente quotidiennement doivent correspondre aux flux et usages communautaires.



C'est pourquoi les deux Kessaria (s) espaces commerciaux principaux, se trouvaient attenantes, l'une à la Grande Mosquée, et la seconde au Méchouar, et desservies respectivement par la Place des Caravanes, elle-même Marché à ciel ouvert, Place El Khadem (Place de la Servante) et l'Esplanade du Méchouar.

Ces espaces sont relayées au niveau des Hai's et houma's par des placettes et souks couverts et ouverts; auxquels il faudrait ajouter les fondouk's et Makhzen's.

Ces entités commerciales réparties hiérarchiquement par rapport aux pôles urbains secondaires et tertiaires précités (Centre de la Médina, Hai's et houma's) en fonction de la composante sociale de chaque espace et de sa taille, sont connectées entre elles, en un dense réseau structurant, par des voies commerçantes, elles-mêmes hiérarchisées et spécialisées.

1.3.3. Le rattachement par la fonction politique et administrative

Cette fonction, liée au pouvoir temporel en place, est centralisatrice des flux multiformes : audiences, requêtes, convocations, gestion et administration des affaires publiques. De ce fait, elle se déroule principalement au centre de la Cité. Cependant, la mobilité des agents de mise en œuvre de cette fonction est perceptible au niveau des contrôles des Activités et Souks , dans la relation étroite qui lie les Amin's (Chefs des corporations de Métiers) aux représentants de l'autorité en place, d'une part, et au niveau des portes d'accès à la cité, en plus de la mission de surveillance des remparts de la cité, d'autre part.

- Conclusion partielle :

Ainsi, ces trois fonctions complexes (principales), en dehors des fonctions simples (secondaires) que nous n'avons pas citées, agissent comme autant de poulies sur des courroies de transmission, générant un mouvement ordonné qui organise les flux multiformes liés aux besoins immédiats de la *Hadara*, et qui conditionnent, dans une large mesure, le mode de vie spécifique aux cités islamiques en général, et Maghrébines, en particulier.

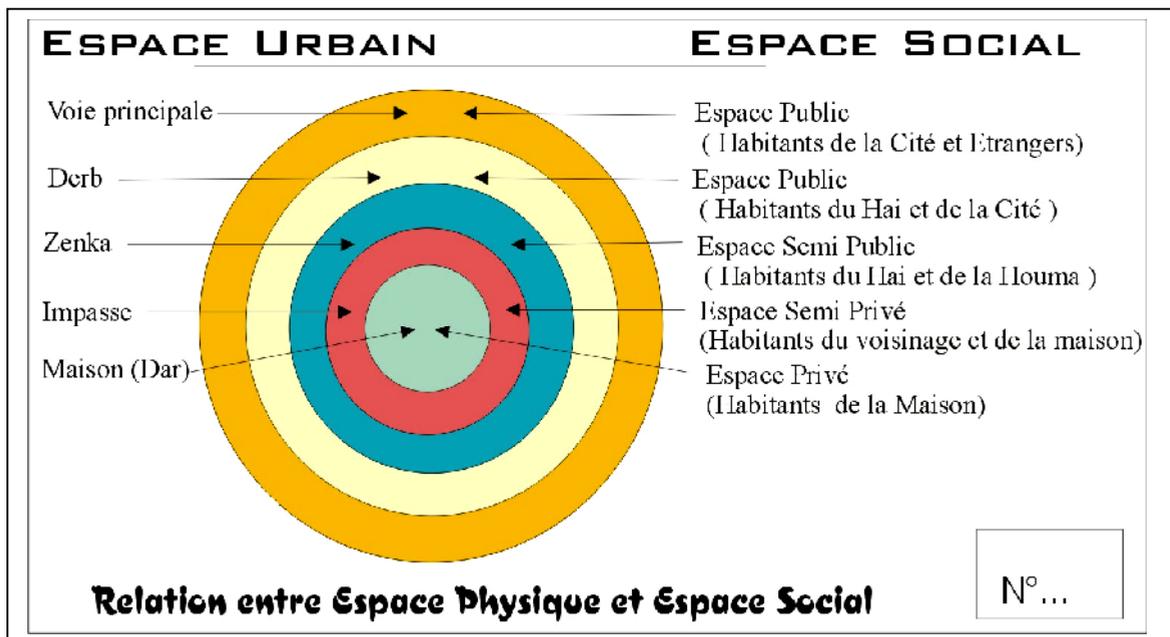
1.4. les différentes voies de desserte et de communication, dans leur hiérarchie et leurs fonctions (analyse des espaces)

Les différentes voies urbaines n'étaient pas seulement des couloirs techniques de circulation des personnes, biens et marchandises, mais de véritables vecteurs sociaux et économiques porteurs, à la fois, d'une forte signification sociale et des éléments

dynamiques, régulateurs et organisateurs des flux de production et d'échanges multiples.

Les voies, ou parcours urbains, s'ils ne sont pas rectilignes, cela n'est certainement pas, dû à l'incapacité des bâtisseurs de l'époque de tracer la ligne droite ; il faudrait rechercher les causes dans la topographie des sites, les sens d'écoulement des eaux, la mitoyenneté, la configuration des limites séparatrices des propriétés et la spontanéité dans l'acte populaire de bâtir, sans doute ¹, entre autres considérations, telles que la recherche de l'ombre, le freinage de la vitesse des vents, etc.. C'est pourquoi, cette configuration de la voirie, n'empêche pas de déceler une organisation hiérarchique et fonctionnelle des espaces desservis.

Autre fait remarquable, il y a une relation dialectique entre l'espace social et l'espace de circulation, avec une correspondance qui s'opère d'une manière décroissante allant du seuil de fréquentation publique à celui de l'usage exclusivement privé.



Ainsi, les voies sont classées hiérarchiquement, selon leurs caractéristiques techniques et leurs fonctions sociales, comme suit :

1.4.1. La voie principale (At-Tarik) :

C'est une voie Primaire large, qui relie la cité à l'extérieur. Elle prend naissance au centre de la Médina, traverse les principaux hai's et aboutit aux portes de sortie de cette dernière. C'est un espace public ouvert à tous les citoyens (citadins et étrangers)

¹ La fondation de la Médina de Tilimcen n'a pas été décidée et tracée d'un bloc, comme ce fut le cas d'El Basra (Irak), mais par la jonction d'Agadir et Tagart et par à-coups consécutifs.

1.4.2. La Rue (Ed- Derb :)

C'est une voie secondaire, plus ou moins large par rapport à la voie principale, qui relie les hai's entre eux et le Centre de la Médina. Elle revêt également un caractère public. Elle est généralement fréquentée par les habitants de la Cité et du Hai

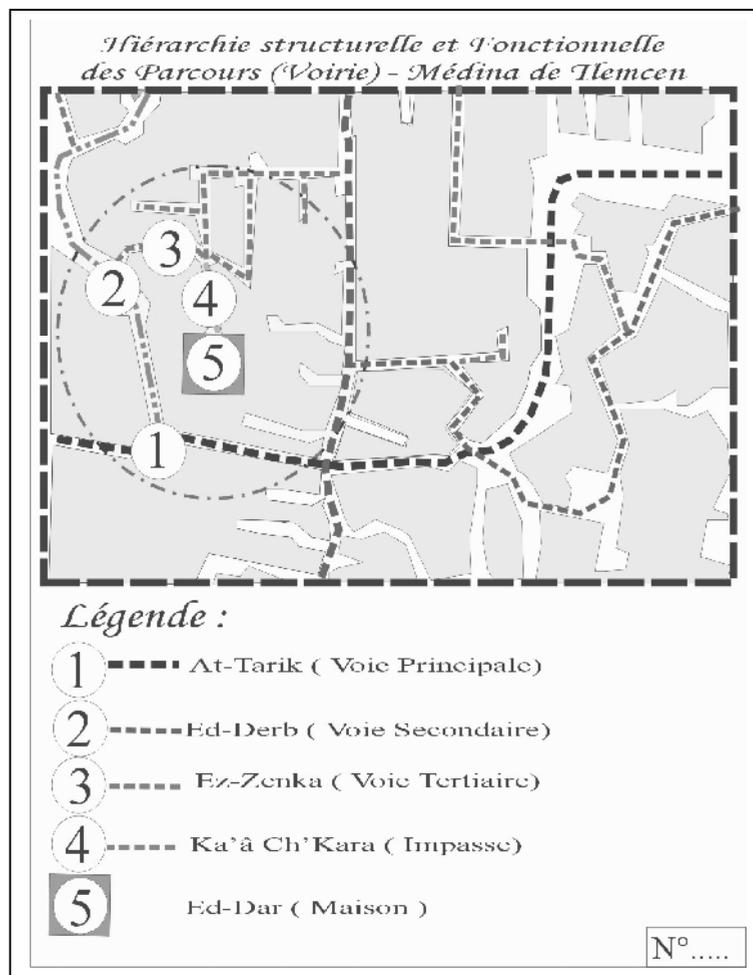
1.4.3. La Ruelle (Ez-Zenka)

C'est une voie tertiaire, de largeur variable, de desserte interne qui relie les houma's aux hai's. C'est l'espace (semi-public) de circulation des habitants du hai et de la houma.

1.4.4. L'impasse (الزقاق)

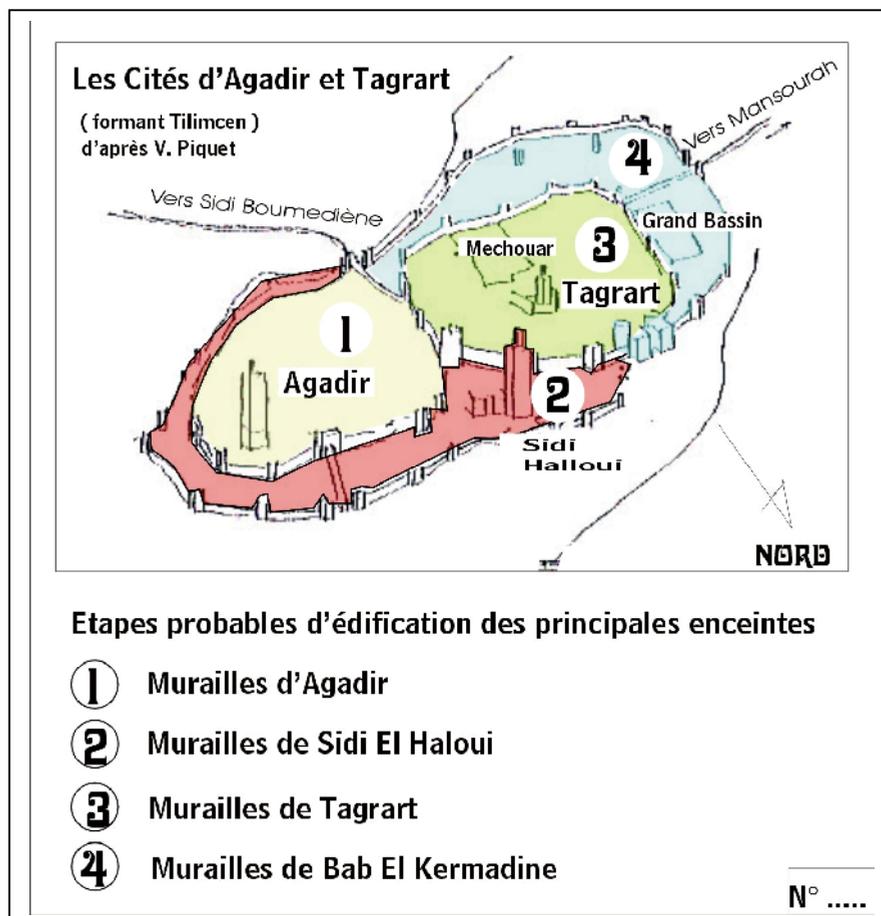
C'est un tronçon de voie, plus étroit que la ruelle, de largeur variable, de desserte interne d'un nombre très limité de constructions, et qui aboutit généralement au seuil d'une habitation (Ed-Dar). Elle a un caractère semi privé. C'est l'espace exclusif des habitants desservis par cette dernière.

Le terme de *Ka'à ch'kara*, qui veut dire Cul-de-sac (ou pudiquement *Fond-de-sac*) est aussi employé pour désigner l'impasse.



1.5. Les remparts (Sour's) et les portes (Bab's) de la Médinas de Tilimcen (Caractéristiques physiques et représentations symboliques)

Les Remparts et Portes des cités islamiques remplissent, comme dans toutes les cités du monde, de cette époque et antérieurement, plusieurs fonctions, dont le tracé matériel de délimitation de l'espace urbain, la définition des points d'accès à ce dernier et de sa protection contre les éventuels dangers extérieurs, ainsi que le contrôle des personnes et des biens.



1.5.1. Les Remparts (Sour's)

Dans les textes et documents graphiques, les termes : Rempart, Muraille et Mur d'Enceinte sont invariablement employés pour désigner un même objet.

Dans la langue arabe le terme consacré est : *Sour* (سور) et au pluriel *As-Souar* (اسوار), As-Souar El Madina et qui signifie : les (hautes) murailles qui entourent la Médina.

Le nombre de murs d'enceintes à Tlemcen est insaisissable, du fait de la disparition de leur majeure partie et de l'indisponibilité de plans et cartes fiables. Quant aux textes (anciens et contemporains) qui les citent et/ou les décrivent, ils sont contradictoires. De ce fait, le chercheur reste ballotté entre le relevé architectural, le texte descriptif (ou plutôt narrateur) et l'hypothèse archéologique.

Cependant, la lecture du plan établi par V. PIQUET permet de dégager quatre grandes murailles qui correspondent aux principaux moments d'évolution et d'extension des ensembles urbains (cités d'Agadir et Tagrart) qui ont formé Tilimcen.

À cet effet, et sur la base des travaux de S. Mohammed NEGADI ¹ et El Hadj Omar LACHACHI ² et de l'enquête que nous avons menée sur Terrain, nous nous permettons d'affirmer qu'au fur et à mesure de son évolution, la cité de Tilimcen, à partir du noyau initial constitué par Agadir, s'est étendue d'Est en Ouest.

Il reste entendu qu'entre ces remparts principaux, ceinturant et structurant l'espace de Tilimcen, des murs, plus ou moins importants, aient été faits et défaits au gré des besoins et des événements.

1.5.2. Les portes (Bab's)

Les portes ne sont pas seulement des points d'accès ; ce sont des points de contrôle des personnes et des marchandises et certaines d'entre elles disposent de guichets d'affranchissement des différents produits et marchandises qui entrent dans la cité et qui sont destinés à la spéculation commerciale.

Les portes, elles aussi, n'échappent pas au principe de la hiérarchie

Il y a les portes extérieures, monumentales, installées sur les voies principales, liant la médina au monde extérieur ; les portes intérieures, séparant les hais qui sont ainsi contrôlés en cas de mouvements suspects ou d'insurrection populaire, les portes de houma(s) et celles symboliques de définition des espaces.

Le nombre des portes, à l'image du nombre des remparts, est indéfini pour les mêmes raisons citées ci-haut. Ainsi, le nombre de portes citées varie selon les sources auxquelles nous avons eu accès.

Et, afin de faciliter l'accès aux sources bibliographiques qui mentionnent les principales portes de la médina de Tilimcen nous dressons le tableau suivant :

¹ سيدي محمد نقادي : التصميم العمراني لمدينة تلمسان ودلالاته الاجتماعية

رسالة ماجستير، معهد الثقافة الشعبية، تلمسان، 1992

² Omar LACHACHI (El Hadj) : le Passé Prestigieux de Tlemcen, Editions Ibn Khaldoun, Tlemcen, 2001

Désignation des Portes (Bab's)	source	N° de page
Selon (Ismaïl Ibn Ali) Abou'l Fida, Tilimcen comptait 33 portes	Ismaïl El Arabi إسماعيل العربي: المدن المغربية	136
باب الحمام باب هب - باب الخوخة - باب العقبة - باب أبي قرّة Bab El Hamam - Bab Heb – Bab Khoukha- Bab El Akaba – Bab Abou Korra	ابو عبيد الله البكري: المغرب في ذكر بلاد إفريقيا والمغرب El Bekri	76
D'autres portes sont mentionnées par Yahia Ibn Khadoun, frère de Abderrahmane Ibn Khaldoun « باب إيلاّن- باب عمران - باب البنود- باب كتوطه- باب علي باب التويته - باب الجياد - باب الفرمادين - باب الحلوي باب الملعب- باب زير - باب إيمان تجمي » Bab Ilane – Bab Ômran – Bab B'noud – Bab Kechouta- Bab Ali – Bab Touita – Bab El Djiad – Bab El Kermadine – Bab El Haloui – Bab El Melâab – Bab Imane Tedj'ma	يحي ابن خلدون : الرواد Yahia Ibn Khaldoun	Tome : 1 (ج 1) P : 68
باب السكة Bab Es-Sekka	Rachid BOUROUIBA : Architecture militaire de l'Algérie médiévale	104
باب درب السمار Bab Derb Es-Sammar	Abbé J.BARGES : Tlemcen : Ancienne capitale du royaume de ce nom	153
باب البرادعي - باب سور الحمام - باب تازة باب الزاوية - باب الربط - باب سيدي أبي - باب رواح باب الجفيلة Bab El Brad'â – Bab Sour El H'mam – Bab Taza – bab Ez-zaouia – bab R'bat – Bab Sidi Boudjemâa – bab Rouah – Bab El Djoughlila	سيدي محمد نقادي : التصميم العمراني لمدينة تلمسان ودلالاته الاجتماعية ، رسالة ماجستير، تلمسان، 1991	15

Si certaines de ces portes sont encore d'actualité, contrairement aux remparts, c'est parce qu'elles sont liées aux noms de savants et saints hommes, et aussi aux lieux que les auteurs de l'époque ont cité et que la mémoire des Hommes a jalousement gardé.. nous citons à titre d'exemple Bab El Akaba et Bab Zir, à l'Est de Tlemcen, Bab El Kermadine, au Nord, Bab Ilane, au centre de la Médina (à proximité de la rue de Paris) et Bab Sidi Boudjemâa, à l'ouest.

Les portes telles que Bab Taza, Bab Fez et Bab El Khemis indiquent les cités (et agglomérations) vers lesquelles elles mènent ; et de ce fait, leur localisation sur les anciens tracés des principales voies de communication est plus aisée que d'autres.

1.6. La Houma et les Services de Proximité

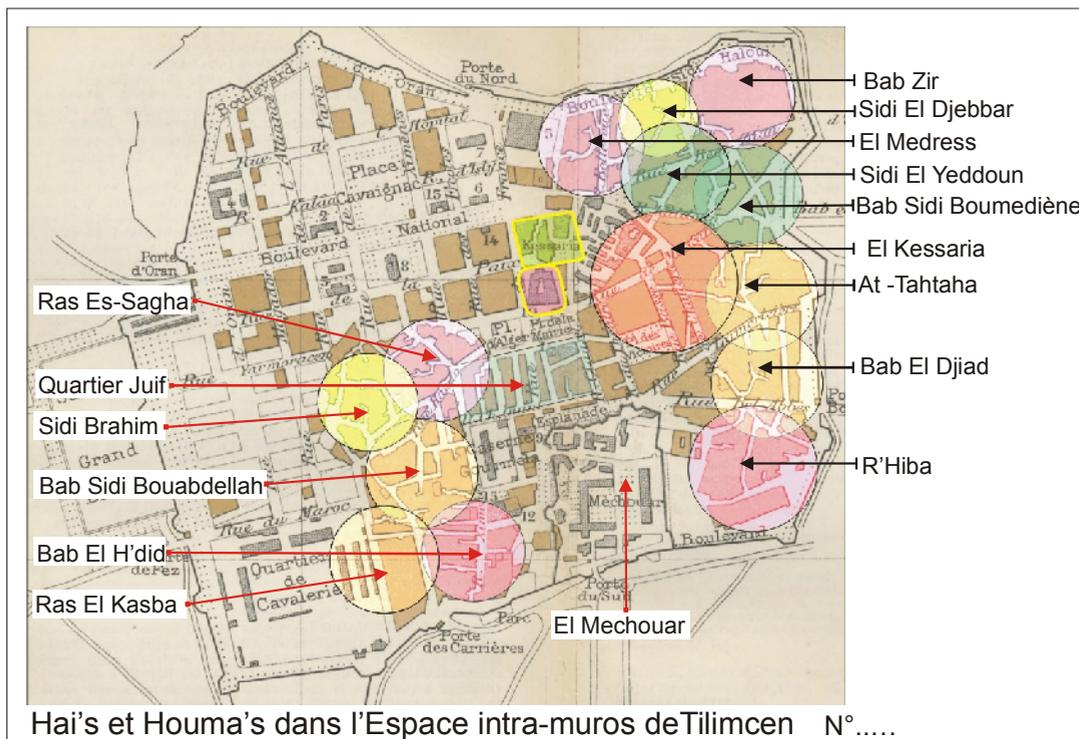
Pour clore le discours sur la fonction commerciale et entamer celui relatif à la fonction résidentielle, il s'avère nécessaire de définir le concept de « Houma » en tant qu'espace éminemment résidentiel et des Services de Proximité qui lui sont rattachés.

1.6.1. La Houma

En tant qu'entité spatiale, elle revêt beaucoup plus un caractère socioculturel qu'une délimitation spatiale physique.

Linguistiquement, le terme arabe *Houma* (حومة) signifie « ce qui entoure un point, ou un objet » (حام – يحوم = اي يحيط بالشيء), et dans un sens plus étendu ce terme signifie aussi : ce qui tourne autour de ce point ou cet objet.

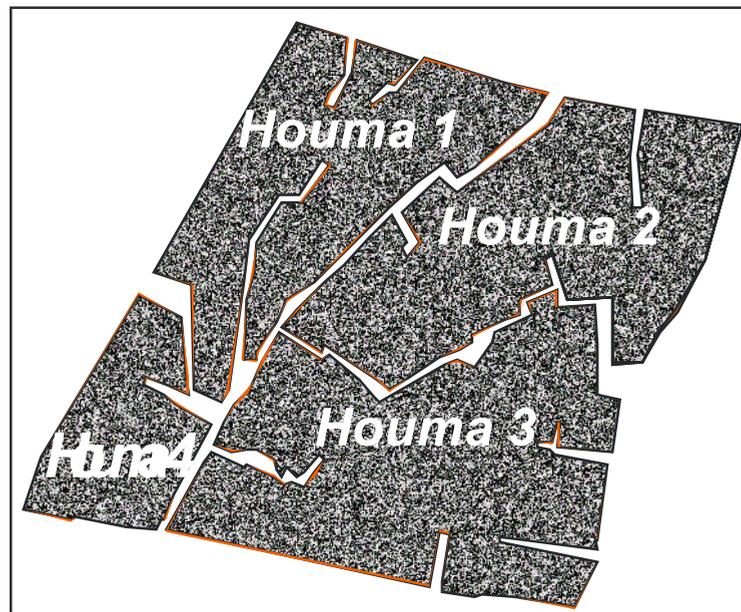
Ainsi, Houma't Sidi El Djebbar, ou Houma't Bab Zir, signifie l'environnement immédiat qui entoure la mosquée de Sidi El Djebbar, ou la porte de Bab Zir.



L'appartenance d'une construction à une Houma dépend de sa distance et de ses liens physiques et sociaux par rapport à un point de référence tel qu'une mosquée, un mausolée, une porte ou bab, une zaouia, un derb, ou un toponyme.

Dans le Hadith rapporté par Lalla Aïcha, épouse du prophète Mohammed (*Sur Lui Le Salut Et La Paix*), le **Voisinage** compte 40 maisons dans chaque point cardinal, par rapport à la maison qu'on habite.

Ainsi, la perception du voisinage dans la société islamique, dépasse de loin des limites physiques étriquées basées sur la mitoyenneté, la contiguïté et la proximité immédiate, telle qu'elle est généralement perçue et définie dans la société occidentale.



La Houma serait dans la société islamique l'équivalent de *l'Unité de Voisinage*.

En plus des droits et devoirs des voisins entre eux, le voisinage est une composante fondamentale de la société islamique. Le bon voisinage n'est pas seulement une attitude positive souhaitée, mais une condition de base d'appartenance à la communauté musulmane, comme nous le verrons ultérieurement.

ما زال جبريل يسألني عن الجار، حتى ضننت انه سيورته

حديث نبوي شريف

Le prophète Mohammed *Sur Lui le Salut et la Paix* a dit (interprétation du sens) : *L'Ange Gabriel a tellement insisté sur la bienveillance envers le voisin que j'ai cru qu'il allait en faire un membre héritier. C'est à dire un héritier au même titre que les membres d'une même famille.*

Ce Hadith est amplement éloquent sur la place que tient le voisinage dans la société musulmane.

Ainsi, l'unité de voisinage n'est pas seulement une addition de maisons (Ed-Dar) regroupées et édifiées sur un espace commun, mais une unité socio-spatiale où se tissent des relations sociales complexes, liens de parenté, de communauté et d'échanges multiples.

Avec ses services de proximité, la Houma bénéficie d'une *autonomie relative* par rapport aux Houma's mitoyennes et au centre de la médina.

1.6.2. Les Services de Proximité

Les services de Proximité sont des services de fréquentation quotidienne, intégrés à l'habitat, ne présentant aucune nuisance ou gêne pour les habitants de la Houma. Ils vont de ceux liés au culte et l'éducation (mosquée, moceillah, école coranique, zaouia) à ceux de l'entretien de la personne (Hammam, coiffeur), en passant par le cordonnier, le couturier et le « *kouache* », propriétaire du four banal (*ferrane*) de la houma.

Certains services sont prestés à domicile comme la haute couture traditionnelle (Fetla, Medjboud, etc. ...), ainsi que le travail de la laine (Mensoudj et Tapis).

A ce titre, afin de donner une idée de l'importance de ces services de proximité, nous tenterons de présenter succinctement, trois d'entre eux.

1.6.2.1. Le Hammam :

Les grandes et petites ablutions étant obligatoires pour faire la prière, la tenue et la lecture du Livre Saint (le Coran), le jeûne du ramadan et tous les actes de rapprochement à Allah, font du Hammam (bain maure) un service public incontournable pour entretenir un corps chaste, ou *Tahara* (الطهارة).

Aussi, l'Islam incite le musulman d'être chaste et propre parce que Satan (الشيطان) qui se plaît dans les espaces impropres, n'a pas de prise sur le musulman propre (dans tous les sens du terme). De ce fait, les ablutions constituent une enveloppe protectrice contre les actions sataniques, le mauvais œil, etc. ...

النظافة من الإيمان والوسخ من الشيطان

C'est pourquoi, le hammam demeure le prélude pour l'accès à la mosquée de la Houma.

1.6.2.2. La Mosquée ou Moceillah :

Sa présence au niveau de la Houma est une nécessité de rapprochement de l'habitant de son Créateur, qu'il adore cinq fois par jour. Cette fréquence rend malaisé le déplacement du fidèle de sa houma vers le centre éloigné de la cité.

Dans cet esprit, le Moceillah, ou salle de prière, est de dimension modeste, à la mesure de la Houma, où elle s'intègre harmonieusement.

Cet équipement (de voisinage) sert également d'école coranique, aussi bien pour les enfants, des deux sexes, de la Houma qu'aux adultes qui se perfectionnent et ceux qui vont apprendre les rudiments de la langue et les versets coraniques.

Le hammam et la mosquée sont des lieux de rencontre et de rapprochement entre les habitants de la Houma.

A un fidèle qui a demandé au prophète qui peut-on considérer comme voisin et qu'on ne connaît pas, il lui a été répondu (sens interprété) « celui que tu rencontres chaque jour à la mosquée durant la prière du Fadjr (prière de l'Aube) ».

Cela veut dire qu'il n'y a que le voisin d'à côté, résident de la Houma, qui peut se permettre de venir à cette mosquée quotidiennement sans interruption. Le lien du voisinage est ici scellé par la fréquentation commune du lieu de culte ; donc le voisinage ici, à une connotation éminemment spirituelle.

1.6.2.3. Le four banal :

C'est un service qui tient lui aussi une place importante dans la vie quotidienne de la Houma. Il n'est pas non seulement utilisé pour la cuisson du pain traditionnel, mais il participe aussi à la joie des ménages lors des fêtes religieuses (Aid El Fitr et Aid El Adha, Pélerinage) et mondaines (fiançailles, mariages et célébrations d'évènements divers) par la cuisson des différents gâteaux, pâtisseries, viandes et *Tadjine's*.

1.7. La fonction résidentielle et la Maison Traditionnelle : « Ed - Dar »

La Cité / la Médina / la Ville est l'habitable de l'Homme. La fonction première est celle de permettre l'établissement humain pour résider d'abord, travailler et se détendre, ensuite.

Ainsi, la maison, ou l'habitation, constitue dans toutes les civilisations humaines sédentaires l'élément, la cellule de base, de la société, qu'elle soit rurale ou urbaine.

Pour le cas des médinas arabo-musulmanes, en général, Denis Grandet se pose la double-question épineuse suivante :

a - Est ce que c'est la maison (Ed-Dar) qui produit la ville ou l'inverse ?

b - Est ce que c'est l'espace social qui détermine l'espace urbain ou l'inverse ?

Ce questionnement philosophique fait penser à la question qui, depuis la nuit des temps, cherche à savoir qui le premier, des deux, a produit l'autre : l'œuf ou la poule ?

A la fin, Denis GRANDET arrive à considérer que : « *la société arabo-musulmane se construit au cours des siècles à la fois comme espace des institutions sociales et comme espace de la construction urbaine, de manière indissociable* » ¹, et admettre que la maison (et/ou la mosquée) soit le point de départ de la construction urbaine.

Dominique CHEVALLIER et Roberto BERARDI ² permettent de soutenir l'idée que c'est la maison « Ed-Dar » qui produit la ville.

C'est pourquoi, nous donnons à la maison traditionnelle, comme référence « ou étalon » architectural(e) et modèle de construction urbaine, une importance vitale car elle englobe effectivement les caractéristiques morphologiques que l'on constate dans la plupart des édifices construits dans les cités musulmanes ; tels que : la mosquée, le palais, le ribat, la kessaria, le fondouk, etc.

En effet, toutes ces édifications, dans la variété de leurs fonctions, tailles et destinations sont introverties et organisées, toutes, autour d'un Patio Central intérieur ouvert vers le ciel, avec peu ou pas d'ouverture vers l'extérieur, à l'exception des accès (Bab's).

Marc COTE relève cette introversion aussi bien au niveau architectural ³, qu'à celui de l'échelle du territoire ⁴ et la définit comme une constante dans la perception et la production de l'espace algérien.

¹ Denis GRANDET : Architecture et Urbanisme Islamiques ; O.P.U. ; Alger 1988 ; pp : 62-63

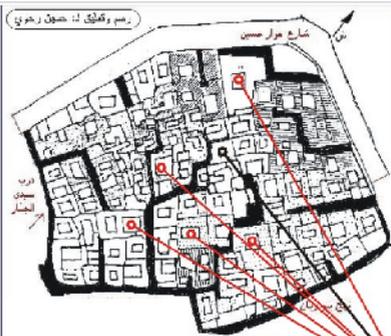
² Roberto BERARDI : Article in : revue " Architecture d'aujourd'hui", n° 153 ; 1970-1971

³ Marc COTE : in, systèmes urbains, séminaire International.....

⁴ Marc COTE : l'espace retourné, SNED ?

Principe de Centralité

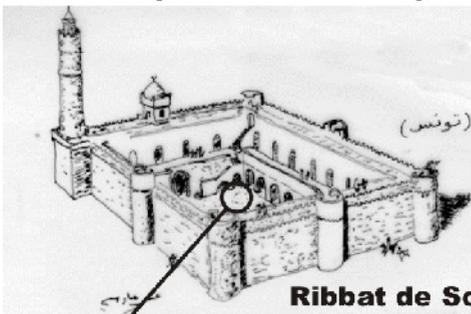
Ouverture de l'espace central des bâtis (introversion)



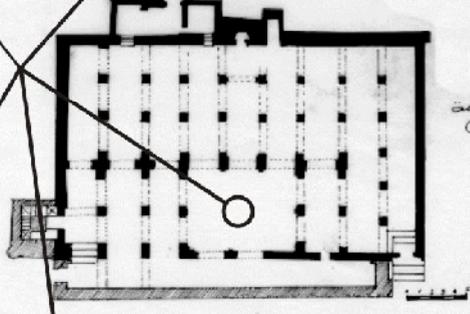
**Hai Bab Zir
Médina de Tlemcen
(Algérie)**

Ce principe d'ouverture à l'intérieur et vers le ciel des bâtis est omniprésent dans tous les types de construction, quelque soit leurs fonctions et/ou destinations.

- Ribba et citadelle -----(fonction défensive)
- Mosquée et Médersa -----(fonction spirituelle)
- Palais -----(fonction résidentielle)
- Maison ordinaire -----(fonction habitat)



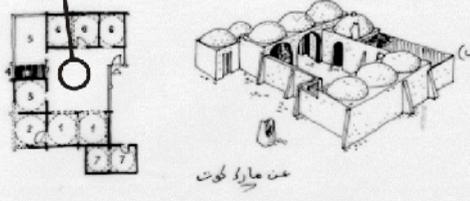
Ribbat de Sous (Tunisie)



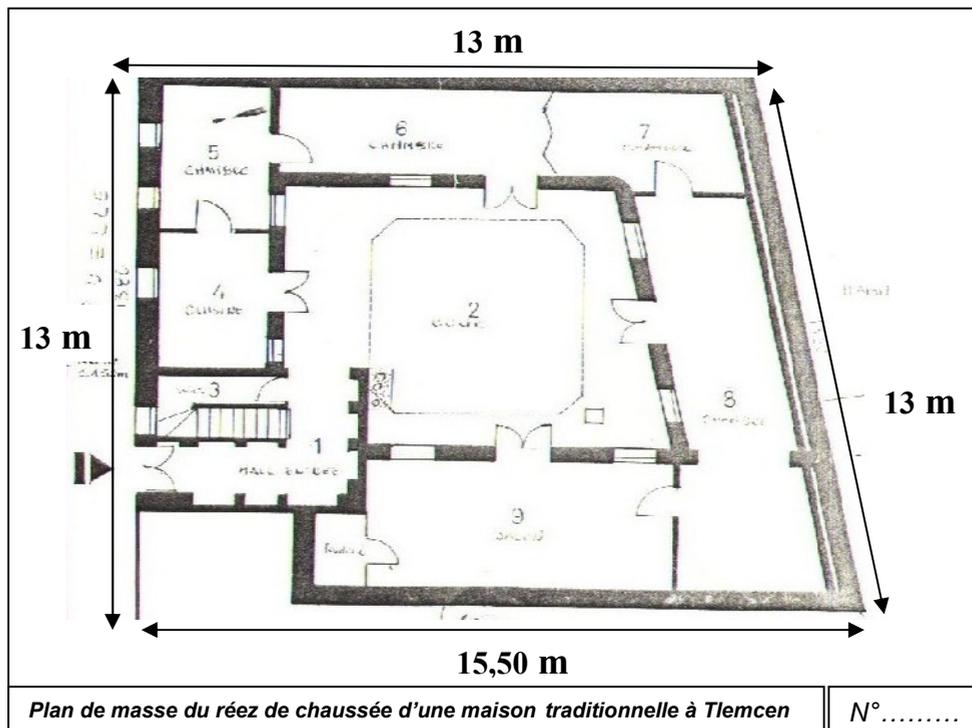
Mosquée à Nédroma (Algérie)



**Maison traditionnelle à Tlemcen
avec Wast-Eddar (Patio)
et Derbouz (Algérie)**



**Maison ordinaire dans le Souf
(Sud Algérien)**



N°.....

1.8. Valeurs et Significations de quelques éléments Urbains et Architecturaux

- Après avoir présenté, d'une manière succincte et synthétique, les principaux éléments composant l'espace urbain tlemcénien, dans leurs relations mutuelles, à travers une approche de type structuro-fonctionnaliste,

- et, après avoir tenté de cerner la configuration spatiale de Tlemcen par les structures fonctionnelles : spirituelle et scientifique, politique et administrative, économique et commerciale et enfin, par la fonction résidentielle,

Cette partie sera consacrée à l'étude de quelques valeurs urbanistiques et architecturales esthétiques, fonctionnelles et symboliques et quelques signes porteurs de signification.

La médina de Tlemcen, à l'instar des cités islamiques n'est pas la résultante d'un regroupement anarchique (et /ou illicite) de constructions que des conjonctures et crises multiformes ont imposé, mais une édification consciente d'une cité qui se voulait être fonctionnelle, prospère et attractive.

1.8.1. Le principe général de l'organisation spatiale de la médina : l'Enclos.

L'espace urbain global de la médina de Tlemcen se présente comme une ruche aux alvéoles assez régulières avec, cependant, une alvéole centrale plus grande que les autres constituée par la Grande Place ou Place des Caravanes, et autour de laquelle sont positionnés : la Grande Mosquée, Ksar El Bali, la Medersa Tachfiniya et la Mosquée de Sidi Belahcène.

Ces alvéoles sont les espaces, intérieurs, *ouverts sur le ciel*, représentant les places, placettes (Tahtaha's), cours et patios, plus ou moins importants, des équipements publics et privés et des habitations. Cette structure spatiale, dont les composants physiques, retournés vers l'intérieur (introversion), nous dit Berardi, « *semblent ignorer l'extérieur, la rue, qui devient un appendice de la maison* ». Cette affirmation, si dans une large mesure, dévalorise la rue et la place et déforme la compréhension de leurs fonctionnalités et leurs valeurs, reconnaît, en revanche, le caractère protégé, inviolable de l'espace intérieur privé.

Ces alvéoles que Roberto BERARDI ¹ et Denis GRANDET ² définissent comme des enclos et que Marc COTE considère, dans son « *Espace retourné* », comme un gant retourné à l'intérieur, expriment un même principe d'organisation de la structure spatiale de la médina.

"(...) rapports faits avant tout d'une forte intériorité (...) il y a là un modèle d'organisation, fait d'espaces clos emboîtés et hiérarchisés"³

La répétition des cellules, loin d'exprimer la monotonie, tend à confirmer le modèle, la conformité aux principes socioculturels de base, et l'unicité dans la pensée et dans l'acte de concevoir l'espace et de bâtir.

L'ouverture de l'espace central et son introversion, omniprésents aussi bien au niveau architectural (patio) qu'à celui de la construction urbaine (places), ne laissent planer aucun doute sur la consécration d'une conception réfléchie comme une fonctionnalité en rapport avec les usages de la *Hadara* et des préceptes religieux comme l'ont souligné, à juste titre, Jean PELLETIER et Charles DELFANTE ⁴.

1.8.2. La dimension universelle du Profane et du sacré dans la configuration des espaces.

Sihem BESTANDJI ⁵, en se référant à Constantin TACOU ⁶, définit les espaces et tente de les approcher dans une dimension universelle en distinguant le Sacré et le Profane par rapport au Ciel et à la Terre, au Centre et à la Périphérie.

Dans cet esprit, plus les êtres s'élèvent et plus ils se rapprochent du Sacré, du divin et plus ils se dispersent, plus ils s'éloignent du Sacré vers le Profane. C'est pourquoi le lieu du culte (mosquée, église, synagogue) est perçu et considéré comme un espace central de regroupement et de recueillement, un pôle sacré, ouvert vers le Ciel.

Jean Pierre BASTIDE⁷, dans une approche culturaliste de l'espace urbain, considère que « *le Lieu du Culte est une parenthèse de grâce descendue du Ciel sur Terre* ».

¹ Roberto BERARDI :

² Denis GRANDET : Architecture et Urbanisme Islamiques ; OPU, 1988, page :

³ Marc COTE : *l'Algérie ou l'Espace retourné*
Flammarion, Paris, 1988, p:18

⁴ Jean PELLETIER et Charles DELFANTE : *Urbanisme dans le monde*,
chapitre 5 : *l'Urbanisme Islamique*. Editions....., lieu, année ; p :

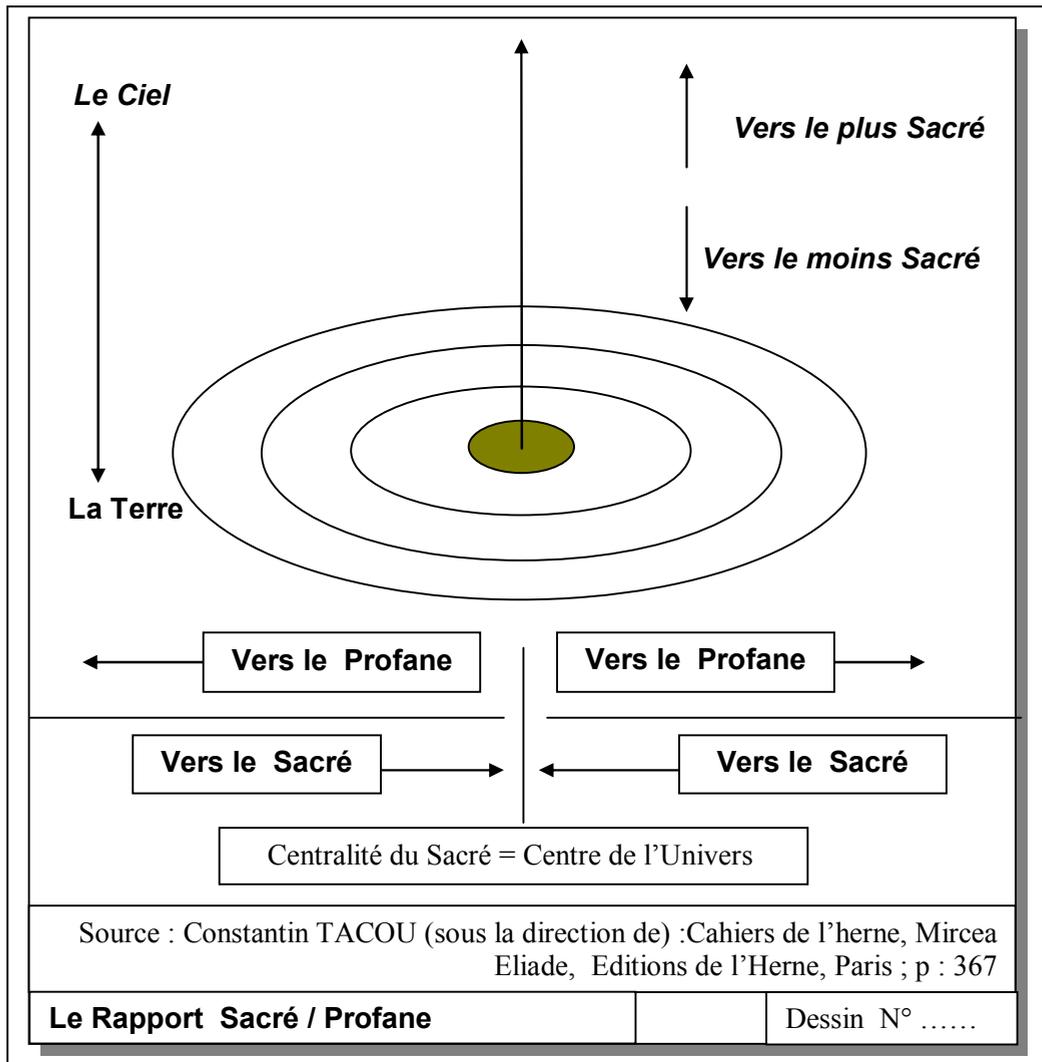
⁵ Sihem BESTANDJI

⁶ Constantin TACOU (sous la direction de) : *Cahiers de l'herne*, Mircea Eliade,
Editions de l'Herne, Paris ; p : 367

⁷ Jean Pierre BASTIDE : *Pour une approche culturelle de l'espace urbain*
Conférence présentée à l'Inforba Rouiba, Alger, Mars 1988.

Ces types d'approche ont induit la réflexion et le développement de ce qui est appelé communément : *l'architecture sacrée* qui a touché, d'abord les espaces et institutions religieuses, pour s'étendre ensuite à l'échelle urbaine et à la construction ordinaire placées dans leurs contextes socio-historiques et culturels.

C'est ainsi que, par exemple, lorsque l'on parle de la maison ordinaire tlemcénienne, on l'insère souvent dans le cadre de la civilisation arabo-musulmane qui est, à la fois, le référent et le prisme à travers lesquels elle est perçue et analysée.



Conclusion partielle

Enfin, l'espace aménagé de la médina ne se limitait pas seulement aux infrastructures liées aux fonctions résidentielles, commerciales, de culte et de souveraineté, mais s'étendait aussi aux domaines de détente et de loisirs et au culte d'un environnement sain et agréable.

Les jardins qui ceinturaient la médina dont "El Hartoun" du latin "Hortus", le plan d'eau du Grand Bassin multifonctionnel, qui servait à la fois, aux jeux aquatiques, joutes et combats, promenade et irrigation, situé à la limite du périmètre urbain à l'Ouest où se déroulaient également les courses de chevaux et fêtes multiples, en sont les exemples les plus édifiants à ce sujet.

La construction de la médina sur un plan incliné versant vers les grands jardins potagers de celle-ci, l'amenée de l'eau potable du plateau de Lalla Setti, sur une longue distance, par des canalisations en terre cuite et l'existence des réseaux et systèmes élaborés d'assainissement ¹ prouvent, une fois de plus, qu'il y a eu une réflexion ingénieuse dans tout ce qui a été entrepris en matière de production urbaine.

¹ Relevé par le Docteur Catteloup, in

2. Quelques traits socioculturels de la société algérienne et tlemcénienne à la veille de la colonisation française

Tlemcen dont l'occupation humaine remonte à la Préhistoire, et qui a connu la naissance et le développement d'un réseau urbain et interurbain intense depuis l'antiquité (Agadir-Pomaria), est devenue avec l'avènement de l'Islam, dès les premiers moments de sa conquête, un berceau de la science et de la culture. À ce titre, elle comptait un grand nombre de savants (cf : Hamdan, socio I) hommes de sciences et théologiens issus de la population locale et d'autres populations venues d'horizons divers.

Sans citer les noms illustres, ni les titres des principaux ouvrages produits durant cette florissante époque, car tel n'est pas l'objet de notre étude, nous nous limiterons à exposer les grands traits de la vie socioculturelle à Tlemcen sous le règne Ottoman, à travers quelques témoignages.

Cheikh El Mehdi BOUABDELLI ¹ nous informe de la vie culturelle durant cette période comme suit : « *La Culture dans les pays islamiques reposait sur les sciences théologiques telles l'explication des versets coraniques (التفسير), des Hadiths (الحديث), le Fiq'h (الفقه) et les fondements de la foi. À cela, il faudrait ajouter pour l'Algérie, pendant la période Ottomane, la large diffusion des Confréries Soufies (الطرق الصوفية) à l'Ouest et à l'Est du pays. Les membres adhérents à ces confréries étaient des gens qui ont appris par cœur le Coran (حفظة القرآن الكريم), et qui ont des principes de foi et de croyance immuables. Leurs comportements personnels les distinguaient du commun des hommes L'avant-garde de ces soufis était constituée par les grands chefs et muftis qui bénéficiaient du statut de guides spirituels, à côté des cheikh de confréries et leurs marabouts » ².*

Le fait de résumer le champ de la connaissance et des pratiques scientifiques et culturelles à l'enseignement, aux pratiques et aux manifestations exclusives de type religieux (scolastique) et à la dissémination des confréries soufies est, à lui seul, révélateur du niveau de déclin et de décadence du pays à cette époque ; comparativement à l'époque glorieuse de la dynastie Zianide, où étaient développées les différentes branches de connaissances comme l'Histoire événementielle et sociale, la géographie, les mathématiques, l'astronomie, la

¹ الشيخ مهدي بوعبدلي : جوانب من تاريخ الحياة الثقافية بالجزائر في العهد العثماني

: الجزائر في التاريخ، ج: 4-

المؤسسة الوطنية للكتاب، الجزائر، 1984م، ص: 137

médecine, les lettres, l'agriculture, etc... avec les noms illustres des savants et penseurs qui ont vécu, résidé ou transité par Tlemcen, venant de l'Orient et de l'Andalousie tels que : Abderrahmane et Yahia Ibn Khaldoun, El Bekri, El Idrissi, El Maqari, El Tanissi, Ibn Toumert, El Habbak, Ibn Merzouk, Sidi Abou Médiène Choaiïb, etc... .

Mais malgré cette déplorable situation, nous dit Rosette, « *le nombre des illettrés (Analphabètes) en Algérie était beaucoup moins important que celui qui sévissait en Europe, en général, et en France en particulier* », en ajoutant que « *ce peuple avait de quoi dépasser, en éducation (enseignement), le peuple français ; dans la mesure où la majorité des gens savait lire, écrire et faire des comptes* ». ¹

Dans l'ouvrage collectif intitulé « Algérie : Passé et Présent », nous pouvons lire ce qui suit : « *les bases de la société n'étaient pas seulement religieuses, mais reposaient aussi sur des données d'ordre éducatif, organisationnel et législatif, et de relations sociales objectives* » ².

Autres faits marquants de cette période, c'est la dualité juridictionnelle de la doctrine « Malékite » de la population Algérienne, et celle « Hanafite », amenée et appliquée par les Turcs. À cette dualité, il faudrait ajouter le problème épineux de la communication entre une majorité de la population, originelle, parlant l'arabe, et l'autre, la langue Turque. Ce qui ne manqua pas de créer un climat de mésentente, d'incompréhension et de discorde, par moments.

3. Le Rapport Espace // Société sous le règne Ottoman

3.1. Réorganisation administrative et territoriale.

L'espace algérien a connu sous les ottomans de profondes mutations qui ont touché sa structuration physique et son organisation.

En effet, la présence Ottomane en Algérie a eu plusieurs mérites, dont ceux liés à :

¹ Rosette : voyage en terre d'Algérie, Paris, 1833

(عنوان متهم : رحلة في بلاد الجزائر ، 1833 ، ج 2 ، ص : 75) tome 2, p : 75

² إيف لاکوست ومجموعة : الجزائر بين الماضي والحاضر

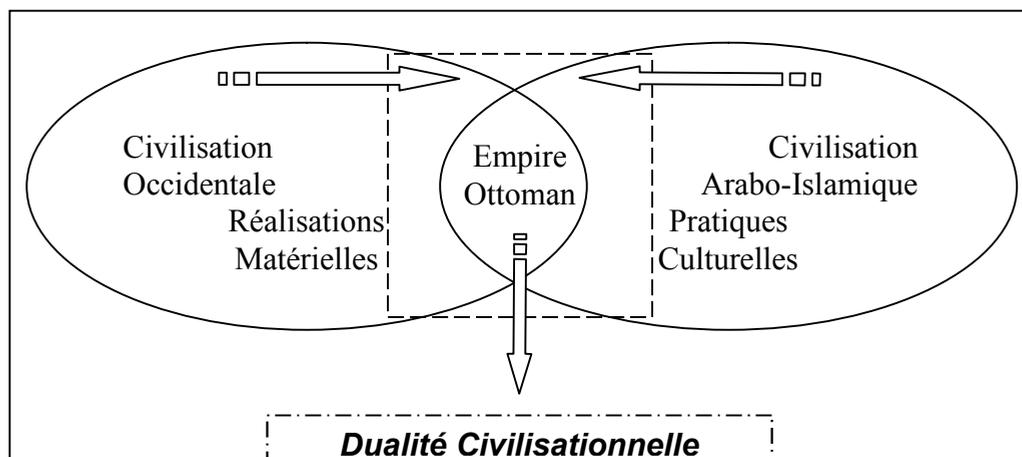
ترجمة اسطنبولي رابع ومنصف عاشور : ديوان المطبوعات الجزائرية ، الجزائر ، 1984 ، ص : 211

- La définition du tracé des frontières territoriales de l'Algérie, reconduites, dans leur ensemble, par le colonisateur français, et héritées telles quelles à l'indépendance, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies.
- L'organisation du territoire en entités administratives régionales distinctes (Régence d'Alger et Beylik's).
- L'organisation et la réglementation du foncier agricole et urbain : biens du Beylik (propriété de l'état), biens Melk (propriété privée) et biens Habous (placés sous l'autorité religieuse, les zaouias et les associations dûment reconnues à caractère caritatif).
- La modernisation des institutions, administrations et services de l'Etat.

Ces dispositions, et d'autres que nous n'avons pas cités, ont permis le passage graduel d'une société fonctionnant sur la base d'une dualité endogène Badw // Hadar séculaire à une nouvelle forme transitoire de rapports Ville // Campagne, avec une nouvelle forme de l'organisation spatiale, qui conciliait entre tradition et modernité en herbe.

En effet, la nation Ottomane (Turquie) subissait, elle aussi, une dualité « civilisationnelle », par le fait que : tout en étant une nation musulmane, avec tout ce que cela impliquait comme pratiques sociales et culturelles, elle demeurait solidement attachée, ou plutôt amarrée, à l'Europe aux plans géographique, ethnique et historique.

Ainsi, sur le plan de ses réalisations matérielles et son organisation politique et administrative, elle subissait l'influence occidentale avec laquelle elle a toujours tenu à s'identifier. Par contre, sur le plan spirituel, elle subissait celle du monde musulman en général, et arabo-musulman en particulier, compte tenu de ses frontières maritimes et terrestres directes avec les pays arabes du proche orient ; et du fait qu'elle se présentait comme le successeur du Califat Abbasside déchu.

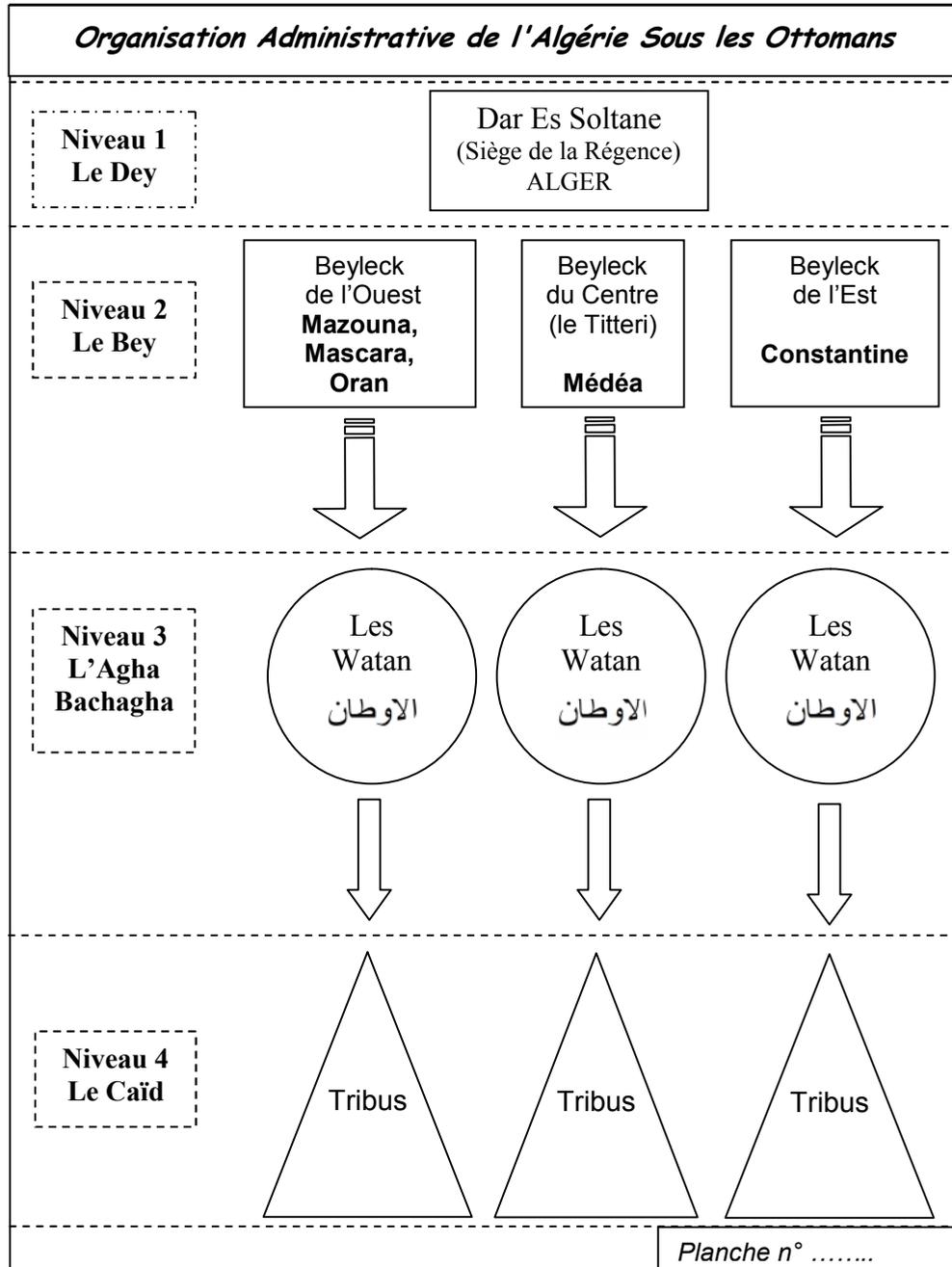


Cette dualité s'est traduite en Algérie par la mise en œuvre d'une organisation, administrative et militaire, de type occidental dans les centres urbains, et par le maintien des formes et structures d'organisation traditionnelles préexistantes à leur venue dans les espaces ruraux.

De là, découlait une organisation de type pyramidal, structurée de haut en bas comme suit :

- **Le sommet de la pyramide est constitué par Dar Es-Soltane**, à Alger, qui est le siège politique (la Capitale) et où réside le Dey.
 - **Le niveau immédiatement inférieur est constitué par les beylik's** , qui sont autant de régions administratives qui étendent leurs autorités sur les espaces urbains principaux que sont les villes principales, chef-lieux de beylik's et les villes secondaires. L'espace algérien comptait trois (03) beylik's : au centre le beylik du Titteri, dont le siège était à Médéa, le beylek de l'Est à Constantine et celui de l'Ouest, dont le siège a été déplacé par trois fois à Mazouna, Mascara et Oran.
 - **Viennent en troisième position, les Watan's (الأوطان)** qui sont gérés par les villes secondaires telles que Tlemcen, Tihert (Tiaret), Ouargla, Ghardaia, etc... Ces Watan's établissaient le lien entre le monde urbain et le monde rural, en gérant et en entretenant des rapports différenciés avec les tribus, selon leurs attitudes et positions du moment, avec le pouvoir et l'autorité en place.
 - **Enfin, il y a la Tribu (القبيلة),** ou la confédération des tribus, qui constituent la cellule de base évoluant dans un espace, plus ou moins mouvant, et fonctionnant avec ses propres structures traditionnelles (chef de tribu, conseil des chefs de tribus et les fractions alliées et/ou rattachées, la Djemäa , etc)..
Ces tribus constituaient un contrepoids considérable aux pouvoirs locaux, pouvant même influencer sur les décisions locales et régionales et sur le choix des administrateurs des watan's et des bey's par un jeu subtil d'alliances.
- En effet, il y avait globalement, trois catégories de tribus : les Tribus Alliées, les Tribus Soumises et les Tribus Rebelles. Les premières étaient exonérées d'impôts, les seconds payaient leurs dus et bénéficiaient de privilèges divers (travail de la terre dite de beylec, par exemple) quant aux derniers, ils se refusaient à reconnaître l'autorité en place ainsi que toutes les décisions émanant d'elle.

Cette organisation territoriale, ou contrôle territorial, peut être schématiquement représenté comme suit :



Il est à noter que l'administration française s'est largement inspirée de ce style (ou schémas) organisationnel, à l'exception du niveau 3, tombé en désuétude.

Les modes de gouvernement qui ont évolué au rythme des changements apportés notamment par la Renaissance et le Siècle des Lumières a permis, particulièrement au dix-neuvième siècle (XIX^os), le passage des pratiques moyenâgeuses à des formes organisationnelles nouvelles, ou renouvelées, qui ont touché les domaines politique, économique et socioculturel, sans exclusive.

De ce fait, malgré la chute annoncée de *l'Homme* (ou l'organisme) *Malade*, qu'est devenu l'Empire Ottoman, en décomposition, cette période peut être considérée comme une importante étape de transition entre une forme hybride, mais bien assimilée, d'une organisation sociale héritée des différentes dynasties arabo-musulmanes, et façonnées par les Ottomans, et celle à venir, d'une longue nuit coloniale, plaçant l'Algérie dans une situation dominée, et dans le giron des turbulences que vont connaître les 19^{ème} et 20^{ème} siècles.

3.2. L'héritage architectural et urbain Ottoman

Si l'héritage architectural et urbain Ottoman est une réalité palpable et appréciable à Alger, siège de la Régence, les réalisations au niveau national sont maigres, car elles se résument à quelques résidences et sièges administratifs. Quand à Tlemcen, elles sont presque inexistantes.

A Alger, il y a de somptueux Palais et Demeures (Lucien Golvin,19..) et des places fortes, bastions et casernements, en plus du Port aménagé pour les besoins des activités maritimes et de la Casbah, encore témoins debout d'une période de faste et de puissance (Haedo, 17..).

Le survol de ces réalisations amène les remarques fondamentales suivantes :

- **sur le plan structurel**, l'espace urbain bâti (tissu urbain), suit la même logique d'un développement organique, à l'image des espaces urbains des médinas arabo-musulmanes.
- **sur les plans fonctionnel et distributif** l'architecture produite à l'ère Ottomane, consacre le principe d'introversivité, avec patio central, et une séparation nette des espaces: féminin (Haram-lek) et masculin (Salem-lek).
- **Au niveau symbolique**, il y a maintien des représentations abstraites (arabesques, constructions géométriques et décorations florales) avec, cependant, une timide impression en filigrane d'un Art Naïf reconverti en miniature, réalisé en peinture et en céramique, dominant les décorations murales, généralement.

Enfin, en ce qui concerne les techniques et matériaux de construction, il y a apport d'un nouveau savoir-faire et d'une perception spatiale, amenés par les ottomans, qui furent mêlés aux techniques de construction locales et que nous pouvons résumer comme suit :

- ***la recherche d'une plus grande portée des poutres*** pour les grandes demeures et sièges administratifs.
- ***L'édification de demeures plus vastes, avec deux ou plusieurs niveaux***, aux terrasses souvent accessibles, plus aérées et avec des jardins luxurieux où l'élément floral tire sa révérence aux jets d'eau et bornes-fontaines.
- ***L'usage ingénieux des jeux de niveaux***, à la fois, pour s'adapter à la topographie des terrains, et casser la monotonie d'un sol déroulé en tapis uniforme.
- ***L'usage du bois travaillé (portes, fenêtres et moucharabia)***, de la faïence, la céramique et la tuile.
- ***L'usage des grilles et grillages métalliques.***
- ***Le marquage des accès et ouvertures*** avec encorbellements à l'étage.

Ce sont là les points les plus évidents et apparents de cet apport.

Cependant force est de constater que cet état de choses, qui a dévoilé quelque peu le caractère modeste et austère de la maison traditionnelle, n'a pas, pour autant, entaché la cohérence prédominante, préexistante et, de ce fait, il n'y a pas eu de rupture, ni au niveau des concepts généraux de l'architecture locale, ni dans celui de la production et de l'appropriation de l'espace urbain.

C'est pourquoi, l'apport ottoman s'inscrit dans la continuité et l'enrichissement du patrimoine architectural et urbain arabo-musulman.

L'autre constat : c'est que la typologie produite, avec ses différentes variantes, n'est qu'une tentative de ré appropriation de concepts locaux, car ce style de construction est inexistant au niveau de la métropole.

Cela tient, aussi et surtout, du fait que les ottomans qui ne s'étaient pas particulièrement intéressés à la construction urbaine, à l'échelle territoriale, se sont contentés d'occuper les infrastructures existantes à leur venue, en les modelant selon leurs goûts et usages.

Si ce discours trouve son référent physique à Alger, et dans une moindre mesure aux sièges des beylik's, tel n'est pas le cas pour Tlemcen où les ottomans semblent s'être évaporés ou dilués dans le paysage urbain, comme les locataires d'une courte durée ; à tel point que l'on affirme partout, qu'il n'y a pratiquement pas de traces physiques structurant l'espace, ou le composant, de leur long séjour à Tlemcen, si ce n'est par la composante humaine et sociale des kouloughlis, issus de mariages mixtes et qui ont perpétué leurs manifestation par les us, coutumes, habits et arts culinaires.

CHAPITRE III

LA DIMENSION SOCIOCULTURELLE DE L'ESPACE URBAIN TLEMCENIEN A L'ERE COLONIALE

1. L'Algérie : Colonie Française

Ni les réajustements et réorganisations administratives, ni les tentatives d'autonomie par rapport au pouvoir central de la *Porte Sublime*, ni même les alliances entre la population autochtone et les kouloughlis, courroie de transmission entre turcs et autres ethnies nationales, n'ont pu empêcher le fameux *Coup de l'Eventail* de se traduire en prétexte d'occupation coloniale d'une Algérie en quête de stabilité et de liberté ¹ .

Ainsi, l'Algérie allait, au lendemain du débarquement du 05 juillet 1830 à Sidi Fredj, être réglée à l'heure française, en particulier, (et européenne, en général), et vivre, malgré elle, tous ses soubresauts, modes et cauchemars...en se trouvant souvent, sinon toujours, embarquée avec elle dans ses aventures les plus folles et que nous énumérons pour mémoire comme suit :

- La Première Guerre Mondiale 1914 -1918
- La Crise du Capitalisme 1929 -1930
- La Guerre d'Indochine
- La Seconde Guerre Mondiale 1939 -1945
- Le Plan Marshal et La Reconstruction de l'Europe

Où l'Algérie a participé, contre son gré, avec le sang et la sueur ses hommes (comme soldats et comme force de travail) et ses richesses spoliées.

- Et enfin, la Guerre de Libération Nationale 1954-1962 où l'Algérie a payé un lourd tribut pour recouvrer son indépendance.

1.1. Tlemcen : Ville Française.

L'occupation, puis l'implantation des français à Tlemcen n'a pas été de tout repos. Les incursions marocaines, les fréquentes attaques et embuscades, les luttes intestines entre Hadar's et Kouloughli's et la pression de l'état de guerre soutenue par l'Emir Abd

¹ Cf : Charles André Julien sur l'Histoire de l'Algérie, partie concernant l'Affaire Bakri.

El Kader ont considérablement freiné la fougue des français qui ont placé « *Tlemcen : ancienne capitale du royaume de ce nom* »¹ dans leur priorité de colonisation.

Il a fallu douze années de batailles, de trêves, d'arrangements et du célèbre Traité de la Tafna signé avec l'Emir Abd El Kader pour que la région de Tlemcen, *relativement pacifiée*, va permettre enfin l'entrée sans gloire des troupes françaises dans la ville de Tlemcen, en 1842.

La ville de Tlemcen sera, durant sa première décennie d'occupation (1842-1852) administrée militairement. De 1852 à 1871, il y a eu transfert graduel de son administration aux autorités civiles (gouverneurs et conseils municipaux). Après 1871, les formes d'administration et de gestion de la ville vont tendre à s'aligner autant que possible à celles en vigueur à la métropole.

2. L'administration militaire et les premières appropriations spatiales

L'installation des troupes françaises à Tlemcen visait à asseoir une présence durable dans un espace sécurisé et en rapport étroit avec les autres espaces urbains et ruraux investis (et à investir) à l'échelle du territoire national.

Dans cet esprit, l'autorité militaire a entamé les actions prioritaires d'appropriation spatiale suivantes :

2.1. L'occupation et le réaménagement du Méchouar :

Il sera reconverti en bastion imprenable, par le renforcement des portes d'accès, la surélévation des murailles et le placement aux angles des tourelles (et guérites de contrôle). L'intérieur sera profondément touché par, notamment, la conversion de la Mosquée Zianide en chapelle, la construction d'un hôpital, d'un bâtiment militaire destiné au corps de garde et d'une soute à munitions.



« *L'un des premiers soucis fut d'abord d'assurer la défense du Méchouar, qui en cas de danger pressant, devait servir de réduit à la défense* »².

¹ « *Tlemcen : ancienne capitale du royaume de ce nom* » est le titre d'un ouvrage référentiel écrit à l'ère coloniale par l'Abbé BARGES, Professeur à la Sorbonne, sur Tlemcen, lors d'un voyage d'études en 1846.

² André LECOQ : Tlemcen Ville Française (1842-1871) ;
Tome 1^{ier} : l'Administration Militaire 1842-1852 ;
Editions Internationales S.A. Tanger, 1940, p : 68

2.2. L'élévation du Mur d'Enceinte de la Médina :

La deuxième opération d'envergure était la construction en pierre maçonnée du mur d'enceinte ceinturant la cité de Tlemcen. Ce mur qui tendait à suivre le tracé des anciennes fortifications érigées par les arabes et reconstruit, en partie, par les turcs, s'est finalement limité à la partie haute (Ouest) de la cité en englobant exclusivement la cité de Tagrart. Ces limites qui ont suivi et épousé la configuration topographique du site de la médina, sont en fait des limites utiles, sécuritaires qui ont exclu et marginalisé la ville basse séculaire d'Agadir et des sites d'une grande importance historique et archéologique tels que Sidi El Haloui, avec sa mosquée et ses dépendances, Sidi Daoudi, Sidi Yacoub et autres...

A ce propos, A. LECOQ rapporte cet événement comme suit : *« on envisageait, dès cette époque, d'organiser une enceinte susceptible de résister à une attaque imprévue qui serait faite avec de l'artillerie de petit calibre (la seule dont pouvait disposer à cette époque les assaillants éventuels). Cette enceinte devait avoir un mètre d'épaisseur sur cinq mètres de hauteur. [...] mais les événements de 1845 obligèrent de pourvoir Tlemcen d'une enceinte provisoire établie en maçonnerie sur les anciennes fortifications turques [...] c'est elle qui existe encore aujourd'hui et dont on peut admirer encore la solidité et la perfection de la maçonnerie »*¹.

2.3. L'occupation des espaces symboliques centraux

Après avoir investi le Palais du Méchouar, chargé d'histoire et de symbolique, où se sont succédés les rois et princes arabes, les gouverneurs Ottomans et, pour une courte durée, le Gouverneur de l'Emir Abd El Kader, les français vont, dans la même logique, s'attaquer aux symboles du pouvoir déchu.

2.3.1. Le Palais de Bou Hamidi.

« Le Commandant de la Subdivision de Tlemcen s'établit dans l'ancien palais de Bou Hamidi, le lieutenant d'Abd El Kader, qui commandait la ville à l'arrivée des Français ». Piesse et Canal décrivent, en partie, ce palais : *« les pièces du rez-de-chaussée (...) s'ouvraient sur une cour carrée entourée de colonnes de marbre, soutenant d'élégantes ogives »*². Cette description est complétée par Léon ROCHES comme suit : *« Au milieu coulait une fontaine dans une vasque également de marbre, dont le*

¹ André LECOQ : même source ; p : 68.

² Piesse et Canal : Tlemcen ; p : 50.

trop-plein se déversait dans un bassin autour duquel étaient plantés des orangers, des oliviers et des jasmins. C'est dans l'appartement qui formait le côté Nord de cette cour que se tenait le Khalifat de Bou Hamidi, Gouverneur de Tlemcen »¹.

2.3.2. La Mahkama du Khalifat Bou Hamidi :

La Mahkama (Palais de Justice), attenante au palais de Bou Hamidi, devenu siège de la Subdivision de Tlemcen et Résidence du Commandant, allait être affectée comme Cercle Militaire.

2.3.3. Dar Mustapha :

C'est une vaste maison *mauresque* particulière qui fut prise pour servir de caserne. Ce fut sans doute la première caserne intra-muros car elle fut dénommée « Caserne A », première lettre de l'alphabet français, mais pour un bon repérage on l'appela communément « Caserne Mustapha », du nom de son propriétaire, un Général Turc². Ce fut une bonne construction à laquelle le génie militaire ajouta un étage.

2.3.4. Quartier Maâzouz :

Situé en plein centre-ville, et à proximité immédiate de la grande Mosquée, c'était une zone résidentielle qui fut la cible des militaires qui transformèrent les maisons traditionnelles qui la composaient en une garnison qui pouvait recevoir un bataillon. « Dans le centre de la ville, à proximité de la Grande Mosquée, on aménagea un groupe de maisons arabes que l'on restaura. Ce fut le quartier Mazouz, susceptible de loger un bataillon [...] Ce quartier était situé entre la rue de Mascara, la Rue de Mouillah et la Place des Victoires actuelles »³.

2.3.5. Le Quartier du Beylik et la Kessaria:

Le Quartier du Beylik était une ancienne caserne turque ; quant à la Kessaria, c'était, comme nous l'avons vu, un grand espace commercial international dont la construction a été autorisée par Abou Hamou Moussa II, suite à un accord diplomatique et commercial passé avec le roi Aragon d'Espagne. Espace, ou plutôt, *cité dans la cité*, où séjournèrent particulièrement les commerçants européens avec leurs familles, en édifiant chapelles, maisons et en battant pavillons nationaux.

Le Quartier du Beylik fut transformé en écurie, avec pas moins de cinq cours, où furent installés deux escadrons de cavaliers et un demi Bataillon d'Infanterie. La Kessaria est devenue une Caserne de Spahis⁴.

¹ Léon ROCHES : Trente-deux ans à travers l'Islam.

² Tableau des Etablissements Français ; 1842 ; page : 54.

³ Même source ; 1842 : page : 56.

⁴ Sur cet espace fut construit, un peu plus tard, le Marché Couvert.

2.3.6. El Ksar El Bali

C'est l'ancien Palais, antérieur aux Zianides, qui fut à son tour transformé en caserne d'Infanterie, dans lequel le Roi Zianide Yaghmoracen a séjourné avant de s'établir au Méchouar, avec son Palais, sa mosquée, ses résidences de Hôtes et ses jardins.

« Ksar El Bali fut aménagé pour recevoir 430 hommes d'Infanterie. Cet emplacement se trouvait à l'Ouest de la Grande Mosquée » ¹.

2.3.7. Bab El Hadid (parties Sud et Sud-Ouest)

Zone exclusivement résidentielle, elle subit le même sort que celui de celles sus-citées. Elle devint la Caserne de Tunis.

« La caserne de Tunis qui était établie dans une maison en ruine fut réparée ; enfin, on forma un autre quartier d'Infanterie à la Porte de Fer (Bab El Hadid), par la réunion de plusieurs maisons arabes » ².

Et comme l'appétit vient en mangeant, comme on dit, et comme les choses ne peuvent éternellement se faire d'elles mêmes, il fallait ordonner et décréter les actions d'expropriation, afin que cela prenne un caractère juridique, ou du moins un couvert juridique.

Ainsi tomba l'Arrêté du 08 Avril 1850, B.O. n° 347 ; p : 74, qui décida l'expropriation définitive pour cause d'utilité publique de douze (12) immeubles pour édifier en lieu et place la Caserne Gourmalah, à la limite Sud-Ouest du mur d'enceinte de la ville intramuros.

Ces immeubles, propriétés de la famille Gourmalah, préalablement recensés, portaient les n^{os} 1452,1453,1454,1454 bis,1455,1417,1117,1460,1461,1465, 1466 et 1467. ³

¹ André LECOQ : Tlemcen Ville Française (1842-1871) ;

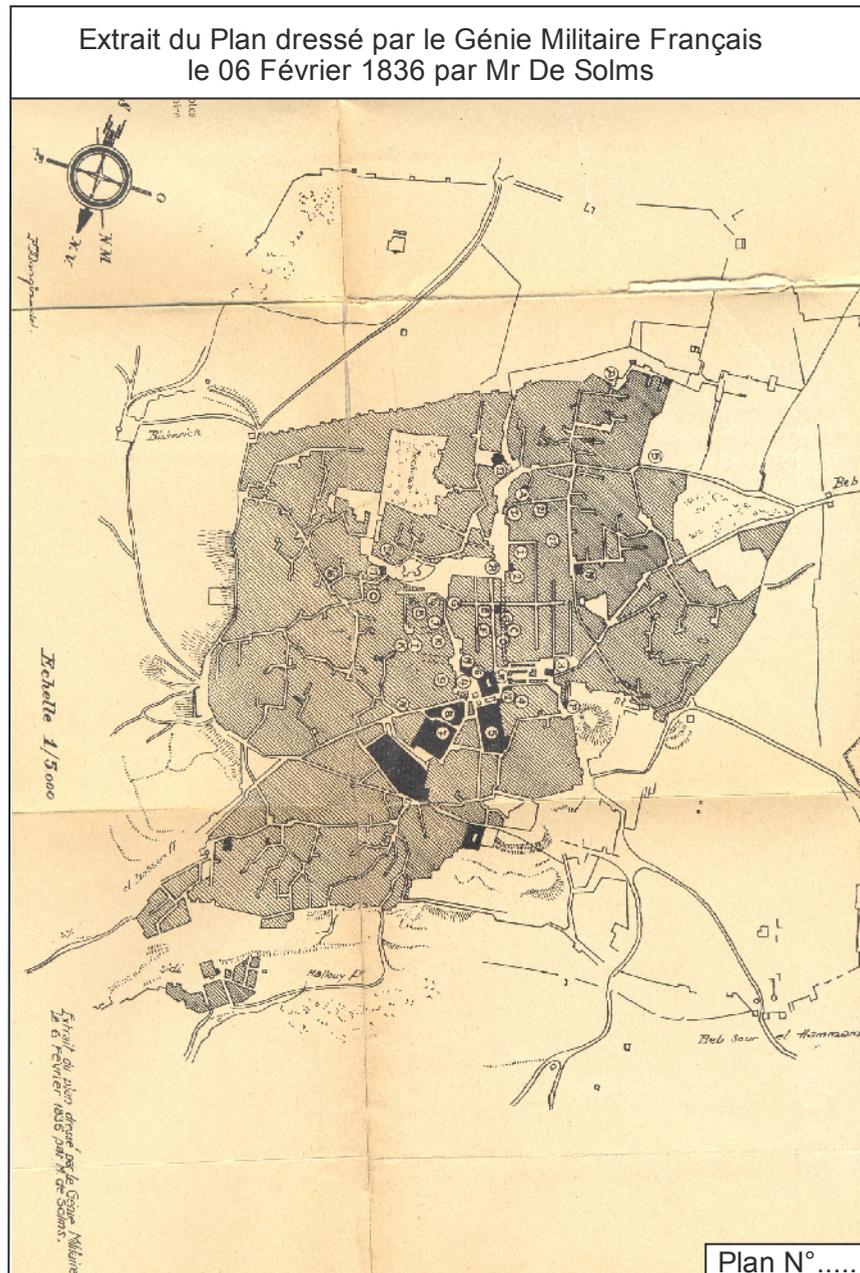
Tome 1^{er} : l'Administration Militaire 1842-1852 ; Editions Internationales S.A. Tanger, 1940, p : 71

² André LECOQ : même source ; p : 71

³ Arrêté du 08 Avril 1850, B.O. n° 347 ; p : 74

2.4. M.De Solms, M.Leclerq, le Cadastre et le Foncier Urbain.

L'approche de l'espace tlemcénien ne s'est pas faite par tâtonnement, ou selon une démarche itérative, mais bien à partir d'une planification préétablie, sur la base d'un plan urbain établi en 1836 par M. De SOLMS¹, lors de la première occupation avortée de la ville de Tlemcen², soit six ans avant que les français ne s'y installent officiellement.



¹ André LECOQ : L'Occupation de Tlemcen en 1836 ; Librairie Carbonel.

² Devant la résistance farouche de l'armée de l'Emir Abd El Kader, les français furent obligés de se retirer de Tlemcen, suite à un accord passé avec ce dernier.

Ce plan, dressé à l'échelle 1/5000° par le Génie Militaire, daté du 06 Février 1836 et signé par M. De Solms était, et demeure encore, un document graphique de base qui renseigne d'une manière assez précise sur l'état des lieux à cette époque, ainsi que des affectations foncières qui ont eu lieu durant l'administration militaire et ultérieurement.

Il y a lieu, aussi, de noter le Plan dressé par Mr. Germain SABATIER en 1842, dans lequel sont portés des indications complémentaires, le Plan Bataille du Service des Travaux Publics, relatif aux voies projetées, et autres que nous aborderons au fur et à mesure de notre analyse.

Ainsi, le 02 Avril 1842, M. De Solms a été désigné pour accompagner M. Leclercq, Inspecteur-Adjoint des Finances, mandaté par l'Arrêté du 06 Mars 1842, sur ordre du Gouverneur Général, à se rendre à Tlemcen pour « *reconnaître les propriétés sur lesquelles devaient s'exercer à divers titres la mainmise des domaines* »¹.

La mission de M. De Solms fut clarifiée par le Directeur des Finances de la Province d'Oran comme suit : « *la récente occupation de cette ville (Tlemcen) a mis sous mains de l'Etat un grand nombre d'Immeubles provenant soit de l'ancien Beylik soit des corporations religieuses. M. le Gouverneur Général désirant qu'il fut pourvu sans retard à leur administration a décidé qu'un agent appartenant aux Services généraux des Domaines serait à cet effet envoyé sur les lieux [...] Votre travail servira de base au Sommier de Consistance qui sera ultérieurement arrêté [...] Les propriétés urbaines seront classées par rues et autant que possible par numéro. Vous en ferez connaître la nature, la situation, l'origine, l'importance administrative, l'affectation, l'état de conservation* »².

Quant aux autres mesures coercitives, un arrêté du Gouverneur Général frappe de séquestre toutes les propriétés des habitants de Tlemcen « *qui, s'étant retirés, n'avaient pas rejoint leurs foyers dans le délai de deux mois* ». L'ordre a été donné pour mentionner les noms de tous les absents (émigrés), de repérer leurs immeubles et, d'un commun accord avec le Commandant Supérieur, procéder à la prise de possession de ces immeubles³.

Par ailleurs, l'inspecteur adjoint des finances avait également pour mission le recensement aussi bien des immeubles et activités, que du foncier rural et des tribus fixées sur l'espace territorial de la circonscription de Tlemcen pour lever l'impôt.

2.5. Le contrôle social et spatial

Parallèlement à ces mesures toutes militaires, l'occupant a entamé une série d'actions visant un contrôle total sur la société et l'espace sur lequel cette dernière évolue et / ou elle est appelée à évoluer.

¹ Lettre du 01-04-1842 A.D. (Archives Départementales)

² André LECOQ : Tlemcen Ville Française 1842 - 1852 (...); pp : 81-82

³ Arrêté du Gouverneur Général du 14 Février 1842, portant séquestre de biens immeubles.

Parmi ces actions, il y a lieu de citer :

2.5.1. L'ouverture d'un Bureau Arabe

Destiné à établir un contact permanent avec les autochtones et traiter les « *Affaires Indigènes* », ce bureau est devenu une véritable oreille à l'écoute de toutes « *les sautes d'humeur éventuelles* » et un moyen efficace de contrôle de la population urbaine. Ce bureau doté d'interprètes confirmés, faisait, au début, office de service d'état civil et de doléances multiformes.

« *après quelques tâtonnements au sujet de l'attitude qu'il convenait d'adopter pour l'administration des populations indigènes, l'Administration supérieure envisagea la création d'un organisme spécial, chargé des affaires indigènes* ».

2.5.2. Le Recensement de la population et des activités

Ce recensement ne se limitait pas aux aspects numériques d'âge et de sexe, ni à ceux des activités exercées, mais était poussé jusqu'à faire ressortir les caractéristiques socioculturelles et ethniques, telles la descendance généalogique, l'appartenance tribale, la confession et l'ethnie.

Ainsi, il va y avoir, en rapport avec les Registres d'Etat Civil, la dénomination et la classification des tribus et fractions, la répartition de la population par confession : Musulmans, Juifs et Chrétiens, mais aussi selon l'ethnie en distinguant : Kouloughlis, Hadars, Israélites et Européens ¹.

2.5.3. La prise en charge des notables, Imams et Muftis

Les autorités militaires et civiles, ayant compris, souvent à leurs dépens, le mode de fonctionnement de la société algérienne, ont tôt fait de prendre soin des chefs religieux, chefs de tribus et notables.

En effet, le corps social, fonctionnant toujours sur la base de la Açabiya,² à tous les niveaux des éléments composant sa structure traditionnelle, et avec une foi indéfectible de la population en ses chefs, ulémas et notables, ne laissait guère de choix à l'occupant que celui de traiter l'élite autochtone avec respect et déférence (fut-elle fausse et feinte) et de la placer au dessus de la « *mêlée* ».

Ainsi, c'est dans cette catégorie sociale que les français vont recruter les hauts fonctionnaires du culte musulman, des bureaux de liaison administratifs arabes,

¹ Ce recensement jouera plus tard un rôle important dans les élections qui ont eu lieu entre 1946 et 1956. Le colonisateur, en bon anthropologue, utilisera ces tribus en mettant à leur tête des Caïds et chefs de Djemaâ parmi des familles notables qui avaient une influence certaine sur les groupes sociaux.

² Cette açabiya ambivalente fonctionnait positivement et négativement. L'aspect négatif était visible dans les luttes intestines d'influence et de pouvoir entre tribus. Quant au côté positif ; il tire sa sève de la notion de « Umma »

d'interprètes, de Caïd's et de représentants de la population indigène même au sein des institutions consultatives.

2.5.4. L'ouverture d'une Ecole Française Arabe

Avant de présenter les actions de l'occupant en matière d'instruction, il est intéressant, à plus d'un titre, de rapporter la reconnaissance, par ces derniers mêmes, de la situation de l'enseignement « Indigène », à la venue des français.

André LECOQ note ce qui suit : « *Nous sommes assez mal renseignés sur les écoles qui existaient à l'époque de l'arrivée des Français. Un certain nombre de Médersas, cinq probablement devraient exister à l'ombre des Mosquées principales* »¹.

Quant au Médecin-Chef de l'Hôpital Militaire de Tlemcen, en parlant de la nouvelle école arabe française, il affirme que : « *Indépendamment de cette école officielle, et qui était destinée à former des fonctionnaires musulmans, dont aurait besoin l'administration française, on signalait à cette époque, vingt et une (21) écoles primaires indigènes et quatre écoles secondaires ou Médersas* »². Qui dit mieux ?

Ces chiffres, pour une cité en décadence, montrent qu'en matière d'enseignement, tous paliers confondus, la situation est plutôt éloquente.

De ce fait, l'effort premier fut consenti à la formation d'un « *encadrement* » de fonctionnaires musulmans pour des fonctions sensibles telles que le Culte et la Justice. Créée en 1849, l'Ecole Arabe Française fut installée dans la Mosquée de Sidi Belahcène, qui avait servi au début de magasin à fourrages. [Chassez le naturel, il revient au galop ! a-t-on déjà dit ?].

Le décret du 30 septembre 1850 instituait une école supérieure ou Médersa « *pour former des candidats aux emplois dépendants du culte, de la Justice, de l'Instruction publique indigène et des Bureaux arabes* »³.

Cette école, qui dispensait les cours gratuitement et qui offrait aux dix premiers élèves des bourses, ou subventions, visait surtout à former une nouvelle classe d'intellectuels imbus de la culture de l'occupant et de ses vues sur l'administration des affaires publiques (version française !).

2.5.5. L'ouverture d'un service pour Indigents

L'aide aux nécessiteux était également au programme des mesures de rapprochement entre l'administration occupante et les autochtones.

D'abord informel, puis officialisé, un bureau de bienfaisance européen était créé le 10 Juillet 1845⁴. Parallèlement à cela, l'assistance publique prenait en charge les

¹ André LECOQ : l'Administration Militaire (1842-1852) ; p : 166

² Dr. CATTELOUP : Tlemcen et son territoire ; p : 143

³ B. O. 1850 N° 366, p : 258

⁴ Décision de la Commission Consultative du 18-07-1845

« *indigènes* », aussi bien, sur les plans de la santé publique que sur ceux des besoins sociaux.

Et d'autres mesures tendant à rapprocher la population autochtone de l'autorité occupante.

Les apports financiers permettant l'exécution de ces actes sociaux et à caractère caritatif ont été, simplement puisés des biens confisqués.

C'est avec les biens ayant appartenu aux anciennes corporations religieuses qui furent séquestrés dès 1830 au profit du Domaine Public, nous informe M.M. Aumerat, " *que l'administration supérieure devait faire face aux dépenses du culte, de l'instruction publique et de l'assistance publique des musulmans, et c'est avec ces ressources, si considérables en 1830, que l'administration devait, 27 ans plus tard, créer un bureau de bienfaisance musulman pour remplacer, en ce qui concernait tout au moins l'assistance publique musulmane, les anciennes corporations et notamment celles de la Mecque et Médine* " ¹

Ces quelques exemples, documentés sur cette première décennie d'occupation, et les mesures déjà prises à cette époque, qui ne montrent que la partie apparente de l'iceberg, nous permettent déjà de tirer quelques conclusions :

- agissant en maîtres des lieux, les occupants français ont tôt fait d'investir et de travestir sans aucune pudeur les espaces centraux et signifiants, symboles, de l'identité nationale.
- Mélant espace de culte (mosquées) ² et espace de bottes (casernes), ils exprimaient, on ne peut mieux, l'apport *civilisationnel* qu'ils prônaient et montraient que la communication n'avait désormais qu'un sens unique : du dominant vers le dominé.
- Ces premières appropriations constituaient, comme nous le verrons, la toile de fond à partir de laquelle l'occupant, comme une araignée, comptait tisser sa future trame...urbaine et son projet de société à venir.

Après ce positionnement de pions, la partie sur les véritables enjeux va se découvrir dès la prise des destinées de la ville de Tlemcen par les administrations civiles qui se sont succédées jusqu'à l'Indépendance.

¹ M.M. Aumerat : Le Bureau de Bienfaisance Musulman
Revue Africaine n° 43 ; Année 1899 ; pages : 182 -203

Pour mémoire : la Mosquée de Sidi Belahcène fut, au début, utilisée comme Magasin à Fourrage, avant de devenir un dépôt de boissons " alcoolisées"

3. Les mutations urbaines de Tlemcen au fil des évènements historiques.

L'administration civile va se caractériser par une intervention de plus en plus systématique sur la voirie, les infrastructures de base et l'habitat, en vue de restructurer l'espace urbain à l'image de la métropole.

Il demeure entendu que toutes les étapes ultérieures à 1842 vont constituer une continuité dans l'esprit de *colonisation totale* qui a prévalu à l'occupation de la ville de Tlemcen.

Si la première période a connu une occupation de plus du tiers (1/3) de l'espace intra-muros de la médina, uniquement par les casernes et établissements militaires, les étapes ultérieures vont être caractérisées par le quadrillage, l'ouverture des voies sur espaces bâtis pré coloniaux, la densification, par l'extension en verticale, suite à la démultiplication démographique et, à partir de 1940, s'étaler au-delà de l'espace intra-muros, devenu insuffisant pour contenir l'accroissement de la population locale mise à rude épreuve par les démolitions, d'une part, et les vagues successives des colons, d'autre part.

L'évolution spatiale de Tlemcen, durant la longue nuit coloniale, peut être sectionnée temporellement, selon les évènements majeurs, comme suit :

3.1. 1842 - 1871

Après une décennie d'administration militaire (1842–1852) dite « *d'installation* » et une période transitoire (1842–1871), dite « *d'administration civile* », les pouvoirs successifs (militaire et civil) vont investir la ville intra-muros, en menant une série d'opérations qui répondaient, d'abord à un souci sécuritaire, puis à asseoir les bases juridiques et idéologiques d'une domination coloniale.

Ensuite, furent dégagées, à proximité des casernes, des esplanades, des places et placettes quadrillées par de grandes rues rectilignes. Ces rues rectilignes et larges ont été dictées par l'amère leçon du mouvement insurrectionnel de la Commune de Paris (1871) de laquelle l'occupant va opter pour l'ouverture de larges voies permettant le passage des forces d'intervention militaires, pour contrôler et mâter aisément les mouvements de population.

Cette idée a été mis en œuvre par le Préfet de Paris, Haussman, pour la transformation de Paris qui, ceinturée par des remparts, et parcourue par d'étroites voies, était devenue incontrôlable ; et, qu'il fallait ouvrir et aérer, car comme on disait à l'époque : « *Les murs murant Paris rendent Paris murmurant* ».

Cette époque reste marquée par un climat d'insécurité pour l'occupant à Tlemcen. Quelque soit son identité, nul ne pouvait se déplacer hors de la ville sans escorte armée. L'Abbé BARGES raconte à ce sujet que : « *pour aller explorer ces environs, je me rendis au Bureau Arabe où dix Kouloughlis armés jusqu'aux dents m'attendaient pour me servir d'escorte. [...] quatre Kouloughlis m'attendaient dans la cour du Bureau Arabe. Ils avaient reçu l'ordre de me servir d'escorte dans le court trajet de Tlemcen à El-Eubbad (Sidi Boumediène) car s'il y avait péril à s'éloigner seulement d'une centaine de pas des remparts de la ville, il eut été souverainement imprudent d'aller seul et sans arme, à la distance de deux ou trois kilomètres* » ¹.

Cet état d'insécurité a atteint son paroxysme en 1871 lorsque une partie des troupes françaises a dû être rapatriée en France pour aider au rétablissement de l'ordre, suite aux émeutes et aux ondes de choc de la Commune de Paris et, qu'au même moment, des mouvements coordonnés de libération nationale, se sont déclarés un peu partout en Algérie, par de grandes tribus telles que les Rahmanias, Ouled Sidi Cheikh, El Mokrani et autres, qui prouvent que l'Elite Algérienne, derrière laquelle se tenaient soudées les tribus algériennes, étaient au fait de ce qui se passait de l'autre côté de la méditerranée.

La ville de Tlemcen, où rôdait encore l'esprit de l'Emir, a ouvert les voies intra-muros mais gardé ses murailles hautes et ses portes bien gardées. On n'est pas encore à l'heure de la culture des champs. Le rapport Ville—Campagne demeure encore dominé par les autochtones, véritables traits d'union entre la ville et la banlieue, qui cultivaient leurs champs et vendaient leur produits dans la ville.

3.2. 1872 – 1920

Cette plage temporelle a connu deux évènements importants qui vont enclencher une nouvelle vision (ou approche) de l'espace colonial :

- *La destitution du Roi Louis Philippe et la proclamation de la République Française.*
Si le fait colonial était à l'origine, de l'avis de bon nombre d'analystes de l'époque, une exportation des malaises multiples hors des frontières françaises, et dont souffrait l'Ordre Monarchique agonisant, l'Ordre Républicain naissant en faisait, par contre, une source intarissable de revenus, de financement des redéploiements stratégiques de l'Empire Napoléonien.

¹ L'Abbé BARGES : Histoire de Tlemcen ; Page : 248

- *La Première Guerre Mondiale 1914 -1918*

Ce second événement va redéfinir le rôle des colonies qui deviendront, de facto, les bases arrière les plus précieuses pour le ravitaillement des troupes (et de la population civile française qui a dangereusement basculé dans la pauvreté), le recrutement, souvent forcé, des autochtones, dans le Corps de la Légion Etrangère, pour défendre les couleurs de la France et ses alliés, et l'espace le plus sûr en cas de repli stratégique.

Tlemcen va verser son quota de produits divers et de combattants, mais aussi subir des transformations radicales dans sa structure urbaine globale, pour répondre aux demandes de plus en plus pressantes en habitat et en équipements, ce qui va mettre en concurrence inégale deux tissus urbains juxtaposés : le tissu traditionnel originel de la Médina et un nouveau tissu colonial à structure orthogonale.

Jusqu'en 1920, la ville va se bâtir, autant que possible, selon un plan régulier en damier. Certains axes vont constituer les lignes d'organisation du nouveau centre européen.

Cette première extension s'est caractérisée par deux principes de ségrégation : le premier va simplement occulter, oublier, voire bloquer, la croissance de la médina, le second s'appliquera à faire dépendre la médina du nouveau centre européen naissant par la concentration de l'essentiel des fonctions urbaines.

Cependant, malgré toutes les tentatives d'étouffement du noyau originel, la perte graduelle de certaines de ses fonctions vitales et la tendance à la prolétarisation de sa population, la Nouvelle Ville reste, le plus souvent, inabordable économiquement et socialement car, en parallèle, les types de produits consommés, les formes séculaires de leur présentation, les prix pratiqués et les lieux de fréquentation de la population autochtone, numériquement supérieure à celle des « *colons* », ont rendu obsolètes la mise en pratique des concepts théoriques de « *Compétence* et de *Performance* »; du moins à cette époque !

3.3. 1920 – 1945

Après un siècle d'occupation, la ville va s'étendre au delà des remparts par la dissémination de lotissements résidentiels projetés à la hâte pour accueillir et contenir l'exode en masse des colons vers Tlemcen.

En 1936, la population doubla ; et, il en est de même pour la surface de l'espace urbain.

En 1940, alors que la seconde Guerre Mondiale (1939-1945) entame sa deuxième année de feu, on assiste à des bouleversements économiques marqués par le passage d'une industrie artisanale à un début d'activités industrielles en série.

Cette période, fortement marquée par les événements de la Seconde Guerre Mondiale, a fait de l'Algérie, une fois de plus, non seulement, un pourvoyeur en vivres, en armes et en âmes, pour une cause qui ne la concernait pas au premier plan, mais aussi un asile pour des *colons potentiels* (français, espagnols et italiens, surtout) en désarroi, fuyant les affres de la guerre sur leur continent.

A ce moment, apparaissaient à Tlemcen (Boughène) les premières formes de l'habitat spontané qui sont le reflet, à la fois, de la marginalisation de la population autochtone, de la déstructuration des structures traditionnelles de la paysannerie par le système d'exploitation agricole colonial, et du phénomène de prolétarianisation qui s'en est suivi.

3.4. 1946-1962

3.4.1. Le bilan de la Seconde Guerre Mondiale a été très lourd pour l'humanité entière, sans exclusive, mais c'est l'Europe, scène principale de son déroulement, qui a le plus payé, non seulement, en vies humaines et en dégâts matériels, mais qui a vu un nombre important de ses villes rasées, sa carte géographique et les frontières de la plupart des pays la composant modifiées. C'est dire, l'ampleur du désastre et les efforts de reconstruction qu'il fallait désormais consentir et les moyens les plus rapides, les plus économiques et les plus judicieux pour « *restaurer l'Histoire* », re qualifier l'espace et effacer les traces de la guerre.

3.4.2. Le Plan Marshall va donner, au lendemain de la paix retrouvée, un souffle nouveau à l'économie européenne pour la reconstruction de l'Europe, et duquel, la France va tirer sa part de bénéfice.

Les techniques et méthodes de construction en série que les Etats Unis d'Amérique déploient, et mettent en pratique, en Europe vont révolutionner le secteur du bâtiment, les conceptions architecturales et le modèle urbain français.

Habitat Collectif, HLM, Dalle Américaine, béton pré-contraint, charge, gabarit, façade, portée, ... sont devenus les maîtres mots d'une Europe en chantier.

La rapidité d'exécution, la fiabilité et l'économie des coûts ont fait de cette nouvelle

vague, et mode de construction, un modèle que la France va exporter vers les colonies, dans le double but de son exploitation et expérimentation.

C'est ainsi que Tlemcen, à l'instar des villes Algériennes, va vivre la frénésie du béton et de la standardisation des mesures et normes, avec l'apparition du bâtiment collectif, des villas aux terrasses accessibles et d'un type d'équipements standardisés, aux formes nettes et simples.

Les événements du 08 Mai 1945, avec leur lourd tribut, ont montré que, malgré le combat du Peuple Algérien aux côtés de la France, et contre le nazisme, le colonisateur français avait unilatéralement décidé d'annexer l'Algérie à son territoire, et pourquoi pas ? puisqu'on on enseignait déjà sur les bancs de l'école algérienne que "*les Gaulois étaient nos ancêtres*".

3.4.3. Le déclenchement de la Guerre de Libération Nationale du 1^{ier} Novembre 1954 va encore modifier les vues et plans de la France sur les pays du Maghreb, puisque sous la puissance des coups portés, désormais à l'ennemi, la France va dès 1956 se délester du Maroc et de la Tunisie (Protectorat) pour s'accrocher de toutes ses forces à une Algérie qui lui *courait dans les veines*.

Tlemcen va, dans ce contexte, vivre également les tentatives d'assimilation, aussi bien en ce qui concerne les mesures sociales, que dans celui de sa restructuration spatiale, notamment par de l'habitat collectif à loyer modéré, des équipements scolaires, sanitaires à proximité du tissu traditionnel de la Médina et de l'habitat spontané des faubourgs indigènes en *poussée hémorragique*.

3.4.4. Le Plan Mauget de 1956, concernant l'aménagement de Tlemcen, venait à point nommé conforter les dispositions du Plan de Constantine de 1958 qui visait, tout en déplaçant les populations rurales de leurs espaces vitaux et en les concentrant dans des centres de regroupement ruraux (CRH) ¹, pour isoler la résistance armée, à faire émerger une classe de bourgeoisie urbaine qui serait beaucoup plus occupée à ramasser de l'argent qu'à compter ses martyrs. (L'expression : *Compter son argent et ramasser ses martyrs est tout aussi valable* !).

3.4.5. En 1962, au lendemain de l'Indépendance Nationale, la ville de Tlemcen, ou plutôt l'espace urbain Tlemcénien, était composé de trois (03) sous espaces urbains bien différenciés :

¹ CRH ou CHR : Centre Rural d'Habitat ou Centre d'Habitat Rural : c'est un groupement limité d'habitat rural frisant le précaire, avec toiture en tuile rouge, et des modules exigus constitués de 02 pièces et cuisine de 9m² chacune avec WC, souvent avec fosse sceptique.

- La médina est devenue un espace décentré, dévalorisé et surpeuplé, qui a perdu ses caractéristiques, notamment celui de pôle administratif d'agglomération;
- *La ville européenne*, développée principalement au sud et à l'est du noyau originel de la Médina, qui concentre l'essentiel des fonctions urbaines
- Une prolifération de zones d'habitat spontané sous équipées et surpeuplées, déjà à cette époque.

Ce survol des principaux événements de cette période nous permet de faire l'analyse structurelle et la lecture sémiotique de l'espace urbain tlemcénien par couches (diachroniques et synchroniques) successives ; ainsi que des éléments qui ont induit la forme urbaine et ses composants physiques et symboliques.

4. Evolution des formes d'appropriation coloniale de l'espace urbain tlemcénien

Afin de rendre compte, et faire une analyse, des changements majeurs qu'a connu la structure spatiale tlemcénienne durant la période coloniale, et dans l'esprit de ce qui a précédé, nous tenterons de mettre en rapport dialectique les formes d'appropriation de l'espace urbain par étape et/ou évènements significatifs (axe synchronique) et la succession des transformations opérées dans le temps (axe diachronique) sur cet espace où les actions menées par à-coups visaient à remodeler la structure urbaine selon une *vision géométrique de l'espace*. Une vision tout occidentale héritée de la conception romaine antique présente aux échelles urbaine et territoriale.

4.1. Etape 1 :

La première étape qui correspond à la période d'installation militaire et celle transitoire de l'administration civile à Tlemcen, a connu comme actions politiques majeures :

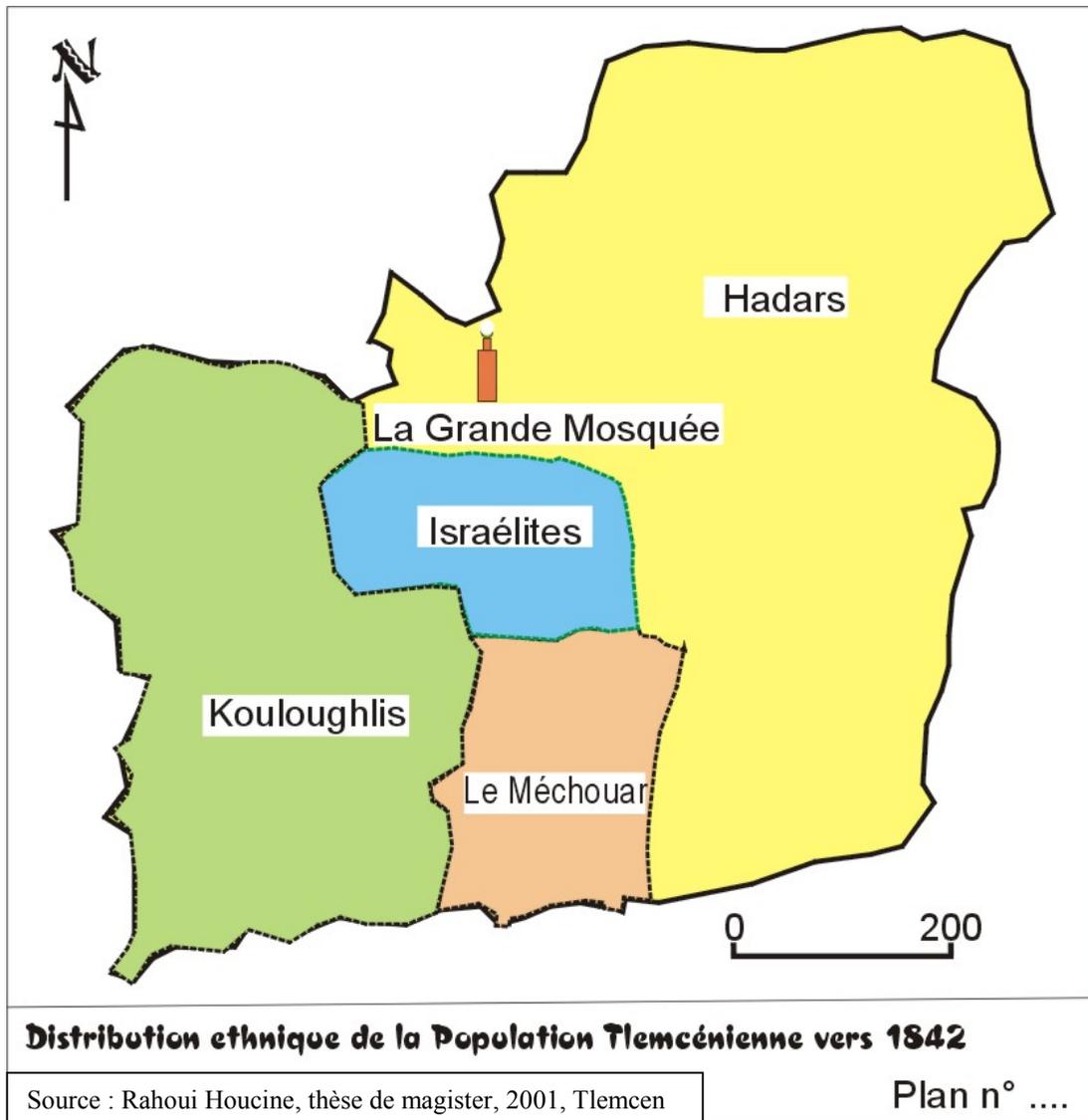
4.1.1. *La ségrégation socio-spatiale par la définition ethnique des espaces occupés.*

En dressant la carte de la médina, et après recensement de la population autochtone, l'autorité militaire a établi *la carte ethnique de la Cité* en faisant une distinction nette entre Hadars, Kouloughlis et Israélites.

- *Les Hadars* (qui veut dire : Citadins) : sont la population Tlemcénienne de souche urbaine antérieure à la venue des turcs. Elle est constituée des berbères islamisés, d'arabes musulmans et d'émigrants, en majorité andalous, venus s'installer à Tlemcen après la chute de Grenade en 1492.
- *Les Israélites* : c'est une population juive dont les destinées étaient liées à celles des arabes avec lesquels ils vivaient en parfaite harmonie et partageaient histoire, mœurs et culture.
- *Les Kouloughlis* : c'est la population issue de mariages mixtes entre turcs et population originelle.

Longtemps interdits de mariage avec les autochtones, les turcs, pour la plupart des militaires et agents de l'administration ottomane, ont franchi le cap de cet handicap de taille en contractant l'acte de mariage, d'abord par la « *Fa't'ha - الفاتحة* », acte oral, ensuite, par des actes transcrits dans les pures règles administratives de l'époque, lorsque la réalité du terrain et la durée de la

présence des turcs sur le sol algérien, ont imposé de fait la permission, sinon le droit, de se marier en Algérie.



« *Diviser pour régner* » est sans doute le dessein caché, comme le secret de Polichinelle, de l'occupant, qui va mettre les Israëlites dans un statut, d'abord implicite, de population Européenne, les Kouloughlis dans celui des forces locales auxiliaires de maintien de l'ordre et d'agents subalternes de l'administration et les Hadars dans celui d'une population commerçante et/ou intellectuelle, pourvoyeuse de produits commercialisables, d'Imams, muftis, interprètes et autres. Ce qui, tout en exacerbant les contradictions entre les trois communautés, en vue de dessouder les liens séculaires entre elles, permettait de traiter chacune d'elles en fonction de ses caractéristiques spécifiques.

4.1.2. l'occupation physique des espaces centraux intra-muros,

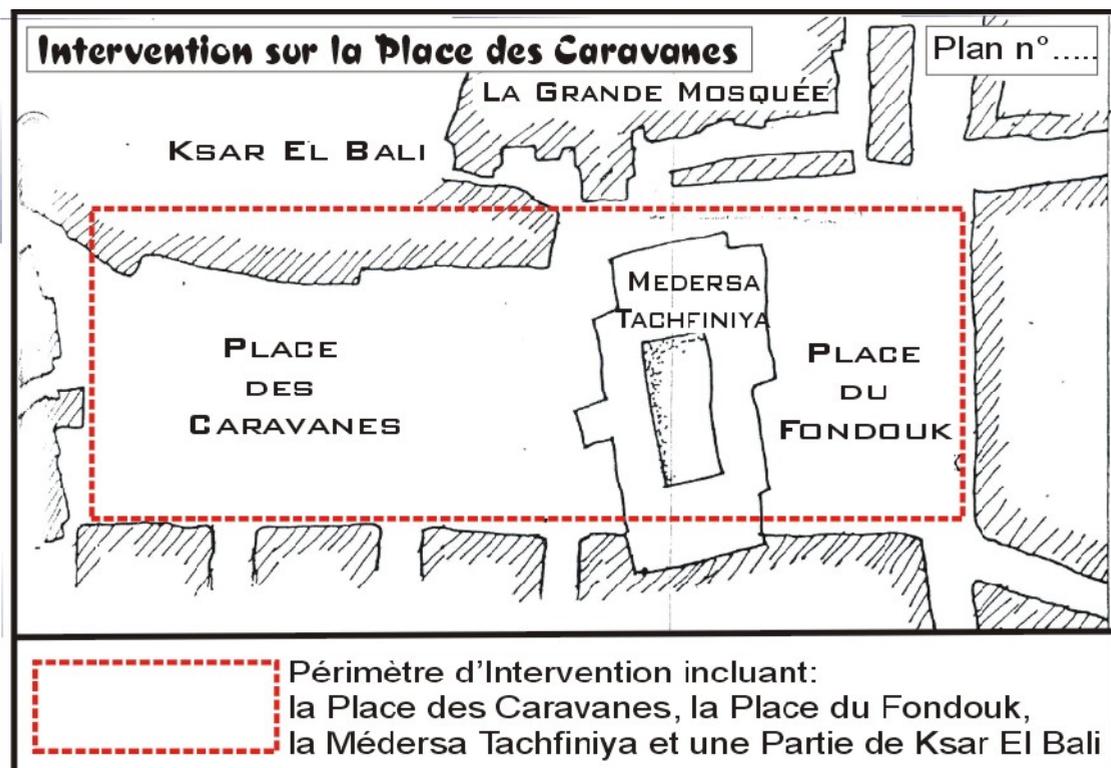
Elle a été faite sans distinction de leurs statuts ni de leurs valeurs fonctionnelles et/ou symboliques.

C'est ainsi que furent investis, comme nous l'avons déjà cité, le Méchouar (Centre du Pouvoir) les résidences, les lieux de culte (la Mosquée de Sidi Belahcène fut transformée en dépôt à fourrage pour les bêtes de somme).

Cette première action a eu pour conséquence la mainmise sur le tiers de l'espace intra-muros de la médina, qui fut affecté au domaine militaire.

4.1.3. L'occupation des places du Fondouk et des Caravanes et l'effacement de la Médersa Tachfiniya

Cette période a connu aussi le jumelage de deux places séculaires : la Place des Caravanes et la Place du Fondouk. La première était attenante à la Grande Mosquée et faisait office d'espace de regroupement et de rencontre ainsi que d'échanges commerciaux (souk de plein air). La seconde place était située à proximité immédiate (à l'Est) de la Médersa Tachfiniya et d'un fondouk, et servait d'espace de connexion entre la Grande Mosquée, la Kessaria et les espaces mitoyens.



Prétextant le dégagement de cet espace pour une meilleure fluidité de la circulation, l'autorité militaire n'en fait pas mieux que de rebaptiser les deux places qu'elle reconfigure en quadrilatères parfaits, mais en prenant soin de détruire totalement la Médersa Tachiniya, au lieu et place de laquelle, elle va ériger le siège de l'Hôtel Municipal « la Mairie ».

L'effacement de la Medersa Tachfiniya était en fait l'effacement d'une partie sacrée de l'Histoire et de la mémoire de Tlemcen.

La Médersa Tachfiniya, ou la Nouvelle Médersa, construite sous le règne d'Abou Tachfine Abderrahmane, grand constructeur et cinquième souverain de la dynastie Zianide, est un joyau de l'architecture islamique, pourvue de toutes les commodités et les ouvrages les plus précieux ¹.

Selon le témoignage oculaire de l'Abbé BARGES, à la venue des français la Médersa Tachfiniya était encore debout de toute sa majesté, fonctionnelle et dans un très bon état technique. Elle occupait une grande superficie carrée entourée d'une haute muraille ; la porte principale qui s'ouvrait à l'Ouest était chichement décorée de « *Zelidj* » ². Des pièces de Zelidj et autres fragments sont encore exposés au Musée de Tlemcen.

Cependant, comme pour justifier l'acte barbare de démolition de la Médersa, qui a eu lieu entre 1873 et 1875, Georges MARÇAIS, sans la visiter semble-t-il, l'a décrite comme une bâtisse délabrée³. Un autre fait significatif, qui montre le degré de haine exprimé par l'occupant, résidait dans le fait d'utiliser cet espace sacré et hautement symbolique, de 1871 à 1873, comme un dépôt de vin, boisson interdite dans le culte musulman ⁴.

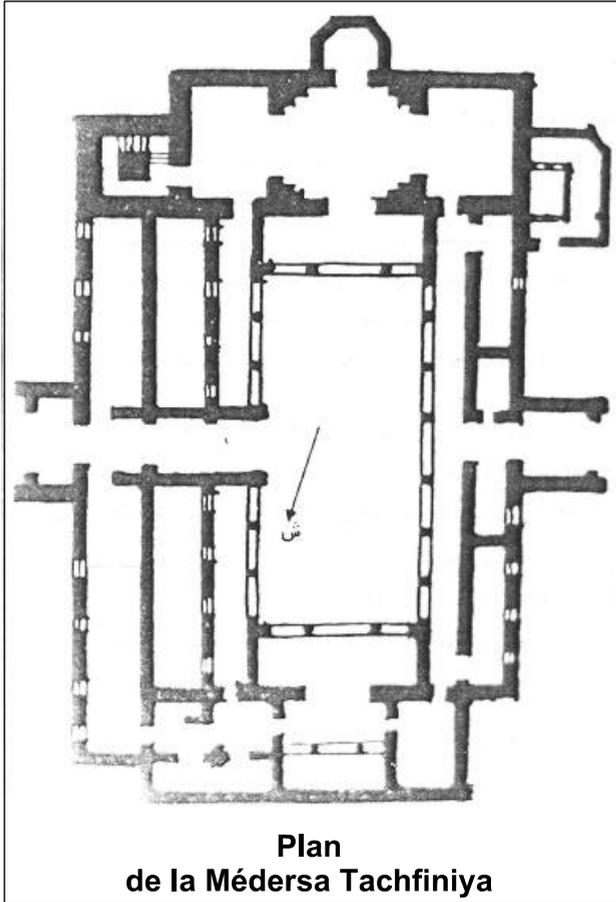
C'est grâce à M. DANJOY, citoyen français, qui a demandé avec insistance l'autorisation de faire le relevé de ce monument historique, et qui l'a difficilement obtenu, que nous sont parvenus le plan de masse et les reproductions de détail qui corroborent les différentes descriptions faites de la Médersa Tachfniya.

¹ محمد بن عبد الله التنسي : تاريخ بني زيان ملوك تلمسان ، مقتطف من: الدر والعقيان في بيان شرف بني زيان تحقيق محمود بوعيايد · الشركة الوطنية للنشر والتوزيع ، الجزائر، سنة 1985، ص : 140

² L'Abbé BARGES : Histoire de Tlemcen, (notice de 40 pages) Revue Asiatique, janvier 1841; p: 415.

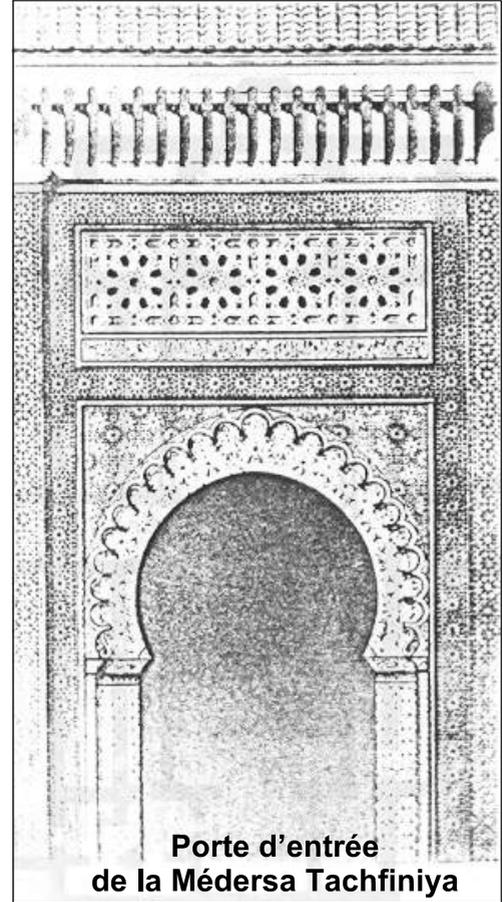
³ Georges MARÇAIS : Architecture Musulmane d'Occident ; p : 290

⁴ L'Abbé BARGES : même source ; p : 475



**Plan
de la Médersa Tachfiniya**

Plan relevé par DUTHOIT
Plan n°....



**Porte d'entrée
de la Médersa Tachfiniya**

Relevé avant démolition par DANJOY
Plan n°....

Source : Informations rapportées par NEGADI Sidi Mohammed, Magister, 1992, Tlemcen.

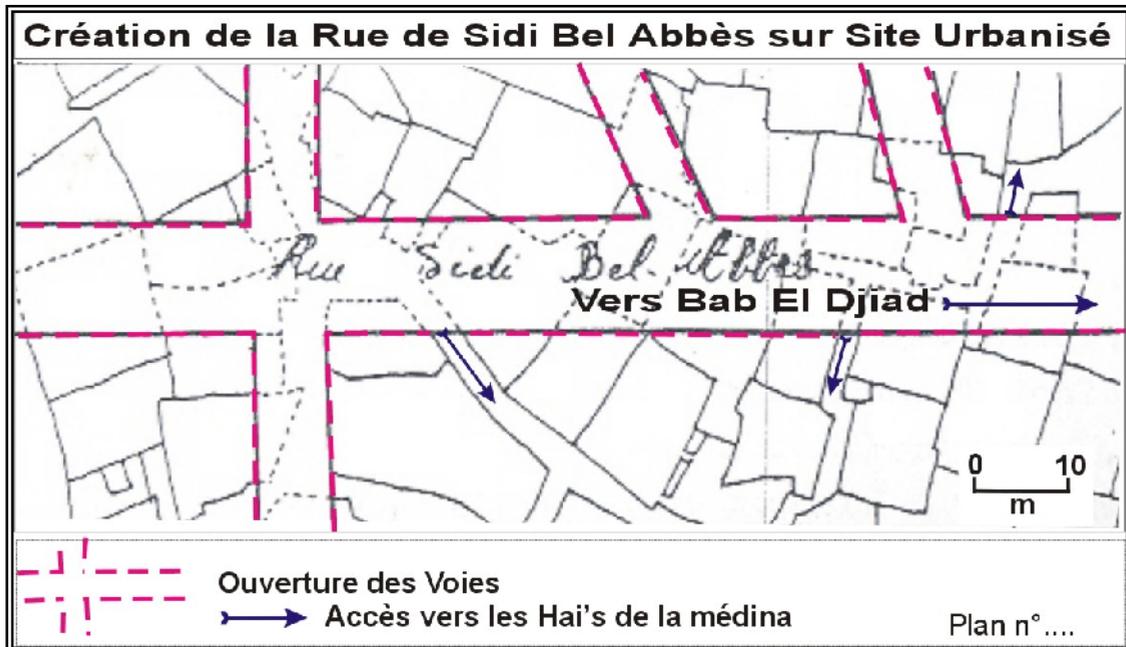
Cette étape n'est pas seulement marquée par l'investissement dénaturant de l'espace central de la médina, mais aussi par l'ouverture de « Pénétrantes » au tissu traditionnel de cette dernière. L'aménagement des deux placettes sus-citées a servi de « *maille-matrice* » organisatrice d'une série de voies d'accès mécaniques aux principales parties de la médina, au sol jusque-là foulé par l'homme et l'animal seulement.



Dans l'axe Nord-Sud, la Rue de France vient, comme un épine dorsale, rattacher mécaniquement le Méchouar aux deux grandes places et à la partie nord de la médina. Des deux places partent aux points cardinaux quatre autres pénétrantes qui relient, ces dernières à la Kessaria et rues commerciales, au quartier Mazouz (qui deviendra Place des Victoires), à Bab Ilane et au Grand Bassin.

A ces opérations, il faudrait ajouter la saignée faite à la partie Est du tissu de la médina, pour l'ouverture de la Rue de Sidi Bel Abbès.

Cette voie part de la face Nord du Méchouar où sera dégagée une vaste esplanade (Esplanade du Méchouar), en démolissant le bâti se trouvant sur son passage (tracé),



pour aboutir à Bab El Djiad et continuer hors de la ville en se connectant naturellement à la route menant à Sidi Bel Abbès.

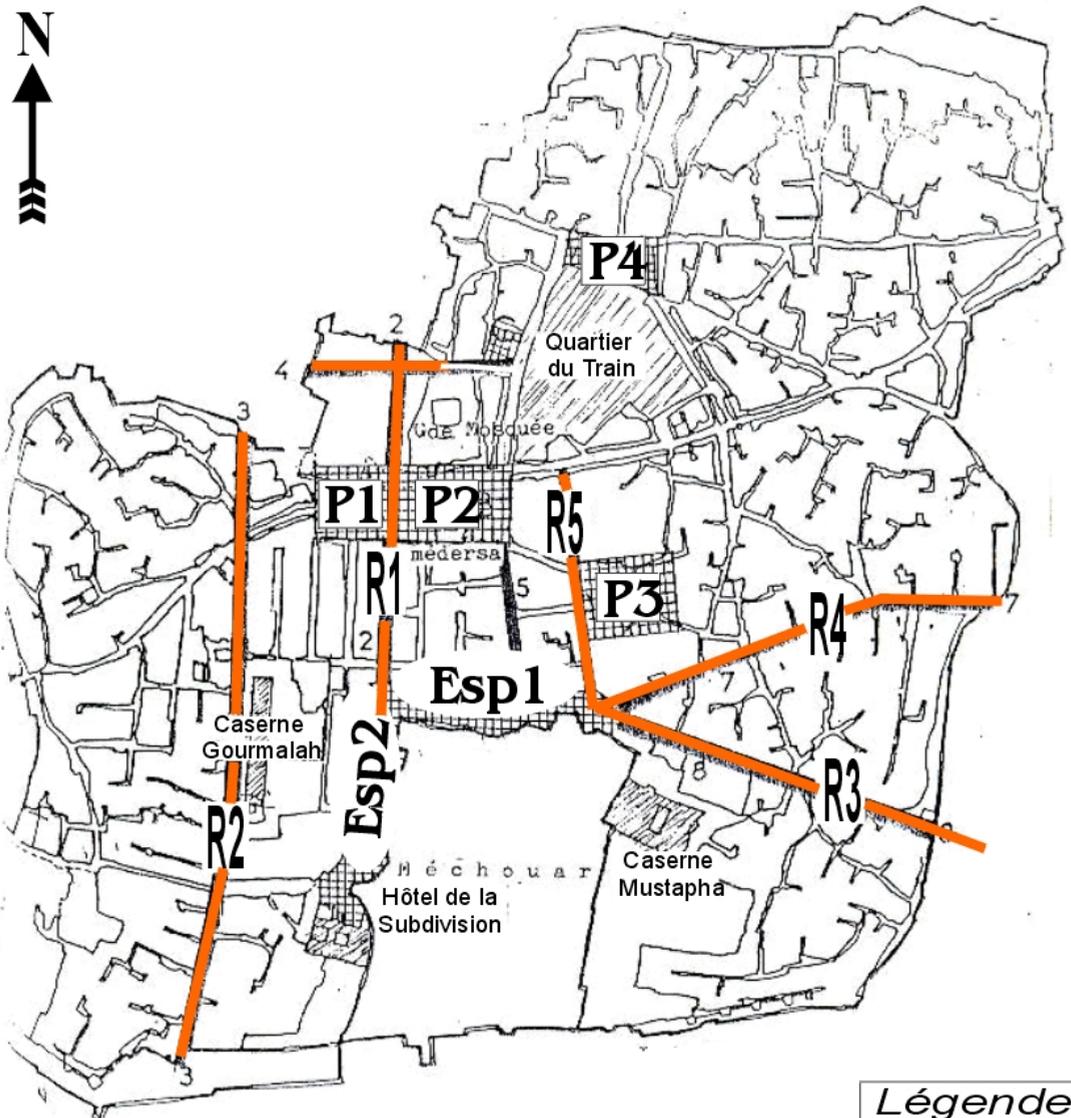
Ce sont des centaines de constructions qui vont s'affaisser sous « *l'ordre orthogonal* ». Le dégagement de l'Esplanade du Méchouar, à partir de laquelle prenait naissance la Rue de Sidi Bel Abbès a coûté, à lui seul, plus de deux cents maisons, pour la plupart situées dans le quartier juif mitoyen au Méchouar.

« *On a isolé la citadelle de la ville en abattant tout autour des remparts, au Nord et à l'Est, plus de deux cents maisons appartenant aux juifs et en faisant ainsi disparaître toutes les rues étroites et tortueuses qui masquaient les abords du Méchouar, et auraient pu, au besoin, protéger l'ennemi* »¹.

¹ Rapporté par l'Abbé BARGES : même source ; p : 386

**Implantation des premières casernes,
Ouverture des premières pénétrantes
et Dégagement de Places et Esplanades**

Plan n°....



Légende

Esp. Esplanade du Méchouar

P1 Place d'Alger

P2 Place de la Mairie

P3 Place des Victoires

P4 Place Tafрата

R1 Rue de France

R2 Rue de Paris

R3 Rue de Sidi Bel Abbès

R4 Rue de Mascara

R5 Rue des Victoires

4.2. Etape 2 :

À partir des années vingt (1920), malgré les investissements de tous genres, tentés au sein de la Médina, les rapports (mécaniques et organiques), dans le sens "Durkheimien", développés par l'occupant français, n'arrivaient pas à lever l'antagonisme, et créer l'harmonie, entre une population autochtone régie par des rapports sociaux traditionnels, où prédomine un islam sacrant les rapports de lignage, le bon voisinage, l'entraide et vivant en symbiose avec les anciennes communautés chrétienne et juive, d'une part, et ce nouvel occupant prônant un système social rationnel (ou plutôt rationalisé), d'autre part.

Cet état de choses amena la réflexion, un peu tardivement, sur la création d'une cité européenne, une *Ville Nouvelle*, à côté de la Cité Musulmane.

L'urbanisation sauvage menée par à-coups, sans grand succès d'intégration socio-spatiale, sur le site urbanisé de la médina, a été un peu plus tard critiquée par la seconde génération des intervenants ¹ sur l'espace urbain.

Ainsi, après avoir assis la mainmise sur l'espace central, en tentant la surimpression de la trame orthogonale sur l'espace organique traditionnel de la Médina, la deuxième étape consista à développer, à l'Est, un nouveau centre Européen, en concurrence à la cité musulmane, devenue désormais trop exiguë pour contenir le projet urbain colonial dans toutes ses dimensions.

Bien vite, pour se permettre une *appropriation spatiale légalisée*, l'administration civile va installer la fonction notariale par laquelle se réalisera cet objectif qui permettra la passation d'actes et transactions foncières, immobilières et autres, de tout genre, entre les *indigènes* et les européens.

« *Beaucoup de Français préfèrent avoir leur maison plutôt que d'habiter ainsi en location. L'administration qui jusqu'en 1844 s'était opposée à toute transaction entre européens et indigènes entend encourager cette initiative, car c'était le moyen d'aménager petit à petit la ville et lui donner une allure européenne.*

Sans doute, l'on peut regretter qu'elle n'ait pas suivi les principes d'urbanisme, que l'on appliqua plus tard au Maroc, et que l'on ait pas pris l'initiative de construire une ville européenne complètement à l'écart de la ville indigène cela eut conservé à celle-ci son caractère spécial, et eut évité la destruction de bien des édifices historiques et la perte de maints documents épigraphiques ou artistiques dont la disparition est une perte irréparable pour l'histoire de Tlemcen » ².

¹ Les Ingénieurs et Urbanistes civils.

² André LECOQ : même source ; Page 274 ; § 2.

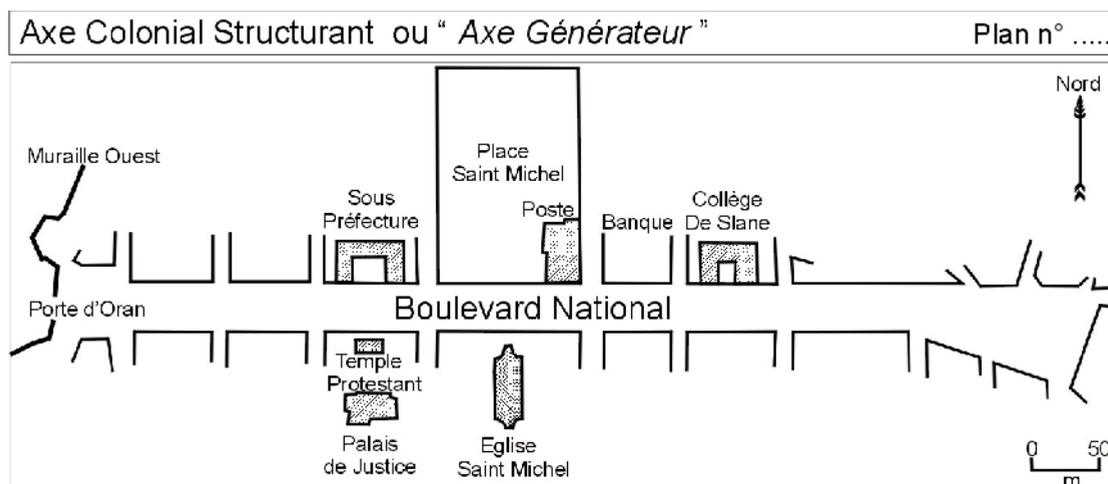
Ainsi, à l'intérieur de ses murailles, Tlemcen va connaître l'extension de la Rue de France, la Rue Gourmala, qui deviendra Rue de Paris, et la création de l'Allée des Pins, en parallèle et à l'Ouest de celle-ci.

A ces axes orientés Nord-Sud, vont se constituer d'autres axes structurants perpendiculaires, orientés Est-Ouest, tels que la Rue de la Paix.

Cependant, le principal axe, pour ne pas dire la *Voie Triomphale*, qui organisera la trame urbaine coloniale, sera le Boulevard National.

4.2.1. Le Boulevard National : Axe Structurant et Générateur de la Ville Nouvelle

- Cet axe est structurant parce qu'il va constituer la voie principale et centrale de l'espace urbain colonial projeté à cette époque ; et qui va s'inscrire comme *l'épine dorsale* d'une trame organisée désormais en damier presque parfait.
- Cet axe est générateur ¹ parce que, doté d'équipements et services centraux, il va générer un nouveau centre-ville censé concurrencer le centre traditionnel de la médina par la diversité et la qualité des services qu'il offrira et la plénitude des espaces qu'il mettra à la disposition des citoyens et usagers.



Cet axe va recevoir, durant cette période, le siège de la Sous Préfecture, la Poste, la Banque, le Collège De Slane et la Place Saint Michel, d'un côté, et de l'autre, l'Eglise Saint Michel (Catholique), le Temple Protestant et le Palais de Justice

Les constructions réalisées de part et d'autre du Boulevard National vont à terme, comme on a dit, *générer* l'édification de nouveaux équipements et services centraux.

¹ Le terme « Axe Générateur » est emprunté à Djamel BOUKERCHE, qui l'a employé dans sa thèse de Magister sur « l'évolution de la ville de Tlemcen pendant la période coloniale » ; EPAU ; Juin 1989.

En effet, il y aura, dans un deuxième temps, les constructions, presque simultanément, du Commissariat de Police à proximité de la Poste, et à côté de celle-ci, la Direction des l'Urbanisme, disposées en fer à cheval autour de la place Saint Michel.

Au niveau de la Porte d'Oran, où prend naissance à l'Ouest, le Boulevard National, s'élèvera l'imposant édifice de la Direction des Travaux Publics, la Compagnie de la Gendarmerie, les Services des Douanes et pas moins de trois résidences officielles.

De part et d'autre du mur d'enceinte qui circonscrit la ville intra muros, seront juxtaposées deux Stations-service de fuel.

C'est dire toute l'importance de l'effet d'entraînement de cet axe sur son environnement immédiat, et qui va dans les étapes ultérieures d'évolution (ou d'expansion) urbaine, générer et structurer d'autres espaces extra-muros.

4.2.2. Rupture et Dualité morphologiques

Si le tissu urbain de la médina se caractérise par un développement de type organique qui évolue en fonction des besoins immédiats de la Hadara, en épousant les sinuosités du site et en respectant les limites foncières et sociales des communautés qui y vivent dessus, tel n'est pas le cas pour le tissu urbain colonial qui procède d'une planification préalable des tracés hiérarchisés des futures voies de communication, qui vont, à leur tour, déterminer les caractéristiques de la trame à occuper.

Ainsi, les « *bâtisseurs intuitifs* » de la médina, tout en tenant compte du positionnement judicieux des fonctions vitales de la cité (Mosquée, Place, Souk), ils tacheront de s'adapter morphologiquement à l'environnement physique sur lequel ils vont s'établir ; par contre, les colons, « *bâtisseurs rationnels* », vont procéder à l'inverse de cette logique, c'est à dire, plier l'espace aux exigences de la conception planifiée qui se caractérisera souvent par une rationalisation dans l'usage des Sols. Accessibilité et Contrôle des espaces seront les maîtres mots dans ce cas.

La médina, jadis ensemble urbain cohérent, avec une dissémination fluide des fonctions dans ses différentes parties développées en enclos successifs interdépendants (Houma's), va se trouver privée en son sein (ou centre) de certaines de ses fonctions vitales, représentées par la Medersa Tachfiniya, la Mosquée de Sidi Bellahcène, Ksar El Bali et la Kessaria, pour ne citer que ces cas à titre d'exemples. Ceci a provoqué un déséquilibre structuro-fonctionnel et amorcé une rupture irrémédiable entre l'ancien tissu préexistant et le nouveau tissu, né de la projection de la ville nouvelle Européenne, à l'Ouest de la médina.



Et, si la médina organise et autorise la circulation et les activités urbaines en son sein sur des critères éminemment socioculturels, la Ville Nouvelle, tout en développant une perception d'ouverture spatiale par des places vastes et des voies larges et droites (critères physiques), prône au départ une nette dichotomie entre *Médina et Ville européenne* qui se traduira dans les faits par l'exclusion sociale et la ségrégation spatiale entre autochtones et européens.

Cette dualité morphologique entre deux tissus urbains inconciliables du point de vue de l'esprit qui a présidé à leurs tracés de principe, des formes de circulation et des modes de distribution des fonctions urbaines principales (Habitat - Equipements - Services), mises en rapport avec la pré définition des aires résidentielles, d'activités et de loisirs

et des moyens de liaison, se traduira par une juxtaposition de deux structures socio-spatiales aux rapports antagoniques et concurrentiels.

Dès lors, les différences de volumes, de tailles et de formes, la répartition des fonctions urbaines et des systèmes de communication seront autant de goulots d'étranglement qui vont exacerber les conflits de tout type et influencer sur les comportements des groupes sociaux qui vont définir, ou plutôt, redéfinir leurs territoires, ou quartiers de prédilection.

4.2.3. Tlemcen : une Cité frappée d'alignement

Après avoir occupé les deux places centrales (du Fondouk et des Caravanes), dégagé l'Esplanade du Méchouar et ouvert la Rue de France, la Rue Gourmalah et la Rue de Sidi Bel Abbès, entre autres opérations, au prix de grandes démolitions, l'occupant a tenté de faire la jonction entre la Ville Nouvelle, ou Ville Européenne, et la partie Est de la Médina, en traversant d'un trait, et sur un tracé droit, les deux cités jumelées de Tagrart et d'Agadir.

« *il fallait dresser un plan de Tlemcen, pour pouvoir essayer une transformation rationnelle de la ville indigène, en une ville européenne* » ¹.

A cet effet, un Plan d'Alignement a été dressé, frappant d'alignement le cœur de la Médina, encore viable et fonctionnelle, et dégageant des placettes publiques à même de détruire à jamais les traces même du tissu originel organique de la Médina.

En fait, il ne s'agissait pas seulement d'imposer un *tracé régulateur*, mais d'une véritable restructuration de l'espace de la Médina en vue de sa réduction à un *espace résultant*, ou de son effacement simplement, devant la *logique orthogonale*.

« *Les premiers travaux qui retinrent l'attention de la Commission Administrative et des Généraux commandant à Tlemcen, furent ceux de la voirie. Il importait, en effet, de dresser à travers toutes ces ruelles étroites et tortueuses qui desservaient les différents quartiers de la ville, des voies droites et larges qui permettraient la circulation en voiture et faciliteraient l'aération. Le réseau urbain fut préparé donc dans ce but* » ².

¹ André LECOQ : même source ; p : 233

² Commission Consultative du 1-1-1865 ; Archives Départementales
+ Tableau des Etablissements

Le Boulevard National devait, dans cette perspective, continuer à l'Est vers Bab Sidi Boumediène, en traversant les deux ' *tahtaha* ' de Tafrata, rebaptisée Place Bugeaud, et Souika en les reconvertissant en deux places publiques desquelles partent des pénétrantes aux quatre points cardinaux.

Ce plan, qui faisait suite au Plan Bataille, du nom du subdivisionnaire des travaux publics de l'époque, n'a pu être mené à terme en raison :

- des réserves émises par les *urbanistes civils* quant à son efficacité, car il posait déjà le problème d'une population indigène en pleine accroissement démographique, avec des habitudes et modes de vies spécifiques à elle, qu'il serait difficile de reloger et/ou déplacer dans des espaces non appropriés.
- De la perte d'un espace socioculturel qui ajouterait beaucoup à la diversité architecturale et urbaine dans une ville historique.

« Il eut été préférable, sans doute, de construire complètement à part, cette cité européenne que l'on envisageait d'édifier. Mais les temps étaient trop troubles et surtout les idées d'urbanisme n'étaient pas suffisamment avancées, pour que l'idée même d'une création à part put venir à l'esprit des premiers Administrateurs Tlemcéniens »¹.

Ainsi, les plans d'aménagement urbain allaient se succéder et s'affiner au gré des temps et événements politiques, des enjeux et de l'approche urbaine du moment.

L'Ingénieur De SOLMS (plan de 1836), le Président du Conseil Municipal de Tlemcen Germain SABATIER (Plan de 1842), le Géomètre du service topographique M.Hippolyte DEVRET, le Subdivisionnaire des Travaux Publics M. BATAILLE, (etc...) vont, à partir du premier plan topographique établi sous les auspices du Génie Militaire, remodeler au fur et à mesure la configuration spatiale, ou le visage, de la médina de Tlemcen, d'abord à l'intérieur de l'espace intra-muros, puis au delà de ce dernier.

Cependant, force est de constater que le croissant fertile, véritable jardin potager de la ville, entretenu depuis l'antiquité romaine (Pomaria = les vergers) et intégré dans le Hawz de la Médina, fut épargné de toute forme d'occupation contraire à la stricte activité agricole, durant cette période.

¹ idem ; p : 233

4.2.4. Les espaces de Production, de transformation et de stockage

Les activités manufacturières, dont la plus importante unité de production était la Manufacture du Tissage de l'Ouest (M.T.O.), de transformations et moulins à blés furent implantées en amont de la ville, au sud sur des terrains en pente et de faible rendement agricole, entre le Jardin Public d'El Hartoun et les limites Nord et Ouest de l'actuelle Birouana, le long du cours de Oued Metchkana.

Les principales aires de stockage et de distribution ont été disséminées le long de la ligne du Chemin de Fer Transmaghrébine , au Nord de l'agglomération, pour être au plus près des moyens de transport et de communications.

Nous citons, à ce titre, le stockage et la distribution des matières énergétiques (Houille et Fuel), les Docks Silos de blés et l'activité des Peaux et Cuirs.

Les autres activités moins nuisantes ont été intégrées à l'habitat.

4.2.5. Tlemcen, son Hawz et les espaces périphériques

L'essence même du colonialisme, basé sur l'exploitation maximale des ressources, rendait impérative la redéfinition des formes et moyens adéquats de l'occupation spatiale.

Quadrillage territorial, contrôle des voies de communication et des populations, et proximité des ressources furent les concepts directeurs de l'aménagement spatial colonial.

La création de nouveaux villages coloniaux à vocation agricole, aux alentours de Tlemcen sur des terres à haut rendement, visaient à asseoir une nouvelle armature urbaine, et interurbaine, et à pomper la force de travail d'une population rurale à proximité des lieux de travail, d'une part, et à freiner l'exode vers la ville de Tlemcen, d'autre part.

Et, c'est dans cet esprit que furent créés les villages coloniaux de Mansourah, Négrier (Chetouane), Eugène Etienne (Hennaya), et dans une moindre mesure Terny et Ain Fezza, situés dans un rayon n'excédant en aucun cas les dix (10) Kilomètres.

Dans un rayon de trente (30) kilomètres est implantée une deuxième couronne constituée principalement par les villages coloniaux suivants, à vocation exclusivement agricole : Lamoricère (Ouled Mimoun), Les Abdellys (Sidi El Abdelli), Les Issers (Bensekrane), Lavaissière (Ain Youcef), Montagnac (Remchi) et Turenne (Sabra). Ces villages peuplés par les colons dans leur majorité écrasante, sont situés sur les meilleures terres agricoles, à proximité des sources d'eau et voies de communications.

4.3. Etape 3 : développement anarchique des lotissements en faubourgs sur les espaces extra-muros disponibles et apparition de l'Habitat Collectif.

Cette étape va connaître un foisonnement de lotissements individuels européens à trame orthogonale régulière qui vont s'étaler en rupture spatiale d'Est en Ouest, d'abord au Sud-Est à proximité de Oued Metchkana, - qui sera totalement dallé – au lieu dit El Hartoun, en passant par la limite Sud du périmètre intra-muros saturé.

El Hartoun (Hortus), Bel Horizon, Bel Air, Beau Séjour, faubourg Pasteur seront autant de lotissements individuels conçus à l'européenne avec jardin frontal et/ou arrière, ou ceinturant l'espace bâti central, une distribution interne par couloir et une toiture, souvent, en tuile rouge ou ardoise et une élévation généralisée en rez de chaussée, avec quelques exceptions d'élévation en étage (RDC+1). Les superficies des lots bâtis étaient généralement comprises entre 250 et 400 m².

Cependant, les bâtiments à usage collectif et les équipements publics ont été les jalons des masses (volumiques) architecturales plus étalées en surface et plus imposantes en hauteur (RDC +2 ; +3).

Ces constructions individuelles, conçues en villas et maisons de maîtres, mais faites à la hâte, vont occulter les principes d'un urbanisme planifié à l'échelle urbaine, c'est à dire à l'échelle de la ville. Ce seront des moignons de faubourgs plus ou moins rattachés au centre-ville, développés sur des sites présentant des caractéristiques écologiques favorables, sinon exceptionnelles telles que les sites avec vues panoramiques, végétation luxuriante et abondance de sources d'eau.

Ainsi, pour ce qui est de l'urbanisme colonial, à cette époque, ce n'est pas la voirie qui va déterminer, à l'échelle macroscopique, le plan général de la ville, mais ce seront, à l'inverse de la pensée occidentale connue, les lotissements développés au gré des disponibilités foncières qui vont définir la taille et les formes des voies de communications et de liaisons en un réseau qui va ajouter un plus - pour ne pas dire un moins – à la dualité morphologique résultant des actes irréflectés en matière d'urbanisation qui avaient touché auparavant la Médina et ses espaces périphériques.

La fin de la Seconde Guerre Mondiale va être marquée par le développement de l'habitat collectif suite :

- à la déstructuration de l'activité artisanale, dans la ville et son Hawz, par la manufacture, d'abord, et le processus d'industrialisation, ensuite, qui ont fait de l'artisan : *l'Ouvrier Qualifié*.
- au système d'exploitation agricole que la colonisation a mise en place dans la campagne et qui a paupérisé les larges franges de la paysannerie par la conversion du paysan ou *Fellah* en *Ouvrier Agricole*, sous payé.
- La mobilité des personnes à travers et hors du pays dans le cadre des mobilisations des jeunes pour nourrir les feux, de tous bois, des guerres menées et/ou subis par le colonisateur français.
- L'accroissement démographique de la population européenne qui n'est pas du à un accroissement naturel (taux de fécondité) seulement, mais aussi et surtout à un mouvement migratoire de la métropole (France) et des pays latins (Italie, Espagne, Portugal) en particulier vers l'Algérie.

Tous ces facteurs ont drainé un exode rural et de peuplement massif vers la ville qui se devait de répondre à terme, de manière différenciée, à ces demandes. L'habitat collectif fut l'un des moyens privilégiés de réponse à cette demande.

Le positionnement et la typologie des bâtiments à usage d'habitation, comme nous le verrons plus loin, témoigneront d'eux mêmes de la ségrégation socio-spatiale qui a présidé aux choix des sites, des typologies, niveaux de confort et des distributions aux différentes *catégories de citoyens*.

4.3.1. Prolétarianisation et apparition du premier habitat illicite : Boudghène

Dans ce contexte particulier d'après guerre, les autochtones, marginalisés, entreprirent l'édification graduelle, lente, sûre et durable de ce que va devenir le quartier de Boudghène, du nom du propriétaire de cet espace rocailleux, qui descend en forte pente, généralement supérieure à 25 %, surplombant, aussi bien, l'espace traditionnel de la médina que celui nouvellement édifié par les occupants du moment.

Cet espace bâti est considéré comme le premier ensemble urbain illicite conséquent construit à Tlemcen et comme la deuxième forme de ségrégation spatiale, après celle qui a mis la médina en *sous mains*, ou en appendice, de la ville coloniale.

Boudghène, dont l'existence remonte aux années quarante (1947), est, de l'avis de nombreux analystes, l'œuvre, à la fois consciente et inconsciente, du système colonial pour, au moins, trois raisons principales :

- D'abord, le processus de prolétarianisation, qui a touché une masse importante d'une paysannerie dépourvue de moyens d'installation décente au sein d'une médina saturée, va trouver refuge sur les hauteurs de Boudghène en constituant le premier habitat spontané.
- Ensuite, l'arrêt de certaines activités liées au soutien logistique de la Seconde Guerre Mondiale, telles que le travail de la laine, les peaux et cuirs (couvertures et habillement) et l'exploitation minière, particulièrement la Houille exploitée au Sud (Béchar-Kenadsa), et au Nord de Tlemcen (Béni-saf – Sidi Safi), vont libérer une armée de chômeurs, dont un nombre important va élire domicile sur le site de Boudghène, comme le montrent les recensements et statistiques de l'époque¹.
- Enfin, la politique d'exclusion sociale pratiquée par le colonisateur, basée au départ sur une discrimination ethnique et géographique, ne laissait aucune chance d'insertion sociale des populations rurales au sein d'une cité qui se voulait européenne, à tout prix.

4.3.2. Développement de quartiers populaires à dominance arabe

Si les faubourgs français se sont développés au Sud de la ville intra-muros, dans le sens d'extension de l'espace colonial (la Ville Haute), les quartiers populaires arabes ont investi les espaces Nord constituant la Ville Basse.

Riat El Hammar, R'bat, Agadir, Sidi Said, Fedden Es-S'Baâ et Ain En-Nedjar vont se développer d'Est en Ouest, en passant au Nord et en contrebas de la Muraille intra-muros édiflée par les français à leur venue.

Ces nouveaux espaces, malgré les contraintes imposées pour la délivrance du Permis de Construire, vont confirmer par leur modeste volumétrie et leur typologie d'habitat, la dualité entre la ville européenne et la ville musulmane par, notamment, l'absence d'ouverture vers l'extérieur, l'absence de jardins extérieurs et le maintien de la cour intérieure.

¹ Rabia BEKKAR : Les Citoyens Bâtisseurs – Publication on line.

4.4. Etape 4 : Guerre de Libération Nationale et politique d'assimilation sociale

La revendication pacifique de l'Indépendance Nationale par le Peuple Algérien, au lendemain de la fin de la Seconde Guerre Mondiale à laquelle il a participé malgré lui, et qui a été réprimée sauvagement le 08 Mai 1945, ne laissait d'autre issue de dialogue avec l'occupant que celle de la poudre.

La maturité politique des associations, mouvements et partis politiques, en herbe déjà, dans les années quarante (1940), et antérieurement, a débouché au déclenchement de la Guerre de Libération Nationale du 1^{er} Novembre 1954.

Cette nouvelle donnée, non prévue, dans l'échiquier de la stratégie coloniale, allait *servir les voisins et desservir les indus occupants*.

En effet, pressée par les coups douloureux portés par les moudjahiddines, la force occupante, comme pour se libérer les mains et s'occuper exclusivement de l'Algérie, va concéder au Maroc et à la Tunisie le statut du Protectorat et... l'Indépendance Nationale.

La Guerre d'indépendance (1954-1962), qui était, du point de vue exclusif de l'occupant, l'expression d'un ras-le-bol général d'une population (et non d'un peuple), et réduite dans les discours de ce même occupant à un soulèvement de « *voyous* », était, en fait, la réaction logique d'une population humiliée, spoliée, marginalisée, et que l'occupant, sous les vagues déferlantes de hauts faits, « *devrait encadrer et prendre en charge différemment* ».

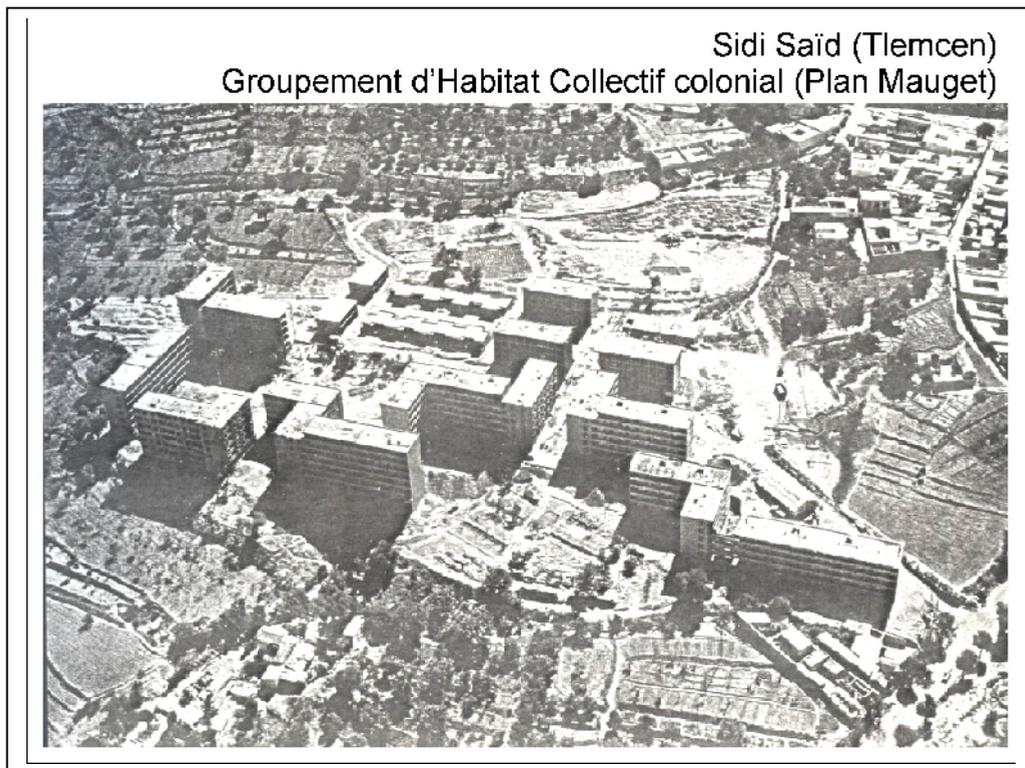
Ainsi, au niveau des campagnes, les populations rurales furent cantonnées dans des Centres de Regroupement Ruraux (CRH) dans le but d'isoler la résistance armée de la population civile qui était sa source d'informations, sa base logistique et son pourvoyeur en combattants.

Au niveau des centres urbains, il fallait intéresser matériellement la population algérienne à la vie occidentale, c'est à dire française, par une accession au logement et une insertion au circuit économique et commercial.

Qui ne possède rien, n'a rien à perdre ! dit-on ; il fallait, de cette même vue étroite, donner aux algériens quelque chose à laquelle ils vont tenir. En partant de cette logique à sens unilatéral, le Plan de Constantine va tenter, à la fois, de créer une couche sociale (bourgeoise) alliée et freiner l'élan de la révolution armée, tout en isolant les centres urbains de la campagne et des maquis.

C'est ainsi que des Plans d'insertion ont vu le jour, aussi bien dans le domaine de l'Habitat qu'à celui de petits investissements locaux (micro crédits).

La ville de Tlemcen a eu droit au Plan Maugé qui a projeté, entre autres, la réalisation de logements sociaux collectifs, aux limites du Périmètre urbain et à proximité des zones habitées par les autochtones. La cité Jasmin à côté de Riat El Hammar, R'Bat à côté d'Agadir et Diar Essaboun (Lavoirs Publics) à proximité de Sidi Saïd et Feden Es-Sebaâ, pour ne citer que ces cas représentatifs.



Ces logements exigus et inadaptés aux besoins de l'époque déjà, vont être *les Containers*, pour ainsi dire, de la crise de logements à venir et des problèmes sociaux qui en découleront.

Cette reconfiguration de l'espace tlemcénien qui se réclamait politiquement de la « *cohabitation* » et qui était, en fait, une tentative d'*assimilation*, avec parallèlement le lancement du slogan ' *l'Algérie française*', a encore échoué sur les bancs de la ségrégation spatiale et des contradictions sociales.

Les concepts, ou plutôt prétextes, d'hygiène et de sécurité, les permis de construire qui requièrent, un titre de propriété et plans normalisés (version française) ont été autant d'obstacles au maintien de la typologie d'habitat locale et à l'accès à un habitat décent et confortable conforme aux besoins et valeurs socioculturelles de la population d'origine.

5. Analyse structuro fonctionnelle des composants physiques de l'espace urbain tlemcénien à l'ère coloniale.

5.1. Structure de l'espace urbain colonial

Nous avons jusque-là, par couches successives, consolidé l'idée d'un urbanisme colonial rationnel, orthogonal, dicté et défini, à la fois, par une vision géométrique de l'espace et une recherche effrénée de sécurité sous des prétextes d'aération, d'hygiène, de salubrité et d'ordre urbains.

Il est vrai que les temps étaient favorables à ce type de discours, particulièrement dans les colonies en ébullition, cependant les formes qu'ont prises les différentes occupations spatiales à Tlemcen dénotent, malgré la constance d'une vision géométrique de l'espace, d'un processus aléatoire, pour ne pas dire chaotique, dans l'édification de la ville comme projet cohérent de construction urbaine..

Ainsi, la structure de l'espace urbain colonial va être constituée de quatre (04) éléments, ou sous structures bien distinctes :

- **La première sous structure** est obtenue par l'investissement de l'espace central de la Médina auquel va être appliquée *la loi de la géométrie variable*, par une ouverture de voies parallèles et perpendiculaires qui vont, les unes, traverser, et les autres, encadrer, les deux places jumelées, et l'implantation du siège la municipalité et des services bancaires, financiers et administratifs, en mitoyenneté de magasins 'chics' donnant pignon sur rue. À l'intérieur de ce quadrillage subsistent encore des bribes du tissu organique, traditionnel, de la Médina.
- **La deuxième sous structure** est constituée par la projection de la Ville Nouvelle européenne, avec une trame en damier parfait et un axe urbain générateur d'un espace de centralité desservant en ligne droite d'abord, ensuite à sa périphérie, une série d'équipements et services centraux (déjà énumérés).

Ces deux sous structures juxtaposées et greffées entre elles au prix de grandes saignées opérés au sein de la médina, ont été pensées à l'origine, comme base d'assises du développement d'une ville européenne au dépend de la Médina, mais le résultat obtenu, en pratique, fut un dédoublement pur et simple de centralité, un organisme à deux têtes.

Cet ensemble est encore inscrit dans l'espace intra-muros.

- **La troisième sous structure** est formée d'Est en Ouest par le développement, en couronne, au Sud de l'espace urbain précité, d'une série de lotissements d'habitat individuel, au voisinage desquels vont pousser des logements à loyers modérés (HLM) destinés en principe, à la population européenne (Cité les Cerisiers, Cité Pasteur, etc ... , dont certaines furent achevées à l'Indépendance).
- **La quatrième sous structure** est formée, elle aussi, d'Est en Ouest par le développement en couronne, mais en contrebas du flanc Nord de l'espace urbain préexistant, d'un ensemble d'habitat collectif (HLM), au voisinage immédiat des habitations autochtones traditionnelles et celles bâties, généralement, vers les années quarante (1940).

Ces cités étaient destinées principalement à la population autochtone.

Les *troisième et quatrième* sous structures sont situées à l'extérieur des murs d'enceinte de la cité intra-muros.

Si les lotissements européens étaient tracés en damier, les habitations successives bâties par la population originelle de Tlemcen avaient tendance à reproduire de manière consciente, ou inconsciente, le schéma du *Hai* traditionnel de la Médina. Ces cas de reproduction de l'espace originel sont aisément perceptibles à Riat El Hammar, Ain En-Nedjar et l'ancienne Imama, en particulier, et, bien sûr, dans le quartier populaire de Boudghène.

C'est pourquoi, l'extension urbaine de Tlemcen, réalisée par à-coups, et dominée beaucoup plus par des considérations d'ordre politique et militaire que par la vision cohérente d'un plan global d'aménagement, permet de qualifier son urbanisation durant cette période de « *chaotique* »¹.

¹ Chaos : dans le sens donné par Poincaré à l'organisation chaotique de l'espace universel.

5.2. Dualité typologique Médina // Ville Européenne et requalification des éléments urbains structurants.

A la dualité morphologique entre le tissu organique de la médina et celui en damier de la ville européenne, va correspondre une dualité typologique qui apparaît clairement à travers une simple vue aérienne de l'espace urbain tlemcénien.

D'un côté l'on remarquera les derbs sinueux et étroits débouchant sur des espaces dégagés ou tahtahas, avec une grande densité du tissu urbain où s'élancent çà et là majestueusement vers le ciel les minarets des mosquées.

Et de l'autre, l'on constatera un espace aéré orthogonal avec de larges voies droites et de grandes places aux contours quadrangulaires réguliers. Les hauteurs des constructions élevées à plus de deux étages avec une plus grande volumétrie des bâtiments confirmaient, à la fois, la dualité et la rupture typologique avec l'espace bâti de la médina.

Cette rupture qui prend naissance, en amont des réalisations urbaines et architecturales, se poursuit à tous les niveaux de mise en œuvre, allant de la conception à la réalisation. Elle apparaît d'une manière nette et évidente au niveau urbain dans la conception de la voirie, des espaces aménagés, des équipements, des services publics et dans la projection architecturale dans tous ses types.

A cet effet, nous tenterons de présenter les caractéristiques principales de ces composants physiques en montrant les différences flagrantes entre ces derniers et leurs équivalents dans la Médina.

5.3. Voirie Urbaine et Places Publiques: rapport médina // ville coloniale

La voirie dans la pensée occidentale, projetée à Tlemcen, à l'image des pratiques en cours en France, en Occident et dans les anciennes colonies, particulièrement, a graduellement perdu son caractère éminemment culturel pour devenir un véritable couloir technique.

En effet, la rue qui était le principal vecteur de circulation, d'activités multiformes et d'accessibilité aux diverses constructions, a connu, au delà de son tracé géométrique linéaire hérité de l'urbanisme romain, une systématisation et un profilage progressifs dans ses normes de projection et de réalisation, en fonction des besoins croissants

induits par l'évolution de la société humaine, notamment au niveau des moyens et modes de circulation, de transport et de raccordement aux différents réseaux urbains .

Il y a eu, d'abord, une séparation entre l'espace de circulation mécanique et celui de la circulation piétonne, en dégagant de part et d'autre de la chaussée les trottoirs. Ensuite, il y a eu l'optimisation de cet espace aménagé par la pose réglementée des réseaux souterrains d'alimentation en eau potable, d'assainissement, et un peu plus tard, ceux du téléphone et du gaz, et en aérien le réseau électrique ¹.

L'accroissement urbain spectaculaire, la poussée démographique et la mécanisation effrénée des moyens de transport et de travail (engins) ont rendu vitales la réflexion et l'innovation continues pour ce qui est de l'adaptation de la rue aux changements de contextes.

Dans cet esprit, Tlemcen a été entraînée dans ce courant d'une manière brutale, car au lieu de solutions de modernisation adaptées et de greffes urbaines étudiées en fonction du tissu urbain existant, les saignées, dans les deux sens du terme, ont ouverts le passage à la circulation automobile mais déstructuré, par là même, tout un mode de vie séculaire.

La vie du *Hai*, et de la *Houma*, organisée hiérarchiquement selon des critères socioculturels, avec des repères tels que la *Mosquée*, la *Zaouia*, la *Tahtaha*, etc... va se retrouver dénudée de ses sens profonds et circonscrite dans un flot « ouvert à tous les vents ».

Le *parcours* devient *rue* et la progression du centre de la médina par seuils, allant de l'espace public à l'espace privé intime, va laisser place à une classification de la voirie en voies primaires, secondaires et tertiaires et de voies spécialisées : mécaniques et piétonnes.

Ainsi, la ville de Tlemcen va être constituée d'un certain nombre de voies hiérarchisées, dont les principales voies interurbaines liant Tlemcen au monde extérieur et qui sont :

- **La Route Nationale RN 7 Maghnia - Sidi Bel Abbès, via Sebra**, qui traverse d'Est en Ouest la ville de Tlemcen en drainant un important flux de circulation

¹ Actuellement, tous les réseaux peuvent être posés en souterrain ; ce n'est qu'une question de coûts et d'économie

mécanique, passant, notamment, par la *Rue de France* et la *Rue de Sidi Bel Abbès*.

- **La Route Nationale RN 22, Oran-Béchar, via Remchi**, qui longe, de l'intérieur, le mur d'enceinte Est de la ville intra-muros, en desservant le fameux *Boulevard National*, doté des principaux équipements précités, et en passant par *l'Allée des Pins* au delà de laquelle sont disséminés l'Académie, le Stade, la Sécurité Sociale, l'Hôpital et d'autres équipements urbains, non moins importants.
- **La Route Nationale RN 7A, qui relie Tlemcen à Ain Temouchent, via Bensekrane**, et qui va se connecter à la RN7 à la limite Est de la ville.

Ces routes sont connectées aux principales voies précitées (Boulevard National, Allée des Pins et autres rues) qui vont constituer la voirie primaire de la ville.

Les voies secondaires sont constituées par la voirie intermédiaire qui relie les deux principaux espaces centraux, qui sont le Centre *aménagé* de la Médina et celui de la Ville Nouvelle européenne, aux différents quartiers de la ville.

La voirie tertiaire est constituée par les voies de desserte interne des lotissements et des ensembles d'habitat individuel et collectif.

Cet ensemble de voies ordonnées et hiérarchisées va, tout en permettant une pénétration mécanisée plus aisée des parties de la ville, moduler son tissu en îlots, puis en secteurs, réglementés. Et, partant de là, il va y avoir graduellement une redéfinition et une spécialisation primaires des espaces par le dégagement des zones d'habitat, des zones d'équipement et des zones mixtes.

Il y va sans dire que ce type d'approche dans une ville historique comme Tlemcen, où se sont établis au fil du temps des rapports harmonieux entre son cadre physique signifiant, édifié selon les besoins et en conformité avec les us et coutumes, et sa population originelle, va décréter la déstructuration des rapports traditionnels entre une population, certes citadine, mais fonctionnant sur des bases socioculturelles traditionnelles et les nouveaux espaces produits, souvent à la hâte, à ses dépens.

La *Tahtaha*, jadis point de liaison entre deux, ou plusieurs, *Houma's* et lieu de d'échanges et contacts sociaux favorisés (et/ou alimentés) par la Mosquée, la Zaouia, l'Ecole Coranique, et dans une moindre mesure, le Hammam et le Four, va être supplantée, autant que se peut, par les places publiques¹ qui seront désormais les

¹ Place d'Alger, Place de la Mairie, Place des Victoires, Place Bugeaud, Place Cavaignac (ou Saint Michel), Esplanade du Méchouar, pour ne citer que les plus importantes places.

points nodaux de connexion des voies de communication rapide et des lieux de détente, de promenade et d'échanges, différents, mais aussi, des places fortes (places d'armes).

5.4. Logique de dissémination des Equipements et Services coloniaux

Les équipements, services et activités de la médina étaient positionnés selon trois principes : Unicité - Centralité – Hiérarchie.

L'*unicité* est perceptible dans le système répétitif d'enclos rattachés organiquement entre eux, la *centralité* dans celui du regroupement des fonctions vitales de la cité (fonctions : Spirituelle, Commerciale et Administrative), mais aussi l'organisation *hiérarchisée* des ces fonctions allant du centre de la cité aux *hai's* et *houma's*, dans un sens décroissant, et par seuil, allant de l'espace public à l'espace privé.

Les équipements et services étaient, dans cette perspective, hiérarchiquement disséminés à travers les *Hai's* et *Houma's* et rattachés par autant de *Tahtaha's* (placettes secondaires et tertiaires) organisatrices et régulatrices des flux commerciaux multiformes. Et, si les rues commerçantes étaient porteuses de réseaux commerciaux spécialisés à valeur de direction, les *Tahtaha's* étaient réceptrices d'équipements et activités à valeur de connexion. Les activités nuisantes étaient reléguées au niveau des murs d'enceinte, voire au delà de ces derniers.

Mais cette logique, ou plutôt cohérence, va connaître une rupture sans précédent à l'ère coloniale. Ce seront la fonctionnalité, la rentabilité économique et les impératifs sécuritaires qui vont être mis en avant dans toute action d'appropriation et de transformation urbaine. Les ouvertures des voies et la présence des servitudes vont désormais déterminer les choix d'implantation et de positionnement des équipements, services et activités.

A cet effet, nous allons distinguer trois sens principaux, ou directions, d'implantation de ces derniers, en fonction de leurs destinations :

- **Le cours de Oued Metchkana** qui coule du sud au nord de la ville de Tlemcen.
- **La Route Nationale 7**, orientée est-ouest et qui suit le tracé de l'ancienne voie médiévale, citée par Abderrahmane Ibn Khaldoun, reliant Tlemcen à Fez (Maroc) et à Kairouan (Tunisie).
- **La ligne de Chemin de Fer transmaghrébine** Est-Ouest.

Ces trois axes vont constituer les premiers éléments structurants de l'espace urbain Tlemcénien.

a - L'axe de Oued Metchkana va être :

- en amont, au lieu dit « Birouana¹ », le support de la fonction résidentielle officielle avec, notamment, Villa Marguerite, Villa Rivaud, Résidence des Petits Perdreaux ... et le Monastère de Saint Benoît (non loin, et à l'image, de la Mosquée et du Mausolée de Sidi Boumediène).
- à l'aval, celui la résidence bourgeoise, avec le lotissement huppé d'El Hartoun, situé à proximité de l'hôtel Transatlantique (ou Transat, devenu Hôtel les Zianides) et du Jardin Public principal de la ville.
- Et, au milieu de ce segment, le réceptacle quelques activités consommatrices d'eau tels que les moulins à blé, implantées là depuis le moyen âge, et la Manufacture de Tissage de l'Ouest (M.T.O.), à l'emplacement actuel du Stade Olympique Birouana – Akid Lotfi.

Aussi, pour éviter les éventuelles nuisances que pourrait véhiculer les eaux de l'oued, ce dernier a été totalement dallé au niveau de la zone urbaine.

b - L'axe du Chemin de Fer Transmaghrébin

Il revêt un caractère hautement stratégique par sa position, ses destinations et ses fonctions multiples, civiles et militaires.

A cet effet, les équipements que l'on va trouver disséminés le long de cet axe sont révélateurs, à plus d'un titre, de cette importance.

Au premier lieu, il y a des unités et aires de stockage et de distribution du fuel, nerf de la guerre et de l'économie (actuellement SONATRACH)² ; puis viennent, en seconde position, les docks-silos, principal grenier de la ville et distributeur des surplus pour d'autres destinations, en plus des aires de stockage et de distribution des denrées alimentaires³, à même le quai de gare, ainsi que les huileries et conserveries d'olives. Enfin, il y a une série d'entrepôts pour divers produits et marchandises agricoles et manufacturés appelés à être véhiculés vers diverses destinations.

¹ Le mot « Birouana » est, selon l'historien Pr. Abdelhamid Hadjiat, dérivé de celui de « Virouana » d'origine Ottomane et qui signifie les « Moulins à eau ». par ailleurs, l'activité meunière a été citée, en cet endroit, par Ibn Khaldoun.

² Étaient représentées, principalement, les compagnies : Schell, Mobil Oil, B.P., Total et Esso

³ Ces espaces sont encore de nos jours utilisés par l'Office National de Commercialisation des produits alimentaires (ONACO – EDIPAL).

c - L'axe Transmaghrébin Est-Ouest de la Route Nationale 7 (R.N. 7)

Cet axe « *polyfonctionnel* » constitue l'accès principal aux différentes parties de la ville. En pénétrant cette dernière, tel une épine dorsale, il la structure et la dessert par une série d'équipements, tout aussi structurants que composants, et par des services publics de premier ordre. Il participe, en perdant son caractère de route nationale pour devenir boulevard urbain, aux différentes formes d'animation urbaine.

D'Est en Ouest, cette voie dessert successivement, d'une manière générale et non exclusive :

- à l'entrée, la partie Est du chemin de Fer et des équipements précités, situés de part et d'autre de ce dernier.
- à Riat El Hammar elle dessert la Compagnie de Gendarmerie Nationale (encore existante), l'Hôtel Transat, la station principale de la Gare Ferroviaire, le Marché de Gros des fruits et légumes et pas moins de trois stations service de carburant, situées à moins de cinquante mètres, l'une de l'autre (Schell, Mobil Oil et Total).
- À Bab El Djiad (porte Est de l'intra-muros). Cette voie¹ va contenir des bâtiments collectifs alignés, érigés en R+2 avec façades commerciales, des cafés-bars, hôtels, magasins chics, professions libérales nobles, la salle de cinéma Le Colisée, en débouchant sur l'Esplanade du Mechouar accueillant autant de fonctions que ceux précités et la banque du Crédit Lyonnais.
- La Rue de France, qui constitue le segment le plus privilégié en traitement de façade et en services d'entretien de la personne et du shopping de luxe, débouche naturellement sur l'espace central, à la fois, de la médina et de la ville européenne mal appropriée, avec les deux moquées (la Grande Mosquée et la Mosquée de Sidi Belahcène), les deux places (Place des Caravanes et Place du Fondouk) devenues respectivement Place d'Alger et Place de la Mairie ; mais aussi et surtout, l'édification du siège de la Mairie, de deux banques, de l'imposant Bâtiment Mélis, avec six étages (comme pour concurrencer le minaret de la Grande Mosquée) et une série de commerces centraux multiples.
- Du bâtiment Mélis au Grand Bassin seront positionnés de part et d'autre de cette voie, les équipements et services principaux suivants :
Le Musée, le Centre Culturel Français, les services du Cadastre, des Hypothèques et des Domaines publics ; puis les services de l'Electricité et Gaz d'Algérie (E.G.A.), le cinéma Lux, le service des Impôts, l'Académie (Direction de l'Education Nationale), la caserne Gourmalah (actuellement Faculté de Médecine), le Grand Bassin, la Piscine Municipale, le Stade Municipal (actuellement Stade des Trois

¹ Baptisée à ce niveau « Rue de Sidi Bel Abbès »

Frères Zerga), le Jardin Public du Grand Bassin, la station-service de Carburant Total et la Caisse d'Assurances Maladies.

- De la Caisse d'Assurances Maladies à la sortie Ouest de l'Agglomération, baptisée alors Rue d'Oujda (Maroc), cette voie, tout en longeant au sud les lotissements de Bel Air, Beau Séjour et Bel Horizon, va desservir de part et d'autre, l'école Bel Air, la Station de service Mobil Oil, les services de l'Agriculture, l'Unité de Tissage des Couvertures et le Centre Hospitalier de Tlemcen, à la limite du périmètre urbain d'alors.

Ces trois axes principaux vont être confortés par « l'Axe Générateur », ou Boulevard National, que nous avons suffisamment présenté, tant au niveau de sa morphologie qu'à ceux de sa composante physique et symbolique.

La liste présentée ci-après donne une idée sur la nature et la date de construction de quelques équipements construits avant les années 50 (1950), c'est-à-dire avant le déclenchement de la Guerre de Libération Nationale 1954-1962. Aussi, l'état et les affectations actuelles de ces équipements, sont donnés à titre indicatif.

Quelques équipements coloniaux à Tlemcen			
Identification	Localisation	Dates	Affectation
Caserne du Méchouar	Mechaour	1842	Caserne détruite
Caserne Gourmala	Rue de l'année	1850	Caserne détruite Réaffectée en maison de la culture
Quartier d'Isly (Quartier des chasseurs)	Place des chasseurs	1854	Caserne détruite Devenue faculté de Médecine Place Moudjahiddine
Caserne Bedeau	Boulevard Guynemer	1903	transformée en lycée polyvalent boulevard commandant Miloud
Eglise Saint-michel	Place Saint- Michel (Bd National)	1863	Actuellement l'église a d'autres vocations Boulevard colonel lotfi
Temple Protestant	Boulevard National	1875	Actuellement le Temple est utilisé à d'autres fins ; Boulevard Colonel Lotfi
Synagogue de la Hebra	Angle de la rue Ben Sidoun Charle Quint	1955	Aménagée en Bibliothèque Angle Rue Ibn Khemis et Rue Merbah
La mairie	Place de la Mairie	1872	Devenue Daïra de Tlemcen Place Emir Abdelkaer
Sous- préfecture	Boulevard National	1860	Devenue une Résidence Boulevard colonel Lotfi
Le Tribunal	Angle Rue de Paris et Rue de la Paix	1861	Palais de Justice Angle Rue Tidjani Damerdji et Rue de la Paix
Gendarmerie	Rue Hennaya	/	Existe toujours ; Rue 20 Août
Commissariat Central	Place Cavaignac	1952/ 1954	La Sûreté Urbaine Place de 1 ^{er} Mai
Marché Couvert	Rue Jean Marie	1904	-Le Marché a été construit sur la place de la Kesaria
Poste et Télégraphe	Place Gavaigrac (Bd National)	1928	Poste et Télécommunications (Algérie Télécom.)
Caisse d'épargne	Place des chasseurs	1938	Devenus direction des impôts Place Moudjahiddine
Electricité et Gaz d'Algérie	Angle rue Eugène Etienne et rue Alfred Bel	1947	Devenue Sonelgaz Angle Bd Djebbar et rue des frères abdeljebbar
La Banque d'Algérie	Boulevard National	1875	Devenue Banque centrale d'Algérie Boulevard colonel Lotfi
Crédit Lyonnais	Angle Rue de France et Place du Méchouar	1878	devenu la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) Angle rue de l'indépendance et de l'esplanade
- La B.N.C.I	Angle de la place d'Alger et la rue de France	1919	Devenue Banque Nationale d'Algérie Angle Place Med Kemisti et Rue de l'indépendance
Maison du Colon	Angle des rues ximénies et de la paix	1925	Devenue Banque de développement Rural Angle des rues Ibn Khemis et de la Paix
cinéma théâtre Lux	-Rue Alfred Bel	/	Devenue cinéma Ifrikia Rue des Frères Abdel Djebbar
Le Stade municipal	Boulevard Georges Guynemer	1939	Devenue Stade trois frères zerga Boulevard commandant Miloud
Hôtel de France	Rue de Fez	1849	Hôtel ; Rue Hamzaoui Mounir
Le Maghreb	Rue de Bel Abbes	1938	Hôtel en ruines; Boulevard 1 ^{er} Novembre
Hôtel Majestic	Place des victoires	/	Place Bachir El Ibrahim
Hôtel Moderne	Rue de S. Belabbès	/	
Hôtel Agadir	Bd La Pérouse	/	Boulevard Ghazlaoui Abdessatar

5.5. *L'Habitation Coloniale*

5.5.1. *Caractéristiques générale de la maison coloniale*

La ville n'est pas, et n'a jamais été, seulement une concentration d'équipements et d'activités, c'est d'abord et surtout un habitacle collectif. La fonction première est d'y résider avec un certain niveau de commodités et de confort.

Les équipements, les services et les activités sont autant de supports (ou infrastructures d'accompagnement) nécessaires au maintien de cette fonction principale. Pour preuve de cette affirmation, certaines agglomérations américaines nées et développées autour de l'activité minière, au début du siècle dernier, ont été massivement dépeuplées lorsque cette activité a cessé d'être rentable. C'est dire aussi, que la ville qui se définit d'abord par l'habitat ne peut être, pour autant, réduite à une fonction de cité-dortoir.

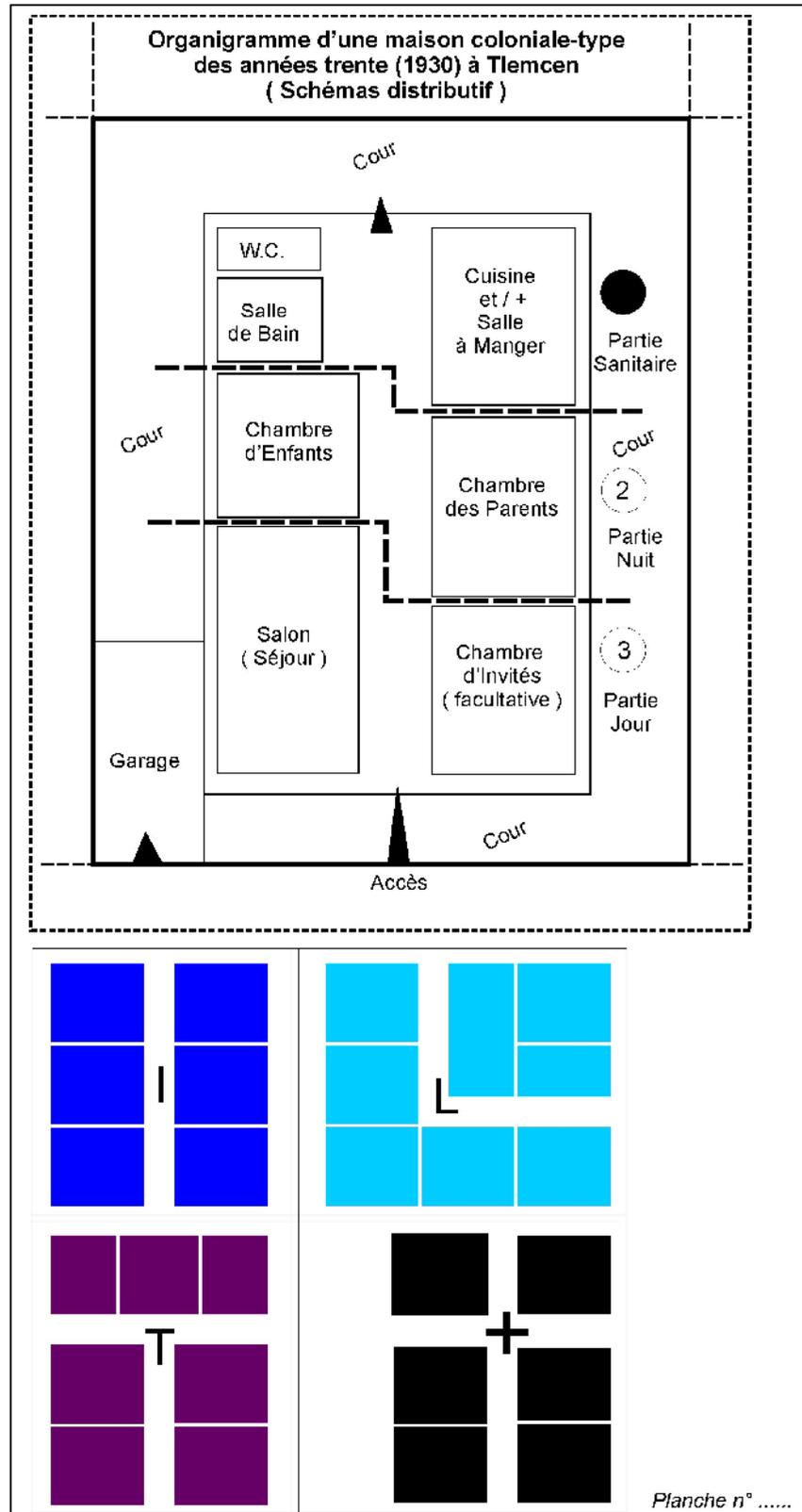
Cependant, la *Fonction Habitat*, étant la fonction première dans tout établissement humain, l'étude de la maison, comme cellule de base, s'impose comme un préalable incontournable pour toute étude de l'espace urbain.

La maison, étant aussi le reflet de la société tant au niveau des valeurs sociales qu'à celui de la maîtrise des techniques et procédés et de l'usage des matériaux, est un référent fiable pour la compréhension des caractéristiques socioculturelles de chaque société étudiée à part ou en relation (en contact) avec d'autres sociétés.

Ainsi, après avoir présenté dans le précédent chapitre, quelques traits fondamentaux de la maison traditionnelle arabo-musulmane à Tlemcen, nous tenterons de présenter succinctement les principales caractéristiques structurelles, morphologiques et fonctionnelles de la maison individuelle coloniale dans sa forme initiale qui a, bien sûr, évolué dans le temps et qui a inspiré dans une large mesure, sur le plan distributif, les différents plans des maisons individuelles et des logements collectifs réalisés un peu plus tard.

La maison coloniale à Tlemcen, qui fut d'abord une importation pure et simple du plan-type de la maison occidentale, se caractérisait par un Principe d'Intériorité de l'espace de circulation matérialisé par le " Couloir ", ou " Corridor ", qui traverse l'espace bâti comme une épine dorsale desservant, de part et d'autre, les pièces situées sur son passage.

Ces couloirs sont de quatre types en formes de « I », « L », « T » et « + » voir planche ci-après

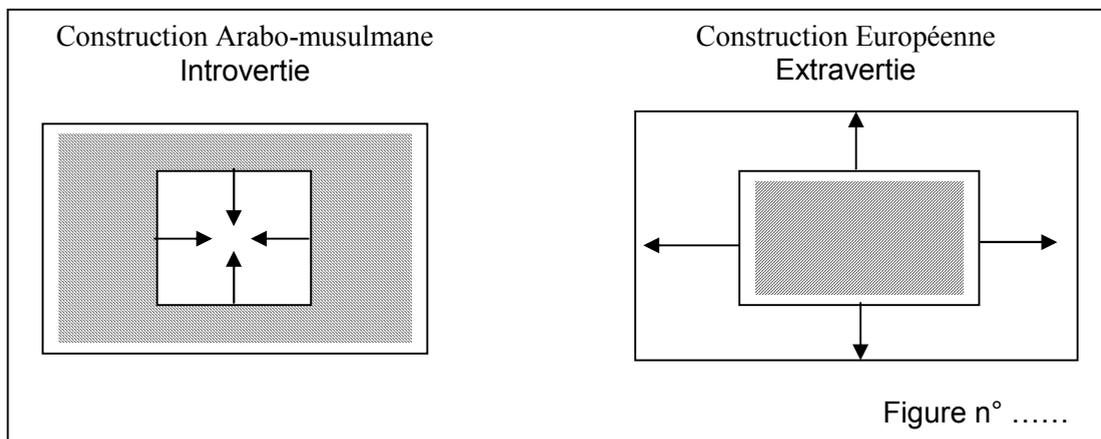


Cette typologie répond beaucoup plus à un souci de confort climatique qu'à une recherche d'intimité, puisque le verrouillage de la porte d'entrée et des fenêtres, souvent à persiennes ou à panneaux en bois, permet de fermer hermétiquement, ou presque, l'habitation et de se protéger ainsi des aléas climatiques extérieurs en conservant la température ambiante interne, à l'inverse de la maison traditionnelle arabe dont le patio est toujours ouvert vers le ciel, exposant le cœur même de cette dernière à l'atmosphère extérieure.

Aussi, si la maison traditionnelle se caractérise par l'autonomie de chaque pièce par rapport à l'autre par son accès direct par le patio "wast-eddar" et protégée des vues directes par le préau "Derbouz", la maison coloniale se distingue par une libre circulation interne, une spécialisation des espaces : espace sanitaire, de circulation et de séjour ; avec souvent une prédéfinition = partie Jour et partie Nuit.

À cela, il faudrait ajouter le caractère éminemment extraverti de la maison coloniale qui s'ouvre, à la fois, sur la rue, qui est un espace public, et sur les vues des habitations mitoyennes.

Par opposition au patio, qui est un espace fermé (clos), la cour coloniale (presque toujours avec jardin) est un espace ouvert qui s'expose à la vue directe des passants et voisins mitoyens en exhibant fièrement les façades ornées de décors, où sont percées de larges fenêtres donnant à l'extérieur.



L'omniprésence des murets élevés à un (01) mètre de hauteur en moyenne, surélevés de grilles en fer forgé à une hauteur n'excédant pas les deux mètres, en tout, confirme

cette recherche de la *transparence* et de liens entre *l'espace intérieur privé intime*, ou supposé comme tel, et *l'espace extérieur public*.



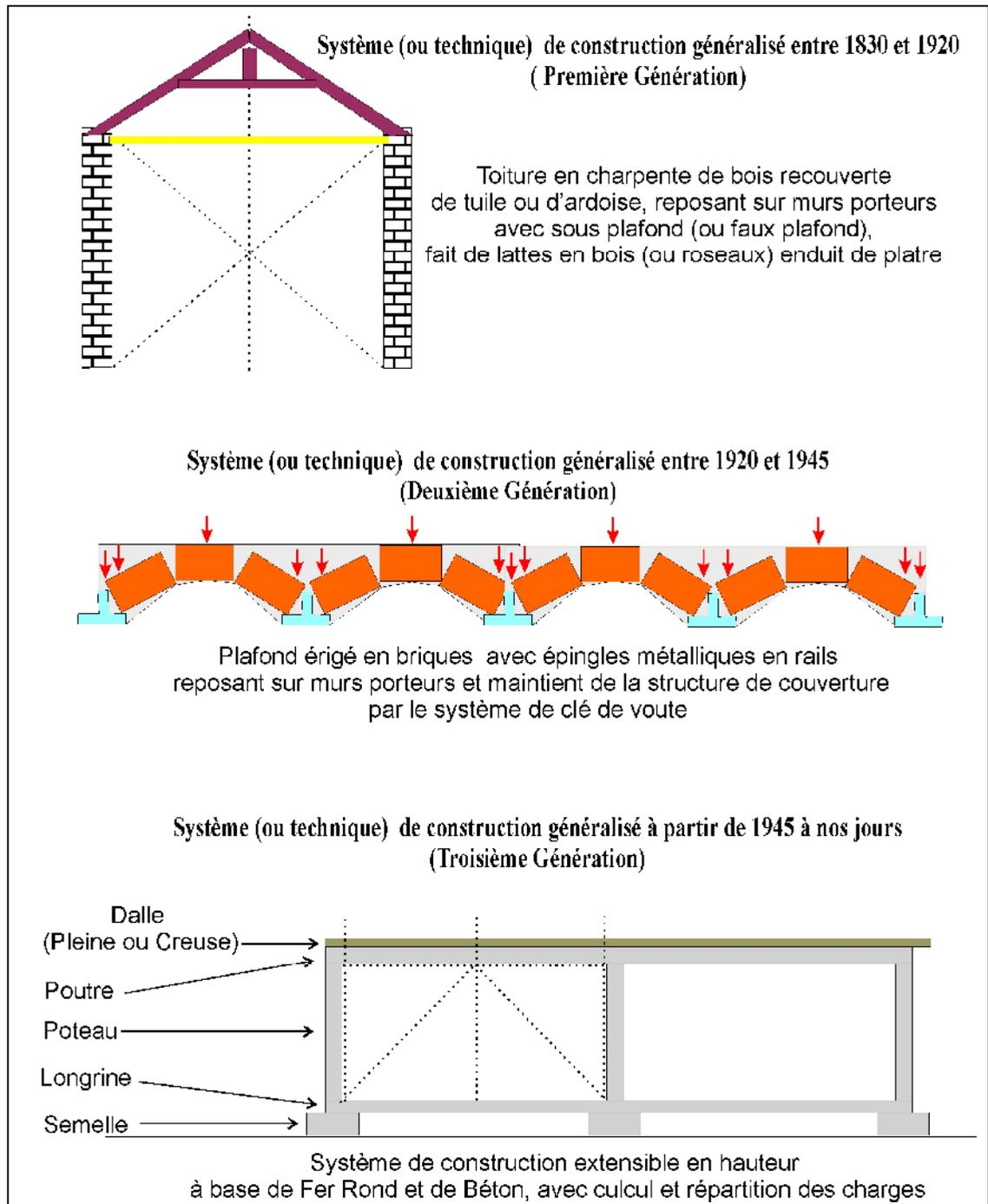
Partant de là, si la maison traditionnelle s'impose comme un refuge intime de l'individu, et de la famille surtout, et dont l'accès est filtré socialement et matériellement (absence d'ouverture à l'extérieur, à l'exception de la porte d'entrée, et hiérarchisation de la voirie par seuils allant du public au privé), la maison coloniale semble être une continuité de l'espace extérieur par, notamment, sa pleine participation à la construction de la rue, à la fois comme couloir de circulation et comme élément dynamique de composition urbaine par le respect de l'alignement, des reculs éventuels et des prospects et par la diversité des décorations et de la végétation.

5.5.2. Evolution des Techniques et matériaux de construction

La maison coloniale Tlemcénienne, mais aussi l'équipement public, érigée d'abord en rézez de chaussée, avec généralement une toiture en tuile ou ardoise, a connu des évolutions dans le temps par des élévations en étage (R+1, R+2 et plus) et des terrasses accessibles, grâce au développement technologique qui a permis, entre autres techniques de construction, l'usage du fer et du béton.

Sur le plan typologique, au contact de la culture locale et au regard des nouveaux modes de construction et de conceptions architecturales, la maison coloniale a connu également des évolutions que nous pouvons découper dans le temps en trois moments principaux :

- la période allant de 1830 (début de la colonisation) à 1920, fin de la Première Guerre Mondiale)
- la période 1920-1945, allant de la fin de 1ère GM à la 2ème GM
- la période 1945-1962, allant de la fin de la 2ème GM à l'Indépendance de l'Algérie.



6. Fonctionnalité, Ségrégation socio spatiale et Symbolique coloniales

6.1. *Pensée urbaine Fonctionnalité et coloniales*

Chaque civilisation, quand elle atteint un certain niveau de maturité, et aussi quand elle est maîtresse de son destin, se construit sur ses propres repères socioculturels, mais aussi sur ceux de sa base matérielle et du niveau technologique atteints.

Partant de là, l'urbanisme colonial à Tlemcen va mettre en place un système et des outils à même de reconfigurer l'espace urbain, en vue de son appropriation, selon sa vision et ses visées.

D'abord, les lois et textes relatifs à l'aménagement et à l'urbanisme de la métropole vont être mis en application, sans tenir compte de la spécificité urbanistique et architecturale de la médina de Tlemcen. Ce cas fut évité au Maroc, sous le gouvernement du Général Lyautey, et même en Tunisie, où la colonisation n'a pas été totale mais segmentaire, c'est-à-dire qu'elle n'a touché que des segments spécifiques de la société. De ce fait, l'intervention sur les médinas marocaines et tunisienne a été sélective, avec un développement urbain à côté d'elles et non sur elles.

Issus des courants hygiénistes qui ont touché l'Europe, en généra, et la France en particulier, le siècle d'avant, les prétextes relatifs à l'hygiène publique et à la sécurité, furent mis en avant pour exiger des démolitions totales et /ou partielles de constructions, opérer des saignées et ouvertures pour la circulation mécanique et la pose de réseaux urbains. Cela a induit, par voie de conséquence, des expropriations pour causes d'utilité publique.

Pour ce qui fut de la construction de nouvelles maisons et de l'aménagement des constructions existantes, elles furent assujetties au Permis de Construire qui devint la contrainte primordiale à la réédition du plan-type originel de la maison traditionnelle.

Par ailleurs, la nouvelle morphologie urbaine va déterminer, dans une large mesure, la typologie d'habitat, surtout, avec le développement de l'habitat social et collectif, dès la fin de la seconde guerre mondiale.

Le développement, la simplification et la standardisation des matériaux et modes de construction, vont faire tomber en désuétude, le savoir-faire séculaire de bâtir.... la maison traditionnelle.

Dans ce nouveau contexte, la maison traditionnelle devait s'adapter ou disparaître.

6.2. Production architecturale coloniale : entre Fonctionnalité et Symbolique

Les actions combinées menées par les architectes et urbanistes du début du siècle écoulé, consistaient à détruire une partie du cadre bâti existant et travestir l'autre partie, pour ensuite, tenter de reconstruire une nouvelle image du style architectural local, en donnant l'impression de composer avec l'existant.

Copier partiellement, imiter et recomposer ont amené architectes et ingénieurs dans les années trente (1930) à tomber dans un mimétisme absolu en matière de production du cadre bâti relatif, notamment, aux équipements publics.

Les exemples à Tlemcen sont multiples. Nous citons en substance la Gare du Chemin de Fer, la Caserne Bedeau, la Medersa, le Collège De Slane et Dar El Hadith¹.

En effet, l'inspiration, ou plutôt, la réinterprétation du cachet architectural local a voulu concilier entre une esthétique (image) extérieure arabo-musulmane et une fonctionnalité occidentale des bâtiments projetés.

6.2.1. La Caserne Bedeau

La Caserne Bedeau (Lycée Polyvalent), avec sa série d'arcades et de colonnes, et élevée à R+2, constitue un exemple frappant d'extraversion du style arabo-mauresque.

Au lieu de maintenir la cour intérieure, ou patio, cœur de la cellule arabo-islamique, le concepteur de ce projet a fait de la construction, un bâtiment compact, plein, avec bureaux, salles, halls et escaliers à l'intérieur et un Préau, à l'extérieur, ceinturant cet ensemble et se répétant à tous les niveaux construits.

Cela fait penser à un gant retourné à l'extérieur, tout simplement, mais qui renverse toutes les valeurs d'une vie introvertie.²

Cette extraversion architecturale traduisait une nouvelle vision de l'esthétique basée sur l'exhibition.

6.2.2. La Gare de Chemin de Fer

Elle va allier l'art arabo-musulman aux lignes pures, simplifiées, et des arcades régulières alignées, au style Ottoman, avec usage du bois, de la tuile verte et des fenêtres austères et grillagées. L'amorce d'un minaret qui s'élance, vers le ciel, mais

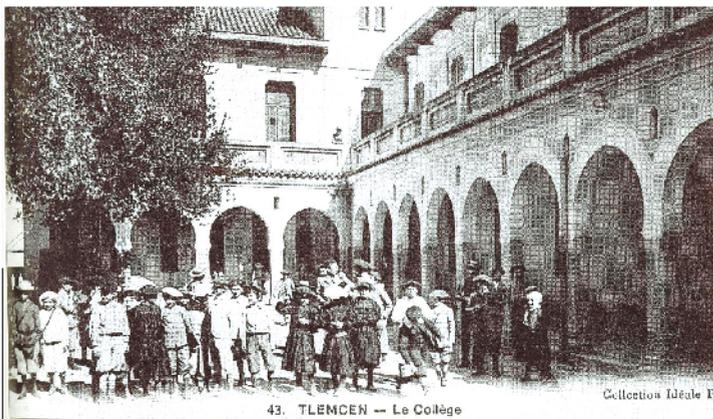
¹ Dar El Hadith été construite par l'Association des Ulémas, sous la houlette du réformiste El Bachir El Ibrahimi.

² Bien plus tard, le Géographe Marc cote, d'une toute autre manière, ayant compris les rapports Espace-Société en Algérie, a qualifié l'espace algérien d'espace *retourné*.

s'arrête à mi chemin, accentue la symbolique islamique... mais l'atrophie aussi, car cela transforme le minaret en cage d'escalier et en ... guérite.

Le Modèle arabo-mauresque vu et réalisé par les architectes occidentaux à Tlemcen

La Gare de Tlemcen est un cas représentatif de l'architecture arabo-mauresque "version française". Elle reprend avec élégance les principaux thèmes signifiants de l'architecture arabo-musulmane mais aussi ceux de l'art ottoman produit en algérie, particulièrement à Alger.

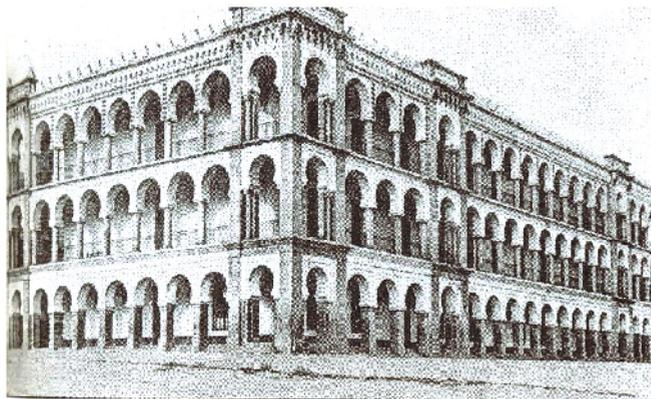


Vue de Slane

Le Collège De Slane (Ibn Khaldoun).

La Cour Intérieure et le Préau agrémentés par une série d'Arcades cintrées et régulières rappellent le Patio Central et le Derbouz. Une surélévation (parallélogramme) au fond fait référence à la forme hautement symbolique du Minaret

La Caserne Bedeau
(Lycée Polyvalent).
Reprise du même thème, avec préau surmonté d'arcades et élévation en R+2. Cependant, la cour intérieure qui constitue le coeur du bâtiment est, dans ce cas, extravertie et le préau, au lieu de s'articuler autour du patio, ceinture ce dernier de l'extérieur (le bâtiment)



6.2.3. La Médersa, le Collège De Slane et Dar El Hadith

Si pour la Médersa (Ecole franco-musulmane) et le Collège De Slane ¹(CEM Ibn Khadoun), le Patio a été réétudié et fonctionnalisé comme Cour *intérieure*, tel ne fut pas le cas pour Dar El Hadith (Ecole coranique + mosquée), où le bâtiment, érigé en R+2 sur entresol, reprend la forme et les traits d'un style Haussmannien austère, à l'exception d'un traitement primaire de l'entrée principale et l'encadrement d'un alignement monotone des fenêtres, par des arcs et arcades décoratifs non porteurs et sans artifices.

Le Modèle arabo-mauresque Réinterprété par les architectes occidentaux à Tlemcen (2)	
<i>Médersa (Ecole Franco-Musulmane) - Dar El Hadith</i>	<i>Planche 2 / 2</i>
	
<p>La Médersa représente une version d'architecture arabo-mauresque assez bien réussie. Elle reprend les principaux thèmes : arcs, arcades, lignes simples et pures, ouvertures discrètes, arabesques et décoration en zellidj, mais aussi reprise de la forme dynamique des minarets comme encadrement et mise en relief</p>	
	
<p>Dar El Hadith Elle s'inscrit dans le style Haussmannien en cours dans les années 30 et 40 (1930-1940) : Rectitude, alignement, élévation en R+2 sur entresol, austérité,</p>	

¹ De Slane, Traducteur de l'œuvre d'Ibn Khaldoun en Français, dans les années 30 (1934).

6.3. *Rapports : Équipements publics, Habitat collectif et Habitat individuel :*

6.3.1. *L'habitat Individuel.*

Si l'habitation individuelle coloniale demeure à l'image du goût de son propriétaire, et ne connaît que les limites des règles générales d'urbanisme (normes de construction) et du budget de ce dernier, tel n'est pas le cas pour l'équipement public et l'habitat collectif qui tombent sous le coup des considérations d'ordre politique, économique et de représentation symbolique de l'état, ou du gouvernement, en place et en poste.

6.3.2. *L'équipement Public.*

L'équipement public décidé et conçu par l'état ne peut être que l'expression matérialisée de l'image qu'en fait ce dernier.

Centralité, cachet et fonctionnalité vont être les concepts-clés présidents à sa réalisation, en prenant source dans la vision gréco-romaine de la majesté et de la dimension architectonique, représentant la puissance de l'état. Ceci apparaît nettement dans la construction des équipements de souveraineté, de l'Hôtel de Ville, le Tribunal, la Poste, l'Eglise, les Banques, et autres équipements...

Cette architecture se veut être, aussi, une règle de rectitude et d'orthogonalité, à suivre, et un modèle d'ordre urbain *régulateur*.

Elle exprime, d'une manière claire et nette, le passage irréversible de la reproduction intuitive de l'*Espace vécu* (de la Médina) à un *Espace pensé* (de la Ville Européenne).

Les Equipements et Services coloniaux



La perception coloniale de l'équipement, par rapport aux édifices et constructions individuelles destinées à l'habitat, passe par une vision de Grandeur (d'inspiration gréco-romaine) avec une volumétrie imposante à l'image du prestige et de l'autorité de l'Etat

Cet Equipement Public à quatre (04) Niveaux, est un exemple représentatif de l'art constructif colonial à Tlemcen. Le traçage régulier des lignes (Comiches et Balcons) et la répétition stricte de l'alignement des ouvertures (fenêtres) montre le caractère austère de l'Etat



6.3.3. *L'habitat Collectif.*

L'habitat collectif est lui aussi une expression matérialisée des pensées – exprimées et non exprimées - de l'état colonial.

D'abord, le choix des terrains d'assiette recevant ces "cités d'habitat collectif " pour les européens en Ville Haute (Sud), dans un environnement naturel des plus agréables, d'une part, et pour les autochtones en Ville Basse (au Nord) par où passe tous les rejets de la ville, d'autre part, montrent, on ne peut mieux, l'esprit de ségrégation socio spatiale qui régnait à cette époque.

Sur le plan architectural, les niveaux de confort et des styles architecturaux appliqués sont incomparables, pour les uns et pour les autres ...

Le passage du "*précaire amélioré*", au moyen et haut standing passe, plutôt, par des considérations d'ordre ethnique et politique, qu'économique.

Enfin, l'architecture adoptée durant la période 1954 -1962 a pris en compte un aspect sécuritaire manifeste.

En effet, il y a eu (comme nous le verrons sur la planche ci-après) une volonté de contrôler tous les mouvements de la population autochtone résidant dans les cités telles que Sidi Saïd, R'Bat, Agadir

En plus des postes de contrôles et guérites, tous les accès des appartements étaient alignées et visibles de l'extérieur. Même les escaliers menant aux différents niveaux des immeubles étaient conçus à l'extérieur. Aucun déplacement intime, serait-ce entre voisins, n'était possible (qui pense mieux contrôler !).

Plus tard, même les bâtiments construits pour les colons (ex: Immeuble Rouag, Sidi Chaker) furent conçus dans le même esprit.

Dans le premier cas, c'était pour contrôler la population autochtone, mais dans le deuxième cas, ce fut pour protéger la population européenne des intrusions éventuelles.

Architecture des Années 50 (1954-62)

Architecture de contrôle de la Population

Sidi Saïd (Ville Basse) Tlemcen

Les bâtiments construits répondent, plus à un souci de contrôle de la population autochtone, qu'à son relogement.

Le passage obligé des résidents vers leurs logements par l'escalier extérieur, à découvert, et la desserte des portes d'accès de l'extérieur, aussi, montrent la volonté manifeste de contrôler les moindres mouvements (entrées et sorties) de la population.



Sidi Chaker (Ville Haute) Tlemcen

Les bâtiments construits pour les colons, bien qu'ils soient de meilleure qualité architecturale et situés sur un site plus attrayant (Ville haute - sidi Chaker), ils répondent aussi à ce même souci de contrôle des mouvements, mais cette fois pour protéger la population coloniale des intrusions ...



7. Symbolique coloniale : Quelques signes Porteurs de signification

Pour clore cette partie, il nous semble tout aussi opportun que nécessaire de présenter quelques éléments matériels et immatériels porteurs de signification dans la mémoire des lieux (espace bâti) et la mémoire des hommes.

7.1. *La toponymie des lieux, places et rues*

Les rues de Tlemcen ont changé plusieurs fois de Noms pour s'ajuster à la portée symbolique qu'on veut leur attribuer et aux événements.

Les anciennes rues, places (tahtaha's) et Hais de la Médina avaient pris les noms de saints hommes et hommes de sciences (Sidi El Haloui, Sidi El Habbek), mais aussi de l'usage de ces espaces (Er-Rahba, El Mawkef, Es-Souika) et parfois des lieux de destination et directions (Bab Wahran, Bab El Khemis), ou par rapport à la topographie du site (Bab El Akaba), par exemple.

Cependant, sous l'occupation coloniale, les rues et places seront rebaptisées selon les contextes pour mettre à l'honneur les généraux de la colonisation, la mère patrie, ou les équipements structurants coloniaux implantés aux lieux et places de ceux qu'ils ont rasés en raison de leurs portées symboliques.

La Place des caravanes devint Place d'Alger, la Place du Fondouk devint Place de la Mairie. La vaste place d'El matmar (grenier de la médina et espace où se déroulaient les festivités saisonnières) prendra pour noms Place Saint Michel (en raison de l'édification de l'église St. Michel) et Cavaignac (du nom d'un général colonial). Tafrata devint Place Bugeaud (en mémoire du général qui a signé le Traité de la Tafna avec l'émir Abdelkader).

Les *Saints Hommes* vont laisser place aux généraux dans l'appellation des lieux centraux, rues et voies.

Mais, même les baptêmes de plusieurs lieux, places et rues qui ont eu lieu du temps de la monarchie, ont été changées avec l'avènement de la *république*, pour s'inscrire dans une nouvelle vision de la colonisation (ou plutôt, du nouveau maître des lieux : Napoléon Bonaparte!). A chaque période: ses héros, ses repères !

Ainsi, le baptême de la rue du Cardinal de Ximénès, (en clin d'œil à la *Reconquista*) ne fit pas long feu devant les événements d'outremer: Après la destitution du roi Philippe et la montée en puissance de l'empire napoléonien; cette rue devint Rue de France. La Rue Louis Philippe devint Rue de Paris, et la liste est longue ...

7.2. Statues, croix et Symboles dans l'espace public

Représentations Symboliques Coloniales à Tlemcen



L'Occident en général, et la Chrétienté en particulier ont aussi leurs représentations, formes et objets signifiants qui les singularisent .

A Tlemcen, Places Centrales, équipements, églises et cimetières portent, pour la plupart, cette charge symbolique qui réfère à la culture du colon.



Si les équipements coloniaux de souveraineté et de service exprimaient la puissance de l'occupant, par rapport à un reste de médina défigurée, marginalisée, par les actions de destruction continue, insidieuse, mais méthodique, la symbolique contenue dans les bâtiments et objets construits et fabriqués, et les signes ostentatoires exhibés au quotidien, exprimaient la différence culturelle de la société occupante.

L'église, la chapelle, la croix, la statue, les figurines et objets ouvragés et / ou sculptés vont s'inscrire en porte-à-faux à l'environnement socioculturel et aux us antérieurs à l'ère coloniale.

7.3. Un lieu de Mémoire collective : Place " Tafrata "

Cette place qui dessert pas moins de huit (08) directions a toujours été un centre de regroupement des habitants de la médina médiévale. Elle constituait un lien organique entre les espaces résidentiel, d'activité économique et du culte.

Sous les Ottomans, elle garda ses fonctions.

Pendant la présence coloniale, elle fut le centre nerveux des spéculations commerciales des autochtones et le lieu privilégié d'échanges multiformes et de rencontres sociales et manifestations culturelles. C'était également le lieu infaillible où se récoltait et se diffusait l'Information de la Cité et du Pays.

En devenant Place Bugeaud, Tafrata, lieu de rupture morphologique, allait constituer la limite séparative physique et symbolique entre l'espace des français (ville européenne) et l'espace des algériens (médina).

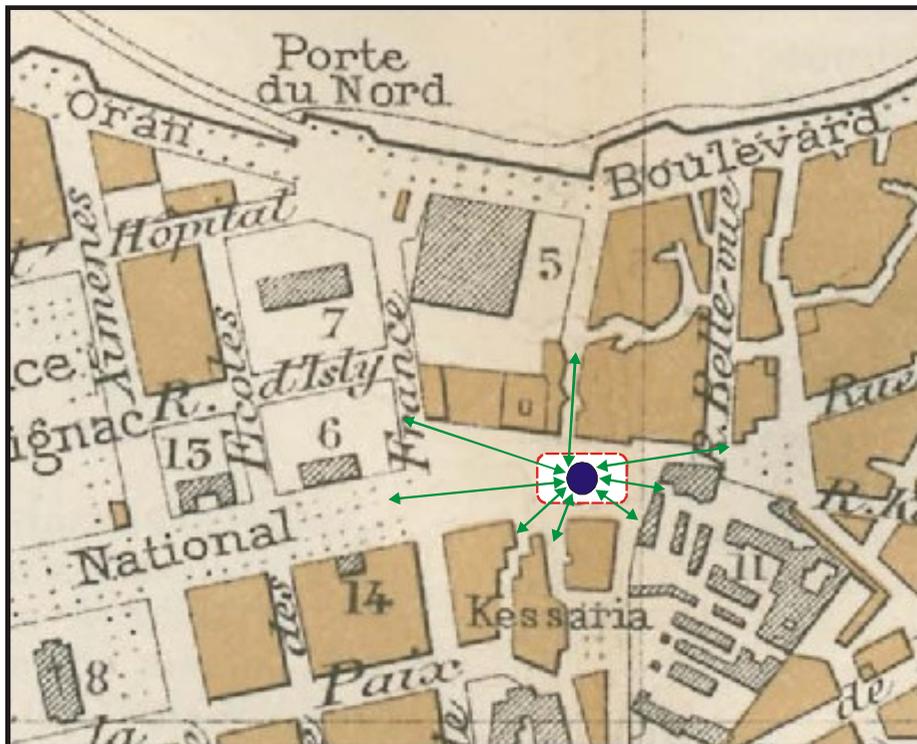
Place de tous les conflits : grèves, manifestations politiques et autres faits, le colonisateur en en a fait un des espaces privilégiés d'expression de sa puissance, en jetant les corps de civils, rebelles et/ou suspects, torturés et en exposant les corps de Chouhadas, tombés dans le champ d'honneur, ou assassinés.

Tafrata de "Bouziane El kalai" est à Tlemcen, ce que la casbah "d'Ali La Pointe" est à Alger : un espace d'expression populaire, un poumon respirant la Liberté, un cœur qui bat pour le pays !

C'est pourquoi, cette place deviendra en 1962 « Place des Martyrs ».

Tafrata : Place des Martyrs, une charge historico-symbolique

Cette place s'appelait à l'origine "Place Tafrata".
Elle fut rebaptisée pendant la colonisation " Place Bugeaud",
du nom d'un général colonialiste français tristement célèbre.
A l'Indépendance, elle fut rebaptisée " Sahat Ech-chouhada",
et qui veut dire : Place des Martyrs



- " Tafrata" est une place importante et historique.
- 1 - C'est une place forte de grande fréquentation (à l'image du forum romain). Elle était poly-fonctionnelle : échanges commerciaux, activités culturelles, manifestations foraines et diverses festivités, enfin un lieu privilégié de communication.
 - 2 - C'est le point de rencontre et de distribution de huit (08) voies de circulation.
 - 3 - Elle constituait la limite et la jonction entre la Médina et la Ville coloniale.

Les charges historique et symbolique de Tafrata
en faisaient un lieu de résistance des tlemcéniens à l'occupant français
et un lieu de représailles de ce dernier
qui l'a consacré comme espace macabre de dépôt des corps des martyrs.
.. mais c'est aussi le lieu d'où partaient les processions funèbres de ces martyrs.

En cours de rédaction : Conclusion de cette partie

Perception de l'espace & vision géométrique de l'espace.

Changement typologique par rapport aux schémas originaux de la médina.

Usages immédiats et besoins sociaux de la hadara // et planification fonctionnelle et structurelle de la colonisation.

Densité, compacité et économie d'espace de la médina // étalement horizontal exagéré de la ville coloniale.

Concurrence spatiale et domination sociale par l'espace consommé et la typologie imposée// exigence d'identification de l'occupant par le Permis de construire.

Insérer plan Lyautey à Fèz type d'occupation de la médina

CHAPITRE IV

La Dimension socioculturelle dans l'espace urbain tlemcénien postcolonial

(Sur l'Evolution des formes d'appropriation de l'espace urbain tlemcénien de l'Indépendance à nos jours).

Les formes d'appropriation de l'espace urbain en Algérie, en général, et à Tlemcen en particulier, de 1962 à nos jours, se sont faites selon une évolution qu'on peut aisément appréhender par étapes décennales, et ce en rapport avec les instruments, mécanismes et dispositifs mis en place, mais aussi les acteurs et agents de mise en œuvre et selon les enjeux de la période considérée.

1. Période 1962-1970 : Indépendance Nationale et recouvrement spatial

1.1. Le contexte général de la période

L'indépendance de l'Algérie qui a eu lieu dans une atmosphère euphorique, mais aussi, empreinte d'insécurité et d'instabilité (OAS, Main Rouge, etc..) a précipité le départ des colons et agents de l'Etat sortant, en laissant un vide que seul un nationalisme porté au cœur pouvait tant bien que mal combler. Aussi, les luttes intestines et les problèmes qui ont surgi, aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est du pays (frontières) ont déterminé, dans une large mesure, les priorités de cette période ; et au cours de laquelle il a fallu également prendre en charge :

- un appareil d'état à l'état embryonnaire (institutions et administrations)
- ce qui restait encore de viable de l'appareil productif
- les demandes pressantes et multiples d'une population laissée pour compte pendant plus d'un siècle.

L'option socialiste clairement affichée en 1962, le discours sur la nationalisation des richesses du sous-sol, qui a abouti en 1969 à la nationalisation du secteur minier, et le dépassement au départ de certaines clauses des Accords d'Evian, n'ont pas permis le passage *sans douleur* d'une gestion assistée par la France à une gestion nationale graduelle, comme prévu.

Pour ce qui est de l'appropriation de l'espace, aussi bien urbain que rural, Tlemcen ne se distinguait pas particulièrement du reste du pays.

Elle a connu une occupation anarchique, pour ne pas dire illicite déjà des biens vacants laissés par les européens qui ont quitté en masse le pays. L'autogestion (domaines autogérés) faite dans la précipitation consistait en l'attribution de vastes domaines, précédemment coloniaux, à des collectifs de travailleurs gérés par l'état, d'abord dans un esprit collectiviste, ensuite dans un système de type socialiste.

La ruée des ruraux vers les centres urbains n'avait pas encore posé problème à cet époque, au regard des données démographiques de l'époque (RGPH 1966), et de la disponibilité des biens vacants. Tlemcen a même vu un desserrement dans la densité d'occupation des logements, cependant le fameux premier quartier illicite de Boudghène, dont on occultait l'importance, et même la présence parfois, dans les rapports de l'époque, a doublé de population entre 1954 et 1962.

L'administration fonctionnait encore, dans une large mesure à l'heure coloniale en ce qui concernait, notamment, les procédures, imprimés de base, formes de transcriptions, actes et justificatifs de Propriété, (mode de transcription traditionnel par la Djemaâ, le Cadi, les témoins selon la chariâ musulmane), les circuits commerciaux, etc... néanmoins, le 1er code communal est né en 1969, entre autres textes à caractère organisationnel et d'orientation générale.

1.2. Reconstitution de l'héritage urbain colonial dans la production du cadre bâti.

Au regard du contexte particulier et des priorités de l'époque, cette période n'a pas connu de grands changements structurels dans la production urbaine. Il s'agissait beaucoup plus d'une occupation de l'espace laissé vacant par le départ des colons.

L'observation de l'espace urbain tlemcénien laissait apparaître nettement trois entités distinctes: la médina, dans un état de dégradation avancé du bâti, principalement celui destiné à l'habitat, faute d'entretien, et qui est largement dominée par la ville coloniale, avec une architecture de type européen, ordonné et fonctionnel, et la prolifération latente, mais marquée, du quartier illicite et historique de Boudghène.

Ce qui n'excluait pas l'amorce d'un timide processus de production urbaine qui touchait principalement la fonction habitat et quelques modestes équipements

d'accompagnement (écoles, salles de soins, etc...), à côté des quelques projets laissés à l'état de carcasses par les colons.

La mise en action de l'Autogestion (système coopératif dans les domaines autogérés) en milieu rural, touchant les fermes et domaines coloniaux, en particulier, avait inspiré la formule de l'auto construction en milieu urbain et rural aggloméré.

Cette formule consistait à offrir gracieusement des lots de terrain, avec des plans-type approuvés, et des aides appréciables en nature (chèques et/ou bons d'enlèvement de matériaux de construction) aux citoyens bénéficiaires qui devenaient de fait des auto-constructeurs.

Les sites choisis à Tlemcen pour recevoir ces programmes, sous forme de lotissement, vont se situer dans les agglomérations secondaires de Négrier et Bréa, rebaptisées respectivement Chetouane et Abou Tachfine. Plus tard, Chetouane deviendra chef-lieu de commune, puis de Daira, avec une zone Industrielle au sud, une Technopole (Université) à l'ouest et un habitat illicite en rapide progression au nord. Quant à Abou Tachfine, elle connaîtra l'implantation d'une zone d'activités économique (zone semi industrielle) de 40 hectares qui bloqua durablement son extension et la maintiendra rattachée, jusqu'à ce jour, à la commune mère de Tlemcen.

Cette modeste production urbaine était conçue selon une trame orthogonale régulière que simplifiait et renforçait des plans-type aux formes régulières et simples (carré, rectangle) et des surfaces maîtrisables (100 à 150 m²).

Si l'on peut, à priori, reprocher à cette architecture le caractère simple, ou même parfois simpliste, de la répétitivité quasi religieuse dans la modulation des cellules de base et de l'alignement des habitations, auxquelles vont se conformer les quelques équipements d'accompagnement (ou plutôt de proximité), elle reflète, quand même, un souci d'ordre et de respect des prospects et normes.

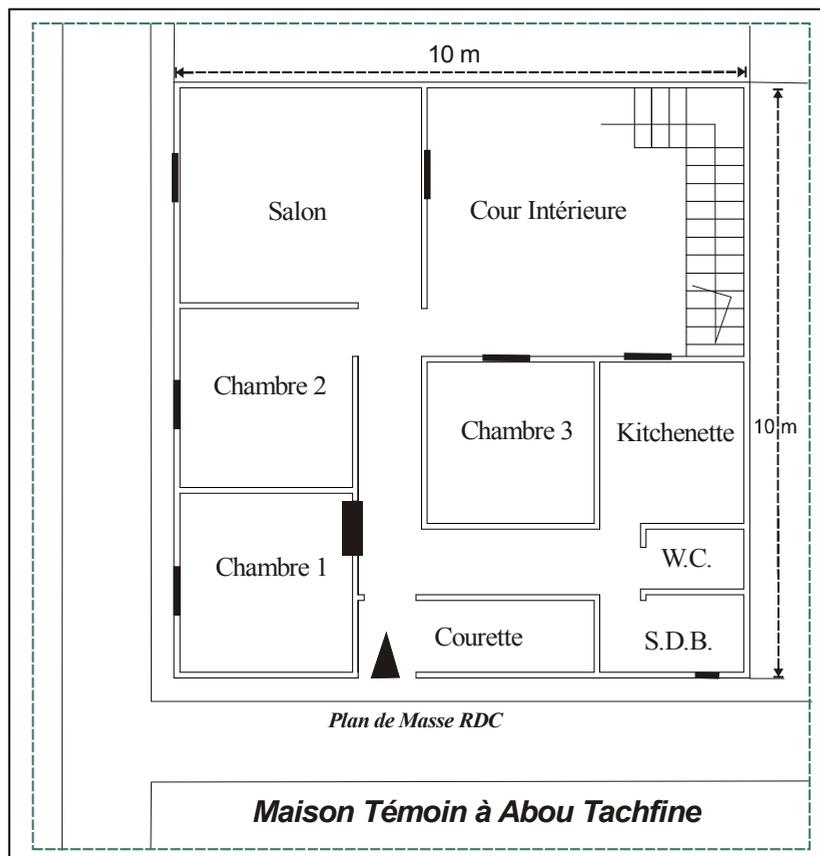
Sans déranger l'ordre orthogonal établi du village et du lotissement coloniaux, ces nouveaux lotissements vont s'aligner sur l'existant, en épouser les formes dominantes, et contribuer au renforcement du caractère fonctionnel de la voirie comme élément principal de structuration urbaine.

1.2.1. Un exemple de production urbaine: Le 1^{ier} Lotissement Abou Tachfine.

Le lotissement est constitué d'une répétition de cellules presque identiques, destinées à l'habitat, d'une superficie moyenne de 100 m² (10x10) érigées en RDC, avec un recul de 1,20m en façade, destiné à l'espace vert, et une cour intérieure. Les terrasses sont toutes accessibles, par un escalier, à partir la cour intérieure.

1.2.2. Présentation d'une maison individuelle à Abou Tachfine :

C'est une maison individuelle érigée en réez de chaussée, faisant partie de la première tranche du lotissement d'Abou Tachfine (programme d'auto construction); dont voici le plan de masse schématisé :



L'accès à la maison se fait par une double entrée. D'abord, le portillon s'ouvre sur un petit espace vert, à partir duquel on accède, par la porte principale, à l'intérieur de l'habitation.

La distribution se fait par un couloir en " L " de 1,10m de largeur, desservant :

- à droite le sanitaire (WC, douche), une kitchenette et une pièce (3m x 3m).

- Tout droit, le couloir dessert à gauche, deux (02) pièces (3m x 3m),
- en face, un (01) salon (3m x 4m) et à droite une porte de sortie sur la cour intérieure (5m x 6m). Un escalier en " L", à ciel ouvert, mène à la terrasse, où est aménagée une petite buanderie (2m x 3m).

1.2.3. Jugement sémiotique sur le Lotissement

Malgré l'exiguïté des pièces, due à une superficie réduite à 100 m², cette cellule d'habitat, conçue dans un cadre social, répond parfaitement à trois soucis majeurs :

- *La taille du logement (TOL)* constitué de trois (03) pièces et d'un salon (01), c'est-à-dire F4, correspondait parfaitement à la taille du ménage algérien, avec un taux d'occupation par pièce (TOP) moyen égal, ou inférieur, à 01, bien inférieur à celui des années à venir.
- *L'aspect extérieur des maisons (ou logements individuels)* : était traité, en partie, avec de la pierre taillée. Un recul de 1,20 m du trottoir était respecté par toutes les habitations, sans exception ! Les façades, respectant les dispositions du cahier des charges, revalorisaient l'élément vert et l'alignement hérités de l'époque coloniale.
- *La Cour Intérieure* : elle évoque la maison arabe (Ed-Dar) avec le patio (Wast Eddar) qui préserve l'intimité familiale. Bien que les pièces soient organisées par rapport à la cour, avec des fenêtres donnant sur cette dernière, leurs accès se font à partir d'un couloir distributeur ; ce qui permet une meilleure climatisation de l'espace habitable et une circulation plus aisée, particulièrement en hiver.

Ainsi, cette typologie, bien que simplifiée et économique, comme l'imposait la situation des finances publiques de l'époque (au lendemain de l'Indépendance), a su réaliser un compromis harmonieux entre la maison moderne " type villa", la maison traditionnelle " Ed-Dar " et la taille des ménages.

Cette typologie et ce type de cellules méritent d'être revisités.

2. Période 1970-1980 : Edification Nationale et Projet de Société

2.1. Le contexte général de la période

C'est une période très importante et très fructueuse qui a connu de grandes réalisations économiques et sociales et durant dans laquelle ont été posées les premières assises institutionnelles et juridictionnelles, dans l'esprit d'une société en transition vers le socialisme.

« Souveraineté-Nationalisation-Réforme-Révolution-Algérienisation-Formation » étaient les concepts-clés qui caractérisaient cette période historique de construction nationale qui a connu de grandes réalisations économiques et sociales.

Sur le plan externe, la nationalisation des hydrocarbures en 1974 et l'idée d'un nouvel ordre économique mondial prôné par l'Algérie vont mettre cette dernière, pour un long moment, dans le collimateur des puissances capitalistes.

Sur le plan interne, les trois révolutions Agraire, Industrielle et Culturelle vont bouleverser l'ordre établi dans les campagnes et en milieu urbain. Dans les campagnes, les nationalisations des terres, leur redistribution et la construction des fameux villages socialistes agricoles (V.S.A.) vont contribuer à saper les structures traditionnelles de la paysannerie qui, passé le temps de l'euphorie, les fellahs, transformés en ouvriers agricoles, se sont dirigés en masse vers les villes à la recherche d'un niveau de confort supérieur et d'un travail moins éreintant, mieux rémunérant et plus sécurisant.

2.2. Extension urbaine et processus d'appropriation de l'espace

Sous l'impulsion des entrées famineuses des hydrocarbures et de l'idéologie socialiste, populaire, mais aussi populiste, la ville algérienne va se reconfigurer à coups d'opérations et de programmes centralisés. Tlemcen ne va pas échapper à cette nouvelle logique.

Tlemcen dont l'essentiel des fonctions, activités et services étaient circonscrits dans l'espace intra-muros et ses limites immédiates, est vite sortie de ses gonds pour s'étendre au-delà de ses limites communales ; d'abord en continuité urbaine, à l'Est, sur l'espace communal de Mansourah, puis, au Nord, sur celui de Chetouane

(ex:Négrier) sur les terres à haut rendement agricole du croissant fertile qui constituait jusque là, le jardin potager du « Grand Tlemcen ».

L'attraction séculaire qu'elle exerçait sur son arrière pays, mais aussi des wilayas limitrophes, la mise en œuvre successive des plans quadriennal, quinquennal et triennal, l'implantation de la zone d'activité d'Abou Tachfine, suivie de la zone industrielle de Chetouane et des chantiers qui ont en découlé et les emplois induits, la programmation des logements (zhun), équipements (structurants et d'accompagnement) et moyens de prise en charge des besoins multiples, dont les transports urbain et interurbain imposés par les mouvements pendulaires déclenchés à des rayons allant de 30 à 90 km, vont conférer à Tlemcen, dès 1970, un rôle de pôle de régulation des flux et des décisions, à l'échelle de la sous région Ouest, avec un développement des activités économiques et une extension spatiale spectaculaires

Aussi, les emplois offerts en masse dans les zones industrielles et d'activités économiques et la mise en chantier d'un nombre impressionnant de cités, qui vont être qualifiées par certains de Cités Ouvrières, et par d'autres de Cités Dortoirs, vont drainer un nombre considérable de corps de métiers en rapport avec les demandes, mais aussi des chômeurs sans aucune qualification professionnelle ou de métier qu'il faudrait prendre en charge tant sur le plan économique que social.

2.3. Premiers indices de surpeuplement et prolifération de l'habitat illicite

Ceci va constituer la première vague de surpeuplement de la ville de Tlemcen de l'ère post coloniale, au regard des infrastructures d'accueil de cette époque.

Le quartier de Boudghène, en progression continue du volume de population, va connaître, d'abord, un trop-plein puis un débordement à l'Est par la prolifération de l'habitat illicite sur le terrain privé dit Djenane El-Arafi, où des lots à bâtir ont été cédés par le propriétaire du dit terrain sans Permis de Lotir, et par conséquent, sans Permis de Construire qui requiert au préalable le titre de propriété et le permis de lotir en question. Ensuite, cet espace surchargé va enclencher l'invasion, à l'Ouest, où la pente la plus douce se situe à plus de 25%, un espace rocailleux, dénommé « Riat » par la population et renommé « Hai Ouali Mustapha » officiellement.

sujet	Évolution de la population du quartier de Boudghène (Tlemcen) ¹					
Année	1950	1954	1962	1966	1977	1993
Population	2 000	3 000	6 450	7 788	12 632	35 000

Ces trois entités, étendues en vases communicants, vont constituer une seule unité spatiale sur les plans morphologique et spatial, car construits selon les principes immuables de « besoin-utilité-moyens et voisinage ».

À côté de cette production illicite et / ou populaire induite par une forte poussée démographique et un exode rural sans précédent, l'état a entrepris de reconstruire la ville selon le projet de société arrêté (modèle socialiste) et en rapport avec les expériences vécues ou en vogue dans les pays socialistes et pays en voie de développement. Les Zones d'Habitat Urbaines Nouvelles (ZHUN) et les Lotissements Individuels furent les formes dominantes de construction urbaine, auxquels il faudrait ajouter les formules d'aide à la construction (auto construction) et les programmes spécifiques de logements sociaux et de fonction prônés par des organismes étatiques tels que l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI), l'Entreprise de Promotion du Logement Familial (EPLF), et même des entreprises et sociétés nationales qui se sont érigés, pour un temps, en promoteurs immobiliers, pour construire des logements pour leurs employés.

Tlemcen a vu durant cette période ses espaces urbain et périurbain s'étendre sur de vastes domaines agricoles, publics et privés sans interface de protestation conséquente ni d'actions citoyennes de contre poids aux décisions.

La promulgation de l'ordonnance 74 sur les réserves foncières communales ² et du droit d'expropriation pour motif d'utilité publique, auxquels il faut ajouter les terrains du Domaine Public et les expropriations opérées dans le cadre de la Révolution agraire, ont permis à l'Etat et, surtout, aux collectivités locales d'avoir les coudées franches pour une consommation hors normes de l'espace.

Les instruments d'Urbanisme ³, organisant et gérant l'occupation des Sols de l'époque, à savoir les Plans d'Urbanisme Directeurs (P.U.D.) pour les agglomérations urbaines et semi urbaines et les Plans d'Urbanisation Provisoires (P.U.P.), pour les communes à

¹ Rabia BEKKAR : "les Habitants bâtisseurs à Tlemcen: compétences et savoir-faire" l'IPRAUS,

Les Annales de la Recherche Urbaine n°66 ; Université Paris X Nanterre, France.

² Ordonnance n° 74 / 26 du 20 février 1974, portant constitution des réserves foncières au profit des communes.

³ Cf : Ordonnance 75 /65, relative aux Plans d'Urbanisme Directeurs et Plans d'Urbanisme Provisoires et les décrets subséquents d'application 75/109 et 75/110.

caractère rural, et leurs territoires communaux, ont permis de « planifier l'espace sans le gérer ».

C'est ainsi que Tlemcen a vu, pour la première fois de son histoire séculaire, et contre l'avis de ses habitants, élus et autorités locales, l'invasion de son Croissant Fertile¹, d'abord, timidement à Bréa (Abou Tachfine), avec l'aménagement de la Zone d'Activité sur une superficie initiale de 45 hectares, ensuite sur une vaste échelle avec l'aménagement de la Zone Industrielle de Tlemcen-Chetouane sur une superficie de 220 hectares d'arbres fruitiers et terres à haut rendement agricole en irrigué, enfin par de grands équipements (Université et Résidences) et les ensembles d'habitat programmé et illicite, qui ont fini par s'inscrire comme une plaie indélébile sur l'espace de Tlemcenien et dans la mémoire de ses habitants. A titre d'illustration, l'ENTC (ex : Sonelec), à elle seule, occupait une superficie de 58 hectares, dont le 1/10^{ième} seulement était bâti et fonctionnel ; il en est de même pour l'entreprise Soitex (ex : Sonitex) qui occupa une infime partie des 37 ha acquis. C'est dire tout le gaspillage et les folies de grandeur permises à cette époque de grand faste que le prix du Baril autorisait.

Quand aux ZHUN et Lotissements, ils vont s'inscrire dans l'axe traditionnel, Est-Ouest, de l'évolution spatiale de la ville, dicté par la contrainte topographique constituée par le plateau de Lalla Setti au Sud, et le blocage créé par la désormais « Zone Industrielle » au Nord.

Le quartier de Kiffane, limitrophe du Périmètre Urbain préexistant, va recevoir les équipements complémentaires de la ville (Mairie, Tribunal, Banques, Trésor public, etc...), quelques projets d'habitat collectifs, mais surtout des lotissements individuels dont la superficie des lots varie entre 300 et 400 m² chacun.

Le quartier d'Imama, avec l'étude et l'approbation de la ZHUN, va devenir un gigantesque chantier avec une première tranche de 1079 logements et recevoir une base de vie (DRAGADOS)² qui va s'inscrire dans la durée, mais également des équipements d'accompagnement et de vastes espaces verts, en mal de verdure ³ [les

¹ Le Croissant Fertile s'étendait sur une superficie de plus de 1000 hectares d'arbres fruitiers et terres à haut rendement agricole, dont la majeure partie irriguée.

² DRAGADOS : Entreprise espagnole de construction qui avait en charge la construction de Sonelec (Entc), avec formation et mise en marche (formule Production En Mains).

³ Ce qui m'a poussé à dire lors d'une réunion technique qu'il y avait " plus d'espace résiduel que d'espace résidentiel ".

chantiers à durée indéterminée offraient en spectacle permanent un curieux ballet où bulldozers et camions de déménagement s'entrecroisaient presque sans se toucher.]

Il y a lieu de rappeler que toutes les opérations d'urbanisation ont été opérées sous forme d'extension sur site vierge à proximité des tissus existants, autant que la topographie des terrains le permettait.

Le monopôle exclusif des collectivités locales et de l'état dans les transactions foncières ont donné l'occasion à l'écrivain public de devenir *Agent d'Affaires*, à l'intermédiaire le statut social de *Démarcheur* et *Courtier*, dans un environnement non réglementé, totalement opaque et fermé.

Ce contexte va être exacerbé par le comportement d'un Etat enfermé dans la comptabilité, les statistiques et les grilles théoriques des besoins en habitat, équipements et infrastructures.

Un processus méthodique de nivellement socioculturel, dont les effets à retardement vont se sentir un peu plus tard, s'est mis en marche, avec la conception et la réalisation en série de plans types (A, B, C, ; F1, F2, F3 ;) etc ... d'équipements tels que les Galeries Algériennes, Souk El Fellah (équipements commerciaux de consommation de masse), les Lycées, les Collèges d'Enseignement Moyen, les Centres de Santé-type, les salles polyvalentes, les Stades, etc ... qui vont, avec la manne pétrolière, fleurir, non en tenant compte des besoins et des spécificités socioculturelles, économiques et environnementales locales, mais sur la base des chiffres transmis par la base sociale, qui n'en est pas une, à proprement parler, mais une sorte de représentation locale du pouvoir central dans un circuit fermé : Parti – Etat- Parti.

Les concepts tels que Centralisation - Déconcentration - Centralisme Démocratique et autres, constituaient, tantôt le fil conducteur, le lien ombilical, et tantôt l'acte de divorce entre les masses populaires, ou strates sociales, et le pouvoir central, à travers les organisations de masse, qui lui sont organiquement rattachées.

Le management urbain, en tant que forme de gestion des moyens et ressources, va se limiter à la réalisation des objectifs politiques et ceux des quelques segments intégrés de la société, sinon comment expliquer la prolifération de l'habitat illicite malgré le nombre considérable de logements produits parallèlement aux lots de terrains à bâtir qui retombaient, à chaque fois, entre les mains des mêmes catégories sociales, et personnes, par les mêmes circuits de quotas (anciens moudjahiddines, Cadres du Parti, Organisations de Masse, Corporations, etc..) qui excluaient, à chaque fois aussi,

de larges pans de la société, c'est-à-dire les simples citoyens devenus, par la force des choses, citoyens de seconde zone.

Dans ces conditions, le management de la ville, limité à la seule expression partisane, ne pouvait plus contenir, ni exprimer, les multiples besoins matériels et immatériels croissants d'une société en mutation ; mutation induite par le contexte international, sur le plan externe, et le sentiment frustrant de mal vie sur le plan interne. C'est dire que la ville ne pouvait plus être gérée comme une entreprise économique et /ou sociale selon des schèmes importés, où seules les Directions de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (DPAT), de l'Urbanisme et des Infrastructures de Base présidaient aux destinées de la ville, sous la houlette des décideurs politiques.

Transformée en chantier d'expérimentation des pays de l'Est et de l'Ouest, par des tentatives de modélisation idéalisée et /ou socialisée du cadre de vie, la ville algérienne a perdu sa cohérence aux niveaux architectural, urbain et socioculturel.

Ainsi, l'inadéquation entre des mentalités en changement (dynamique) et un système politique figé (statique) a fini par imposer de fait l'amorce d'un changement de cap à partir des années 1980-1990

Il fallait donc reformuler et replacer le débat de la gestion urbaine, comme dans tous les autres domaines de la vie politique économique et sociale, au diapason du contexte international et des réalités nationales.

3. Période 1980-1990 : Constat d'échec de l'Etat Providence et de l'Etat dit « Libéral » et recherche de solutions.

La planification économique intersectorielle réfléchie en termes de volume et de quantité, la centralisation et le dirigisme face aux limites budgétaires (chute des entrées pétrolières) et la crise multiforme (faillite d'un nombre important d'entreprises publiques, le chômage déguisé, la crise ascendante et alarmante de logements, la consommation effrénée de terres agricoles, entre autres problèmes non moins importants), a remis les pendules à l'heure des moyens et du contexte international ¹ .

¹ L'Etat Libéral autant l'Etat Providence ont échoué dans ses tentatives d'appropriation rationnelle et équilibrée de l'espace urbain.

La régulation attendue dès les années 90 (1990), n'a pas eu lieu ; au contraire, elle ouvert les portes à une spéculation foncière et immobilière sauvage, effrénée, sans précédent. Elle fut semblable, à plusieurs points de vue, aux premières formes d'appropriations spatiales coloniales de 1870 ; une sorte de nouvelle donne, distribution foncière et immobilière.

En ce qui concerne l'aménagement du territoire et l'urbanisme, Lois, Décrets, instructions et circulaires tombaient en rafales pour la protection des terres agricoles, des sites d'expansion touristique, des domaines forestier et maritime, etc.... .

Les instruments nouveaux d'Aménagement du Territoire sont venus pour définir, analyser et faire ressortir en amont les vocations des unités d'aménagement homogènes qui serviront de guide aux instruments d'urbanisme aux échelles communale et urbaine¹, intégrées aux contextes régional et national.

D'autre part, l'Etat-Providence qui garantissait un logement pour chaque citoyen², corrigeait la formulation par celui de « participation et facilitation à l'accession à la propriété d'un logement » ; en termes plus clairs, cela veut dire : Aide toi ! Le ciel t'aidera ».

Ainsi, de nouvelles formules et mécanismes ont été mis en place pour, à la fois, répondre à la pression sociale en logements et reconsidérer les méthodes d'approche et d'appropriation de l'espace urbain et de sa gestion.

En ce qui concerne Tlemcen, comme c'est le cas pour les autres agglomérations urbaines à l'échelle nationale, le nouveau discours, suivi d'effet, portera sur la densification des tissus urbains (particulièrement les ZHUN) et la restructuration des tissus anciens générateurs de la prolifération de l'habitat spontané et illicite.

Comme première forme participative citoyenne, les citoyens sont invités, dans la formule des Coopératives Immobilières, à se constituer en coopérateurs, avec un statut établi pour la première fois devant un vrai notaire et déposé après transcription auprès de l'administration compétente, pour construire leur ensemble d'habitat individuel, après obtention des permis de lotir et de construire.

Dans ce contexte, la ZHUN d'Imama va connaître une juxtaposition effrénée de lots individuels au pied des logements collectifs préexistants, et dans leur continuité, offrant une lamentable perspective où la ligne d'horizon se transforme en ligne brisée, brisant les effets de la volumétrie et l'harmonie d'ensemble. C'est dire, qu'on est encore au stade de la satisfaction quantitative des besoins.

Le portefeuille foncier transféré aux Agences Foncières Intercommunales, et géré par des conseils d'administration, va dans le sens d'une ouverture vers une forme de

¹ Cf : Plan d'Aménagement de Wilaya (P.A.W.), Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (S.R.A.T.) et Schéma National d'Aménagement du Territoire (S.N.A.T.)

² cf : Charte Nationale de 1976.

transaction foncière libérale, où le prix du mètre carré (m²) n'est plus le Dinar symbolique, ou le prix de vente dérisoire consenti par l'état durant la décennie écoulée.

Cependant, malgré ces mesures plus souples, l'adaptation des OPGI, EPLF et CNEP au nouveau contexte, le marché foncier ne connaîtra pas la régulation attendue, bien au contraire, comme on dit « les petits poissons échappent, presque toujours, au filet », d'où émergence de courtiers clandestins de l'immobilier qui seront chargés d'écouler les lots acquis à moindre prix, à côté d'agences immobilières agréées qui ont poussé comme des champignons et baignant dans les eaux tièdes de la spéculation foncière, où commissions, pourcentages et arnaques font bon ménage..

Mais cela n'a pas empêché cette décennie d'avoir son quartier illicite : le quartier d'El Koudia situé en bordure de la voie Tlemcen – Oran, narguant visiteurs et autorités à leurs passages, sur un terrain en faible pente (3 à 7%), non agricole, mais aisément constructible.

Ceci a amené l'inscription des études de restructuration de Boudghène et d'El Koudia dans une optique de viabilisation et de travaux effectifs sur une partie des voies principales de circulation et des réseaux d'assainissement.

Aussi, dans le cadre de l'opération de régularisation foncière des constructions illicites, les autorités municipales de Tlemcen avançaient en 1986 le chiffre de 10 000 habitations concernées par cette opération, sur un total estimé à 500 000 logements par le ministère de l'habitat, à l'échelle nationale, à la même période¹.

¹ Source: Enquête Ménage 2003, Service de l'Habitat ; Direction de l'Urbanisme de Tlemcen

4. Période allant de 1990 à nos jours : De la planification de l'espace urbain à sa gestion.

Le recentrage de la politique économique et sociale, qu'a dicté la nouvelle constitution de 1989, avec l'ouverture du champ politique à toutes les tendances par la consécration du multipartisme et des associations à caractère politique a induit la promulgation d'une série de textes législatifs et technico-réglementaires visant à harmoniser la législation en cours avec les nouvelles directives et dispositions allant dans le sens et l'esprit de l'instauration d'une économie de marché libéral ¹.

Parmi ces textes, nous citons en substance :

- Les deux (02) Lois n° 90/08 et n° 90/09 du 07 Avril 1990, relatives respectivement à la Commune et à la Wilaya.
- La Loi n° 90/25 du 18 Novembre 1990, portant Orientation Foncière
- La Loi n° 90/29 du 1^{ier} Décembre 1990, relative à l'Aménagement et l'Urbanisme, complétée en Août 2004.
- La Loi n° 90/30 du 1^{ier} Décembre 1990, portant Loi Domaniale.

Cet arsenal législatif constitué de dispositions réglementaires et règles à caractère technique et normatif va permettre une réforme au plan foncier, avec l'instauration d'un marché foncier libre qui charge les représentants de l'état et des collectivités locales de sa régulation.

Les agences foncières sont devenues des « Agences Locales de Gestion et de Régulation Foncière Urbaines (ALGRFU) dont les attributions ont été fixées par le Décret Exécutif n°90/405 du 22 Décembre 1990. Actuellement, elles sont réorganisées en Directions de Wilaya, fonctionnant avec le statut d'Entreprise publique à caractère économique et commercial (EPIC).

Les dispositions fiscales vont induire une meilleure fluidité du marché foncier en décourageant le gel des assiettes foncières (imposition).

Le passage de l'économie planifiée à l'économie de marché a rendu impératif le passage d'une planification spatiale perçue à l'hectare à celui d'une gestion effective de ce dernier valorisée au mètre carré et opposable au tiers².

¹ Malgré ces dispositions, il ne faut pas perdre de vue que sur le terrain, il n'y a jamais eu, ni économie planifiée, ni économie de marché, mais des essais d'économies de transitions, car nous sommes toujours dans la centralisation, mais sous des formes différentes.

² Cf : dispositions du P.D.A.U. et du P.O.S.

Ceci s'est fait à travers les nouveaux instruments d'aménagement et d'urbanisme : le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (P.D.A.U.), aux échelles des agglomérations urbaines et de la commune, et le Plan d'Occupation des Sols, ramené à l'échelle de la parcelle urbaine et /ou du quartier.

Dans cet esprit, l'état a pris des mesures visant une production mieux contrôlée du cadre bâti, aussi bien en ce qui concerne la taille des lots qui est revue à la baisse dans un double souci d'économie d'espace constructible et de coût de viabilisation, qu'à celui de réduire l'écart encore important entre la demande et l'offre. Mais, est-ce la bonne solution ?

Les formules du logement social participatif avec aide conséquente de l'état au citoyen par le biais de la Caisse Nationale du Logement (CNL), l'implication de la CNEP, les banques, et les entreprises publiques (EPLF, OPGI, AADL, etc....) et la diversification des intervenants dans le secteur du bâtiment avec, notamment, les entreprises privées nationales et étrangères, les promoteurs immobiliers, etc.... ont permis de satisfaire, ou à défaut, donner espoir et assurance aux postulants au logement, et réduire les marges de manœuvre et de bénéfice des spéculateurs fonciers à Tlemcen.

4.1. La Production urbaine, l'Etat et l'Informel

Cependant, force est de constater que le phénomène du secteur informel, par suite de la situation sécuritaire des années 90, qui a induit la désertion totale des zones éparses et de certaines agglomérations secondaires rurales, a généré de nouveaux quartiers à Tlemcen. Les plus importants sont : « Hai Zitoun » qui se situe en continuité spatiale du nord de l'agglomération de Chetouane ; et l'importante poche d'habitat illicite de M'Cellah, situé à deux (02) kilomètres environ, au nord de Chetouane, dans la continuité de l'agglomération secondaire d'Ouzidane.

Actuellement, le Grand Tlemcen, constitué d'un groupement de trois (03) communes Tlemcen-Mansourah-Chetouane, englobe et gère quatre sites illicites principaux : El Koudia, Hai Ouali Mustapha, Hai Zitoun et M'Cellah inscrits dans les opérations Résorption de l'Habitat Précaire (R.H.P.) dans le cadre d'un accord liant le ministère de l'Urbanisme à l'A.F.I.D.¹

¹ Agence Française pour l'Investissement et le Développement, dont le système de financement est similaire à ceux de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine pour le Développement, en général.

Les fiches techniques de ces sites nous donnent une idée de l'état des lieux et de l'ampleur du phénomène.

<i>Données</i> \ <i>Site</i>	<i>Hai El Koudia</i>	<i>Hai Ouali Mustapha</i>	<i>Hai Zitoun</i>	<i>M'Cellah</i>	<i>Total</i>
Superficie en Ha	45	18	19,44	20	102,44
Population	8500	3486	2286	2343	16 615
Nombre de constructions en dur	1347	438	451	315	2768
Baraques et assimilés		217			
Superficie moyenne des lots/m²	120	100	100	150	117,5
Nbre de logts à démolir	44	-	-	-	-
Statut juridique des Sols	communal	Communal	Domanial	Communal	-
Nature des sols	Semi rocheux	Terrain rocheux	Compact et rocheux	Terrain rocheux	-
Taux assainissement	30 %	-	-	-	-
Taux raccordement AEP	35 %	-	-	-	-

Il est à souligner que ces sites ne sont pas les seuls à Tlemcen, d'autres poches sont en lente, mais sûre, progression, comme Village Kounda (rebaptisé Nedjma), l'Abattoir, sur la RN 7A, allant vers Safsaf, Béni Boublen, sur la route de Sebdu, etc. ..., et qu'il faudrait encadrer dans des formes participatives et opter pour le préventif, qui est moins coûteux, à tous points de vues, que le curatif.

4.1.1. Présentation d'une zone illicitement urbanisée : Hai El Koudia

A. Présentation physique du site urbanisé

a. Situation et contenance

Il est situé à une altitude de 650 m, au Nord de la commune de Tlemcen et à une distance de 5 km du Centre ville de celle-ci. Il s'étend sur une superficie de 65 ha, en façade sur la Route Nationale n°22, principal accès à la ville.

Il revêt toutes les caractéristiques d'une agglomération secondaire, dont la plus grande partie est constituée par de l'habitat individuel à l'état précaire et illicite. Le reste est constitué de deux lotissements : Le lotissement El Moudjahidine (100logts) et le lotissement DNC (230 logements); ainsi que de l'habitat collectif, 100logts/OPGI.

Le site présente des terrains accidentés aux alentours d'un Réservoir, avec des pentes variants de 15 à 20% et des pentes variant de 7 à 10%, pour le reste de cet espace.

Le bâti illicite tente de s'adapter au relief du site.

L'étude du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S. antérieur à cette Enquête, a relevé l'état technique du bâti suivant :

Bon état	Etat moyen	Mauvais état	Total
3%	43%	54%	100%

b. Equipements et services:

Le P.O.S relève aussi un bas niveau d'Equipement qui se limite à : Une modeste mosquée de quartier, une salle de soins et deux écoles primaires : l'Ecole Achour Tabet Sid Ahmed (10 classes / 600 élèves) et l'Ecole Karaouazène (14 classes / 900 élèves).

Les commerces et services sont représentés par une Pharmacie, deux boulangeries, deux cafétérias, un Restaurant, à coté de commerces de proximité tels que : Boucheries, Epicerie, Fruits et légumes, Coiffeurs; ainsi qu'une activité très lucrative de vente de matériaux de construction.

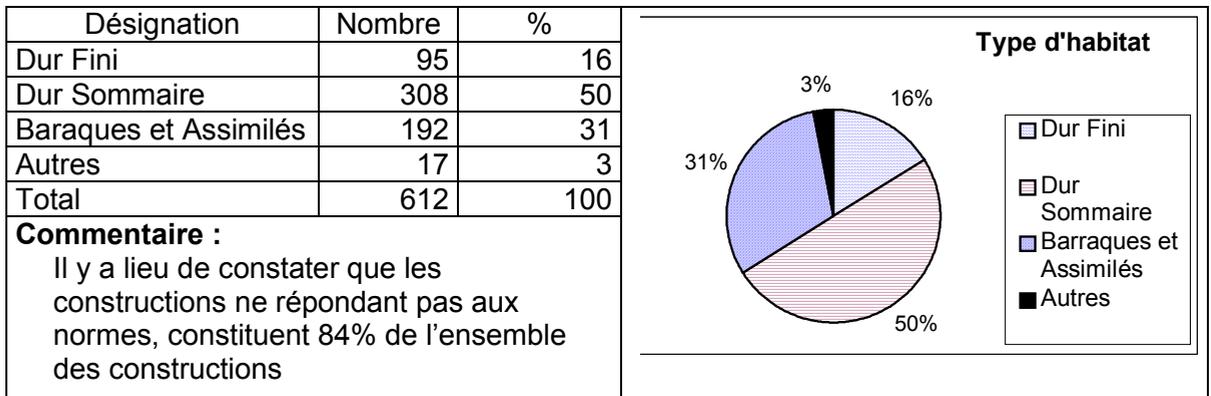
c. Espaces verts et Enclaves :

Les espaces verts sont inexistant, malgré l'existence d'enclaves importantes.

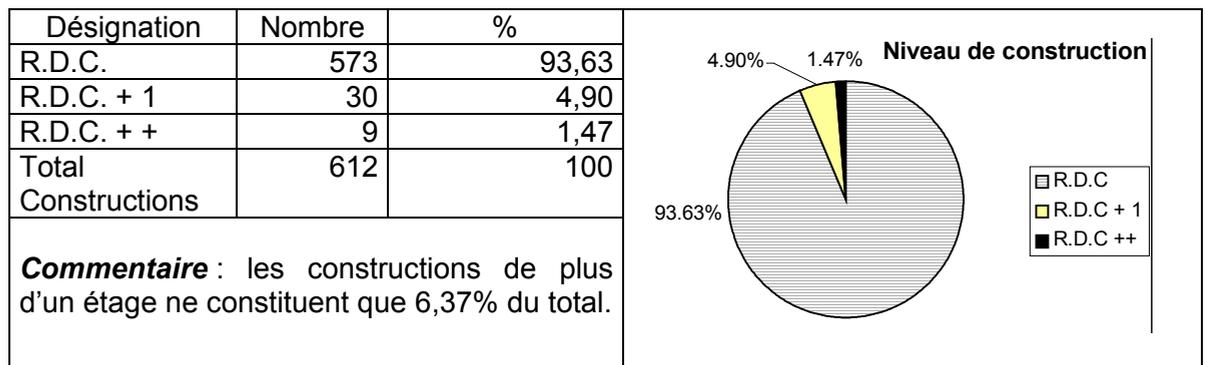
Ces dernières peuvent être exploitées comme aires de jeux, espaces verts et parking ; mais aussi pour la projection d'équipements de proximité ou pour un complément de programme d'habitat.

B. Caractéristiques techniques et statut du cadre bâti

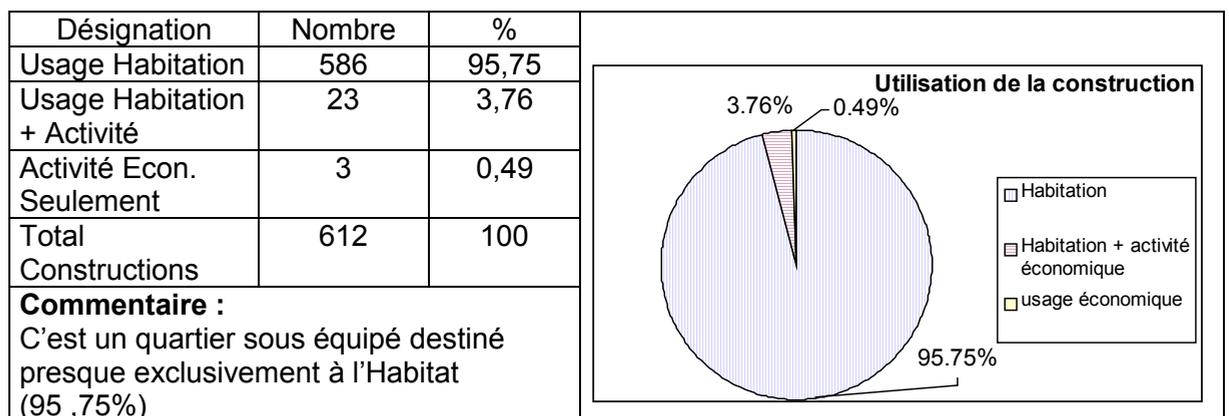
a. Matériaux de construction /état technique



b. Niveau des Constructions



c. Utilisation de la Construction :



d. Commodités du logement

Désignation	Oui	%	Non	%	Total	Commentaire:
Electricité	460	25	152	75	612	La moyenne des Commodités représente les deux tiers (2 /3) des Constructions à l'exception des Salles de Bain, qui ne représentent guère plus du tiers (1/3).
Eau Potable	455	26	157	74	612	
Cuisine Indépendante	469	23	143	77	612	
W.C. Indépendant	483	21	129	79	612	
S.D.B.	166	27	446	73	612	

e. Evacuation des Déchets Liquides :

Désignation	%
Egouts Gérés par Autorités Locales	50,49
Egouts Collectifs Communautaires	19,44
Fosses Sceptiques	8,66
A Ciel Ouvert	21,41

Commentaire :
50% des ménages ne sont pas raccordés conformément aux normes. Le reste, (50%), évacue dans des canalisations anciennes ; pour la plupart, sous dimensionnées, en raison du nombre grandissant des connexions faites au fil du temps.

Evacuation des déchets et liquides

Type	Pourcentage
Egouts gérés par autorités locales	50.49%
Egouts collectifs	19.44%
Fosses septiques	8.66%
A ciel ouvert	21.41%

f. Statut Juridique de l'Occupation du Logement

Désignation	N	%
En Propriété Privée Unique	491	80,23
En Co-Propriété	11	1,80
En Location	32	5,23
Logement Gratuit	5	0,82
Autres	73	11,93
Total Logements	612	100

Commentaire :
+ de 80% ont un Statut d'occupation en propriété privée : régularisation Foncière
+ de 07% sont copropriétaires (par alliance ou par héritage) ou locataires

Statut juridique

Statut	Pourcentage
En propriété privée	80.23%
En copropriété	11.93%
En location	5.23%
Logement gratuit	0.82%
Autres	1.80%

C. Caractéristiques socioéconomiques des ménages

a. Nombre de Ménages dans le Logement

Désignation	1 Ménage/Logt	+ de 1 Ménage/Logt	Total	Commentaire :
Ménages/Logt	438	174	612	Plus du tiers (1/3) des logements sont occupés par plus (+) d'un ménage.

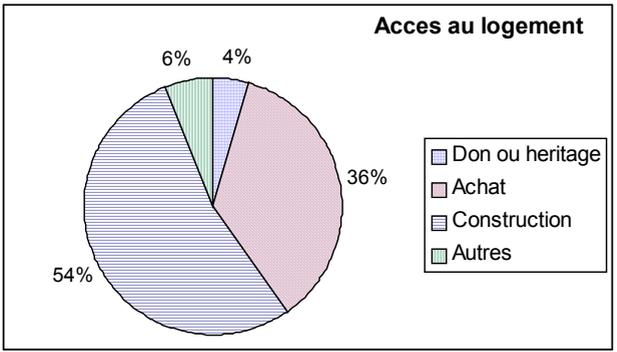
b. Taille Moyenne des Ménages

Population enquêtée : 3792 / Nombre de Ménages : 612

D'où : $(3792 / 612) = 6,2$ Personnes par Ménage

c. Accès au Logement

Désignation	Nombre	%
Don ou Héritage	27	4
Par Achat	220	36
En le Construisant	328	54
Autres ...	37	6
Total	612	100

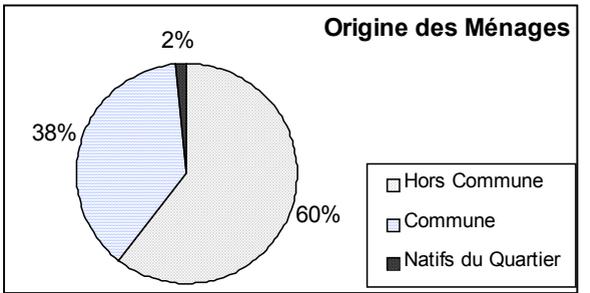


Accès au logement

- Don ou héritage
- Achat
- Construction
- Autres

d. Origine des ménages

Provenance	Nombre de Ménages	%
Hors Commune	370 Ménages	60
Commune	231 Ménages	38
Natifs du Quartier	11	02



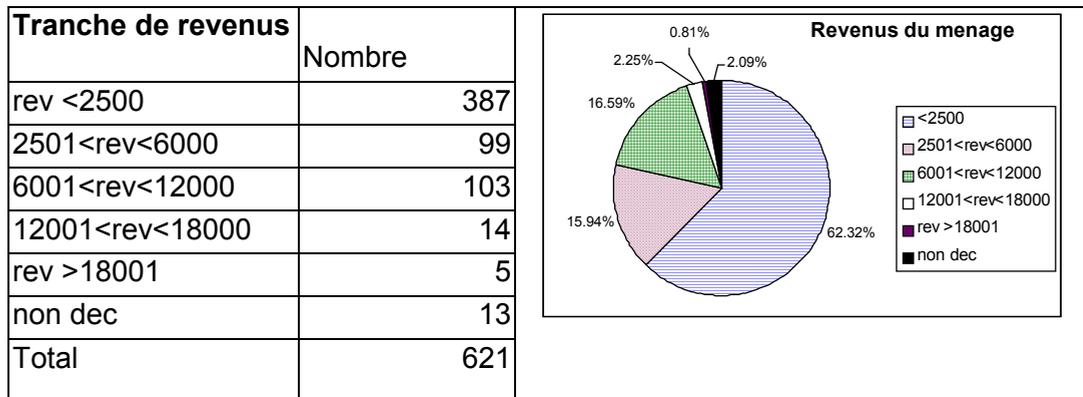
Origine des Ménages

- Hors Commune
- Commune
- Natifs du Quartier

e. Mobilité des Chefs de Ménages

Désignation	Nbre de Déplacements
Pas de Déplacement	11
Un (01) Déplacement	297
+ de Un (01) Déplacement	199
Non Déclaré	105
Total	612

f. Revenu Mensuel des Chefs de Ménage



g. Ordre d'Urgence des Besoins exprimés par la population

Questionnés sur les mesures prioritaires à prendre pour l'amélioration de leur cadre de vie, les habitants du quartier d'El Koudia ont exprimé leur besoins, classés, selon le critère d'urgence dans l'ordre décroissant suivant :

Urgences par Ordre Décroissant	%	Nombre
Alimentation en Eau Potable	55.07	337
Régularisation Foncière	15.69	96
Démolition des Baraques et Reconstruction	4.74	29
Evacuation des Eaux Usées	2.77	17
Aménagement de la Voirie	0.33	2
Electricité	0.33	2
Ordures Ménagères	0.16	1
Eclairage Public	0.16	1
Equipements Collectifs	0	0
Non déterminé	20.75	127
Total	100	612

D. Conclusion :

L'enquête montre une population assez hétérogène, aussi bien, sur le plan de l'origine géographique que sur celui des ressources des ménages.

Le goulot d'étranglement constitué par la rareté des terrains viabilisés et l'incapacité d'y accéder pour la plupart des chefs de familles et de ménages, constituent un argument fort qui renforce la tendance à l'occupation illicite des espaces périphériques au site d'El Koudia.

De ce fait, malgré la célérité menée par les services d'urbanisme avec les procédures de régularisation foncière et dans les opérations de résorption de l'habitat précaire (RHP), de l'amélioration urbaine et des travaux de rattrapage en voirie et réseaux divers (VRD), le phénomène de l'habitat illicite, même s'il a connu un ralentissement certain, perdure encore.

Hai El Koudia : Prolifération de l'Habitat Illicite



Les photos ci-dessus ont été prises en Mars 2000 dans le cadre de l'enquête socio-économique (ESE), en prélude à l'opération de Résorption de l'Habitat Précaire menée à El Koudia.

Mais l'extension spectaculaire qui a eu lieu à l'Est et au flanc sud de ce site, a limité sérieusement la portée de cette opération d'amélioration urbaine d'envergure.

(Comme nous le voyons à Gauche),
de l'année 2000 à ce jour,
la superficie de ce site a quintuplé;
il en est de même pour le volume de population

Entre Dur sommaire, baraques et assimilés et l'absence des réseaux urbains de base, Hai El Koudia s'enlise dans la précarité sous toutes ses formes et manifestations.

Planche n° ...

4.1.2. Récupération des espaces potentiellement urbanisables par les organismes de l'état

L'arrêt des travaux d'Hercule entamés dans la moitié des années 80 dans la gigantesque ZHUN du Champ de Tir, car rattrapée par le temps et l'économie de marché, a été une action louable. En effet, les tronçons viabilisés et en cours de viabilisation, ont été segmentés, et intégrés dans le processus d'aménagement urbain où ont travaillé côte à côte : Agences Foncières, CNEP, OPGI, EPLF, Promoteurs Immobiliers privés et propriétaires constructeurs et auto constructeurs, dans un cadre légal, et sous le contrôle vigilant de la DUC, DLEP et autres acteurs de ce secteur stratégique.

Le même mode de gestion et de production spatiales que celui expérimenté à Champ de Tir, où il y a eu implantation des lotissements "Bouhanak" et "El Habbak", a été également initié sur site vierge à "Oudjlida" et "Boudjlida", sur des terrains potentiellement urbanisables sur une pente variant de 3 à 8%, mais à proximité des terres agricoles.

Ces deux opérations intégrant logement social, logements promotionnels et participatifs, à côté de l'habitat individuel, ont permis de modeler les parcelles, protéger les terres agricoles, pour un moment, et à participer à la satisfaction d'une partie appréciable des demandes pressantes en logements, mais aussi et surtout, de devancer les constructeurs illicites sur ces sites bien situés, et aisément constructibles.

Des opérations de rattrapage en VRD et réseaux divers sont venues à point nommé organiser et viabiliser les tissus déstructurés des poches illicites.

4.1.3. Exemple d'un site programmé : Oudjlida

Oudjlida, site d'urbanisation projeté par le PDAU du groupement de Tlemcen est un cas d'école, non seulement, pour imposer un sursis à la consommation des terres agricoles, mais aussi et surtout pour constituer un barrage à la prolifération de l'habitat illicite.

En effet, tous les sites similaires ont connu, au départ, une installation sommaire insignifiante de populations venues pour un temps, fuir les affres de l'insécurité et de la sécheresse, mais qui vont s'inscrire dans la durée. Ces espaces éparpillés vont tous finir par se souder en noyau compact de fixation d'autres unités, jusqu'à former un véritable quartier périphérique suburbain.

**Oudjlida : Site d'extension urbaine situé dans la commune de Tlemcen
Proposé par le PDAU**

Lotissements Individuels Collectif Social Doks Silos (en Façade) Collectif Promotionnel (LSP)



Ce mamelon rocailleux, au lieu-dit "Oudjlida", l'un des sites retenus pour l'extension urbaine du Grand Tlemcen, a reçu pêle-mêle de l'habitat social semi collectif, puis du collectif social, ensuite deux grands lotissements individuels et enfin un ambitieux programme de logements sociaux participatifs.



Collectif, Semi Collectif, individuel ...Social, Participatif, promotionnel ...
tout s'entasse pêle-mêle ...
et les grues, telles des fourmis géantes, se plaisent dans leur incessant ballet ...
Rien ne semble arrêter l'escrime éternel entre la Pierre et le Fer :
ni la nuisance et l'agression visuelle des docks Silos, ni la roche dure du piémont,
ni même ... le charme utile de cette riche coline verdoyante.

Planche n°

**Page réservée
au développement
du commentaire
sur le site d'Oudjlida**

- historique du 1^{ier} lotissement social, locatif OPGI,
- la suite des programmes sociaux
- les lotissements AFIT
- ensuite collectifs
- LSP, etc....

De ce fait, le rétrécissement, en peau de chagrin, des « no man's land » avec des aménagements fidèles aux termes de référence des instruments d'aménagement et d'urbanisme et la célérité dans les affectations des assiettes foncières avec un statut juridique clair, inviolable, et une concertation continue et adaptée aux contextes et fluctuations du marché, sont autant de conditions qui permettront à terme de réduire les écarts entre l'offre et la demande, d'une part, et l'éradication à la source de l'habitat illicite (et/ou spontané), d'autre part, permettant le passage des demandes en termes quantitatifs à celui des exigences en termes qualitatifs.

5. Requalification fonctionnelle des espaces : zoning et stratification sociale.

Si la période coloniale a donné naissance à une dualité morphologique de l'espace urbain : Médina // Ville Européenne, l'ère post-coloniale a développé, dans le temps, consciemment et/ou inconsciemment, une ségrégation spatiale flagrante qui apparaît, à travers la consécration d'un zoning clair, par une séparation et une spécialisation des fonctions dévolues désormais à la ville de Tlemcen qui s'étendait, d'une manière tentaculaire, sur trois (03) communes.

5.1. les principales entités urbaines et spatiales

Nous distinguerons, de ce fait, les entités urbaines et spatiales suivantes :

- D'Est en Ouest, se suivent et s'accolent, la **Médina**, la **ville européenne**, devenues centre ville (Downtown), le **quartier Kiffane**, première zone d'extension urbaine qui va contenir, d'un côté, la fonction résidentielle avec des villas spacieuses de haut standing, et de l'autre, les équipements publics de grand appel, en vue de déclencher un glissement de centralité vers Kiffane, vu que la médina et la ville coloniale saturées ne pouvaient plus remplir leurs fonctions traditionnelles. A leur suite logique, puisqu'il y avait disponibilité de terrain vierge, le **site d'Imama** aux énormes possibilités d'accueil, va recevoir la zone d'habitat urbaine nouvelle, avec des logements collectifs de piètre facture architecturale, et des équipements d'accompagnement à leur image.
- Au nord, la **zone semi industrielle**, d'activités économiques d'Abou Tachfine et la **zone industrielle** de Chetouane, vont conférer à cette portion d'espace le caractère de zone de production industrielle et d'activités économiques.
- Au sud, il y a, d'une part, la prolifération du quartier illicite, mais historique de **Boudghène**, en continuité urbaine et le nouveau quartier chic (bourgeois) de **Birouana**, en rupture spatiale, qui surplombe du haut de ses 1000 mètres d'altitude, la ville, qu'il embrasse du regard.
- Une **rocade**, passant d'Est en Ouest, au-delà de la partie basse de la ville (au nord), réalisée comme voie d'évitement mais qui donnait plutôt l'impression d'avoir été tracée comme pour circonscrire le mal consommé à l'intérieur des espaces urbain et périurbain de Tlemcen, intégrait, par là même, le fameux croissant fertile... Qui n'en est plus un!

5.2. Zoning et stratification sociale

A ces étapes d'évolution spatiale de la ville de Tlemcen, vont correspondre les idées-forces et enjeux conjoncturels qui ont, à chaque fois, redéfini les affectations foncières et leurs destinations.

Les différentes enquêtes ménages menées dans le cadre du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), confortées par les enquêtes ponctuelles menées dans celui des études d'urbanisme (PDAU, POS, rénovation/restructuration) et recherches académiques, donnent un aperçu assez fiable de la localisation spatiale des différentes catégories sociales, selon leurs origines, activités et revenus, qui ressort comme suit :

- **La Médina** reste occupée principalement par la population d'origine, de souche citadine.

Ses appendices : Agadir, Riat El Hammar, Ain Nedjar et Sidi Boumedienne, etc) ont reçu, en plus de la population citadine, un apport extérieur dû aux mouvements qu'il y a eu entre les deux guerres 1914-1918 et 1939-1945, d'une part, et la Guerre de Libération Nationale, de l'autre.

L'activité agro artisanale va céder le terrain aux activités commerciales pseudo industrielles et aux spéculations infantiles (parasitaires) et se laisser dominer par l'informel qui s'est érigé en secteur d'activités économiques prospère.

Devant une activité commerciale qui demeure forte malgré vents et marées, et les changements de cap, la médina conserve jalousement ses caractéristiques urbanistiques. Cependant la fonction résidentielle (habitat) décline d'année en année en fonction de l'état de dégradation avancé du cadre bâti, et de la capacité de ses résidents à construire ailleurs.

- **La Ville Européenne** : va recevoir le raz de marée d'une population citadine à l'étroit, mais aussi celle qui a saisi l'opportunité des biens vacants, auxquels, il faudrait ajouter la population intégrée dans l'espace colonial dans le cadre du Plan de Constantine (et/ ou Plan Mauget).

La ville européenne constituait, jusqu'aux années 1980, un espace de centralité de services et de transition entre la médina et les zones d'extension urbaine post-coloniales.

- **Le quartier " Kiffane "** va recevoir une population, pour le moins, aisée. Il sera constitué des catégories socioprofessionnelles exerçant de professions libérales et

entreprises privées, mais aussi de cadres supérieurs de Direction et des *ayants droits*.

A la fonction résidentielle de haut standing constituée exclusivement de villas individuelles, d'au moins 400 m² de superficie, vont s'accoler d'autres lotissements, certes de moindre superficie, mais qui ne leur envient en rien le statut de maison de maître.

Les équipements centraux (cités plus haut) et de services tertiaires supérieurs vont tendre à en faire le futur centre ville de Tlemcen.

- **Le Site d'Imama** destiné à répondre en masse aux besoins pressants en logements, recevra, dans un premier temps, la ZHUN avec un programme ambitieux où seront logés en priorité les employés des entreprises publiques, élisant pour la plus plupart domicile en zone industrielle, mais aussi, les fonctionnaires ordinaires de l'état, les citoyens (ayant rempli les conditions à l'époque) et les *ayants droit*.

C'était l'espace des couches moyennes et populaires par excellence.

Ce site a connu aussi, comme nous l'avons déjà cité, une densification en habitat individuel et équipements d'accompagnement.

- **Le Quartier de Boughène** constitue le réceptacle historique des populations les moins nanties financièrement qui, n'arrivant pas à obtenir un logement par les voies administratives, ou canaux officiels, tombent dans la construction informelle.

C'était l'espace des couches populaires et défavorisées par excellence.

- **Le lotissement " Birouana "** représente le quartier huppé de Tlemcen. Il est constitué de villas spacieuses, dont la superficie moyenne se situe autour de 600 m². La plupart des plans d'architecture sont signés de mains de maître, ou carrément importés. Sa fonction est exclusivement résidentielle.

Situé à plus de 1000 m d'altitude à la lisière d'une forêt luxuriante, offrant une magnifique vue panoramique sur tout Tlemcen et à proximité des résidences officielles de l'état, et des parcs d'attraction et de loisirs de Lalla Setti, ce lotissement, représente et *symbolise* l'espace bourgeois par excellence.

Mais cette nouvelle configuration socio spatiale n'est pas exclusive aux espaces précités, car en parallèle, de nouvelles poches, pour la plupart illicites, sont en développement à la périphérie de l'espace urbanisé.

5.3. La rocade : de l'évitement de l'espace urbain à sa restructuration

A partir des années 90, la rocade, au lieu de constituer la limite physique de l'espace urbanisé, comme cela a été projeté, va induire le développement linéaire, de part et d'autre de son emprise, d'une série de réalisations.

D'abord, des stations services Naphtal privées, avec une grande emprise au sol, un habitat illicite que la décennie noire a imposé de fait, ainsi qu'une série de commerces et activités alignés, développant une structure linéaire (dépôts, réparateurs autos, magasins, cafés, etc....), puis comme pour se réappropriier l'espace squatté, des programmes d'équipements publics lourds (Direction de la Protection Civile, Nouvelle Université, résidences universitaires, Centre Hospitalo-universitaire , etc....) sont venus en masse pour restructurer cet espace.

De ce fait, la dite rocade est demeurée, certes, une voie importante de circulation rapide, mais elle a perdu sa vocation, pour se réinscrire comme voie urbaine de desserte d'un nombre important de zones d'habitat planifiées, illicites et précaires qui se sont disséminées au-delà de la rocade, sur des piémonts et espaces rocaillieux disponibles, qui étaient loin des enjeux d'appropriation foncières à l'époque Mais qui ne le sont plus désormais!

Ainsi, cette rocade a été l'un des facteurs déterminants du développement des noyaux agglomérés existants et l'éclosion de nouveaux noyaux qui se sont perchés au fur et à mesure de leur étalement sur les mamelons dominant, au nord, la plaine de Tlemcen et surplombant en partie, au sud, celle d'Hennaya.

Rocade : **De l'évitement de l'espace urbain à sa structuration**



Conçue à l'origine pour être une voie d'évitement, la rocade devient la servitude idéale de structuration de l'espace urbain



Epine dorsale d'un nouveau développement urbain linéaire où cohabitent habitat collectif, habitat individuel, services et grands équipements structurants (Technopole, Nouvelle Université, Protection civile, etc ...), elle perd sa vocation de rocade mais demeure un axe de desserte rapide à deux voies.



Ci-contre :
Encerclement par l'habitat de ce qui reste du " Croissant Fertile "



Ci-contre :
Faculté des Sciences de l'Ingénieur et de la Cité Universitaire

5.4. El Mansourah El Djadida : Ville Nouvelle et Développement Satellitaire

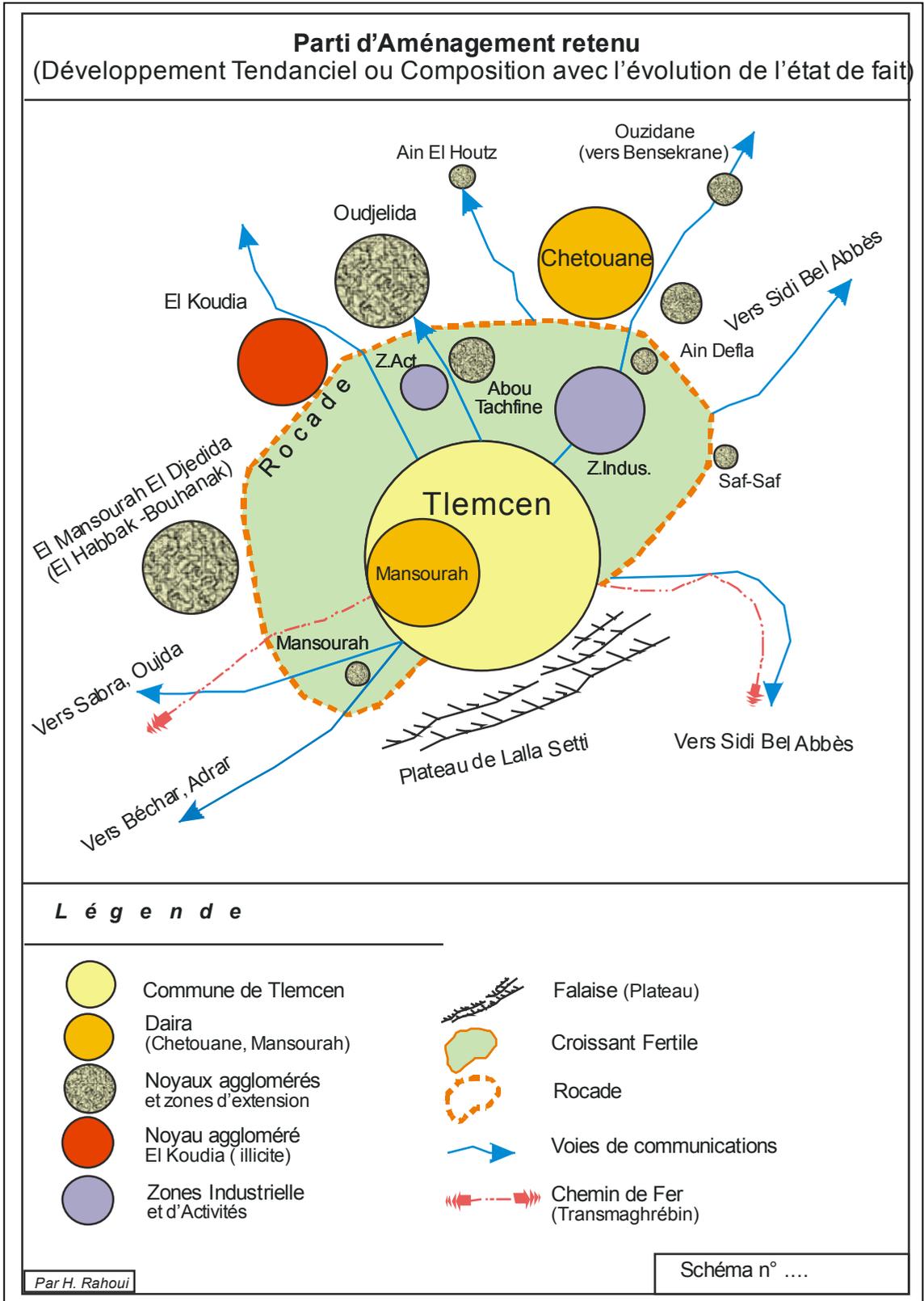
Après les opérations de restructuration/rénovation/réhabilitation qui ont touché les espaces de la médina et de la ville coloniale, suivies d'une consommation hors normes de l'espace urbain constatée dans les grands et vastes lotissements et les ZHUN (faible densité et tentative de récupération par la densification), le discours dominant portait sur les possibilités d'extension au-delà du croissant fertile, comme ultime solution.

Ce nouvel état de fait, dicté par la saturation des espaces d'urbanisation prévus par les instruments d'aménagement et d'urbanisme et l'éclatement anarchique de nouveaux noyaux, conforta l'idée de création d'une Ville Nouvelle : *El Mansourah El Djadida*, capable de cristalliser le développement anarchique des noyaux agglomérés, en rupture spatiale, et les contenir, tout en répondant aux besoins croissants en espaces d'urbanisation de la ville.

Cette option, qui allait dans un sens dicté par des facteurs topographiques et environnementaux, avait l'avantage de préserver, au moins pour un temps, les terres agricoles (Instruction Présidentielle n°20) et développer autour de la Ville Nouvelle des noyaux, ou pôles secondaires, relativement autonomes, capables de capter, répartir et diluer les flux multiformes qui étouffaient le centre traditionnel de la ville de Tlemcen jusque-là.

Cependant, force est de relever que cette option pose aujourd'hui, en plus des problèmes de coûts de viabilisation et de gestion quotidienne de cette expansion éclatée, la problématique de la capacité d'intégration de ces noyaux à jouer de concert le rôle d'un ensemble urbain cohérent et la question de la maîtrise de la croissance à moyen et long termes.

En effet, déjà l'habitat programmé et l'habitat illicite vont être logés à la même enseigne par rapport aux déficits en réseaux urbains, en équipements d'accompagnement et de proximité et aux moyens d'accessibilité aux services centraux de la ville mère.



6. Entre Cachet Symbolique d'une architecture Arabo-musulmane locale et fonctionnalité occidentale de l'infrastructure urbaine.

(Ou : Entre la Symbolique du cachet architectural Arabo-musulman local et la Fonctionnalité occidentale de l'infrastructure urbaine.)

6.1. Séparation entre les aspects symboliques et les aspects fonctionnels

Entre le discours sur le bâti à valeur patrimoniale, dominé par des considérations d'ordre idéologique, sociohistorique et culturel, et la réponse pressante aux urgences multiples en habitat, équipements, services et activités, dictée par des impératifs économiques et politiques, la ville de Tlemcen va s'aligner fonctionnellement et structurellement sur l'héritage colonial et les apports de la modernité, essentiellement occidentale, en ce qui concerne l'organisation spatiale et l'infrastructure urbaine. Mais, elle va aussi tenter, autant que possible, de maintenir dans la conception de certains équipements publics le cachet architectural local, comme fil conducteur légitimé par l'histoire et l'identité arabo-musulmane, qui représente, à la fois, une dimension éminemment patrimoniale et le repère historique originel de la société.

De plus, la mécanisation accrue de la circulation, le volume, la densité, le flux et la disposition des réseaux urbains ne permettent plus de concevoir les espaces qui étaient fonctionnels au dix neuvième siècle et antérieurement, si ce n'est pour des unités de voisinage de taille modeste, ou des espaces communautaires résidentiels et/ou détente et de loisirs piétonniers, bien étudiés et adaptés.

6.1.1. L'image actuelle de la ville de Tlemcen :

Y a-t-il une matrice commune aux villes post coloniales algériennes et dans laquelle Tlemcen peut être classée, ou insérée ?

Cette question, a elle seule, mérite un thème de recherche à part, cependant pour simplifier la réponse, au regard de ce qui a précédé et en ayant eu recours à certains travaux en la matière, nous dirons que, d'abord, il faut faire une différence, ou plutôt une scission nette, entre les villes historiques et celles qui sont de création récente.

En effet, si la lecture des villes récentes est plus aisée parce qu'elles ont évolué sur la base d'idées directrices claires et sous l'œil vigilant d'un plan fonctionnel, comme ce fut le cas de Sidi Bel Abbès ou Ain Témouchent, (villes de facture coloniale) dans le Nord-Ouest algérien, où l'objectif premier était d'implanter des agglomérations rurales qui se sont vite développées en agglomérations urbaines grâce à une activité agricole prospère, selon un plan en damier parfait, à l'image des villes nouvelles préalablement

projetées, tel n'est pas le cas pour les villes dites historiques où, au cours de leur long processus d'évolution spatiale, elles ont fini par s'identifier aux événements historiques qu'elles ont connu, façonné ou subi.

D'une manière générale, dans les deux cas de figure, l'image de la ville s'est construite sur deux plans, ou concepts, fondamentaux : la structure physique et la fonctionnalité.

6.1.2. La structure physique

Sur le plan structurel, la ville de Tlemcen, comme les villes historiques du Maghreb, se compose de trois entités distinctes interconnectées : la médina – la ville coloniale – l'extension post coloniale, auxquelles correspondent respectivement une trame organique, une trame orthogonale et enfin une "trame hybride".

Le terme *hybride* est employé ici à l'endroit – par nous – pour exprimer le caractère instable de la structure spatiale post indépendante qui a, tantôt suivi la logique d'extension orthogonale coloniale, et tantôt, elle s'est laissée perdre dans les dédales des projections aléatoires qu'ont connu particulièrement les années 1970-1980 (ZHUN, Lotissements, etc....) et qu'ont stigmatisé les implantations des zones industrielles et d'activités économiques, la prolifération anarchique de l'habitat illicite et le phénomène de ruralisation du cadre bâti, tant au niveau architectural qu'à celui de la composition urbaine qui en a découlé comme résultante logique.

Cette configuration bien que différenciée (et plus ou moins nuancée) d'une ville à une autre en raison des facteurs géographique, climatique, socioéconomique et historique constitue une base commune d'approche et d'analyse de l'évolution générale de la ville nord africaine (maghrébine), telle que l'a soulevé Mohammed BENYOUB dans sa recherche sur la ville algérienne contemporaine.¹

6.1.3. La fonctionnalité

Sur le plan fonctionnel, la ville, en général, se doit de répondre à des demandes multiples, hiérarchisées, en matière de besoins matériels et immatériels des citoyens qui la composent, vivent en elle et la font vivre.

¹ محمد بن يوب : أزمة المدينة الجزائرية الحديثة

(دراسة سوسيو-انثروبولوجية حول مشكلة التحضر) جامعة تلمسان ، 1995

C'est pourquoi elle obéit à des impératifs de plusieurs ordres, dont :

- l'impératif Politique : la ville s'édifie selon des directives et décisions visant tout d'abord le maintien de l'ordre, de l'équilibre et de la stabilité (cité politique = *calle polis*)
- l'impératif Economique : la survie de cet établissement humain, qu'est la ville, est liée à la capacité de répondre aux besoins grandissants qui s'appuient sur des moyens de plus en plus importants et presque toujours dans l'urgence. C'est pourquoi, la ville ne demande pas, n'attend pas, elle exige. (Cité marchande = consommation).
- l'impératif sociohistorique et culturel : la ville n'est pas une usine, une caserne ou un immense dortoir mais, aussi et surtout, un centre attractif de production, de réception et d'émission de la culture et des valeurs. (Cité du Savoir = Culture).

A ce titre, la ville, pour survivre, se doit d'être fonctionnelle. Cette même fonctionnalité impose une structure physique adéquate, une assiette foncière, des infrastructures adaptées aux besoins immédiats et à un avenir plus ou moins lointain, dans une vision de développement durable.

C'est pourquoi *Structure* et *Fonction*, en tant que couple indissociable, vont de pair dans la concrétisation de la ville en tant qu'entité systémique équilibrée viable.

Tlemcen, ville historique, classée au sixième rang dans l'armature urbaine algérienne, n'échappe pas à ces exigences.

6.2. Production architecturale et référents culturels : Jugement sémiotique

Comme nous l'avons énoncé dans notre problématique, il y a une relation dialectique entre la production architecturale et urbaine et les moments forts, marquants, par lesquels est passée la société algérienne. Cette production est indubitablement une projection matérialisée des idées-forces et des multiples événements qui se sont succédés sur l'espace tlemcénien, et par extension sur l'espace algérien.

De ce fait, s'il y a un seul référent identitaire national connu, ou reconnu comme tel, il n'y a pas, par contre, une seule référence à la production du cadre bâti, sinon, il serait mal aisé de nier l'histoire, tout en l'assumant.

De l'antiquité à nos jours, Tlemcen s'est faite par couches successives et selon des visions et conceptions du monde différentes. Romains, conquérants arabes, régents ottomans et colonisateurs français, entre autres, se sont succédés sur l'espace tlemcénien en laissant, pour les uns, foi et civilisation, produits architecturaux et urbains, pour les autres, enfin une généalogie et des toponymes, pour certains.

Mais la somme de ces legs, érigée en patrimoine national et /ou universel, devrait constituer un capital matériel et immatériel d'une valeur inestimable, à investir à l'endroit.

Si durant l'ère des dynasties arabo-musulmanes, la médina de Tlemcen s'est construite selon l'usage immédiat de la "*Hadara*" et les préceptes moraux de l'islam en développant un urbanisme organique définissant socialement les espaces public, privé, l'espace économique et commercial et l'espace résidentiel, la ville coloniale, par contre, s'est tracée sous l'impulsion d'une vision géométrique élaborée de l'espace, normalisant la voirie et les espaces intermédiaires projetés (esplanades, placettes et espaces verts), dégageant des îlots, plus ou moins, modulés et appliquant une spécialisation fonctionnelle systématique des autres espaces prédéfinis.

Par contre, la période post-coloniale a connu un amalgame de styles et de modes tellement enchevêtré qu'il est difficile d'en démêler les fils.

Le passage des premiers lotissements auto construits, maintenant la rue et l'îlot comme éléments de structure et de composition, à la barre des grands ensembles (ZHUN), où la rue est bannie de son rôle d'élément de structuration de l'espace urbain, à la tentative de rattrapage des espaces résultants interstitiels fantomatiques, par les opérations de densification par de l'habitat individuel, au sein des cités-dortoirs, la ville a perdu sa cohérence et une grande part de sa dimension communicative, où la cacophonie dispute la place d'honneur à la lecture simple et simplifiée d'antan, basée sur la dichotomie traditionnelle Médina // Ville coloniale, avec une typologie et des repères physiques et symboliques fortement marqués aux niveaux architectural et urbain, exprimant un ordre urbain clair.

L'Algérie des années 70, transformée en véritable champ d'expérimentation, ou laboratoire d'analyse d'impacts multiples, économiques, sociaux et culturels, nous rappelle étrangement, la cité idéale, la cité ouvrière ou les phalanstères d'un autre âge ! Russes, Polonais, Hongrois, Chinois, Italiens, Allemands, Belges et Moyens Orientaux vont se succéder, et parfois se bousculer, dans les Entreprises et Bureaux d'Etudes nationaux, (dont l'URBAT¹ qui a connu toutes ces nationalités), pour concevoir et suivre des réalisations multiformes, simplifiées à l'extrême et à moindre coût, à qui fait mieux et plus vite !

Par ailleurs, les gigantesques infrastructures industrielles projetées selon le modèle de G. De Bernis, censées asseoir une plate-forme industrielle durable et permettre un véritable transfert technologique ne furent, pour la plupart d'entre elles, qu'un simple transport spatial d'unités industrielles déclassées ou le test de fiabilité pour de nouvelles technologies, ou encore de simples opérations de délocalisation d'entités industrielles conséquentes entières vers la périphérie pour, à la fois, réaliser une plus

¹ L'URBAT – Tlemcen, qui est issue de la restructuration du CNERU (ex: CADAT), a connu le défilement de toutes les nationalités précitées qui y ont travaillé dans le cadre de conventions internationales.

grande marge de bénéfices sur la base des coûts de production nettement plus bas et se délester d'unités industrielles qui étaient, pour le moins, nuisantes et polluantes (Samir Amin / Christian Palloix).

Le cachet architectural et l'impact social qui en ont découlé, dont la promiscuité, l'exiguïté et la précarité dans la fonction habitat, et le gigantisme dans la fonction activité, seront les principaux référents pour des générations d'architectes critiques et de bureaux nationaux publics et privés qui vont, eux aussi, tenter, consciemment et / ou inconsciemment, de rattraper les styles antérieurs (classiques, mauresques, coloniaux, pour le moins qu'on puisse les qualifier !) et se mettre à l'œuvre, armés d'un imaginaire collectif ou d'une idée fixe, et fixée, préconçue de l'identité et du patrimoine.

6.3. La Ville, le projet urbain et le développement durable :

Le passage de la planification spatiale à la gestion urbaine marque, certes, le passage d'une vision simpliste, de type économiste, à base de calculs statistiques, d'évaluation théorique des besoins, de grilles et la recherche de terrains d'assiette, occultant les contraintes et les retombées de toutes natures, à une plus grande rigueur dans la perception de l'espace dans ses dimensions urbanistique, économique, politique et sociale, avec une implication plus large et plus diversifiée d'agents de mise en œuvre et d'acteurs sociaux. Mais l'absence d'une vision cohérente de l'espace urbain comme une unité globale, plus ou moins homogène, composée d'éléments correctement connectés et fonctionnels, nous laissent encore en deçà des exigences d'une construction du projet urbain à moyen et long termes.

6.3.1. Unités urbaines, Sommes architecturales et ruralisation de l'espace urbain (ou Rurbanisation).

Tlemcen est-elle constituée d'une unité urbaine tendant vers l'homogénéité de ses composants physiques ?

La réponse à cette question gênante est malheureusement : non ; parce que Tlemcen, à l'instar des villes algériennes, a connu tout simplement, au lendemain de l'indépendance, un développement intuitif, une urbanisation par à-coups, une extension phénoménale sur sites vierges, par programmes.

L'espace urbain a, presque toujours, été conçu en termes de sommes architecturales et non en termes d'unités urbaines homogènes et complémentaires.

De la réalisation par à-coups du cadre bâti et de la large marge de *flexibilité* constatée dans le contrôle des constructions, beaucoup plus privées que publiques, autorisées

ou pas, pour ne pas utiliser d'autres termes, résulte des masses de béton variant entre Cubisme, Expressionnisme et Art Naïf...une parfaite cacophonie où manquent cruellement l'harmonie, la personnalité, le cadre culturel référentiel.

Le non respect des cahiers de charges et le laisser-aller vont se répercuter non seulement sur les plans des constructions et habitations, qui seront totalement travestis, mais aussi sur leur environnement immédiat et les abords extérieurs.

Dans l'habitat collectif, tout un chacun choisit les motifs et les couleurs des portes et grillages de son choix et s'enferme chez lui dans un espace réduit, aménagé et décoré à *l'effigie familiale*, rebutant les espaces vagues, agressifs qui, *sur plan*, représentent des aires de jeux et de détente.

Dans l'habitat individuel, dont le lot de terrain est, généralement, acquis au prix de gros sacrifices, et souvent, grâce à des interventions occultes, le mètre carré est vénéré, rentabilisé au maximum, c'est à dire un maximum de béton qui renvoie le coefficient d'emprise au sol (C.E.S.) *au seuil dégradant de « 1 »*. Le même esprit, conjugué à une rareté de terrains urbanisables et à une forte demande, conforte les Agences Foncières et les spéculateurs fonciers de tous bords, à réduire, non seulement, les surfaces des lots, sous l'appellation de *Lot social*, mais bizarrement ceux, aussi, des espaces verts, espaces publics (quand ils existent).

Les largeurs des voies n'échappent pas à cette règle (06 à 08 mètres en moyenne), ni celles malheureusement des trottoirs (80 à 100cm) qui ne peuvent, ni contenir un couple de passants, ni supporter des plants.

Cette vision un peu trop mercantile, tout en serrant les composants spatiaux, pour contenir plus de lots, va induire une plus grande concentration de population qui, logiquement, a droit à plus d'espaces communautaires et publics vitaux, ce qui veut dire en clair que la *surcharge* et les effets néfastes de la *promiscuité*, programmés pour ainsi dire, sont d'ores et déjà présents à terme."¹

Les réponses ponctuelles aux pressions multiples, qui ne sont pas seulement d'ordre statistique et démographique, et qui sont des réponses du moment, ne tiennent compte, ni des besoins réels immédiats, qui sont aisément calculables, ni d'une vue éclairée des développements futurs prévus par les instruments d'aménagement et d'urbanisme ou pressentis.

Quand on relève que, ça et là, des terrains affectés officiellement aux espaces verts et aux équipements publics, sont revendus pour des fonctions secondaires, généralement

¹ RAHOUI H. : La dimension écologique dans l'espace urbain algérien, actes du colloque international, Epau 2001, pp. : xxx –www.

pour recevoir un habitat individuel, cela montre le degré de puissance des forces occultes et groupes de pression dans ce domaine.

Cette vision étriquée qui prône la densification à outrance, a développé des espaces exigus qui ont généré des réflexes d'extension verticale et une tendance à s'approprier l'espace public, particulièrement les trottoirs, les espaces vagues et les limites non matérialisés et/ou non aménagés des espaces verts mitoyens.

Cette pratique est, malheureusement, en voie de se généraliser et se banaliser sous l'œil indifférent, peut être impuissant, des riverains et inspecteurs d'urbanisme.

Appropriation illicite des Espaces Publics (Trottoirs)



Ici, les Trottoirs
et Espaces Publics
sont carrément aménagés
comme s'ils étaient juridiquement
intégrés à la propriété foncière.



Entre absence
d'inspection d'urbanisme
et d'hygiène public
conséquents,
l'habitation s'érige
sous l'impulsion
d'une initiative individuelle
que rien ne semble contrarier...



Planche n°

Une enquête que nous avons menée, dans le cadre de cette recherche doctorale, au lotissement El Habbak et qui a touché 245 lots construits et habités sur un total de 832 lots (le reste : 587 lots, sont pour la plupart en construction et certains à l'état initial), a fait ressortir, aussi, ce qui suit :

Désignation	Nombre	%
Application Stricte du Plan	29	11,84
Modifications Mineures	61	24,90
Modifications Majeures	125	51,00
Aucun Rapport avec le Plan	30	12,24
Total	245	100,00

Comme nous le constatons, les modifications mineures sont présentes dans un quart (24,90%) des habitations réalisées. Les modifications majeures touchent plus de la moitié (51%) des habitations construites.

L'application du plan approuvé par les services de l'urbanisme avoisine les 12% seulement.

30 constructions (12%) sur les 245 enquêtées, n'ont aucun rapport avec le plan établi.

Cet état de fait s'explique par les types d'arguments suivants avancés par les chefs de ménage et propriétaires interrogés à ce sujet.

- a) « J'ai établi le plan dans l'urgence pour avoir le permis de construire afin de constituer les dossiers de prêt bancaire, l'aide CNL et des matériaux de construction... ».
- b) « Les superficies sont de plus en plus réduites et contraignantes et le plan est très restrictif pour mes besoins familiaux ».
- c) « Je vais refaire le plan définitif (modificatif) après achèvement des travaux, car je modifie en cours de construction ».
- d) « J'ai acheté la présente construction à l'état de carcasse et j'ai dû modifier ».

Ces arguments, aussi plausibles, soient-ils, n'interdisent pas de relever que la responsabilité directe des habitants, pour la plupart érigés en auto constructeurs, est

impliquée dans les malfaçons et les dérives par rapport aux plans et aux normes de construction.

Il apparaît donc que le souci de construire selon le plan établi par l'architecte, ou le technicien par procuration, passe au second plan, après satisfaction du besoin, l'utilité et selon la culture du propriétaire qui voit dans sa construction la réalisation de ses rêves exprimés et refoulés. L'espace aménagé va, de ce fait, regrouper, en même temps, la fonction résidentielle (habiter), commerciale (magasin) et s'étendre parfois à la satisfaction des besoins de la famille élargie.

Ainsi conçus, ces sommes architecturales accolées les unes aux autres, au lieu de s'inscrire dans un ensemble signifiant, vont constituer autant d'accès de fixation de désirs individuels.

Les photos prises sur le site enquêté, regroupées et commentées, ci-après, sont éloquentes, à plus d'un titre, de l'esprit qui règne et préside à la construction urbaine, au cœur même des espaces dont l'urbanisation est programmée et censée être contrôlée.

Les dépassements vont de l'élévation verticale (R+3), non autorisée, à l'envahissement pur et simple de la voirie, après appropriation des trottoirs.

Une simple visite des espaces récemment urbanisés, et particulièrement en périphérie, laisse apparaître des indices de ruralisation fort révélateurs :

- a) Le non respect des normes de construction, de l'alignement et du voisinage donne l'impression que « *le voisin se comporte comme s'il réside seul en rase campagne* ».
- b) L'espace communautaire est utilisé comme une extension naturelle du logement occupé - individuel ou collectif - (jardinage, grillage, four traditionnel, stationnement de tracteurs, engins et machines agricoles sur la voie publique, etc.
- c) La parabole qui côtoie les linges étendus sur les balcons ou sur la place publique, les poubelles renversées et les bêtes de somme et domestiques, sont autant de signes de ruralité qui s'exhibent sans gêne devant l'absence de mesures coercitives adéquates.

La simple forme de l'extension urbaine et le choix d'urbanisation ne sont pas, en dernière instance, seuls responsables de cette situation.



Malgré l'absence d'une pente contraignante,

Le trottoir,
en tant qu'espace public,
n'a pas été épargné.

Le Piéton
(Femme, Enfant, Vieillard,
Aveugle, Handicapé, etc.)
sont privés de Passage
Les dispositions
du Cahier des Charges
n'autorisent pas cette pratique
devenue courante et banale.
Elévation Gratuite du trottoir
+ 1,20 mètres pour bénéficier
d'un Entresol sur les façades
principale et postérieure ?

Source :
Lotissement El Habbak
(Mansourah - Tlemcen)

Illustration
Photographique n°



Dans ce cas de figure, il s'agit
d'une **appropriation totale du trottoir.**

De plus, la largeur de la voie tertiaire
(08 mètres) et celle du trottoir (01 mètre),
n'autorisent pas la sortie du Balcon,
conformément aux dispositions
du Cahier des Charges consulté.



Source :
Lotissement El Habbak
(Mansourah - Tlemcen)

Illustration
Photographique n°

Le développement en tache d'huile, la conurbation et la satellisation (développement éclaté) sont autant de formes et de processus d'évolution qui caractérisent les villes d'aujourd'hui.

Cependant, si l'extension urbaine a toujours précédé le développement économique et social dans les pays dits développés, tel n'est pas le cas pour les pays nouvellement indépendants, sous développés, ou par pudeur, en voie de développement, où l'extension urbaine a, presque toujours, été dictée par un accroissement démographique spectaculaire qui met les gouvernements de ces pays en demeure de rétablir l'équilibre entre développement urbain, démographie galopante, et développement économique et social, comme l'a souligné M. Castells.

L'exode rural et les mouvements massifs de populations vers les centres urbains, à cause des conditions économiques, climatiques et sécuritaires insoutenables versent aussi dans ce répertoire.

L'accumulation de ces facteurs génère un déséquilibre qui se manifeste par un conflit entre l'espace urbain occupé et/ou produit à la hâte (contenant) et la population qui s'y est nouvellement installée (contenu) avec ses diverses pratiques sociales, en mal d'adaptation.

L'occupation aléatoire des sites, légalement ou illicitement, pour la plupart vierges, comme nous l'avons soulevé, a enfanté un produit hybride qui a renforcé le caractère rural de la ville de Tlemcen.

Si l'on reconnaît à la médina le caractère de grande densité d'habitat et de population et celui de l'aération et du dégagement de l'urbanisme colonial, force est de reconnaître que l'urbanisation post coloniale à Tlemcen se caractérise par la discontinuité et les ruptures spatiales que, ni le site, ni les événements historiques, n'ont imposé, mais simplement l'absence de cohérence dans la vision de l'urbain.

Ruralisation de l'Espace Urbain -1-

Entre
l'antenne parabolique,
le linge qui sèche
et la vache qui broute,
il y a un conflit qui oppose
l'espace, le temps et la société,
une distance que le béton,
à lui seul, ne peut couvrir.



Ici, Entre
le Social et le Promotionnel
l'espace construit
refuse de s'inscrire
dans la ville.

Et entre espace urbain déclaré
et Ruralité très prononcée,
nos vaches sacrées
trouvent tout le loisir
de devenir Citadines



Planche n°

**6.4. Réalisations architecturales post coloniales:
entre signification socioculturelle et cacophonie.**

Malgré cette tendance à la banalisation dans la production du cadre bâti, notamment, ses composants architecturaux, on constate encore, ça et là, des poussées d'îlots signifiants, dignes d'intérêt.

6.4.1. Exemples d'architecture signifiante ou porteuse de signification

Le lycée Yaghmoracen, l'hôtel *Les Zianides*, l'Hôtel de Ville (mairie) de Kiffane, l'Institut de Formation Professionnelle d'Imama et quelques maisons individuelles (et la liste n'est pas exhaustive) sont autant d'exemples d'architecture inspirée du patrimoine architectural arabo- musulman qui reflètent le cachet local, à l'image de la Grande Mosquée de Tlemcen de facture andalouse¹ et des réalisations de la dynastie Zianide, en particulier.

Aussi, la plupart des mosquées réalisées récemment, et celles qui sont en cours de construction, suivent à la trace (fidèlement) le style architectural maghrébin, que ce soit en milieu urbain ou dans les zones rurales.²

L'application de l'approche sémiotique de l'espace architectural, ou texte architectural selon la grille d'analyse, ou clé de lecture, proposée par le professeur Vittorio Spigai (école typo morphologique italienne), nous permet confirmer les dimensions communicative et signifiante des réalisations architecturales post coloniales précitées, notamment au niveaux typologique et distributif, dans les équipements touristiques, culturels et de culte, et au niveaux symbolique, métaphorique et idéologique dans les équipements administratifs/publics de grand appel.

¹ C'est une réplique de la mosquée de Cordoue, bien que le minaret ait été construit plus tard sous le règne de Yaghmoracen.

² Mais, les maçons qui maîtrisent le savoir-faire pour cela sont malheureusement âgés, pour la plupart, et il serait opportun de réfléchir sur la formation d'une relève dans ce domaine.

Equipements Post coloniaux : Consécration du style Zianide

Quelque fût
la destination
de l'Equipement
public projeté,
durant les années
80 et 90
particulièrement,
il y a toujours eu
un choix privilégié
du cachet architectural
patrimonial local :
Le style Zianide
(Maghrébin)



Mosquée " Sidi Es-Senouci " , Tlemcen



Hôtel " Les Zianides " , Tlemcen



Mairie de Tlemcen (A.P.C. - Kiffane) , Tlemcen



Lycée " Yaghmoracen " et Minaret médiéval de Sidi Abou Ishak , Tlemcen .
Une belle image : Le Passé face au Présent

Le jugement sémiotique que l'on pourrait apporter sur ces réalisations architecturales, mais aussi sur l'espace urbain produit, d'une manière générale, s'appuie sur la clé de lecture simplifiée suivante, sur deux plans complémentaires, essentiellement :

- Le Plan des Contenus
- et celui des Signes Expressifs.

I - Plan des Contenus :

- **Les contenus Idéologiques, Sociaux et Culturels** : visent à reproduire l'image d'un passé commun, souvent glorieux, dans une dimension de l'identité nationale persistante, voire intemporelle. C'est un rappel matérialisé à la mémoire collective.
- **Les contenus Symboliques et Métaphoriques** vont se manifester par la mise en relief de signes forts, chargés de signification. Le minaret de Mansourah, beaucoup plus que les enceintes qui l'entourent sur plusieurs kilomètres, va constituer le symbole architectural incontournable de reconnaissance du lieu, à côté de Sidi Boumediene le Saint Protecteur de la Ville.

Ces symboles vont se retrouver sur des répliques réduites, sur des cartes postales, mais aussi et surtout comme modèle dans l'édification, certes à une échelle plus réduite, des minarets dans la wilaya de Tlemcen.

A l'échelle de détail, la calligraphie, les arabesques et les formes géométriques tracées sont autant de moyens d'expression symboliques et métaphoriques. Le Croissant fixé au sommet du minaret d'une mosquée est, par exemple, dans une moindre mesure, ce qu'est la Croix à l'église, ou l'Etoile de David à la synagogue, comment référents au lieu.

- **Les contenus Typologiques, Distributifs et fonctionnels** vont connaître des évolutions dictées par l'innovation technologique, mais aussi et surtout par l'usage qui en est fait. Néanmoins, il y a constat d'une persistance dans les concepts de projection architecturale, notamment dans la réédition du patio, cour intérieure, ouverture vers le ciel (introversion), l'aménagement de jardins et éléments verts et une tendance à la séparation fonctionnelle des sous-espaces.

II - Plan des signes expressifs :

- **Géométrie :**

1. **Forme** : les formes sont simples, basiques. Le carré et le rectangle (forme quadrangulaire) sont les formes consacrées à la conception architecturale. Le trapèze résulte souvent, soit de la topographie des sites, de la configuration des terrains d'assiette, ou des contraintes liées à l'orientation des mosquées vers la *Qibla* (et médersas parfois).
2. **Rythmes et Symétrie**: Ils se distinguent par le caractère de continuité à deux niveaux: d'abord, par la répétitivité dans la reproduction de séries ordonnées et alignées de colonnes et d'arcs presque identiques, ensuite, par des lignes et rosaces décoratives qui semblent se rechercher, s'entrelacer et courir à contresens, formant, dans un rythme continu, des arabesques dissemblables.
La répétitivité et l'entrée monumentale centrale (placée au centre) renforcent un effet de miroir, et par conséquent, d'un équilibre. Ceci apparaît nettement dans le plan matérialisé du lycée Yaghmoracen, de I.F.P. d' et le siège de l'A.P.C. de Tlemcen-Kiffane.

- **Tectonique :**

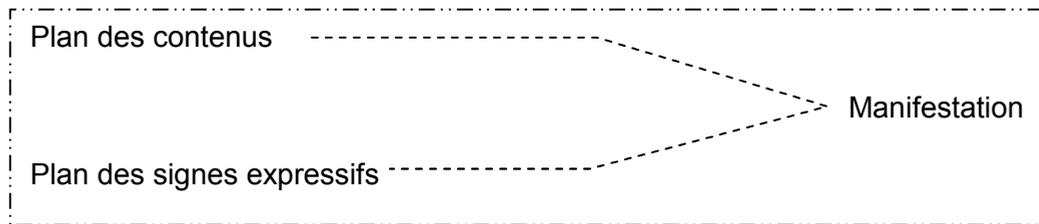
1. **Éléments de Construction**: Le minaret et le marquage de l'entrée qui est soulignée par des colonnes et arcs avec une échelle supérieure au reste des éléments de construction vont participer à la mise en relief des constructions, particulièrement celles destinées au culte et au public. Cet exemple est donné par l'allure qui se dégage de l'A.P.C. de Kiffane et de l'Institut de Formation Professionnelle d'Imama.

- **Plastique :**

1. **Contraste Clair / Obscur** : Entre l'espace clos, l'espace couvert (Préau=Derbouz) et l'espace ouvert (Patio), l'ombre et la lumière se diffusent d'une manière inégale, produisant un contraste et des niveaux dégradés de luminosité qui mettent en relief et en valeur la texture, souvent monogame, des matériaux de construction qui participent également à la fonction décorative.
2. **Texture et Couleurs** : Jadis en pierre et terre cuite, naturelles (souvent, sans apport de peinture), elles reflétaient le ton de l'environnement auquel elles se confondaient, comme si elles cherchaient à se camoufler, ou s'intégrer.

Actuellement, le plaquage sur les parois de façade de la brique pleine et l'usage de la tuile verte, particulièrement, sont une des tentatives de reproduction de cet effet.

Ce modèle d'approche sémiotique, qui considère un produit, ou réalisation, architectural(e) comme un texte, par la consécration de l'expression "**Texte architectural**", met en exergue la **manifestation** des intentions d'un projet donné – et donc la possibilité de la communiquer à l'utilisateur - lorsque les contenus des propositions projetées se conjuguent de manière cohérente (à l'aide de règles univoques) avec des signes donnés de la sphère de l'expression.



6.4.2. Exemples d'architecture et d'urbanisme hybrides (Ou reflets d'une mutation en cours)

Une espèce hybride est définie comme le produit d'un croisement génétique, généralement permis par la nature et souvent aléatoire, qu'il ne faudrait pas confondre avec la manipulation génétique qui est un acte de modification consciente d'un organisme donné (O.G.M., par exemple).

L'**Architecture Hybride**, telle que nous nous proposons de la définir, serait donc la résultante, ou plutôt le reflet, d'un mélange, d'un croisement de styles, de matériaux et de techniques de construction qui n'appartient pas, apparemment, à une catégorie donnée, ou classée comme telle.

De cette architecture, qui contient, quand même, une dimension communicative, car elle nous renseigne sur un état de fait, une pratique, se dégage une cacophonie due à une absence de clarté dans la lisibilité d'un objet architectural, ou composition urbaine, produit, tant au niveau de sa composante physique qu'à celui de sa représentation symbolique.

C'est pourquoi, il y a, d'abord, impression et constat d'une absence manifeste de repères socioculturels, pour ne pas dire sociohistoriques, clairs, un balisage, à défaut d'un modèle, d'une image collective de l'objet architectural et de l'espace urbain, auxquels et dans lesquels, tout le monde va se retrouver, se reconnaître et s'identifier.

Cela est dû aussi au souci du simple citoyen - auto constructeur - de vouloir s'approprier un espace vital, dans lequel vont s'exprimer ses multiples besoins, qui feront, surtout de l'habitation individuelle, un "fourre-tout", et avec le désir morbide de se mettre au diapason du voisin, sinon faire mieux et différemment (M'as-tu déjà vu ?)¹. Ce qui va déboucher inévitablement sur une cacophonie qu'un mimétisme absolu érige en règle générale.

Par ailleurs, il y a une perte de la notion du bien communautaire, de l'entraide et de la "TOUIZA" en milieu urbain, ou considéré comme tel. Dans l'espace rural, il y avait l'entretien collectif du puits, de la source, de la piste, de la mosquée, mais la ville en imposant l'anonymat et en fustigeant l'individualisme et l'esprit de la matière, génère le culte de l'espace individuel, tout au plus, familial.

Ce qui a poussé un vieux, de souche paysanne, de dire : « nous agissons comme les locataires d'un immeuble dont le propriétaire ne vient jamais, comme si ceci n'est pas notre bien collectif, "raha seyba ya weldi ... », c'est dire que les règles élémentaires du respect des normes, du voisinage et des biens collectifs ne sont pas observées.

Dans la pratique quotidienne, la perception de l'espace et le comportement mi rural // mi citadin (Comportement hybride) va avoir des conséquences néfastes sur le plan architectural et de la composition urbaine.

¹ Revue de l'Environnement ASPEWIT, 1982.

6.5. Consensus Etat et Société Civile :

Pour une Réappropriation sociale de l'espace urbain communautaire

Partir à la conquête, et dans certains cas à la reconquête, de la ville n'était pas chose aisée dans les années antérieures à 1990, car l'état et le parti unique n'en faisaient qu'un ; le premier étant l'outil du second. La ville était l'affaire de l'état dans ses moindres détails : de la production spatiale, à travers les outils de planification et les moyens et agents de mise en œuvre, jusqu'à la qualification et la dénomination des équipements, des lieux et des rues.

Mais, dans ce nouveau contexte, la ville de Tlemcen, à travers la riche mosaïque des groupes sociaux influents, activant tant au niveau des associations et partis, mais aussi les nouveaux responsables représentant l'état issus de segments sociaux et politiques différents, ont permis d'opérer des changements notables dans la perception de l'espace urbain communautaire, et des mentalités, qui se sont traduites par des actions notables de ré-appropriation urbaine au profit du citoyen, et dont nous donnons quelques cas à titre illustratif.

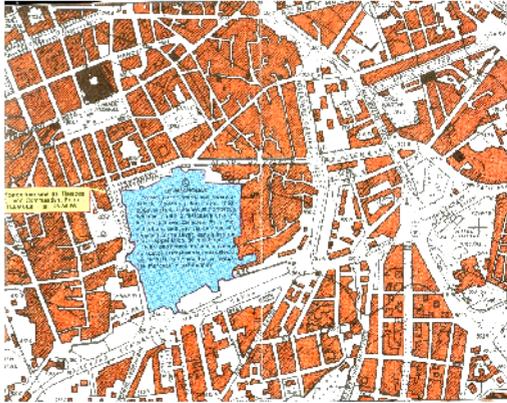
6.5.1. - Les Infrastructures et Equipements du Domaine Militaire :

En 1962, l'Armée Nationale Populaire a récupéré les infrastructures militaires que l'occupant français lui a officiellement remises. Parmi ceux-là, nous présenterons succinctement : le Méchouar, le Grand Bassin, l'Ecole du Train de l'Equipage et la Caserne Gourmala, entre autres équipements non moins importants.

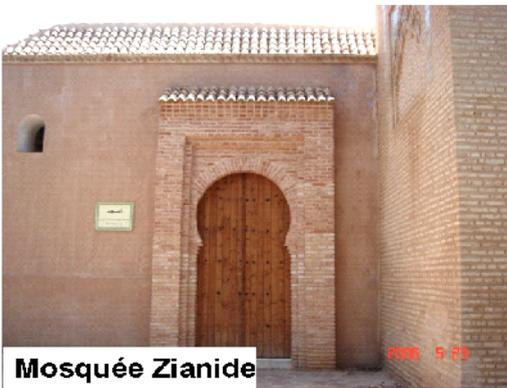
a) **Le Méchouar** est le Palais royal construit par le roi zianide Yaghmoracen, à l'ère médiévale, il contenait le siège du Commandement, une Mosquée, des dépendances résidentielles et un magnifique jardin. De ce fait, en revêtant un caractère hautement symbolique, tous les occupants, de ce lieu, qui se sont succédés à Tlemcen, ont en fait un lieu d'expression du pouvoir en place (citadelle sous les Ottomans et Fort militaire imprenable sous les français).

L'Armée Nationale Populaire en a fait, d'abord une Ecole pour les Enfants des Martyrs de la Révolution, avant de le remettre aux mains des autorités civiles qui l'ont finalement, après restauration et réaménagements fonctionnels, ouvert au Public comme espace vert récréatif autour duquel sont disséminés des services en rapport avec l'Histoire et la Culture tels que : la Mosquée Zianide, la Direction de la Culture, la Circonscription Archéologique de Tlemcen, la Chambre de l'Artisanat, le siège du Parc National de Tlemcen, le Centre d'Etudes et de Recherches en Informatique (CERIST) et un Café-Restaurant traditionnel desservant un théâtre de Verdure.

Le Méchouar : Aménagement et affectations spatiales



Direction de la Culture



Mosquée Zianide



Maison des Métiers Traditionnels



Maison de l'Hôtellerie



Fondation Mohammed DIB
" La Grande Maison "



Théâtre de Plein Air



Esplanade

Le Méchouar contient aussi :

La Chambre des Métiers, les Sièges du Parc National et du Cerist

b) Le Grand Bassin :

Utilisé autrefois, sous les Zianides comme retenue d'eau pour arrosage et plan d'eau pour jeux et sports nautiques par les princes qui se sont succédés à Tlemcen, il a une superficie appréciable de 200 sur 100 mètres de coté(s) et une profondeur de 3 mètres. Mis à sec par les français, il a été utilisé comme espace d'entraînement militaire (Parcours du Combattant). Remis par l'Armée Nationale aux autorités civiles, ce magnifique espace central, ouvragé en pierre bleue taillée, et situé à proximité immédiate du Jardin Public, a été reconverti en espace de loisirs et de détente (jardin botanique et aires de jeux), avec une plate-forme de théâtre en plein air et un plan d'eau central, avec jet d'eau et jeux de lumières. Il connaît une fréquentation permanente et accrue du Public.

Le Grand Bassin



Il été successivement:

Retenue d'eau pour arrosage des Jardins
Plan d'eau de loisirs et de détente, sous
les Zianides, puis terrain d'entrainement
militaire (parcours du combattant)
sous l'occupation française,
pour enfin être aménagé
vers la fin des années 90 (1990)
en espace de sports loisirs et détente
ouvert au Public 24h / 24



2006 5 23

c) L'École du Train de l'Équipage :

Elle a été construite en 1908 comme École Militaire française, selon un style inspiré de l'architecture arabo-musulmane, avec arcades et coupoles.

À l'indépendance, elle passa, de l'autorité militaire algérienne, à celle du Ministère de l'Intérieur comme École de Police, avant d'être finalement consacrée, jusqu'à nos jours, comme Lycée d'enseignement secondaire polyvalent.



d) La Caserne Gourmala :

Construite par l'armée française sur le terrain de la famille Gourmala, dont elle porte le nom, elle fut rebaptisée Caserne Miloud.

En 2000, suite à un accord inter-ministériel, vu sa position privilégiée (espace central) dans l'espace urbain et son importante superficie et qui, de surcroît, faisait l'envie « d'investisseurs » de tous bords, elle a été affectée finalement comme Faculté de Médecine.



6.5.2. Les équipements socioculturels

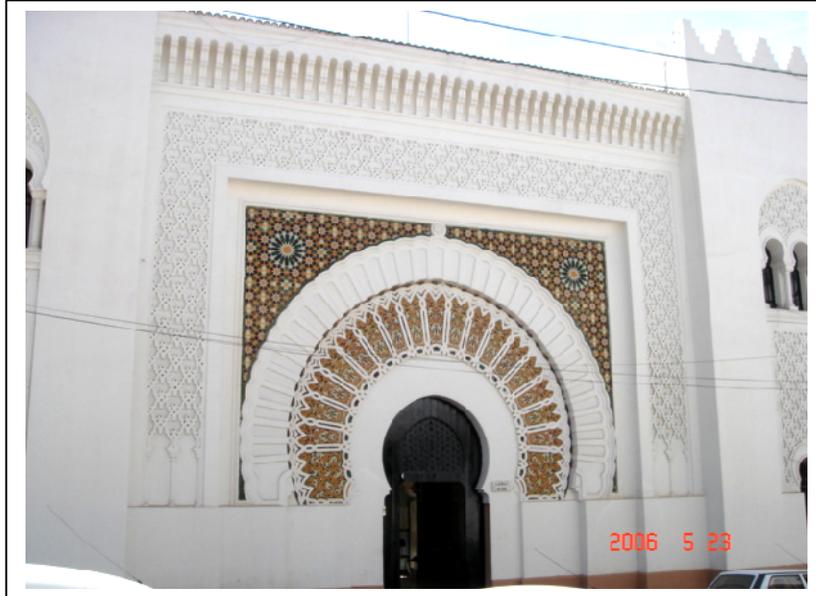
Beaucoup d'équipements socioculturels confisqués et ré-affectés, et d'autres construits, par les colonisateurs ont été récupérés par l'état, grâce notamment à cette option socialiste, tant décriée, qui n'a pas permis au départ les transferts de propriété aux mains fébriles des spéculateurs de tous bords.

Nous citons à cet effet :

- a) **La Mosquée de Sidi Belahcène** transformée en Musée par les français, et qui vient d'être rénovée récemment, est ouverte, à nouveau, au public.



- b) **La Médersa (Franco-Musulmane)**, construite selon le style local introverti, avec Patio central et décoration arabo-mauresque, qui a été successivement, de 1962 à nos jours, Ecole Normale, Direction de l'Education Nationale, et enfin, à partir de 2004, Musée d'Histoire de la ville.

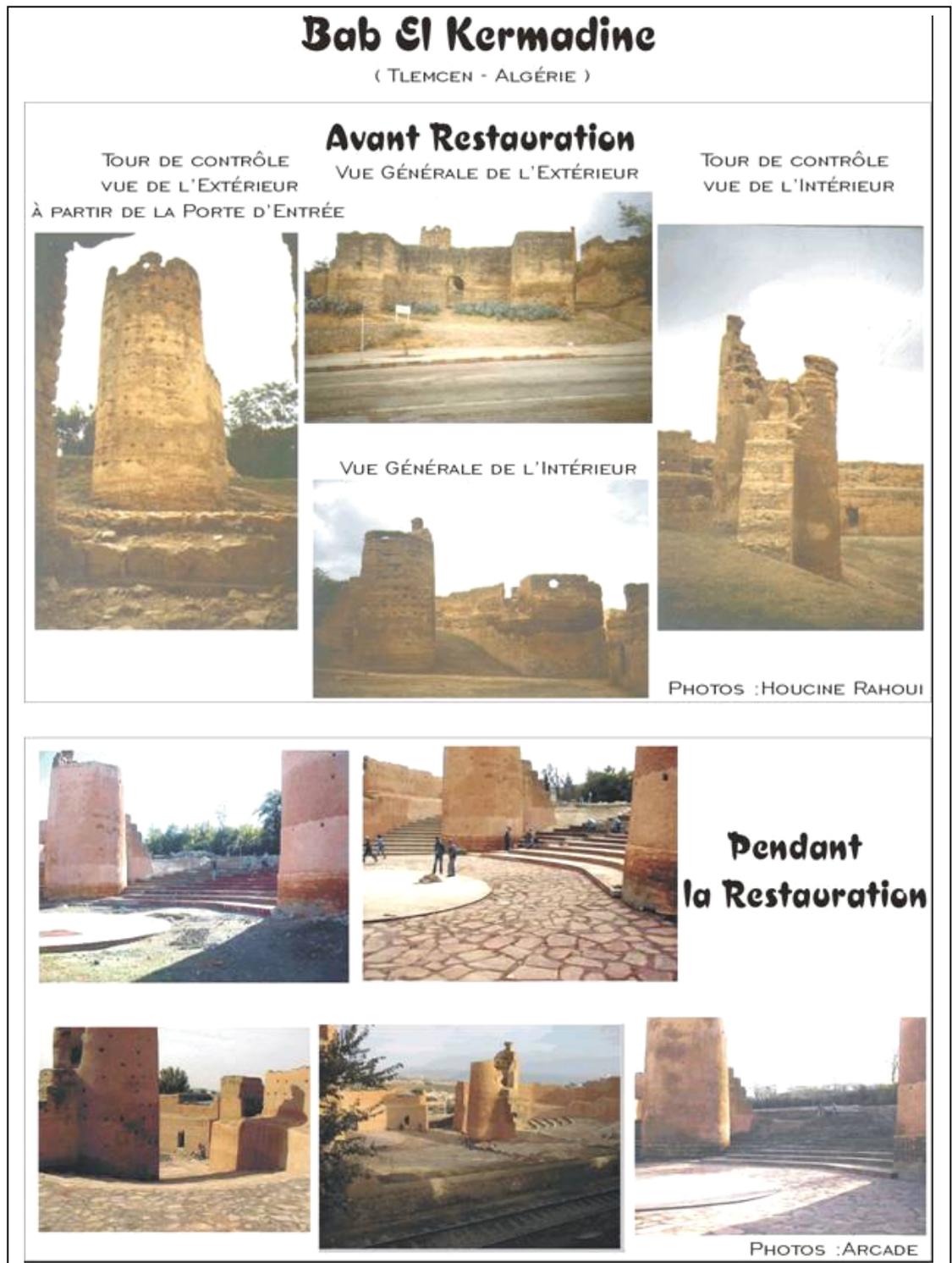


- c) **La Résidence Ottomane,**

Il s'agit de la résidence d'un haut responsable militaire ottoman qui s'est retrouvée conservée par le simple fait de sa position dans l'enceinte de la Caserne Gourmala. Elle a servi de résidence du responsable militaire français installé à la suite du précédent occupant des lieux. Elle fut restaurée en 2004 et intégrée, comme Maison des Hôtes, à la Faculté de Médecine



- d) **Bab El Kermadine** : Porte d'entrée Principale nord de la Médina de Tlemcen, sous le règne Zianide, a été longtemps délaissée aux aléas du temps et des événements. Cependant sa valeur patrimoniale indiscutable a amené les associations de protection de l'environnement et du patrimoine à sensibiliser les autorités et à obtenir gain de cause pour sa réhabilitation en tant qu'espace mémorial et de curiosité touristique ouvert au public.



À ces cas, s'ajoutent les sites situés à proximité, et en rupture spatiale, de la ville: le site historique de *Mansourah*, avec son minaret et sa vaste esplanade, à l'Ouest, et le *Plateau de Lalla Setti*, en cours d'aménagement en parc périurbain, où se mêlent forêt et équipements de loisirs et de détente, et qui surplombe, au sud, majestueusement la ville de Tlemcen, offrant une fresque panoramique divine qui s'étend à perte de vue. Ces espaces envahis massivement par les citoyens, qui ne possédaient ni réseaux d'A.E.P. et d'assainissement, ni l'éclairage public et les aires de stationnement et de détente, ont, pour ainsi dire, mis en demeure les autorités pour les viabiliser et les sécuriser.



❖ Conclusion de la période post coloniale

Le nouveau contexte international impose une réflexion globale et continue sur la ville, non seulement pour apporter des réponses aux problèmes du moment, mais surtout pour maîtriser sa croissance inéluctable en tant que Projet Urbain cohérent, tant au niveau de sa structure physique qu'à ceux de ses composants sociaux, économiques et culturels et ses valeurs patrimoniale et esthétique.

Aussi, sur le plan du management de la ville, de nouveaux concepts, avec de nouveaux critères et de nouvelles formes de communication sont mis en place :

Tableau n°..... : Mutation Socioéconomique et Développement Urbain Durable		
Les nouveaux Concepts	Les nouveaux critères	Les nouvelles formes de Communication
<i>Économie de Marché</i>	<i>Compétence</i>	<i>Information,</i>
<i>Développement Durable</i>	<i>Performance</i>	<i>Écoute,</i>
<i>Mondialisation</i>	<i>Compétitivité</i>	<i>Consultation,</i>
<i>Démocratie</i>	<i>Rentabilité</i>	<i>Consensus</i>
<i>Bonne Gouvernance</i>	<i>Mise à Niveau</i>	
<i>Société plurielle (multipartisme)</i>		
Dans ce nouveau contexte :		
<i>Les opérateurs des secteurs Public et Privé deviennent égaux en droits et en devoirs</i>		
<i>L'Association socioculturelle devient le Partenaire privilégié du Parti Politique</i>		
Ce qui a permis :		
<i>Le Développement d'une gestion spatiale opposable au tiers, avec les valeurs ajoutées de « Centralité », de « Commodités » et des coûts réels de réalisation des programmes</i>		
<i>La Définition de ce qui est à la charge de l'Etat, des Collectivités Locales et des Particuliers</i>		
<i>L'Impulsion de la participation de plusieurs intervenants.</i>		
L'Etat tend à se limiter à :		
<i>La régulation des flux</i>		
<i>L'arbitrage entre les différents acteurs de la vie économique et sociale</i>		

Dans cette perspective, le management de la ville en Algérie s'est inscrit dans une perspective de pluralité irréversible des rôles partagés entre les différents acteurs et agents issus des divers horizons composant le large éventail du champ sociopolitique national, avec des enjeux où l'état, reconfiguré par les urnes, et les citoyens, aux mentalités remodelées par les événements et les évolutions que connaît le contexte

international, en constituent les fils de trame d'une société en quête d'une meilleure gouvernance.

Pour ce qui est de la ville de Tlemcen, sa proximité de Maghnia (Marnia) située à dix kilomètres d'Oujda, ville Marocaine, et qui sert de courroie de transmission aux échanges, pour l'instant informels ; de l'important port de marchandise de Ghazaouet (ex : Nemours), situé à proximité du Déroit de Gibraltar (Espagne) et retenu comme *Zone Franche* d'échanges internationaux ; l'ouverture du pays à l'économie de marché, la large bande côtière, les divers sites d'expansion touristique, l'Autoroute Maghrébine Est-Ouest en cours de réalisation, l'étude de l'aéroport de Laouedj, au sud, en plus de l'existence de l'aéroport de Zenata Messali El-hadj, sont autant d'atouts et d'externalités positives qui feront de Tlemcen, à moyen terme, la plaque tournante de cette partie du territoire.

Aussi, Tlemcen, « *Ville d'Art et d'Histoire* », à l'instar des villes algériennes n'est plus cette cité d'antan qu'on peut protéger par le simple fait d'élever les murailles et de renforcer les portes d'accès.

L'ouverture aux marchés intérieur et extérieur, les concertations intersectorielles, la participation citoyenne, la mondialisation, l'environnement urbain et le Développement Durable sont des concepts-clés, parmi tant d'autres, avec lesquels il faut désormais composer, voire adopter, pour se mettre au diapason du contexte international, et vivre aux exigences du troisième millénaire.

Ere où la ville, en tant qu'espace vital de l'Homme, ne peut être assimilée aux cités ouvrières, cités-dortoir, ou "*machines à habiter*", comme disait Le Corbusier, mais un espace communautaire vital d'épanouissement et d'expression citoyenne.

Conclusion Générale

A - Quelques résultats et constats généraux

Au terme de cette modeste recherche portant sur la lecture et la mise en relief des dimensions socioculturelle et urbanistique de l'espace urbain tlemcénien (avec ses composants physiques et symboliques), aux époques coloniale et postcoloniale, mais avec un rappel préalable des caractéristiques physiques et socioculturelles de la médina précoloniale, et dans laquelle nous avons tenté de mettre en évidence les liens multiformes entre son espace physique (bâti) et son espace socioculturel, nous nous permettons de commenter les hypothèses formulées sur la base de la problématique que nous avons traitée et de faire quelques remarques fondamentales sur les principaux éléments qui ont joué tour à tour, parfois ensemble, un rôle de premier ordre dans la configuration spatiale tlemcénienne et les formes successives de son organisation.

Bien sûr, nous n'allons pas rééditer les fonctions d'éclosion de la ville que nous avons, par ailleurs, énoncé et développé dans le Chapitre I de la Deuxième Partie, mais montrer, ou plutôt citer, les formes d'évolution urbanistique qu'ont pris dans la pensée et dans la pratique, les établissements humains qui se sont succédés à Tlemcen et son "Hawz".

Nous tacherons aussi de faire un commentaire succinct, plus général, sur les discours usités sur l'architecture et l'urbanisme en vue d'esquisser les contours d'un nouvel axe prospectif de recherche sur " *la tendance à l'universalité dans l'acte de concevoir l'espace et de le bâtir, d'une part, et sur les idées reçues d'un urbanisme directeur dominant, d'autre part.* "

1. Sur la vérification des hypothèses formulées

a. Première Hypothèse

Concernant la période précoloniale, dans laquelle nous avons postulé qu'il y avait une cohérence entre la société et l'espace conçu et construit, malgré les aspects régressifs d'une société en décadence sur le plan politique (effritement du pouvoir central en

petites royautés sans grande envergure et présence turque), l'hypothèse a été vérifiée sur la base des différentes lectures synthétiques que nous avons présenté, ainsi que de l'enquête que nous avons menée sur site (dans la médina principalement), en appui des textes anciens, versets coraniques et hadiths qui ont été les éléments directeurs d'un urbanisme dicté par les préceptes religieux (mosquées et médersas = On ne prêche pas dans le désert!, disait-on), la morale sociale (introversion des bâtis et respect du voisinage), mais aussi par des impératifs d'ordre économique (Kessaria et Souk's) et militaire (site défensif et hautes murailles).

L'enclos, tel que le définit Marc Côte, est érigé en règle générale dans la construction urbaine. Il est présent dans les plans du ribbat, de la mosquée, du Palais, du fondouk, de la kessaria et de l'habitation ordinaire. L'uniformité dans la typologie, les volumes et l'aspect général des habitations renforcent cette idée de symbiose et de cohérence. Cela montre, enfin, une unité immuable dans la pensée architecturale claire qui est aisément portée à l'échelle de la construction (production) urbaine et assimilée socialement comme modèle fonctionnel adapté aux besoins de la *Hadara*.

b. Deuxième Hypothèse

Loin de s'établir en s'adaptant aux données socio spatiales existantes à son arrivée à Tlemcen, le colonisateur français a, dès le départ, imprimé de force sa vision du monde et mis en contradiction et en conflit inconciliables, une culture colonialiste dominante et une culture locale mise en position dominée. Les conséquences ont été néfastes sur les espaces urbain et périurbain précoloniaux par l'imposition brutale d'un modèle urbain étranger à la pensée et aux usages de la population originelle de la Médina; ce qui a conduit à une perte graduelle de cohérence dans la production du cadre bâti local, mais qui demeurait toujours inscrit en porte-à-faux de l'urbanisme colonial.

La dualité Médina // Ville européenne et leur mise en concurrence (déloyale) illustre, on ne peut mieux, la rupture entre l'ère précoloniale et l'ère coloniale, tant au niveau de la conception architecturale, de la production urbaine et des infrastructures, qu'à celui de la vision du monde et des concepts qui charriaient cette dernière.

Les affectations des équipements et bâtiments signifiants (hautement symboliques) à l'autorité occupante, les expropriations, les expulsions à peine déguisées, les ouvertures de voies et démolitions, sous prétexte d'hygiène publique, en prélude à une réglementation draconienne dans l'acte de bâtir (approbation de la conformité, des plans d'architecture, etc. ...), visaient une appropriation totale de la ville, et où la Médina ne serait plus qu'un musée de curiosités exotiques à ciel ouvert.

Cette rupture consommée allait faire apparaître aussi des points négatifs que l'urbanisme colonial portait en lui-même. Parmi ces points, il y a lieu de noter " la ségrégation socio spatiale ". Celle-ci apparaissait, d'abord, au niveau de la dualité exacerbée entre la médina et la ville européenne érigée à sa limite Ouest, où cette dernière allait recevoir les équipements structurants de Souveraineté et de Grand Appel; ensuite, à celui de la distribution socio ethnique entre Ville Haute et Ville Basse : la première étant réservée aux européens (El Hartoun, Beauséjour, Pasteur, etc. ...) et la seconde aux autochtones (Riat El Hammar, Sidi Said, etc. ...).

Cette ségrégation (comme nous l'avons vu) était aussi perceptible au niveau des choix des sites d'implantation des ensembles construits et à celui des différences flagrantes dans la distribution et niveaux de confort incomparables.

C'est enfin durant la période coloniale (1940) que l'habitat illicite est apparu pour la première fois de l'histoire à Tlemcen, dans un quartier qui allait s'appeler "Boughène" du nom du propriétaire de cet espace rocailleux en pente abrupte (de 8 à 25 %).

Ainsi, cette seconde hypothèse a été vérifiée et son énoncé confirmé.

c. Troisième Hypothèse:

Afin de rendre compte de la situation actuelle, une troisième hypothèse a été formulée comme suit :

« La période post coloniale maintient le discours du cachet architectural arabo-musulman, et l'exprime dans quelques réalisations publiques, mais consacre totalement la fonctionnalité occidentale des infrastructures architecturales et urbaines ».

Durant les années soixante à soixante dix (1962-1979), l'assise de l'indépendance devait nécessairement passer par l'assimilation mentale des discours soutenus sur l'algérienisation des structures et des ressources humaines (pour le développement économique), l'arabisation (pour l'arabité), et le patrimoine (pour l'identité arabo musulmane).

Tlemcen a ainsi développé un discours étoffé sur son passé de ville historique au statut d'ancienne capitale Zianide avec un cadre bâti à valeur patrimoniale incontesté, encore debout et fonctionnel. Ce qui porta les autorités de l'époque à opter pour une architecture arabo mauresque dans les principaux équipements qui ont été projetés. Cette option qui n'entraîne pas en contradiction avec la culture collective, par ailleurs entretenue par des manifestations culturelles et des colloques nationaux et internationaux, a toujours été bien accueillie aussi bien par la population tlemcénienne que par les autorités locales qui se sont succédées à Tlemcen.

Néanmoins, héritant d'une infrastructure urbaine coloniale fonctionnelle, porteuse des prémices de l'universalité, Tlemcen ne pouvait tourner le dos au présent, lien indéfectible, et trait d'union, entre le passé et le futur, en construction.

C'est ainsi que sur la base d'un héritage structurel composé d'un moignon de ville historique en dépérissement (la Médina) et le tracé régulateur colonial, si l'on peut se permettre l'expression, la ville postcoloniale va se développer dans une logique qui se veut occidentale, mais sous les souffles répétés des politiques, des programmes et des conjonctures.

A partir des années 70-80, à l'instar des villes algériennes, Tlemcen va devenir un véritable champ d'expérimentation de modèles d'urbanisation, en vogue, inspirés et / ou soufflés par les vents de l'Est (pays socialistes) et de l'Ouest (pays amis occidentaux, tel l'Italie, et autres, tels les pays arabes et musulmans).

C'est entre la machine à habiter socialiste (social à bas prix) réfutant l'alignement, mais ordonnant les cubes entre plein et vide, et le retour incontesté de la rue avec l'arrivée victorieuse des lotissements que la ville de Tlemcen va se reconfigurer à coups de programmes disparates dictés par les urgences et la pression constituée par la demande sociale.

Des années 90 à nos jours, la ville va s'étendre en tache d'huile, souvent en rupture spatiale, avec une juxtaposition de volumes, de styles et d'aspects très diversifiés qui se veulent l'expression d'une architecture renouvelée issue des différentes expériences du pays, et celle due au contact établi avec l'architecture internationale, prônée par les opérateurs immobiliers chinois, turcs, égyptiens et autres en activité à Tlemcen ou à proximité d'elle.

Enfin, tout en maintenant le cap vers un urbanisme occidental fonctionnel, Tlemcen fait face actuellement à une série de problèmes d'ordre urbanistique:

- La persistance d'un développement insidieux de poches illicites à l'intérieur du tissu urbain même et à sa périphérie.
- L'absence d'une logique formelle claire dans l'occupation des sols et d'un parti architectural et urbain clair aussi, lisible, perceptible, à même de jouer un rôle d'effet d'entraînement et d'exemple à suivre, en dehors du patrimoine moyenâgeux de la Médina et ses appendices. Ce qui a pour corollaire l'amplification de cette impression de cacophonie dans la lecture de ses composants physiques et symboliques, ainsi que de la dimension communicative qu'il contient indéniablement.
- Le phénomène de ruralisation de l'espace urbain, qui n'est pas le propre de Tlemcen, et qui est inhérent à la transposition des pratiques liées aux structures sociétales traditionnelles dont sont porteuses les populations d'origine rurale qui sont venues s'installer en milieu urbain, sans transition, ni prise en charge de leur besoin d'espace, et par extension de leur mode de vie. La célérité dans la correction des

pratiques non conformes à la citoyenneté par des actions de sensibilisation et une réglementation humanisée et appropriée n'en feront pas de ce phénomène une fatalité. Les pays du Golfe en offrent le meilleur exemple à ce sujet.

Ainsi, l'énoncé de cette troisième hypothèse a été vérifié et amplement confirmé.

En plus de cela, il nous a été possible de découvrir que : l'occidentalisation des infrastructures urbaines, tout en replaçant la médina dans le contexte de la modernité, a généré des problèmes nouveaux, à savoir : la prolifération de l'habitat illicite, la promiscuité dans l'habitat collectif, la ségrégation socio spatiale, le phénomène de "rurbanisation", l'absence de cohérence urbaine et d'autres points, non moins importants, que nous avons abordé.

Néanmoins, malgré cet état de fait peu reluisant, à l'image du tableau brossé, cette situation n'est pas irréversible pour Tlemcen et les villes algériennes, car leur taille et la nature de leurs problèmes sont encore maîtrisables, comparativement aux grandes métropoles en développement comme le Caire, Bombay, Mexico ou Lima, et où le facteur démographique, déclenchant une expansion urbaine incontrôlable, surdétermine toutes les actions de gestion urbaines, au jour le jour, à défaut d'une capacité de juguler et orienter le processus inexorable d'une urbanisation forcée subie et ses multiples effets collatéraux néfastes.

Enfin, la gestion sectorielle de la ville a permis à chaque service et agent de mise en oeuvre d'exécuter, dans la plupart des cas, honorablement, le programme relatif à son secteur, mais indépendamment de son environnement, comme l'exemple d'un groupe de musiciens doués, où chacun jouant sa partition, sans tenir compte de son compagnon, développe plus de sons que de musique.

Le Schéma de Cohérence Urbaine (SCU), nouvel instrument d'aménagement, est venu, à point nommé, mettre un terme à la cacophonie qui règne dans les villes algériennes. Le rôle du SCU, qui ressemble à celui d'un chef d'orchestre, est de rechercher l'harmonie dans un mouvement d'ensemble cohérent dans la fixation des objectifs, la programmation et l'exécution de ces derniers, dans l'espace et le temps, gérés par un tableau de bord (Monitoring) réalisé sur la base d'un consensus établi entre les services techniques, les administrations compétentes en la matière, les élus locaux et la société civile.

2. Sur l'évolution de la manière de penser et de construire la ville.

- Durant la période précoloniale et antérieurement, le site de l'implantation humaine était, comme nous l'avons vu, décidé sur la base des opportunités qu'offrait

l'environnement : présence d'eau, de terres fertiles, de pente douce, facilitant l'écoulement gravitaire des eaux (pluviales et vannes), d'un espace défensif, mais aussi inscrit dans un axe stratégique de communications.

Donc la ville s'inscrivait dans la disponibilité des ces facteurs.

A titre d'exemple: l'eau potable et celle nécessaire à l'irrigation et à l'usage domestique étaient disponibles sur le site même, mais maintenant, dans la plupart des cas, il faut les amener à partir de sources captées, forages et barrages sur des distances plus ou moins grandes.

Aussi, par exemple, Sidi Boumediene, Agadir, Tagrart, etc.... ont tous été édifiés, sur des collines et sites inclinés pour, à la fois, faciliter l'écoulement des eaux, éviter les inondation et préserver les terres agricoles situées à leur proximité immédiate.

- Dégager, Ouvrir, Déblayer, Remblayer, etc., sont actuellement les principaux concepts opératoires dans la production du cadre bâti et des infrastructures urbaines. Il y a donc une volonté et une action manifestes de plus en plus fortes de faire plier autant que possible, et avec des moyens de plus en plus puissants, l'environnement aux exigences de la demande constatée - et suscitée -, alors qu'avant les bâtisseurs des villes (médiinas) s'inscrivaient et composaient naturellement et harmonieusement avec l'environnement, en respectant la nature, les terres agricoles et les propriétés foncières urbaines et rurales gérées par le Droit Musulman (Chariâ).

- Jusqu'à la période coloniale, il y avait une logique formelle apparente dans la production urbaine et un sens fortement symbolique dans celui de l'architecture. Même la dichotomie Médina // Ville Coloniale, renforçait le caractère d'appartenance civilisationnelle et des différences morphologiques, typologiques et distributifs du cadre bâti

L'urbanisme colonial réputé par l'organisation orthogonale de son tissu, tramé et valorisé par deux éléments principaux : la Rue et la Place Publique qui se répétaient, autant que le permettaient la topographie des sites et leurs statuts juridiques, permettaient une Lecture très simple de ce dernier.

Au niveau symbolique, les monuments, les stèles commémoratives, les statues et l'affichage des croix et autres objets maçonnés, forgés et fabriqués, disséminés dans les espaces urbain et architectural s'imposaient, à la fois, comme des signatures, balises et limites de l'espace colonial produit et vécu, et affirmaient le *cachet architectural* de ce dernier.

- mais maintenant, l'extension urbaine réalisée par à-coups et par programmes, la diversification tout azimuts des opérateurs de ce domaine, particulièrement durant les années 70 à 80, et l'absence de repères fixes et fixés théoriquement rendent la lisibilité faible, difficile, parfois Impossible, voire inexistante, car ne reposant sur aucun support théorique, école, modèle, classe ou grille, d'où se dégage une parfaite cacophonie.
- Ces remarques sont aussi valables pour la densité, la taille et la volumétrie générale de la ville qui se caractérise par un passage consommé de l'échelle humaine à une échelle plus grande, supportée mécaniquement et artificiellement.

3. Sur la dichotomie entretenue dans les discours entre :

Trame Orthogonale Occidentale et Trame Organique des Médinas

Les Penseurs et Théoriciens occidentaux ont de tout temps, dans la majorité de leurs discours et productions, en matière d'architecture et d'urbanisme, présenté la civilisation gréco-romaine comme étant la source exclusive et unique de la civilisation occidentale actuelle.

L'orthogonalité des voies – qui se coupent à 90° - et la régularité des îlots seraient l'œuvre exclusive des anciens concepteurs grecs et romains en matière d'architecture et d'urbanisme.

Par ailleurs, ils collent à la civilisation orientale, en général, et arabo-musulmane, en particulier, un urbanisme organique, voire anarchique. La voirie qui y est produite serait, selon ces derniers, la résultante d'actions successives, non coordonnées, de constructions accolées les unes aux autres, dictées seulement par des besoins ponctuels et la disponibilité foncière, et non sur une vision globale de l'espace urbain produit et à produire.

A cet effet, ils portent d'emblée la dualité ou la dichotomie entre ces deux types d'espaces produits à un niveau structurel.

Cependant, si l'on pousse les recherches, aussi bien en urbanisme qu'en archéologie, force serait de constater que l'orthogonalité des voies et la régularité dans les volumes, ou « *masses architecturales* », sont antérieures aux époques grecques et romaines puisqu'elles remontent aux anciennes civilisations orientales. Il en est de même pour

les maisons à patio où l'on a constaté, à cette époque déjà, que le principe d'introversión régissait la plupart de ces dernières.

Les recherches entreprises, notamment, par Eugen WIRTH ¹ sur les vestiges et sites urbains de l'ancien Orient et de la Mésopotamie sont très édifiantes à ce sujet.

Quant à Michel RAGON ², il dit ce qui suit :

« *Contemporains de Suse, d'Accad, de Troie, de Babylone, de Thèbes, de Cnossos, des centaines de villes nées aussi d'un fleuve, prospéraient dans la Vallée de l'Indus entre 2500 et 1500 avant J.-C..*

Produits d'une civilisation pré aryenne, deux de ces villes, Mohenjo-daro et Harappa, bien que situés à six cents kilomètres l'une de l'autre, montrent un même urbanisme géométrique. Les artères principales, se coupant à angle droit, partageaient la ville en différents quartiers. Dans ces quartiers, des artères secondaires délimitaient les pâtés de maisons. Aucune ouverture sur la rue que la porte, toutes les pièces s'ouvrant sur une cour intérieure. Pas de vestiges de palais mais des maisons en brique, d'une hauteur et d'une importance à peu près identiques. [...] Sous les rues, des égouts, avec des couvertures mobiles permettant le nettoyage. L'eau des sources, captée, était également amenée à la ville par des canalisations en maçonnerie de brique. Puisque l'on a découvert en Mésopotamie des sceaux de la vallée de l'Indus, on s'interroge pour savoir les liens qui ont pu exister entre Sumer et l'Inde. »

La Cité Arabo-musulmane, bien ancrée dans l'espace Oriental, a gardé le principe d'introversión parce qu'il préservait l'intimité et a rejeté l'urbanisme orthogonal, monumental, car l'islam prônait la modestie et l'intimité. Les grandes colonnes et artifices qui ornaient les façades des maisons de maîtres et des notables étaient fortement déconseillés ; les statues et figurines étaient tout simplement interdites.

Les voies courbées, et/ou tortueuses, brisaient les vues directes sur des distances plus ou longues et freinaient la vitesse des vents de sable. La définition des fonctions des voies ou parcours a prédéfini la largeur de ces dernières. Le facteur climatique a également joué un rôle dans la modulation des parcours (niveau d'ensoleillement toléré).

Enfin, il y a lieu de remarquer que si dans la société occidentale la *fonction technique* (architectes-ingénieurs) a primé dans la configuration des espaces architecturaux et urbains, c'est plutôt la *fonction sociale* qui a présidé à ceux de la cité arabo-musulmane (permis-toléré-interdit).

¹ Cité par Denis GRANDET in : Architecture et Urbanisme Islamiques ; OPU, 198 ? ; page : ?

² Michel RAGON : l'Homme et les Villes ; Éditions Albin Michel ; Paris ; 1975 ; Page : 47

Donc, au delà des déclarations autant doctrinales qu'idéologiques, il y a lieu de dire simplement que la société occidentale s'est inscrite dans la continuité des schémas de pensée maintenus par la civilisation gréco-romaine et antérieurement, avec le choix d'une vision géométrique extravertie (tournée vers l'extérieur) de l'espace, au moment où la civilisation arabo-musulmane, porteuse d'un nouveau projet de société, a consommé une rupture avec les pratiques et schèmes qui s'opposaient aux principes fondamentaux qui allaient régir désormais son nouveau fonctionnement.

B - Quelques recommandations

1. Sur le patrimoine architectural et urbain

Le patrimoine architectural et urbain a longtemps été perçu comme un legs du passé, une curiosité de musée, une valeur référentielle, à la limite symbolique, mais il se trouve que cette idée reçue, généralement répandue, est remise en cause, car les visites touristiques, par exemple, à elles seules, le remettent au-devant de la scène du Présent comme valeur d'usage, une notion liée au marché, sans cesse renouvelée.

Aussi, Tewfik Guerroudj met un parallèle didactique entre le patrimoine génétique et le patrimoine architectural et urbain. Le patrimoine génétique hérité du Passé (les parents) détermine, dans une large mesure, le Présent et permet de produire du neuf pour le Futur, par le mélange des gènes. " La Vie a donc besoin, pour se perpétuer, d'un passé encore vivant en ce sens qu'il continue à produire des effets" ¹.

Donc le patrimoine n'est pas un objet isolé, mais une pièce maîtresse d'ancrage au Passé et à la mémoire collective d'un peuple, d'une nation et un moyen pour atteindre les rives incertaines du Futur.

Par ailleurs, les excès à vouloir faire de tout objet du passé un élément référentiel sont, *tout aussi*, à éviter car, ils contribueront, dans le temps, à confondre le Grain et l'Ivraie.

C'est pourquoi, cette question devrait faire l'objet de recherches spécialisées, non seulement dans les domaines traditionnels de l'histoire et de l'archéologie, mais aussi de l'architecture pour extirper la valeur intrinsèque de l'objet étudié et la socio anthropologie pour déchiffrer les autres valeurs et significations qu'il contient (lecture sémiotique, par exemple).

Le patrimoine architectural et urbain comme valeur d'usage, symbole et référence, à la fois, est à revisiter avec un œil critique, loin de toute passion ou parti pris. Une manière d'entretenir les racines pour protéger l'arbre.

2. Sur l'Architecture Pratique et la Pratique Architecturale

L'architecture concrète, c'est-à-dire pratique, est celle qui s'impose à nous, persistante et composant avec le temps qui s'écoule et qui s'inscrit harmonieusement dans l'espace qu'elle occupe. Cette architecture porteuse d'enseignements variés et multiples est une architecture signifiante car elle reflète la culture, les us et pratiques sociales.

¹ Tewfik GUERROUDJ : La question du patrimoine architectural et urbain en Algérie. Patrimoine en question; Revue Insaniyat n°12, Septembre-Décembre, 2000 (Vol. IV, 3), p: 32.

Ce n'est pas un produit né d'une bonne intention qui prend source dans la nostalgie du passé, un objet isolé de musée, mais une pièce maîtresse et un trait d'union entre le Passé et le Présent qui évolue, presque naturellement, avec un transfert sans cesse rénové (perfectionné) de la maîtrise des techniques de construction et des matériaux adéquats fonctionnalisés pour la satisfaction des besoins au quotidien, dans un espace habitable, et ou d'activités, intégré aux conditions socioéconomiques et culturelles de ses usagers.

Aussi, un produit architectural, pour être socialement, puis individuellement, accepté doit tendre à refléter la mémoire collective (dans le sens Durkheimien), s'inscrire dans l'imaginaire collectif et la réalité perçue de tous les jours, plus représentatif d'un mode de vie donné et ... être moins stressant, moins contraignant, plus économique : un équilibre dont seul le rapprochement entre la vision du concepteur, la réalisation du constructeur et la satisfaction de l'utilisateur permettent le maintien durable.

3. Sur les Us, l'Usage, le Standard et le Modèle en Urbanisme

La pratique séculaire de l'acte de bâtir est vite passée de la satisfaction des besoins immédiats d'habiter des communautés humaines, aux modes de vie traditionnelle, avec des moyens limités et simples, et dans des espaces limités aussi et contrôlables, à une vision plus Economique que Sociale, déterminée également, dans une large mesure, par le Politique. La valeur d'échange, va à l'inverse du passé, primer sur la valeur d'usage. L'industrialisation du secteur du bâtiment va bouleverser l'ordre et les rapports traditionnels établis entre le constructeur et l'utilisateur, devant un concepteur sommé d'interpréter une commande dictée, beaucoup plus, par le Politique et la Comptabilité du temps et de l'argent que le besoin réel, ou le simple désir, de l'utilisateur ou usager.

La simplification des procédés, la recherche des solutions, les plus rapides et les moins coûteuses, a abouti finalement à une standardisation à outrance, et à des productions en chaîne et en séries qui ont, à leur tour, mené à une platitude, une non-reconnaissance des formes et contenants modélisés qui en sont ressortis.

Ce fut, est c'est encore d'actualité, comme le cas d'une greffe d'un organe rejeté par l'organisme. Les exemples, à ce sujet, sont multiples et variées :

Les Grands Ensembles d'Après-guerre (2nd G.M.) qui ont engendré la scission sociale entre : Centre et Périphérie, Centre et Banlieue, etc.... ont exacerbé le débat sur la ségrégation spatiale et la ségrégation sociale (ou ségrégation socio spatiale), perceptibles par le positionnement hiérarchisé même dans l'espace urbain, des niveaux de comforts et d'accessibilité, différenciés, aux services centraux et de proximité.

Les Zones d'Habitat Urbaines Nouvelles (ZHUN) des années 70 (1970), en Algérie, par exemple, furent de véritables cités-dortoirs pour petits et moyens fonctionnaires travaillant dans le centre ville et les gigantesques zones industrielles de l'ère socialiste. Cités sans vie, nous disait-on, en raison de l'absence d'un cadre de vie approprié pour la population résidente et d'équipements d'accompagnement, ni même de commerces et services de proximité. Il a fallu autoriser des cessions au profit des locataires, injecter des équipements et densifier les tissus lâches (no man's land) par des lotissements d'habitat individuel qui ont, avec les initiatives individuelles libérées, insufflé vie et animation dans ces espaces, pour le moins, monotones.

*Les Villages Socialistes Agricoles (V.S.A.)*¹ réalisés en Algérie, aussi, en soutien à la Révolution Agraire des années 70 (1971), se voulaient promouvoir une paysannerie qui a souffert des affres de la Guerre de Libération Nationale et du joug des colons. Mais, dans la triste réalité, ils ont eu pour effet irréversible le déracinement de pans entiers d'une société rurale féconde, dans tous les sens du terme, fonctionnant encore selon des structures sociales traditionnelles de coopération spontanée, d'entraide (Touiza) et de *solidarité organique* (dans le sens Durkheimien), basées sur les liens de parenté et de lignage.

Les cellules d'habitat, aux dimensions réduites et exigües et les formes sévères et fermées du couloir et du hall de distribution, et la promiscuité ont fini par avoir un effet néfaste sur un mode de vie où Grand espace et Intimité constituaient le paramètre principal de la vie bédouine (rurale).

4. ***Sur le rapport : Espace // Temps // Société, en architecture et urbanisme.***

Lorsque l'on parle d'architecture méditerranéenne, grecque, romaine (gréco-romaine), arabe, orientale (arabo-musulmane), sud américaine, asiatique, etc..., il y a toujours le sentiment d'une confusion des rapports existants entre la *Géographie* (dimension spatiale), le Temps (dimension temporelle) et la *Société* productrice de cette architecture (dimension sociale).

Cela est dû au fait qu'il y a, à priori, une exploitation intuitive de l'objet architectural, ou de l'ensemble urbain, sur lequel on fixe préalablement, ou prématurément, une étiquette d'identification temporaire, par analogie et/ou par rapport à une production, ou œuvre, similaire existante ou décrite, mais qui, malheureusement reste collée à cet objet, faute de remise en cause avec des outils d'analyse appropriés. Ce qui place l'architecture, dans ce cas, comme un art où toutes les distorsions dans l'interprétation sont possibles, et où c'est plus la sensibilité ou le courant dominant qui définit l'objet, qu'un instrument de mesure universel.

¹ Lire : Djaafar LESBET : Les 1000 Villages Socialistes Agricoles en Algérie, OPU, Alger. (Thèse)

Ce qui revient à dire que l'archéologue, l'historien, l'anthropologue, l'architecte et urbaniste (et la liste n'est pas exhaustive...) touchent au même objet.

Pour les uns, c'est un objet physique, un produit mesurable qui incorpore matière et technologie, construit pour l'utilité et/ou le décor. Pour les autres, c'est une œuvre unique, isolée, ou une unité signifiante rattachée à un ensemble plus vaste, pas tout à fait défini, chargée d'Histoire, de Culture et de symboles à déchiffrer.

Cependant, même si l'erreur d'appréciation est permise à ce niveau, car cette dernière peut être aisément corrigée à tout moment, celle qui touche aux rapports entre l'espace, le temps et la société, n'est pas tout aussi évidente. Les exemples historiquement fournis à cet effet sont tout aussi nombreux qu'embarrassants.

" *Construire avec le Peuple* ", comme l'a fait Hassan Fethi¹, en édifiant le village de Louxor, en Egypte, est une expérience riche en enseignements. La population, paysanne en majorité, avait pleinement adhéré à la réalisation du village de Louxor sur le site même où ils vivaient depuis des siècles. Ils ont utilisé les technologies, les matériaux et le savoir-faire ancestraux pour réaliser des cellules théoriquement testés par le passé, et adaptées à leurs besoins ; mais l'échec de faire accepter cette œuvre, par ceux là même qui l'ont réalisée, a été cuisant : personne n'a voulu habiter ce village, sinon Hassan Fethi et sa fidèle servante qui a quitté les lieux après sa mort.

Pourquoi cette greffe n'a pas été réussie ? Parce que tout simplement, à notre humble avis², si la dimension spatiale y était, tel n'était pas le cas pour la dimension temporelle qui était occultée; il en est de même pour la dimension sociale, car on ne pouvait pas construire au vingtième siècle, un ensemble d'habitat avec l'esprit du moyen age, d'autant plus que la structure, la mentalité, les besoins et les exigences de la population qui devrait y résider, avaient radicalement changé depuis longtemps.

Le problème inverse s'est posé lors de la construction de la ville fonctionnelle Brasilia, capitale du Brésil. La fonctionnalité, la modernité, le choix du lieu y étaient, mais la dimension sociale manquait à l'échiquier urbain. La population, importée si on peut le dire, qui allait résider dans la capitale n'avait pas tissé préalablement des liens sociaux (mécaniques et organiques) et eu ensemble à affronter un destin commun devant les multiples évènements qui renforcent les liens sociaux et développent une conscience collective d'appartenance aux lieux et espaces communs. Il a fallu du temps et ... beaucoup d'argent pour souffler la vie dans la ville.

¹ Hassan FETHI : *Construire avec le Peuple* ; Ed Sinbad; Paris ?

² Houcine RAHOUI : *Evolution de la relation entre Espace Physique et Espace Social dans la médina de Tlemcen* . Thèse de Magister ; Université de Tlemcen, sept. 2001.

E p i l o g u e

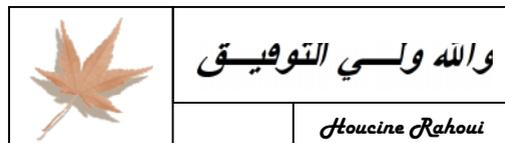
L'Architecture et l'Urbanisme : entre souci de Modernité et Durabilité

Devant l'écllosion des nouveaux procédés de production du cadre bâti, la standardisation et l'uniformisation des normes techniques de construction et...l'expansion démographique, le bâti dit *historique*, en raison de sa persistance dans la durée et son insertion à l'environnement physique, mais aussi social et culturel, sans besoin de le qualifier de patrimonial, semble s'acheminer inexorablement vers les portes béantes de l'oubli collectif. Les pratiques jadis courantes dans l'acte de bâtir traditionnel sont devenues, au fil du temps, des actes complexes aux mains des spécialistes du patrimoine. Ce cadre bâti a nettement reculé dans l'espace et dans le temps, pour se retrouver confiné, finalement, dans les sites protégés et dans les quelques îlots isolés, situés hors des grands axes de communication et des aires d'influence directe d'expansion urbaine. L'histoire urbaine est donc à revisiter.

Il est temps de conjuguer le passé au présent, en revalorisant le patrimoine qui est encore viable, réalisé dans sa majeure partie, en parfaite symbiose avec l'environnement naturel et les structures socio-économiques et culturelles de la société qui l'a produit.

Et, comme a dit, à juste titre, Jean Jaurès : « ***La Tradition ne signifie pas conserver des Cendres mais garder la flamme allumée*** ».

Enfin, l'Architecture et l'urbanisme sont interpellés plus que jamais, devant les changements tout azimuts qui s'opèrent à l'orée de ce troisième millénaire, d'être à l'avant-garde de la réflexion en amont, sur notre espace vital, par une redéfinition des idées maîtresses au niveau épistémologique, et une consolidation des acquis théoriques et empiriques, en tentant, aussi, de forger de nouveaux concepts qui sont autant de clés d'entrée dans un monde où la masse prodigieuse de connaissances nouvelles mêle sciences et technologie, et dans lesquelles l'information et la communication nous mettent en demeure de faire la différence entre le réel et le virtuel.



Bibliographie classée

et

Références

- 1 - Références bibliographiques en Langues Française et Etrangères
- 2 - Références bibliographiques en Langue Arabe
- 3 - Quelques références juridiques et réglementaires

- 1 - Références en Langues Française et Etrangères

Ouvrages	
A	
Louis ABADIE	Tlemcen au passé retrouvé Editions Jacques Grandini-Nice , France , 1994
Lahouari ADDI	De l'Algérie pré-coloniale à l'Algérie coloniale Ed : ENAC -Alger-
ANUCHIN V.A.	Theory of Geography, - Richard J. CHORLEY Editions Directions in Geography, Methuen, London, 1973
Mohamed ARKOUN	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une critique de la Raison islamique; Maisonneuve-Larose, 1984 • l'Islam dans l'Histoire; in: Maghreb-Machrek, 1983, n° 102 • Les Sciences de l'Homme et de la Société appliquées à l'étude de l'Islam; in: Colloque sur les sciences sociales aujourd'hui ;CREDO / Département de Sociologie, Oran, du 26 au 29 mai 1984 ; O.P.U.- Alger, 1986
Nurthan ATAS OY, Afif BAHNASSI, Michael ROGERS	L'Art de l'Islam Série Album d'Art, UNESCO-FLAMMARION, 1990
M.M. AUMERAT	Le Bureau de Bienfaisance Musulman Revue Africaine n° 43 ; Année 1899
Mohammed AZIZA	L'Image et l'Islam Albin MICHEL, Paris, 1978, 190 pages. Bibliothèque EPAU /Cote : [20 / 1.B]
B	
Gaston BACHELARD	La poétique de l'espace Presses Universitaires de France, Paris, 1972, 215 pages. Bibliothèque EPAU /Cote : [1 / 16.D]
Gaston BACHELARD	Le Nouvel Esprit Scientifique (Version bilingue : Français et Arabe) ENAG – Editions, Reghaia, Alger, 1990. Bibliothèque EPAU /Cote : [1 / 18.B]
Norbert BANDIER, Danielle DEHOUX-FANGET et Y.GRAFMEYER :	La Ville Collection Profil, Edition HATIER, Paris,1979
J.J. BARGES (connu sous : L'Abbé BARGES)	Souvenir d'un Voyage à Tlemcen Tlemcen : Ancienne capitale du royaume de ce nom. La Sorbonne, 1846
	Histoire de Tlemcen, (notice de 40 pages) Revue Asiatique, janvier 1841
Roland BARTHES	l'Empire des Signes, Paris, 1970 L'Aventure Sémiologique. (Recueil posthume de textes publiés par l'auteur). Editions du Seuil Paris, 1985
Alfred BEL	Note sur une Inscription de 1846 In : Revue Africaine, Année 1911
Farouk BENATIA	<ul style="list-style-type: none"> • L'appropriation de l'espace à Alger après 1962 SNED, 1978 • Alger : agrégat ou cité SNED Reghaia, Alger 1980

Michel BEAUD	L'Art de la Thèse Guides Approches – Casbah Editions, Alger, 1999
Pierre BOURDIEU :	L'Algérie des Anthropologues Xxx ?
Rachid BOUROUIBA :	Les Inscriptions commémoratives des Mosquées d'Algérie Office des Publications Universitaires, Alger, 1984
	Apport de l'Algérie à l'Architecture religieuse Arabo-Islamique O.P.U.- Alger / ENAL- Alger, 1986
BRUNNEL C.	La guerre de Tlemcen en 1543 Bulletin Géographique d'Oran ; 1890-1891
W.BUCKLEY	Sociology and Modern Systems Théory , 1967
Bunge	Titre À insérer
Titus BURCKHARDT:	L'art de l'Islam : Langage et Signification Ed : Sindbad, Bourges, 1985
C	
Paul-Louis CAMBUZAT	L'évolution des Cités du Tell en Ifrikya du VII ^e au XI ^e Siècle Tome 1 et 2 - Office des Publications Universitaires, Alger, 1986
J. CANAL	POMARIA: Tlemcen sous la Domination Romaine (Contribution à l'Histoire de Tlemcen) Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, 1929
Idefonso CERDA	La Théorie Générale de l'Urbanisation Coll. Espacements Editions du Seuil, Paris, 1979
Jean CHALINE	Le Quatenaire – L'Histoire Humaine dans son Environnement – DOIN Editions, Paris VI ^e , 1972
Pierre CHAUNU, Richard GASCON	Histoire Economique de la France Tome 1 : de 1450 à 1660 : l'Etat et la Ville (Premier Volume) Cote : (9.1.2 / 1), Bibliothèque Centrale EPAU-EI Harrach
Françoise CHOAY	L'urbanisme, utopies et réalités (Une anthologie) Collection : points, Editions du Seuil, Paris, 1965
Howard P. CHUDACOFF	The Evolution of American Urban Society Prentice - Hall, inc, Englewood Cliffs , New-Jersey , 1975 Manille Trad: L'Urbanisation à la Mesure de la Société -Nouveaux Horizons - Philippines, 1977
Christian-Norbberg CHULTZ	La signification dans l'architecture occidentale. Ed : Mardaga, Liège, 1977
CEVECCATI / SCANNAVINI	La nouvelle culture urbaine Bologne face à son patrimoine e
Marc COTE :	<ul style="list-style-type: none"> • L'Espace Algérien, Prémices d'un développement. SNED, Alger, 1984 • L'Algérie ou l'espace retourné Flammarion, Paris, 1988
Paolo CUNEO	Introduction à l'Urbanisme en pays d'Islam et à l'Histoire des villes du Maghreb au Moyen age Cours de post-graduation, Epau, Alger – cote : L. 102 / B Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l. - Roma , 1994
D	
Charles DARWIN :	Théorie de la Sélection Naturelle et Origine des Espèces, G.B., 1859 In : Mémo Larousse Encyclopédique, Librairie Larousse,

	Paris, 1990, 1304 pages
Ferdinand DE SAUSSURE	Cours de Linguistique Générale, 1915
Amar DHINA	<ul style="list-style-type: none"> • Cités Musulmanes d'Orient et d'Occident Entreprise Nationale du Livre , Alger ,1986
Attallah DHINA	<ul style="list-style-type: none"> • Le Royaume Abdelouadide à l'époque d'Abou Hammou Moussa 1^{er} et d'Abou Tachfin 1^{er} O.P.U.- Alger / ENAL- Alger,1985
	<ul style="list-style-type: none"> • les Etats d'Occident Musulmans OPU ?, Alger
Donnadieu / DIDILON	Habiter le désert :Les maisons mozabites Ed : P. Mardaga
Paul DUFOURNET	Les Plans d'Organisation de l'EspaceTomes :1,2 & 3 Centre de Recherche d'Urbanisme C.R.U. Editeur, Paris XVI ^e , 1968 & 1969
A. DUPIRE /B. HAMBURGER/J.-C. PAUL / J.M. SAVIGNAT & A. THIEBAUT	Deux Essais sur la Construction Collection: L'Architecte - OPU, 1983
Emile DURKHEIM,	Morphologie Sociale, l'Année Sociologique 2° Année, Alcan, Paris, 1899
	the ruler of Sociological Method the Free Press of Glencoe, 1895,1962
E	
Wolf Von ECKARDT :	Pour une nouvelle civilisation urbaine Coll:Tendances Actuelles, Editions: France-Empire, Paris, 1975,
ENGER	De Vita et Scriptis Mawerdii commentatio ; 1851
Ibn EL ATHIR	Livre X ; Chap 18.
F	
Mhamed FANTAR et François DECRET	l'Histoire de l'Afrique du Nord, des Origines au 6° Siècle, Editions Payot, Paris
Hassan FETHI :	Construire avec le peuple Ed : Sindbad , Paris
Ronald FLETCHER :	The making of Sociologie London, Nelson , 2 t., 1554 p.
G	
J.GAGE :	Les classes sociales dans l'Empire romain Editions Payot, Paris, 1964.
Denis GRANDET :	Architecture et Urbanisme Islamiques Office des Publications Universitaires, Alger, 1988
A.J.Greimas et J.Courtés	Sémiotique. : Dictionnaire Raisoné de la Théorie du Langage., Hachette, Paris, 1979
H, I	
Edward T. HALL :	La Dimension Cachée Traduit de l'Américain par:Amélie PETITA Coll: Points - Editions du Seuil, Paris 6, France, 1978
Jacques HERMAN	Les Langages de la Sociologie - Coll. Que Sais-Je ? Presses Universitaires de France -Vendôme, France, 1983
Ebenezer HOWARD	Les Cités-Jardins de Demain Éditions DUNOD
Abderrahmane IBN KHALDOUN :	Les Prolégomènes : - Première Partie (1934) - Deuxième Partie (1936) - Troisième Partie (1938)

	Traduit et Commenté (en Français) par : A. DE SLANE Librairie Orientaliste Paul GEUTHNER, Paris VI ^e , (1934,1936,1938)
I.F.A	Ville-forme symbolique -pouvoir- projets Ed : Mardaga.
J	
Charles-André JULIEN:	<ul style="list-style-type: none"> • Histoire de l'Afrique du Nord 2^o Edition, Paris, 1951. • Histoire de l'Afrique du Nord (de la Conquête Arabe à 1830) - Editions Payot , Paris, 1966
K	
Maufoud KADDACHE	l'Algérie Médiévale ENAL, Alger, 1992
M. KHANSARI / M.YAYARI	Espace Persan - Architecture traditionnelle Ed : P. Mardaga – liège ,1977
KOUACI Lakhdar	L e Vocabulaire Architectural Elémentaire OPU, Alger, 1999
J.L. KRIVIN	La théorie axiomatique des ensembles, 1969
L	
Omar LACHACHI	le Passé Prestigieux de Tlemcen Editions Ibn Khaldoun, Tlemcen, 2001
J. LAMARCK	Théorie Générale de l'Evolution France, 1809
Ahmed-Mahmoud LALAOUI et Al.	(s/d) Oran au Pluriel Tome 1. 304 pp". Editions Errached,Sidi Bel abbès, 2006, "
Georges LAPASSADE et René LOURAU	Clefs pour la Sociologie - SEGHERS,Paris,1971 .Bibliothèque EPAU/Cote: [9.1.4/1030/ 62]
I. M. LAPIDUS	Middle Eastern Cities ; in: Symposium on Ancient Islamic and contemporary Middle Eastern Urbanism; Berkeley, University of California Press, U.S.A., 197
FERNAND LECLERC	Anthropologie et colonialisme Editions Fayard, Paris
André LECOQ	Tlemcen Ville Française (1842-1871) ; Tome 1 ^{er} : l'Administration Militaire 1842-1852 ; Editions Internationales S.A. Tanger, 1940
Henri LEFEBVRE	Au-delà du structuralisme Editions Anthropos, Paris 6 ^o , 1971, 419 pages. Bibliothèque EPAU /Cote :[30 / 25]
Henri LEFEVBRE	La révolution urbaine Ed : Gallimard
LEVY-PROVENÇAL	Documents Inédits d'histoire Almohade, Librairie Geutner, Paris, 1928
C. LEVY-STRAUSS	Structural Analysis La Pensée Sauvage, 1962
	La Production de l'Espace Editions Anthropos, Paris, 1978
Herman LEY	Société Bedouine et Société Citadine dans l'Oeuvre d'Ibn KHALDOUN -In : Colloque International Sur IBN KHALDOUN Alger 21-26 juin 1978 - SNED, Alger, 1984.

Y.M. LOTMAN. (sous la direction de)	<i>Ecole de Tartu : Travaux sur les systèmes de signes</i> Bruxelles, éditions Complexe, 1976
M	
B. MALINOVSKI :	Freedom and Civilization , 1942
Georges MARCAIS:	<ul style="list-style-type: none"> • Les villes d'art célèbres : Tlemcen, Librairie Renouar, Paris, 1950 • Architecture Musulmane d'Occident
Nadir MAROUF :	La Relation Ville - Campagne dans la théorie et la pratique (Contribution à une sociologie rurale des pays dominés) O.P.U., Alger, 1981
Gustave MASSIAH et Jean-François TRIBILLON	Villes en développement Coll: Cahiers Libres -Editions La Découverte- Paris, 1982
D.MASSON	= ترجمة معاني القرآن الكريم Essai d'Interprétation du Coran (Inimitable) revu par Dr. Sobhi El-Saleh; Ed.Gallimard/Dar El Kitab Al-Lubnani; 1980
Mohammad Khalid MASUD	Islamic legal Philosophy ; a study of Abû Ishaq El Shatibi's life and thought ; Islamabad, 1977
André MIQUEL	L'Islam et sa civilisation : VIII ^e - XX ^e Siècle. Armand COLIN Editeur, Paris, 1977, 1990, 1994, 608 pages Bibliothèque EPAU /Cote : [9.1.4 / 10]
MAWERDI (Abou L'Hassan Ali El -)	Les Statuts Gouvernementaux ou "Règles de Droit Public et Administratif " Traduit par : E. FAGNAN Office des Presses Universitaires- Alger, 1984
Margaret MEAD, Radcliff BROWN et autres	Cours d'Anthropologie Sociale et Culturelle INES-Culture Populaire -Tlemcen, 1988-1989
Abdelghani MEGHERBI :	la Pensée Sociologique d'IBN KHALDOUN Entreprise Nationale du Livre , (ENAL),Alger,1971,1977&1983
Pierre MERLIN:	Méthodes Quantitatives et Espace Urbain Collection de Géographie Appliquable Edition: Masson et C ^{ie} Editeurs,Paris VI ^e , 1973
Guy MICHAUD	Identités collectives et relations inter-culturelles Ed : Complexe Bruxelles
Lewis MUMFORD	La Cité à travers l'Histoire Editions du Seuil, Paris, 1961
N, O, P	
J.J. NATTIEZ (sous la direction de)	Problèmes et méthodes de la sémiologie, Langages, 35, 1974
Talcotti PARSONS	Le Système des Sociétés Modernes (1971),Dunod, Paris , 1975 .
Jean PELLETIER et Charles DELFANTE	Villes et Urbanisme dans le Monde Collection I.E.G., Editions Masson, Paris.
Gilbert PICARD	L'Empire Romain Collection :Architecture Universelle, Paris et Rome , 1967
J. PELLETIER et Ch. DELFANTE	Villes et Urbanisme dans le Monde, Editions Masson, Paris,

Jean PIAGET	Le Structuralisme, 1969
PIESSE et CANAL	Tlemcen, In : Bulletin Géographique et Archéologique d'Oran , 1929
PLATON	La Cité Idéale
Q, R	
André RAVERAU	Le M'ZAB :Une leçon d'architecture - Ed : Sindbad Paris.
Hassan REMAOUN	Histoire Sociologique de l'Algérie Cours: Module:I.L.J. 122 - Université Es Sénia, Oran, 1974
L.RINN	Les premiers royaumes berbères, Revue Africaine, 1885
Rosette	Voyage en terre d'Algérie, Paris, 1833
S	
Nadji SAFIR	Essais d'analyse sociologique Tome I : Culture et Développement – OPU / ENAL, Alger, 1985
P. SALAMA	Les voies romaines en Afrique du Nord, Alger, 1951
Milton SANTOS	Pour une Géographie Nouvelle OPU - Alger, Publisud - Paris, 1984
Mohammed SOUALAH	l'Islam et l'Evolution de la Culture Arabe 2 ^{ème} Edition, P & G Soubiron, Alger, 1935
T	
Y.THEBERT :	Romanisation et <i>Déromanisation</i> en Afrique, Histoire décolonisée ou Histoire inversée, Annales E.S.C., 33, 1978
U, V	
M. Juan VERNET	Ce que la culture doit aux arabes d'Espagne Ed : Sindbad, Paris, 1985
Paul VIEILLE	l'Espace Global du Capitalisme d'Organisation, Revue « Espaces et Sociétés », n°12, Mai 1974, pp : 3-32, Editions Anthropos, Paris V
W	
B. walliser	Systèmes et Modèles, 1977
W. Montgomery WATT:	L'influence de l'Islam dans l'Europe Médiévale Ed : Geutner – Paris
Max WEBER	<ul style="list-style-type: none"> • l'Ethique du Protestantisme et le Capitalisme • Essais sur la Théorie de la Science (1922), Plon, Paris 1965, 537 p.
Daniel WIECZOREC	Camillo SITTE et les Débuts de l'Urbanisme Moderne Collection: L'Architecte - OPU, 1984
C.WRIGHT MILLS	L'Imagination Sociologique Petite Collection Maspéro-Editions François MASPERO-Paris, 1977
X, Y, Z	
Jean ZEITOUN	Modèles en Urbanisme (Etude Critique Centre de Recherche d'Urbanisme - C.R.U. Editeur, Paris XVI ^e , 1971

Brahim ZERROUKI	les institutions politiques dans l'œuvre d'Ibn Khaldoun et l'exemple de l'imamat de Tahart , In :Actes du Colloque International sur Ibn Khaldoun, Alger : 21-26 juin 1978; pp : 241à 254 - SNED , Alger , 1984
Alberto ZUCHELLI	Introduction à l'Urbanisme Opérationnel et à la Composition Urbaine URB-1-EPAU, Volume : 1 (1983) URB-1-EPAU, Volume : 2 (1983) URB-1-EPAU, Volume : 3 (1984) URB-1-EPAU, Volume : 4 (1984) Office des Publications Universitaires, Alger, 1983-1984

Articles : Publications - Communications	
Mohammed AL DBIYAT et Jean-Yves TOUSSAINT	La croissance urbaine de Tlemcen In : Cahiers Géographiques de l'Ouest, Université d'Es-sénia, Oran Année : 1987, Numéro : 9 -10, pp: 217-254
Rabia BEKKAR	Les Habitants bâtisseurs à Tlemcen: compétences et savoir-faire" L'IPRAUS, Les Annales de la Recherche Urbaine n°66; Université Paris X Nanterre, France.
Roberto BERARDI	Lecture d'une ville : La Médina de Tunis Revue : Architecture d'Aujourd'hui n°153, 1970 -1971
Sihem BESTANDJI	Des référents de l'espace domestique traditionnel: d'un mode de codification à un mode d'interprétation In Actes du Séminaire International : Enseignement et Pratique de l'Architecture, Quelles Perspectives? Alger du 23 au 26 Avril 2001, Edition EPAU Avril 2001, pp : 119-125
Marc COTE	Espace Bâti précolonial et devenir de l'Habitat en Algérie Séminaire International : Les Systèmes Urbains en Algérie Médéa 19-21 Novembre 1985, Imprimerie LACER, Paris, pp:59-65
Ahmed Mahmoud LALAOUI	<ul style="list-style-type: none"> • Exode et mobilité des populations : le cas d'Oran, Tome 1 "Oran au pluriel". Editions Errached, Sidi Bel Abbès, (2006) 304 p., ISBN- 9961-794-54. • L'Algérie d'une transition à une autre, (2007) Ouvrage collectif sur les principes de l'ajustement structurel (s/dir. A. Djeflat), 354 p., Ed. Codesria, ISBN 2-86978-073-7. • Ahmed Mahmoud LALAOUI et DELEND: Population et environnement en Algérie, (2007). Editions Errached Sidi Bel Abbès, 153p, ISBN 978-9961-794-58-6.
Nadir MAROUF	Quelques réflexions méthodologiques sur la Ville Africaine. Histoire Sociale et vocation actuelle de la Médina In : Premier Séminaire Maghrébin sur les Médinas Tlemcen : Journées des 27-28-29 Septembre 1988
Houcine RAHOUI	<ul style="list-style-type: none"> • La Dimension Ecologique dans l'Espace Urbain Algérien In Actes du Séminaire International : Enseignement et Pratique de l'Architecture, Quelles Perspectives? Alger du 23 au 26 Avril 2001, Edition EPAU Avril 2001, pp : 355-365 • Sur les formes d'appropriation de l'espace tlemcénien aux époques précoloniales et coloniales. Epau-Lae // Apérou-internationale, El Harrach 04-06/12/04 Urbamag n°2, ENAU, Tunis, juillet 2007, issn n° ISSN 1737-7676 • Islamic influence in architecture ; Revue: Anthropologie des Religions Univ Tlemcen, Fac.Sc.Sociales ; n° 7,Janv. 2010, issn 1112-3494 • Ré appropriation de l'espace urbain d'une ville Historique : Le cas de Tlemcen (Algérie). Apérou-Internationale Université Balamand, Institut d'Urbanisme, Beyrouth du 30 Mai au 02 Juin 2006 • Evolution des formes de « management » urbain, à la lumière des mutations socio-politiques et économiques, en Algérie. Cas d'une ville Historique :Tlemcen(Algérie),Cidegef/Aperau,Douala, Cameroun, Nov 2006
R.THOUVINO	Rome et les Berbères africains, Revue Africaine, 1955

Revue – Périodiques - Actes	
Les Cahiers de l'EPAU	L'Enseignement de l'Architecture n°2/3–10/93 Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Alger, 1993
	Patrimoine - n°5/6–10/96 Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Alger, 1996
Cahiers Géographiques de l'Ouest	Croissance urbaine et planification spatiale (Algérie, Tunisie, Mauritanie) Année :1987, Numéro : 9 -10 , Université d'Es-sénia, Oran
ESPACES et SOCIETES	N°1 - Novembre 1970 Revue Critique Internationale de l'Aménagement, de l'Architecture et de l'Urbanisme Editions Anthropos, Paris 6 ^e , 1970
INSANIYAT	Patrimoine(s) en question N° 12, Septembre-Décembre, 2000, (vol. IV, 3), CRASC, Oran, 1997 Issn 1111-2050
Majallat Et-tarikh	Actes du Colloque International sur Ibn Khadoun Alger, 21-26 Juin 1978 Centre National d'Etudes Historiques – SNED, Alger, 1982
METROPOLIS	Urbanisme -Planification Régionale- Environnement Métropolis, N°75 -3 ^e Trimestre 1986, 75001,Paris, 1986
Revue Africaine	<ul style="list-style-type: none"> • Numéro : 02 - Années : 1857-58 - OPU, Alger • Numéro : 29 - Année : 1885 - OPU, Alger • Numéro : 39 - Année : 1895 - OPU, Alger • Numéro : 62 - Année : 1921 - OPU, Alger • Numéro : 69 - Année : 1928 - OPU, Alger
URBANISME	URBA- N°214, Juillet 1986 Revue Bimensuelle - 75015, Paris, 1986
Actes : Colloques- Séminaires - Journées d'Etudes	
EPAU	Actes du Colloque International Epau: 30 ans d'enseignement et de pratique de l'architecture. Enseignement et pratique de l'architecture, Quelles Perspectives ? Epau, Alger du 23 au 26 avril 2001.
ONRS	La question du logement à Alger OPU, Alger, 1977
Revue EL BI'A Wilaya de Tlemcen	Colloque Sur l'Urbanisation De Tlemcen, du 1 ^{er} au 03 mars 1982 BI'A n° 2, ASPEWIT, Tlemcen, 1982
Wilaya de Tlemcen	Actes du Premier Séminaire Maghrébin sur les Médinas Tlemcen, 27-28-29 Septembre 1988.

Encyclopédies- Dictionnaires – Documents Didactiques

Encarta	Version 2004 (CD Rom)
Larousse	MEMO Larousse Encyclopédique, Paris, 1990
Larousse	Larousse Encyclopédique 2002 (CD Rom)
Le Petit Larousse	Copyright © Larousse / VUEF 2001 (CD Rom)
Le Petit ROBERT	Dictionnaire de la langue Française: Nouvelle Edition 2002 (CD Rom)
Le Robert méthodique	Dictionnaire Méthodique du Français Actuel, Paris, 1989
Bibliothèque Historique	XIX, 94-100 (CD Rom)
EI MOUNDJID	Dictionnaire Arabe – Français – Arabe, Beyrouth

مصادر ومراجع باللغة العربية	2-
	كتب
<ul style="list-style-type: none"> • العبر • مقدمه ابن خلدون دار إحياء التراث العربي ، بيروت ، لبنان طبع بدار الغرب الإسلامي، بيروت، لبنان	عبد الرحمان بن خلدون
بغيه الرواد، الجزء ان الاول والثاني	يحي ابن خلدون
وصف إفريقيا الجزء الثاني	حسن الوزان
المدينة العربية معهد البحوث والدراسات العربية بغداد مؤسسة الخليج للطبع والتوزيع الكويت	خالص الاتعب
الإعلان باحكام البنيان، يق: عبد الرحمن بن صالح الاطرم ، رسالة ماجستير مقدمة لكلية الشريعة، جامعة الإمام محمد بن سعود، 1403	ابن الرامي
: كتاب السياسة المطبعة الكاتوليكية بيروت، لبنان، :	ابن سينا
: الشفاء تقديم ومراجعة : إبراهيم مذكور الجمهورية العربية المتحدة ، القاهرة، 1960	ابن سينا
<ul style="list-style-type: none"> • كتاب الجمع بين اراء الحكيمين دار المشرق ، بيروت ، لبنان	الفارابي
<ul style="list-style-type: none"> • اراء اهل المدينة الفاضلة تحقيق : البير نصري نادر المطبعة الكاتوليكية ، بيروت ، لبنان	
طبقات الشافعية الكبرى، الجزء الثالث	ابن الصبحي
تاريخ الجزائر في القديم والحديث. ج 1 .	مبارك بن محمد الملي

المؤسسة الوطنية للكتاب، الجزائر: دار الغرب الإسلامي، بيروت، لبنان، 1987	
محمد بن عبد الله التنسي تاريخ بني زيان ملوك تلمسان ، مفتطف من: الدر والعقيان في بيان شرف بني زيان تحقيق لمحمود بوعياذ : الشركة الوطنية للنشر والتوزيع ، الجزائر، سنة 1985	
محمد لخضر بن حسين دراستان في الفكر الاقتصادي عند عبد الرحمان ابن خلدون في المقدمة سلسلة الاديب، الشهاب، الاوراس، مطابع عمار قرفي، باتنة	
محمد البشير تسنيتي • احتلال الرومان لبلاد المغرب المؤسسة الوطنية للكتاب، الجزائر، 1985	
• التغيرات الاقتصادية والاجتماعية في المغرب اتناء الاحتلال الروماني المؤسسة الوطنية للكتاب الجزائر، 1984	
• دراسته في اصول ونظم الملكة النوميديه، المؤسسة الوطنية للكتاب	
محمد بن عمرو التمار تلمسان عبر العصور المؤسسة الوطنية للكتاب، الجزائر، 1985	
محمود بوعياذ جوانب من الحياة في المغرب الاوسط، في القرن التاسع الهجري (15م) الشركة الوطنية للنشر والتوزيع ، الجزائر ، 1982	
محمود فاسم المنطق الحديث ومناهج البحث دار المعارف، الإسكندرية، مصر 1968	
مرمول محمد الصالح السياسة الداخلية للخلافة الفاطمية في بلاد المغرب الإسلامي ديوان المطبوعات الجامعية ، الجزائر، 1983	
مصطفى الاشرف الجزائر : الامة و المجتمع المؤسسة الوطنية للكتاب، 1983	
ابو القاسم سعد الله تاريخ الجزائر الثقافي الجزاين الاول و الثاني المؤسسة الوطنية للكتاب 1985	
الشيخ مهدي بوعبدلي جوانب من تاريخ الحياة الثقافية بالجزائر في العهد العثماني : الجزائر في التاريخ، ج: 4 ، المؤسسة الوطنية للكتاب، الجزائر، 1984م	
د. نجوى فصاب حسن التفكير الاجتماعي عند العرب مطبوعات جامعة دمشق، سوريا، 1989	

صالح مصطفى الفوال	مناهج البحث في العلوم الاجتماعية مكتبة نجريس - العجالة
اندري برنيان، اندري توشي إيف لاکوست	الجزائر بين الماضي والحاضر ترجمه : اسطنبولي رابح ومنصف عاشور مؤسسة المطبوعات الجامعية ، الجزائر، 1984
روبير اوزيل	فن تخطيط المدن ترجمه: بهيج شعبان الشركة الوطنية للنشر والتوزيع
فبادي محمد إسماعيل	قضايا علم الاجتماع المعاصر دار المعارف، الإسكندرية، مصر 1976
الطيب تيزيني	حول مشكلات الثورة والتفاهة في العالم الثالث دار الطباعة دمشق
فوزيه دياب	القيم والعادات الاجتماعية دار النهضة بيروت 1980
علي الزين	العادات والتقاليد في العهود الإقطاعية دار الكاتب بيروت 1976
ساميه حسن الساعاتي	التفاهة والشخصية (بحث في علم الاجتماع الثقافي) دار النهضة العربية للطباعة والنشر - بيروت ، 1983
يوحنا فمير	• الفارابي - الجزء الاول : فلاسفة العرب (9) دار المشرق (المطبعة الكاتوليكية) بيروت، لبنان 1968
	• ابن سينا - الجزء الاول : فلاسفة العرب (10) دار المشرق (المطبعة الكاتوليكية) بيروت، لبنان 1968
حسن الوزان	وصف إفريقيا
الونشريسي	كتاب المعيار - الجزء الثامن

أطروحات - رسائل - بحوث

<p>العلاقة بين النسيج العمراني والفضاء الاجتماعي الثقافي في المدينة العربية الإسلامية ، مدينة تلمسان العتيقة نموذجاً. رسالة ماجستير، جامعة تلمسان، سبتمبر 2001</p>	<p>حسين رحوي</p>
<p>ازمة المدينة الجزائرية الحد: (دراسة سوسيولوجية حول مشكلة التحضر) معهد الثقافة الشعبية، جامعة تلمسان، 1995</p>	<p>محمد بن يوب</p>
<p>التصميم العمراني لمدينة تلمسان ودلالاته الاجتماعية رسالة ماجستير، معهد الثقافة الشعبية، تلمسان، 1992</p>	<p>سيدي محمد نقادي</p>
<p>العمارة وتخطيط المدن في المناطق الحارة (ص: 331 339) الملتقى الدولي: تعليم وممارسة الفن المعماري، أي افاق؟ المدرسة المتعددة التقنيات في الفن المعماري والعمران الجزائر، من 23 إلى 26 ابريل 2001</p>	<p>جاسم الدباع</p>

- 3 - Quelques références juridiques et réglementaires

Textes disponibles au format PDF sur le Site Web : www.joradp.dz

1. Sur l'Environnement:

- **Décret n°81-298 du 31 octobre 1981**, modifiant et complétant le décret n°66-75 relatifs aux zones et sites touristiques;
- **Décret n°83-458 du 23 juillet 1983**, fixant le statut type des parcs nationaux;
- **Loi n°83.17 du 16 juillet 1983**, portant code des eaux;
- **Loi n°84.12 du 23 juin 1984**, portant régime général des forêts;
- **Décret n°85-01 du 5 janvier 1985**, portant ratification du protocole relatif aux aires protégées de la Méditerranée;
- **Loi n°85.08 du 12 novembre 1985**, portant approbation de l'ordonnance n°85-01 fixant les règles d'occupation des sols en vue de leur préservation et de leur protection;
- **Loi n°87.03 du 27 janvier 1987**, relative à l'aménagement du territoire;
- **Décret n°87-91 du 21 avril 1987**, relatif à l'étude d'impact d'aménagement du territoire;
- **Décret n°87-143 du 16 juin 1987**, fixant les règles et modalités de classement des parcs nationaux et des réserves naturelles;
- **Décret exécutif n°90-78 du 27 février 1990**, relatif aux études d'impact sur l'environnement;
- **Décret exécutif n°90-79 du 27 février 1990**, portant réglementation du transport des matières dangereuses;
- **Loi n°91.20 du 2 décembre 1991**, modifiant et complétant la loi n°84-12 portant régime général des forêts;
- **Décret exécutif n°93-165 du 10 juillet 1993**, réglementant les émissions atmosphériques de fumées, gaz, poussières, odeurs et particules solides des installations fixes;
- **Décret exécutif n°93-184 du 27 juillet 1993**, portant réglementation de l'émission des bruits;
- **Loi n°98-04 du 15 juin 1998**, relative à la protection du patrimoine culturel;
- **Décret exécutif n°98-216 du 24 juin 1998**, modifiant le décret n°83-458 fixant le statut-type des parcs nationaux;
- **Loi n°01.20 du 12 décembre 2001**, relative à l'aménagement et au développement durable du territoire;
- **Loi n°02.02 du 5 février 2002**, relative à la protection et à la valorisation du littoral;
- **Loi n°03.10 du 19 juillet 2003**, relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable;
- **Décret exécutif n°03-323 du 5 octobre 2003**, portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur protection;
- **Décret exécutif n°03-477 du 9 décembre 2003**, fixant les modalités et les procédures d'élaboration, de publication et de révision du plan national de gestion des déchets spéciaux;
- **Loi n°05.12 du 4 août 2005**, relative à l'eau;
- **Décret exécutif n°05-469 du 10 décembre 2005** fixant les études et les consultations préalables requises ainsi que l'ensemble des conditions, des modalités

et des procédures devant permettre la détermination et le classement des zones de montagnes ainsi que leur regroupement en massifs montagneux.

2. Sur l'Habitat:

- **Décret n°82-304 du 9 octobre 1982** fixant les modalités d'application de la loi n°82.02 relative au permis de construire et au permis de lotir;
- **Décret n°85-211 du 13 août 1985** fixant les modalités de délivrance du permis de construire et du permis de lotir;
- **Arrêté interministériel du 15 avril 1987** relatif aux surfaces et répartitions applicables aux logements sociaux urbains;
- **Instruction interministérielle n°1 du 31 mai 1994** relative à la relance de l'habitat;
- **Instruction interministérielle n°7 du 30 avril 1995** relative à la promotion foncière et immobilière;
- **Instruction interministérielle n°8 du 28 octobre 1996** relative aux mesures d'amélioration du cadre de vie à travers les zones d'habitat insalubre;
- **Arrêté du 4 janvier 2000**, portant approbation du document technique réglementaire relatif aux règles parasismiques algériennes (RPA 99);
- **Ordonnance n°03-02 du 19 juillet 2003**, relative aux zones franches;
- **Arrêté du 11 janvier 2004** portant approbation du document technique réglementaire relatif aux règles parasismiques algériennes (RPA 99/2003);

3. Sur l'Urbanisme et l'Aménagement du Territoire:

- **Loi n°90.29 du 1 décembre 1990** relative à l'aménagement et l'urbanisme;
- **Loi n°90.30 du 1 décembre 1990**, portant loi domaniale;
- **Décret exécutif n°91-175 du 28 mai 1991** définissant les règles générales d'aménagement, d'urbanisme et de la construction;
- **Décret exécutif n°91-176 du 28 mai 1991** fixant les modalités d'instruction et de délivrance du certificat d'urbanisme, du permis de lotir, du certificat de morcellement, du certificat de conformité et du permis de démolir;
- **Décret exécutif n°91-177 du 28 mai 1991** fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et le contenu des documents y afférents;
- **Décret exécutif n°91-178 du 28 mai 1991** fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du plan d'occupation des sols et le contenu des documents y afférents;
- **Décret exécutif n°91-321 du 14 septembre 1991** portant modalités de détermination des zones à promouvoir dans le cadre de l'article 51 de la loi n°87.03 relative à l'aménagement du territoire;
- **Instruction interministérielle n°28 du 15 mai 1994** relative aux modalités d'assistance et de facilitation en matière d'attributions des terrains aux investisseurs;
- **Arrêté interministériel n°2 du 7 juin 1994** fixant les conditions et modalités d'aliénation des terrains nus ou bâtis relevant du domaine privé de l'Etat et destinés à des opérations d'aménagement foncier et d'urbanisme;
- **Loi n°01.20 du 12 décembre 2001** relative à l'aménagement et le développement durable du territoire;
- **Loi n°02.08 du 8 mai 2002**, relative aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement;
- **Décret exécutif n°03-313 du 16 septembre 2003** fixant les modalités de reprise des terres agricoles du domaine national intégrées dans un secteur urbanisable;

- **Décret exécutif n°04-96** du 1 avril 2004 portant création de la ville nouvelle de Bouinan;
- **Décret exécutif n°04-97** du 1 avril 2004 portant création de la ville nouvelle de Boughzoul;
- **Loi n°04.05** du 14 août 2004 modifiant et complétant la loi n°90.29 relative à l'aménagement et l'urbanisme;
- **Décret exécutif n°05-317** du 10 septembre 2005 modifiant et complétant le décret n°91.177 fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et le contenu des documents y afférents;
- **Décret exécutif n°05-318** du 10 septembre 2005 modifiant et complétant le décret n°91.178 fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du plan d'occupation des sols et le contenu des documents y afférents;
- **Loi n°06.06 du 20 février 2006** portant loi d'orientation de la ville.

4. Sur le Foncier:

- **Arrêté interministériel** du 10 novembre 1984 fixant les conditions et modalités d'octroi de la permission de voirie;
- **Décret n°86-01** du 7 janvier 1986 déterminant la composition et la classification des voiries et réseaux divers et les modalités de leur prise en charge;
- **Décret n°86-05** du 7 janvier 1986 fixant les conditions et modalités de cession de terrains nus appartenant à l'Etat reconnus nécessaires à la réalisation des programmes d'investissement privés dûment agréés;
- **Loi n°90.25** du 18 novembre 1990 portant orientation foncière;
- **Loi n°91.11** du 27 avril 1991 fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique;
- **Décret exécutif n°91-455** du 23 novembre 1991 relatif à l'inventaire des biens du domaine national;
- **Arrêté interministériel** du 13 septembre 1992 relatif aux droits de construction applicables aux territoires situés hors des parties urbanisées de communes;
- **Arrêté interministériel** du 24 mai 1994 portant classement des communes par zone et sous-zone servant à la détermination de leur valeur fiscale;
- **Ordonnance n°95-26** du 25 septembre 1995 modifiant et complétant la loi n°90.25 portant orientation foncière;
- **Décret exécutif n°97-438** du 15 décembre 1997 fixant les modalités, charges et conditions de cession de parcelles de terre du domaine privé de l'Etat dans les périmètres de mise en valeur;
- **Décret exécutif n°03-408** du 5 novembre 2003 fixant les conditions de reprise des terres agricoles du domaine national intégrées dans un secteur urbanisable;
- **Décret exécutif n°04-392** du 1 décembre 2004 relatif à la permission de voirie;
- **Décret exécutif n°05-248** du 10 juillet 2005 complétant le décret n°93-186 déterminant les modalités d'application de la loi n°91.11 fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

ANNEXES

- Annexe I : Extraits de lecture
(Bibliothèque Centrale, EPAU, El Harrach, Alger)
- Annexe II : Quelques citations Choisies : 1/2
- Annexe III : Quelques citations Choisies : 2/2
- Annexe IV : Planche Photos 1 : Tlemcen, Passé et Présent
- Annexe V : Planche Photos 2 : Tlemcen,
Etat technique de certaines parties de la Médina
- Annexe VI : PDAU : Tlemcen- Mansourah- Chetouane
Plan : Evolution du Groupement, ANAT
- Annexe VII : Nouveaux Equipements en construction (2010)
(Style arabo-mauresque réinterprété)
- Annexe VIII : Figures et Schémas
Crédit photographique (Photos et planches)
- Annexe IX : Tableaux
Plans, Cartes et Croquis

Annexe I

EXTRAITS DE LECTURE (Bibliothèque Centrale, EPAU, El Harrach, Alger)

Extrait de Lecture n° 1 :

a - Pierre CHAUNU, Richard GASCON (9.1.2 / 1)

Histoire Economique de la France

Tome 1 : de 1450 à 1660 : l'Etat et la Ville (Premier Volume)

Page 377, chapitre II :

La signification économique de la distance

« Pour l'Historien, la distance ne se définit pas seulement dans la précision d'une unité abstraite. Elle appelle d'autres mesures plus humaines, plus concrètes. Comme le temps, elle a son épaisseur, sa densité : distance parcourue, distance vécue. Elle peut être légère, rapide, aisée, comme elle peut être lourde, lente, interminable dans un encombrement d'obstacles et de périls. Cette distance est une somme de peines, de fatigues, de délais, de dépenses ».

Page 410, chapitre II :

Statique et dynamique des sociétés urbaines

« L'étude des sociétés urbaines implique une double analyse, donc une double méthode : celle des caractères fondamentaux et celle des transformations plus ou moins lentes, plus ou moins accélérées. Elle est statique et dynamique à l'image de ces sociétés, et parce que les structures apparemment les plus immobiles n'échappent pas à la loi de tout ce qui bouge, le mouvement ».

N.B./ de Pierre CHAUNU également :

Histoire Science Sociale

- La Durée, l'Espace et l'Homme à l'époque moderne
SEDES, Paris V°, 1974, 437 pages.

Extrait de Lecture n° 2 :

b - Gaston BOUTHOU (30 / 63.B)

Les structures sociologiques - Traité de sociologie I –

Petite Bibliothèque Payot, Paris 6, 1968, 318 Pages

Page 30 :

Rapports entre les représentations collectives et les structures matérielles

« Cette classe de rapports constitue l'un des problèmes les plus intéressants de la sociologie. Il est incontestable qu'il existe des rapports entre les représentations collectives, c'est à dire les croyances, les valeurs, et les structures matérielles, car nos idées et nos croyances influent sur les institutions, sur les structures et sur l'assiette matérielle de la société ».

N.B./ du même auteur :

- La philosophie sociale d'Ibn KHALDOUN (Geuthner Editions).

Annexe II

QUELQUES CITATIONS CHOISIES : 1/2

Gustave MASSIAH et Jean-François TRIBILLON
Villes en développement
Coll: Cahiers Libres -Editions La Découverte- Paris, 1982

Sur les villes post coloniales : Page 42

" Une Profonde rupture naît de la décolonisation et des indépendances. Elle n'annule pas pour autant le modèle urbain colonial, surtout dans son fonctionnement en tant que modèle. Elle souligne l'inadéquation du modèle urbain par rapport à la réalité urbaine, celle des nouveaux Etats".

N. BANDIER, D. DEHOUX-FANGET et Y.GRAFMEYER
La Ville
Collection Profil, Edition HATIER, Paris, 1979

Une définition sociologique de la ville : Page 26

" Localisation permanente, relativement large et dense, d'individus socialement hétérogène".

Edward T. HALL
La Dimension Cachée
Traduit de l'Américain par:Amélie PETITA
Coll: Points - Editions du Seuil, Paris 6, France, 1978

Sur la dimension Cachée : (1) **En Couverture**

"La Dimension Cachée est celle du territoire de tout être vivant, animal ou humain, de l'espace nécessaire à son équilibre. Mais chez l'homme, cette dimension devient culturelle, ainsi, chaque civilisation a sa manière de concevoir les déplacements du corps, l'agencement des maisons, les conditions de la conversation, les frontières de l'intimité"

Sur la dimension Cachée : (2) **Page 219**

" La ville existe sur des formes diverses, depuis plus de cinq mille ans, et il semble peu probable qu'on puisse jamais lui trouver un substitut intégral. Sans aucun doute une ville, en plus de tout ce qu'elle représente, est une expression de la culture du peuple qui l'a créée, ainsi qu'un prolongement de la société destinée à remplir un réseau complexe de fonctions, dont nous ne sommes, d'ailleurs, souvent pas entièrement conscients "

Annexe III

QUELQUES CITATIONS CHOISIES : 2/2

*Milton SANTOS
Pour une Géographie Nouvelle
OPU - Alger, Publisud - Paris, 1984*

Sur les qualités de l'Espace : Page 119

" Il ne faut pas confondre les qualités fonctionnelles et les qualités systémiques des phénomènes. Par ses qualités fonctionnelles, l'espace, comme n'importe autre structure sociale (ou niveau de la société si l'on préfère) est, par sa structure bien plus que par sa forme, un reflet de la société globale dans sa scission sur le territoire. L'espace, dans ce cas, serait à considérer comme un fait social dans la mesure où il s'impose à tout le monde. Mais si nous considérons les qualités systémiques de l'espace, d'autres attributs viennent s'ajouter, comme celui de conditionner, de façon déterminante parfois, - une détermination conditionnée - l'évolution des autres structures de la société ".

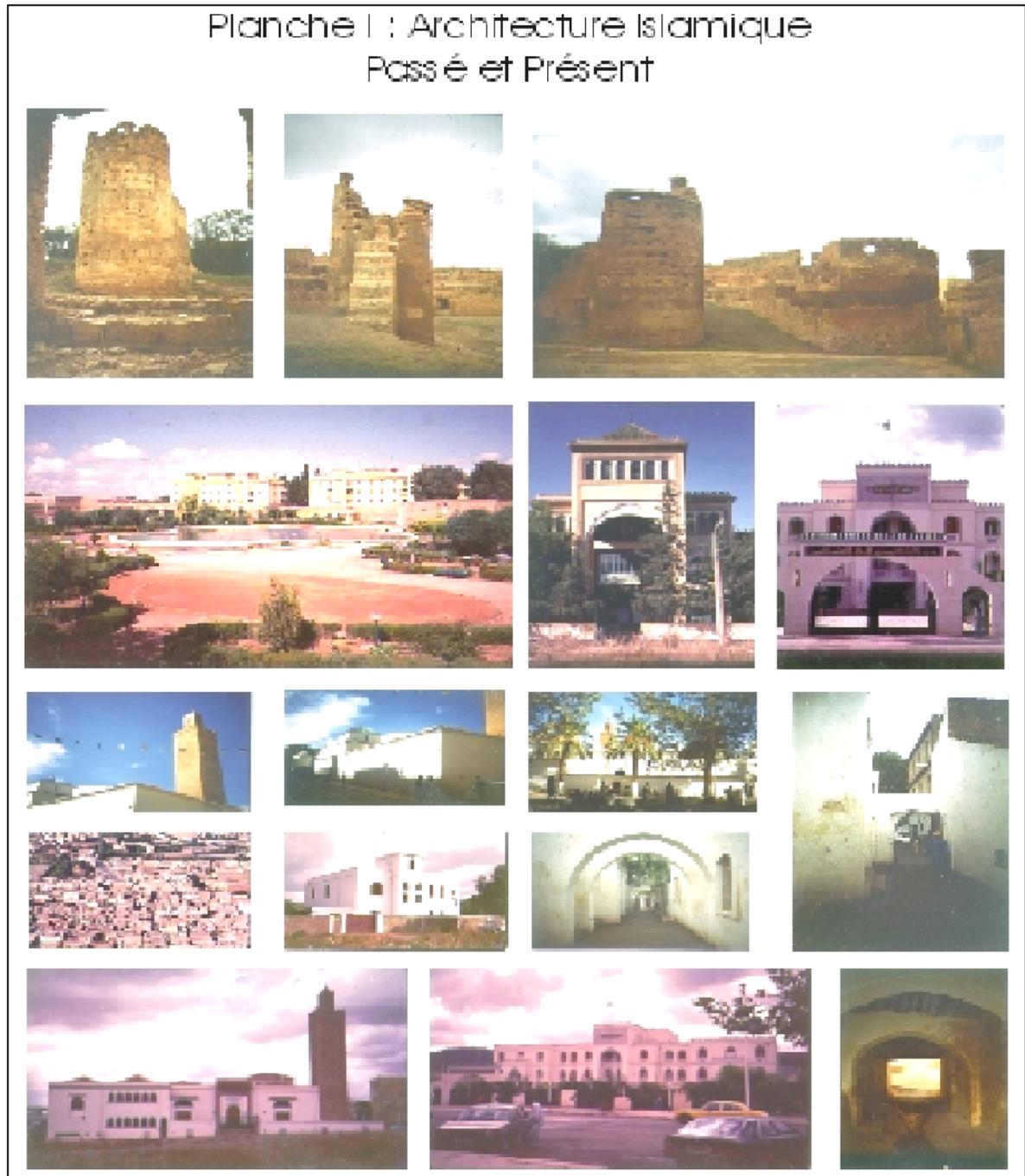
*Raymond LEDRUT
L'Image de la Ville
Espaces et Sociétés n°1, Novembre 1970
Editions Anthropos, 1970*

Sur l'Image de la ville : Page 93

" L'image de la ville est une unité symbolique. Elle n'appréhende pas directement son objet; mais elle ne le vise pas non plus à travers une règle d'utilisation ou un principe d'intellection. Elle met en œuvre les moyens d'évoquer et de manifester la réalité urbaine. Elle atteint et saisit cette réalité pour autant qu'elle la figure. Tous les éléments que conjugue cette image, et qui la constituent, n'ont de valeur imageante que dans la mesure où ils concourent à l'expression de leur objet ".

Annexe IV

PLANCHE PHOTOS 1 : TLEMCCEN, ARCHITECTURE ARABO-MUSULMANE PASSE ET PRESENT



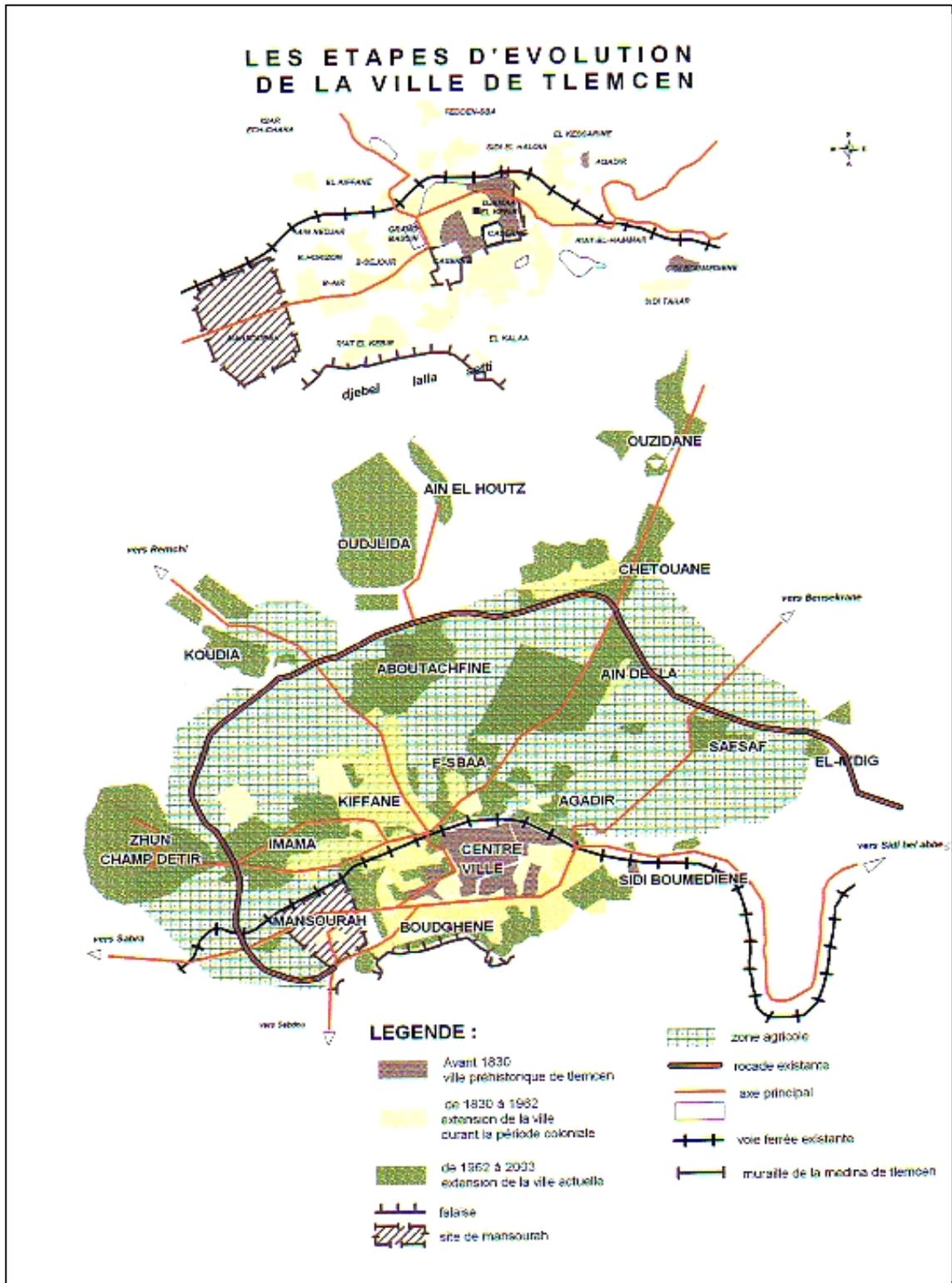
Annexe V

**PLANCHE PHOTOS 2 : TLEMCEN,
ETAT TECHNIQUE DU BATI DE CERTAINES PARTIES DE LA MEDINA**

Annexe VI

PDAU : TLEMCEN- MANSOURAH- CHETOUANE

PLAN : EVOLUTION DU GROUPEMENT, ANAT



Annexe VII

Equipements en construction (Style arabo-mauresque réinterprété(2010))

Insérer planche

- Direction de la Culture
- Centre des Arts

Figures et Schémas		
N°	Titre	page
01	L'évolution cyclique de la société humaine chez Ibn Khaldoun	20
02	Représentation d'une structure	23
03	Représentation d'un système	26
04	Structure spatiale et fonctions sociales dans les sociétés primitives	32
05	Similitude entre urbanisme romain et urbanisme islamique	33
06	Hierarchisation sociale chez Ibn Sina	52
07	Structure et fonction de la cité Islamique	72
08	Structure-type de la cité romaine	88
09	Figure 1 : Evolution démographique des trois Communes de Tlemcen.	110
10	Tableau 1 : evolution de la population dans le grt. de Tlemcen (1997/1998)	111
11	Grt. de Tlemcen : Evolution et répartition de l'Emploi par secteur d'activité	112
12	Structure schématisée de la Médina de tlemcen	121
13	Relation entre espace physique et espace social	128
14	Le Rapport Sacré / Profane	141
15	Organisation administrative de l'Algérie sous les ottomans	147
16	organigramme d'une maison coloniale type des années 30 (1930) à Tlemcen	199
17	Extraversion/introversion des constructions	200
18	Système de construction entre 1830 et 1920 ; 1920 et 1945 ; 1945 à nos jours	202

Crédit photographique (Photos et planches)		
N°	Titre	Page
01	Le modèle arabo-mauresque vu et réalisé par les architectes français à Tlemcen (1)	205
02	Le modèle arabo-mauresque réinterprété par les architectes français à Tlemcen (1)	206
03	Les Equipements et services coloniaux	208
04	Architecture des années 50 (1954-1962)	210
05	Représentations symboliques coloniales à Tlemcen	212
06	Tafrata : Place des Martyrs	214
07	Hai El Koudia : Prolifération de l'Habitat Illicite (Planche)	237
08	Oudjlida : Site d'extension Urbaine	239
09	Rocade : de l'évitement de l'espace urbain à sa structuration	246
10	Appropriation illicite des espaces publics (1)	256
11	Appropriation illicite des espaces publics (2)	259
12	Ruralisation de l'espace urbain (1)	261
13	Equipements postcoloniaux : consécration du style Zianide	263
14	Le Mechouar : Aménagement et affectations spatiales	269
15	Aménagement du Grand Bassin	270
16	Réaffectation de la caserne Gourmala	272
17	Aménagement de Bab El Kermadine	274

Tableaux		
N°	Titre	Page
01	Evolution de la population dans le Grpt. De tlemcen (1987-1998)	111
02	Evolution et répartition de l'emploi par secteur d'activité	112
03	Evolution de la population du quartier de Boudghène (Tlemcen)	223
04	Sites illicites dans le Grt. Tlemcen- Chetouane -Mansourah	231
05	Etat Technique du Bâti	232
06	Niveau de conformité au plan	257
07	Mutation socioéconomique et développement urbain Durable	276

Plans, Cartes et Croquis		
N°	Titre	Page
01	Plan de Tlemcen (ANAT 1997)	109
02	Ancien carrefour des routes commerciales	116
03	Distribution fonctionnelle de l'espace Tlemcénien du 13° au 13° siècle	120
04	Rattachement des parties de la médina par la fonction spirituelle et scientifique	125
05	Rattachement des parties de la médina par la fonction commerciale	126
06	Hierarchie structurelle et fonctionnelle des parcours	129
07	Les cités d'Agadir et Tagrart (selon N. Piquet)	130
08	Hais et Houmas dans l'espace intra muros de Tlemcen	133
09	Principe de centralité et introversion	138
10	Plan de masse RDC d'une maison traditionnelle	138
11	Plan De SOLMS 1836	156
12	Distribution ethnique de la population tlemcénienne en 1842	168
13	Intervention coloniale sur la place des caravanes	169
14	Plan de la medersa TACHFINIYA	171
15	Porte d'entrée de la Medersa TACHFINIYA	171
16	Premières interventions urbaines sue la place des caravanes	172
17	Création de la rue de Sidi Bel Abbès sur site urbanisé (Médina)	173
18	Implantation des premières casernes, ouvertures des pénétrantes et dégagement des places et esplanades	174
19	Axe Générateur	176
20	Rupture et dualité morphologique Médina// ville coloniale	178
21	Projet colonial de restructuration de la médina	181
22	Sidi Saïd, Plan Maugé, Grpt. Habitat collectif	187
23	Plan d'aménagement : développement tendanciel	248

TABLE DES MATIERES

Table des Matières	
INTRODUCTION GENERALE	1
1. Champ Epistémologique et Environnement Thématique de la Recherche	1
2. Problématique et Objectifs	5
3. Hypothèses et Méthodologie	8
4. Intitulé et Contenance de la thèse	11
P R E M I E R E P A R T I E	12
CHAPITRE I : APPROCHE CONCEPTUELLE	13
1. Le Champ Epistémologique du Thème de Recherche.	13
2. Définitions de quelques concepts de base	14
3. Définition et délimitation des champs d'application de quelques théories de base.	20
CHAPITRE II: LE FAIT URBAIN DANS LA SOCIETE HUMAINE	27
1. Sociétés Humaines et Formes Urbaines.	27
CHAPITRE III : LA PENSEE URBAINE DANS LA CIVILISATION ARABO-MUSULMANE	34
1. Le fait urbain dans la société Arabe antique	34
2. Présentation de quelques cités arabes antiques	36
3. Les fondements théologiques de l' Islam, la pensée sociale arabe et la ville Arabo-Musulmane	47
4. La Pensée socio-urbaine Islamique à travers quelques Penseurs	49
5. Recréation des villes et fondation des Médinas sous les dynasties musulmanes	65
CHAPITRE IV : LA PENSEE URBAINE DANS LA CIVILISATION OCCIDENTALE	79
1. Platon et la Cité Idéale	79
2. Quelques éléments sur la Civilisation Urbaine Grecque	83
3. Quelques éléments sur la Civilisation Urbaine Romaine	86
CHAPITRE V : LA VILLE OCCIDENTALE : DU MOYEN AGE AU POST-MODERNISME	91
1. Le Moyen-âge	91
2. La Renaissance	95
3. Le Siècle des Lumières et les villes de l'âge baroque	98
4. Les villes européennes à l'ère industrielle	99
5. Architecture Contemporaine, Modernisme et Post Modernisme.	103

DEUXIEME PARTIE... (Niveau analytique)	106
CHAPITRE I : PRESENTATION DE L'ESPACE TLEMCENIEN (Aire d'Etude)	107
1. Présentation Physique	107
2. La Dimension démo économique	110
3. Evolution Spatiale de la ville de Tlemcen	113
CHAPITRE II : QUELQUES TRAITS FONDAMENTAUX DE L'ESPACE URBAIN TLEMCENIEN A L'ERE PRECOLONIALE	119
1. Lecture des composants physiques et symboliques des espaces urbain et architectural à l'ère précoloniale	119
2. Quelques traits socioculturels de la société algérienne et tlemcénienne à la veille de la colonisation française	143
3. Le Rapport Espace // Société sous le règne Ottoman	144
CHAPITRE III : LA DIMENSION SOCIOCULTURELLE DE L'ESPACE URBAIN TLEMCENIEN A L'ERE COLONIALE	151
1. L'Algérie : Colonie Française	151
2. L'administration militaire et les premières appropriations spatiales	152
3. Les mutations urbaines de Tlemcen au fil des évènements historiques.....	161
4. Evolution des formes d'appropriation coloniale de l'espace urbain tlemcénien	167
5. Analyse structuro fonctionnelle des composants physiques de l'espace urbain tlemcénien à l'ère coloniale.....	188
6. Fonctionnalité, Ségrégation socio spatiale et Symbolique coloniales.....	203
7. Symbolique coloniale : Quelques signes Porteurs de signification	211
CHAPITRE IV : LA DIMENSION SOCIOCULTURELLE DANS L'ESPACE URBAIN TLEMCENIEN POSTCOLONIAL.....	216
7. Période 1962-1970 : Indépendance Nationale et recouvrement spatial	216
8. Période 1970-1980 : Edification Nationale et Projet de Société	221
9. Période 1980-1990 : Constat d'échec de l'Etat Providence et de l'Etat dit « Libéral » et recherche de solutions.	226
10. Période de 1990 à nos jours:De la planification de l'espace urbain à sa gestion.....	229
11. Requalification fonctionnelle des espaces:zoning et stratification sociale	242
12. Entre Cachet Symbolique d'une architecture Arabo-musulmane locale et fonctionnalité occidentale de l'infrastructure urbaine.	249

CONCLUSION GENERALE.....	278
A - Quelques résultats et constats généraux	278
4. Sur la vérification des hypothèses formulées	278
5. Sur l'évolution de la manière de penser et de construire la ville.....	282
6. Sur la dichotomie entretenue dans les discours entre : Trame Orthogonale Occidentale et Trame Organique des Médinas	284
B - Quelques recommandations	287
5. Sur le patrimoine architectural et urbain	287
6. Sur l'Architecture Pratique et la Pratique Architecturale	287
7. Sur les Us, l'Usage, le Standard et le Modèle en Urbanisme	288
8. Sur le rapport: Espace//Temps//Société, en architecture et urbanisme.	289
Epilogue:L'Architecture et l'Urbanisme : entre souci de Modernité et Durabilité.	291
BIBLIOGRAPHIE CLASSEE ET REFERENCES... ..	292
1 . Références en Langues Française et Etrangères	293
2. Références en Langue Arabe	303
Thèses et articles en Langue Arabe.....	306
3. Quelques références juridiques et réglementaires	307
4. ANNEXES	310

RESUME

La Présente thèse tente de mener une analyse socio urbaine des principaux composants physiques, fonctionnels et symboliques de l'espace urbain tlemcénien aux périodes coloniale et postcoloniale, avec un rappel introductif de l'héritage architectural et urbain tlemcénien islamique précolonial.

Partant de là, elle se propose de mettre en évidence les liens, cachés et apparents, entre la conception architecturale, la forme urbaine et la société, au niveau de sa pensée et de ses pratiques sociales.

Cela a permis, à travers le postulat de trois hypothèses, nourries par une lecture critique d'ouvrages de base, d'articles et d'enquêtes ciblées sur le terrain, de déceler et vérifier, les moments dits de *Cohérence* (période précoloniale), de *Perte de Cohérence* (période coloniale) et de *Recherche d'une Nouvelle Cohérence* (période postcoloniale), entre l'Espace Urbain Bâti (élément physique) et la Société urbaine, à la fois émettrice, productrice et consommatrice des valeurs sociales et culturelles, en plus des multiples réalisations matérielles.

Ce qui nous a amené, en fin d'analyse, à plaider en faveur d'une réflexion approfondie sur le Patrimoine Architectural et Urbain National, en vue d'une meilleure compréhension de sa genèse, de son fonctionnement et, par conséquent, d'une meilleure prise en charge, comme valeur identitaire et comme cadre référentiel pour, d'abord notre mémoire collective et, ensuite, pour nos futures projections en matière d'aménagement, d'urbanisme, ou à défaut, d'architecture signifiante, adaptées à notre culture, notre environnement, nos moyens et à notre mode de vie.

Mots clés :

Espace; Société; Culture; Urbanisme; Sémiotique; Mutation; Durable; Projet.